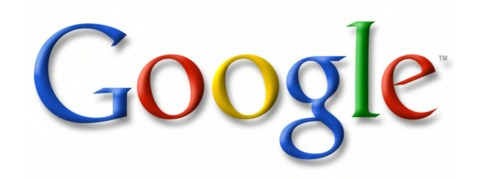
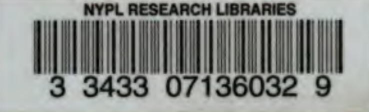

Google


NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07136032 9



HISTOIRE

PHILOSOPHIQUE

DE LA RÉVOLUTION

DE FRANCE.

IMPRIMERIE DE CHAIGNIEAU AINÉ.

HISTOIRE

PHILOSOPHIQUE

DE LA RÉVOLUTION

DE FRANCE

DEPUIS LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES NOTABLES EN 1787
JUSQU'A L'ABDICATION DE NAPOLÉON BONAPARTE,

PAR A. F. DESODOARDS.

SIXIÈME ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE PAR L'AUTEUR.

Incorruptam fidem professus nec amore, et sine odio dicendus est.

TAC. Hist.

TOME V.

A PARIS,

CHEZ { BARBA, Libraire, Palais-Royal, derrière le Théâtre-Français, n° 51.
HUBERT, Libraire, Palais-Royal, galerie de bois, côté du jardin, n° 220.

1817.

HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

DE

LA RÉVOLUTION DE FRANCE.

LIVRE XVI.

I. Observations sur les gouvernemens divers. Opinion des Français à ce sujet depuis la révolution. II. Expédition maritime. Conquête de Malte. III. Les Français débarquent en Egypte. Prise d'Alexandrie et du Kaire. IV. Navigation de l'amiral Nelson. Combat naval d'Aboukir. V. Administration d'Egypte. La Porte déclare la guerre à la France. VI. Le roi de Naples déclare la guerre à la France. Le roi de Sardaigne se retire à Cagliari. VII. Expédition du roi des Deux-Siciles. VIII. La forteresse d'Ehrenbreistein se rend aux Français. Armées françaises et autrichiennes en Allemagne. IX. Les hostilités recommencent en Allemagne. Dissolution du congrès de Rastadt. Assassinat des ministres français. X. Scherer est envoyé en Italie. Le Pape prisonnier en France. XI. Opérations militaires en Italie. XII. Les Turcs s'emparent des îles vénitiennes de l'Archipel. XIII. Elections de 1799. Entrée de Syeyes au directoire. Mort de Pie VI. Mariage de Madame Royale avec le duc d'Angoulême. Retour du roi des Deux-Siciles dans Naples. Bataille de Novi. XIV. Campagne d'Helvétie. XV. Campagne de Hollande. XVI. Suite de l'expédition d'Egypte.

I. L'HOMME trompé par ses passions, par ses préjugés, par la discordance des intérêts qui se

croisent perpétuellement autour de lui, semble livré par la nature aux vaines illusions.

Pour diriger sa marche incertaine dans le labyrinthe de la vie, la religion et la philosophie lui présentent un double flambeau; le but de l'une est de purifier son âme, celui de l'autre d'éclairer son esprit. On ne sauroit apprécier les bienfaits de toutes les deux; mais, sur la planète que nous habitons, une main invisible semble occupée sans cesse à mêler, à broyer ensemble le bien et le mal; ainsi, suivant les Orientaux, le barbare Arimane versait perpétuellement la coupe du malheur au milieu des bienfaits départis aux hommes par l'auteur de la nature.

On est convenu de donner le nom de philosophisme à l'abus de la philosophie, comme celui de fanatisme à l'abus de la religion. Accuser la religion des malheurs incalculables causés par le fanatisme, serait l'excès de la déraison et de l'injustice; ceux-là ne sont pas moins exempts de reproches, dont les vains efforts, dans la vue de nous ramener aux ténèbres du douzième siècle, tendent sans cesse à confondre les travaux des philosophes, avec l'absurde logomachie de quelques sophistes captieux, également ennemis des idées religieuses, des lois, des mœurs, des gouvernemens.

Quel est le gouvernement le plus convenable à une nation très-riche, très-nombreuse, et disséminée sur un vaste territoire? J'ai lu avec attention l'*Esprit des lois* de Montesquieu, le *Contrat social*

de Rousseau, le *Traité du droit de la paix et de la guerre* de Grotius, tous les ouvrages politiques de Hobbes, de Machiavel, de Bodin, de Pussendorf, de Sidney, de Bacon, de Locke, de Selden, de Woff, de Filangeri, de Mabli, de l'Evêque; je n'ai pas trouvé la solution de ce problème. Doit-on être surpris si on la cherche depuis trente ans en France?

Depuis le conseil tenu dans Suze, par sept grands seigneurs de Perse, après le meurtre du mage Smerdis, cette question, discutée dans Hérodote, fut constamment décidée par le sentiment ou les préjugés, et non par l'analyse et le raisonnement.

« Quand on demande quel est le meilleur gouvernement, nous dit Rousseau (1), on fait une question indéterminée; mais si on demandait à quels signes on peut connaître qu'un peuple est bien ou mal gouverné, ce serait autre chose; la question de fait pourrait se résoudre; cependant on ne la résout point, parce que chacun veut la résoudre à sa manière. Les sujets vantent la tranquillité publique, les citoyens la liberté des particuliers; l'un préfère la sûreté des possessions, l'autre celle des personnes; l'un veut que le meilleur gouvernement soit le plus sévère, l'autre soutient que c'est le plus doux; celui-ci veut qu'on punisse les crimes, celui-là qu'on les prévienne; l'un trouve beau qu'on soit craint de ses voisins, l'autre aime

(1) *Cont. Soc.*, liv. 3.

mieux qu'on en soit ignoré; l'un est content quand l'argent circule, l'autre exige que le peuple ait du pain. Quand même on s'entendrait sur tous ces points, les quantités morales manquant de mesures précises, fût-on d'accord sur le signe, comment l'être sur l'estimation?

« Je m'étonne qu'on méconnaisse le signe; il est très-simple. Quelle est la fin de l'association politique? — C'est la conservation et la prospérité de ses membres. — Quelle est le signe le plus sûr qu'ils se conservent et prospèrent? — C'est leur population. N'allez donc pas chercher ailleurs ce signe disputé; toutes choses, d'ailleurs égales, le gouvernement sous lequel le peuple diminue et dépérit est le pire. Calculateurs, c'est maintenant votre affaire; comptez, mesurez, calculez. »

Rousseau n'a pas saisi la question dans son véritable point de vue. Le pays le moins populeux de l'Europe est celui des provinces sur lesquelles règne le pontife romain; si ce gouvernement est mauvais, ce vice ne résulte pas du plus ou moins de liberté dont on jouit à Rome, mais de plusieurs circonstances particulières. Les papes parviennent ordinairement au trône dans un âge avancé; privés de l'énergie nécessaire pour entreprendre de grands travaux économiques, ils se hâtent d'enrichir leur famille et leurs créatures, en laissant les choses dans l'état dans lequel ils les ont trouvés. Malheur à celui d'entre eux qui aurait le courage de faire des changemens; obligé, pour arriver à ce but,

de corriger une foule d'abus, il marcherait sur des précipices; bientôt on l'aurait mis hors d'état d'exécuter les plans conçus par lui.

Dans tous les gouvernemens, les lois peuvent être plus douces ou plus sévères, les peuples plus ou moins industrieux, les gouvernans plus ou moins dominés par l'esprit de guerre ou de conquêtes. Ces variétés tiennent plus aux mœurs, aux inclinations du peuple qu'à la forme de son administration; une grande population elle-même ne saurait rien préjuger en faveur des diverses institutions sociales. Si les habitans surabondent dans les montagnes helvétiennes et dans les marais bataves, la Turquie européenne, regardée comme un pays gouverné arbitrairement, n'est-elle pas comptée parmi les régions les plus peuplées?

L'homme porte dans toutes ses institutions ce caractère de domination qui distingue l'espèce humaine; le désir de l'emporter sur les autres se rencontre également chez le magistrat qui gouverne une nation, chez le philosophe qui l'éclaire, chez le soldat qui la défend, chez le manufacturier qui l'habille, chez l'agriculteur qui la nourrit. Cet amour des préférences pénètre dans toutes les familles, règle la conduite de tous les individus; chacun voudrait commander, personne n'obéit sans répugnance.

On nous parle du gouvernement de Sparte comme d'un admirable système de législation; cependant des esclaves labouraient les champs des

Spartiates. Non-seulement les malheureux ilotes étaient employés par leurs maîtres aux plus rudes travaux, mais on les traitait avec une barbarie sans exemple. Les ilotes formaient la plus nombreuse population de la Laconie. Lycurgue, favorisant la partie du peuple qui gouvernait, faisait donc le malheur de la partie qui était gouvernée. Si nous en croyons Platon, Plutarque, Xénophon, les lois de Lycurgue firent des Lacédémoniens le peuple le plus heureux de la terre. A la bonne heure, ce peuple était sans industrie, puisqu'on n'y connaissait que la monnaie de fer. Je ne pense pas que ses institutions aient jamais pu convenir à une grande nation.

Si l'homme est né pour être libre, cet avantage paraît devoir se rencontrer de préférence dans la démocratie. J'ouvre Tacite; il m'assure qu'il est aisé de célébrer cette forme d'administration, et difficile de trouver un pays où la masse entière d'une nation ne soit pas dominée par le petit nombre. Il ajoute : « Ce mode de gouvernement n'a jamais subsisté long-temps dans les pays où les circonstances lui ont permis de s'établir (1). »

Parmi les gouvernemens où la tyrannie se montre sous les formes les plus humiliantes, on doit compter l'aristocratie héréditaire. Quel que soit l'orgueil d'un despote, j'en suis quitte pour me courber

---

(1) *Reipublicæ forma potiùs laudari quàm evenire, et si evenit, haud diuturna esse potest.*

vers la terre, s'il passe auprès de moi, ou pour m'écarter; en ne me mêlant d'aucune affaire publique, j'éviterai toute contestation avec ses favoris, ses maîtresses, ses valets; mais dans quel coin de la terre, sous un gouvernement aristocratique, pourrai-je me cacher, si je ne veux pas être perpétuellement froissé par la caste patricienne, présente partout, importune partout.

Le despote ne saurait gouverner seul; il lui faut des ministres, des généraux, des magistrats, des financiers; cette série d'intermédiaires lie les gouvernés au gouvernement. Il n'en est pas ainsi dans un gouvernement aristocratique; les nobles se suffisent à eux-mêmes. Toutes les places, grandes ou petites, sont pour eux; ils sont tout, le peuple n'est rien, absolument rien; c'est un vil troupeau. Ce gouvernement réunit, dit-on, la stabilité politique à la tranquillité intérieure. Je le crois bien. Le calme dont on jouit dans cette administration ressemble à l'immobilité des forçats sur une galère. Si les circonstances permettent au peuple de secouer un joug aussi accablant, il se jetera dans les bras d'un monarque absolu, comme firent les Danois dans le dix-septième siècle. Le despotisme d'un seul est infiniment préférable au despotisme d'un corps de patriciens.

Le livre entier de *l'Esprit des Lois* est fondé sur le principe qu'il existe parmi les hommes quatre espèces de gouvernemens, la démocratie, l'aristocratie, la monarchie et le despotisme. Cette

assertion n'est pas vraie ; dès-lors toutes les conséquences qu'en tire Montesquieu croulent d'elles-mêmes. Montesquieu ajoute : « La vertu est le principe des républiques, l'honneur l'est des monarchies » ; ce second principe n'est pas plus vrai que le premier. L'orgueil de chaque citoyen veille, dans une république, sur l'orgueil de son voisin ; l'ambition sert de frein à l'ambition. Personne ne veut être esclave de la fantaisie d'un autre. Il est ridicule d'imaginer qu'il faille plus de vertu à un Grison ou à un Batave, qu'à un Espagnol ou à un Danois ; il n'est pas moins chimérique de considérer l'honneur comme le principe des monarchies. Montesquieu en convient lui-même sans y penser, en disant : *La nature de l'honneur est de demander des distinctions ; il est donc placé dans l'état monarchique* (1). On demandait dans la république romaine la préture, le consulat, l'ovation, le triomphe ; ce sont là des préférences, des distinctions. Elles valent bien les titres achetés dans les monarchies. L'honneur était donc, d'après Montesquieu, dans le gouvernement républicain.

Il faut considérer le despotisme comme l'abus de la monarchie ; c'est la corruption d'un excellent gouvernement. Montesquieu définit en ces termes le gouvernement despotique : *Un seul sans lois, sans règles, entraînant tout par sa volonté,*

(1) *Esprit des Lois*, liv. 3.

et par ses caprices. Un pareil gouvernement n'existe nulle part. Nous donnons le nom de desposte au grand-turc, à l'empereur de la Chine, au sophi de Perse, nous avons tort ; l'alcoran et les commentaires approuvés de ce livre, renferment les lois des musulmans. Les monarques de cette religion jurent, à leur intronisation, d'observer ces lois. Plusieurs corps de milice, et celui de l'Uléma, ou des gens de lois, jouissent, en Turquie, d'immunités considérables. Plusieurs padishas ont inutilement tenté de changer cet ordre de choses ; les uns ont été étranglés, les autres déposés. Ces monarques ne gouvernent donc pas sans loi, sans règle, par leur volonté ou leurs caprices. A l'égard de la Chine, ce vaste empire est gouverné par des lois. Il existe dans Pékin six tribunaux suprêmes, auxquels ressortissent les cours provinciales. Les remontrances faites au roi par les six tribunaux suprêmes ont force de loi ; ce n'est donc point un gouvernement arbitraire et tyrannique. Défions-nous de tous les systèmes ; les publicistes, Montesquieu comme les autres, en classant les gouvernemens, se sont évidemment trompés.

D'après leurs raisonnemens entortillés, les termes de monarchie et de république sont vagues ; ils les emploient pour désigner des gouvernemens, n'ayant ensemble aucune ressemblance.

Il n'existe parmi les hommes que deux sortes

de gouvernemens. Dans l'un, des lois fixes et reconnues déterminent les rélations des citoyens entre eux et entre les sujets et le gouvernement, dans l'autre on reconnaît seulement quelques lois fondamentales, le reste est laissé à l'arbitrage du magistrat suprême. Dans cette hypothèse, la volonté du monarque prend en plusieurs circonstances la place de la volonté générale. On est convenu de donner à cette administration, la dénomination de gouvernement arbitraire. J'appelle gouvernement républicain tout état où les lois sont l'expression de la volonté générale. Alors l'intérêt public gouverne ; la chose publique est en honneur.

Le gouvernement de plusieurs peut être despotique, et le gouvernement d'un seul peut être républicain. Sans chercher des exemples au dehors, avons-nous oublié avec quelle facilité une assemblée démocratique engloutit tous les pouvoirs ? l'autorité illimitée dans le sein de la convention, et cette autorité exercée par des tigres, ne nous avertissent-elles pas combien un corps législatif peut devenir plus cruellement desposte qu'un monarque ?

Depuis la révolution, on a répété jusqu'à satiété que tous les monarques étaient les ennemis de la liberté publique. Redoutez le gouvernement d'un seul, nous criait-on. Nul ne marche plus invariablement à son but; ce but n'est pas la félicité publique, son énergie tourne sans cesse au

préjudice de l'état. Cela est-il vrai? Si plusieurs rois ont réussi à détruire les franchises de leurs sujets, n'avons-nous pas vu périr la liberté en France, parce que les démagogues ont dévoré la royauté? Les rois peuvent-ils oublier que, voguant avec leurs sujets sur le même vaisseau, la sûreté des uns repose sur la félicité des autres?

La division des gouvernemens en républicain, monarchique et despotique ne saurait être admise; la pure démocratie et le pur despotisme sont des chimères, ou du moins si ces gouvernemens ont été amenés momentanément par un concours de circonstances, la rapidité de leur chute démontre combien ils étaient peu propres à régir les hommes. Le gouvernement aristocratique héréditaire n'est pas républicain; c'est le plus écrasant des gouvernemens arbitraires. Le gouvernement de la convention fut en même temps aristocratique, démocratique et despotique; ses affreux ravages ne seront pas oubliés de long-temps. Cette fatale administration, dévorant tout autour d'elle, devait finir par se dévorer elle-même.

République, *respublica*, signifie la chose de tous, la chose du public. Une république est un état dans lequel la masse du peuple, par lui-même ou par ses représentans amovibles et responsables, détermine les lois auxquelles on doit obéir. Quelle que soit alors la forme de son gouvernement, il est, en effet, la chose publique, la chose de tous, *respublica*. Sparte, gouvernée par deux rois, était

une république; l'Angleterre, gouvernée par un roi, est une république.

On peut admettre en principe que la monarchie, la démocratie et l'aristocratie se trouvent mêlées dans tous les gouvernemens; dans la plus heureuse fusion de ces trois élémens, consiste l'administration, la plus convenable à une grande nation.

Si la division des gouvernemens en démocratique, aristocratique, monarchique et despotique n'est pas exacte, les publicistes ne se sont pas moins trompés en classant les pouvoirs publics dans les diverses combinaisons sociales. Il est dans chaque gouvernement une autre force publique que celles auxquelles Rousseau donne le nom d'exécutive et de législative, et Montesquieu ceux de législative, exécutive et judiciaire.

Cette force motrice, dans tous les états et sous toutes les formes de gouvernement, se trouve par la nature des choses dans les mains du chef de l'association politique, soit que ce chef s'appelle un monarque, un sénat, ou une assemblée de représentans.

S'il m'est permis de créer un mot nouveau pour exprimer une idée nouvelle, je donnerais à cette force motrice la dénomination de pouvoir *dirigeant;* ce pouvoir participe de la législative, de l'exécutive et de la judiciaire, et les réunit dans certaines circonstances pour le bien commun. Dans ce pouvoir se trouve le ressort politique

dont l'action ramène vers un centre commun des intérêts souvent très-disparates.

J'ai entendu, durant la révolution, un député comparer un empire à un horloge, le roi au balancier, et cette idée faire une grande fortune. Les comparaisons répandent sur les discours les charmes de la peinture et de la poésie; elles sont souvent déplacées dans les objets sérieux. Le gouvernement d'un vaste empire est une machine immensément compliquée; elle a besoin d'être dirigée par une main très-exercée; cette machine ne saurait être comparée à aucun objet connu.

Un examen approfondi des gouvernemens républicains que nous connaissons, démontre que la division de la force publique en législative, exécutive et judiciaire, si aisée à classer dans une dissertation académique, et si difficile à concilier dans la pratique, renferme un vice caché.

Soit qu'on place les Etat-Unis de l'Amérique parmi les républiques fédératives, ou qu'on examine leur union en corps de nation, on voit les trois pouvoirs perpétuellement confondus. Le congrès, sous plusieurs rapports, peut être regardé comme le monarque; il les réunit tous les trois dans les objets de ses attributions; ils ne sont pas moins mêlés dans les législatures particulières des divers états. On fait la même remarque à l'égard du gouvernement d'Angleterre.

Des républiques modernes, si on passe aux anciennes, on y chercherait vainement la division

des pouvoirs législatif et exécutif; plusieurs colléges de magistrats existaient; la constitution leur avait confié divers degrés de puissance; à côté du pouvoir de faire des lois, se trouvait celui d'exécution. A Rome, par exemple, le peuple, le sénat, les préteurs, les consuls, publiaient dans diverses circonstances des ordonnances ayant force de loi, les faisaient exécuter, et rendaient des sentences. Ceux qui cherchent dans cette apparente confusion les causes de la chute des institutions romaines, ont bien peu étudié la constitution de cet empire célèbre; mais on veut tout ramener à ses idées.

L'invention des trois pouvoirs est moderne, et les gouvernemens sont anciens. J'aimerais autant voir assurer sérieusement que dans l'homme existent trois puissances intellectuelles, l'entendement, le jugement et la volonté, que de dire avec Montesquieu, la force publique d'un état se divise en législative, exécutive et judiciaire.

Dans l'homme existe un seul agent, c'est l'âme. Dans un état existe une seule puissance publique, c'est le pouvoir souverain. De cette source unique dérivent les autorités dirigeante, exécutive, législative, judiciaire, militaire, financière; toutes sont subordonnées à la souveraineté. La puissance publique peut se diviser, quant au mode de son exercice. Dans une nation républicaine réside la souveraineté; mais comment un peuple nombreux parviendrait-il, non pas à prendre une série de

résolutions et à les faire exécuter, mais seulement à s'assembler à tel endroit, à telle heure, s'il n'avait chargé un ou plusieurs magistrats de l'avertir des occasions importantes dans lesquelles il doit abandonner ses affaires particulières pour régler les affaires générales, et s'il n'avait pas encore chargé ce magistrat ou ces magistrats d'aplanir les obstacles capables de rendre l'assemblée de la nation inutile, dangereuse, nuisible, d'arrêter les complots des malveillans, et de réunir tous les anneaux de la chaîne sociale? L'institution d'un magistrat suprême, investi du pouvoir dirigeant, est donc un effet nécessaire de toute agrégation sociale. Sans cette institution, le corps social ne subsisterait pas long-temps; ce magistrat suprême est le chef de l'état.

Sa personne doit être sacrée et inviolable. Sans ce privilège, il lui serait impossible de remplir ses augustes fonctions. Ses actions sont hors des atteintes des tribunaux, et même de toute autorité quelconque, car il parle au nom de la loi; il est l'organe de la volonté générale. Un grand éclat extérieur doit l'environner. Il est raisonnable que tout ce qui est bon et saint paraisse émaner de lui, qu'il soit le distributeur des honneurs et des grâces, que les lois soient publiées, que la justice soit rendue en son nom, qu'il décide de la paix et de la guerre, que les négociations et les alliances avec les nations étrangères lui soient confiées.

La puissance dirigeante est tantôt exécutive,

tantôt impérative; elle est impérative, quand il s'agit de soutenir au dehors la gloire nationale, et au dedans de rappeler à l'ordre les corporations et les individus qui s'en écartent; elle est exécutive à l'égard des lois faites. Je considère le chef d'un état comme un génie tutélaire, redoutable aux méchans seuls. Ses fonctions conciliatrices le rapprochent des intelligences célestes; il ne peut, il ne doit faire que du bien. S'il n'établit pas les lois, s'il n'en retarde pas la marche, il en règle les ressorts; il conduit le juge dans l'exercice de ses pénibles fonctions. A la tête des guerriers, durant les hostilités, il est l'émule, le témoin, le juge, le rémunérateur de leurs belles actions. Les traités de paix, dans lesquels il termine les guerres, sont de veritables actes législatifs. En paix, c'est le lien qui réunit les faisceaux de la société. Partout c'est l'image de l'être suprême qui veut le bien des hommes, qui le prépare, sans cependant gêner leur liberté.

Il est ordinaire qu'un bon gouvernement succède aux orages politiques; lorsque les agitations intestines s'appaisent, les souvenirs qu'elles ont laissés, rapprochant les hommes par leurs besoins, par leurs affections, et même par leurs pertes, propagent des principes de paix et de tolérance. Les gouvernés vont au-devant des entraves mises à la cupidité des méchans; les gouvernans, instruits par les fautes précédentes, respectent leurs concitoyens. Les uns et les autres se rallient sous

l'égide des lois protectrices des personnes et des propriétés. Cette disposition morale est la base de l'harmonie avec laquelle s'engrainent les ressorts d'un bon gouvernement; on en sentait vivement le prix en France depuis la dissolution de la convention nationale.

Avant cette époque, on distinguait trois sortes de républicains dont les sentimens n'avaient ensemble aucune espèce de rapport; j'en ai parlé dans les livres précédens. Une cruelle expérience avait décrédité leurs théories. La très-grande majorité des Français soupirait après une monarchie tempérée, dans laquelle seraient également respectés l'autorité du monarque et les droits des sujets. Aux trois sortes de républicains signalés en France sous le régime de la convention, succédaient trois sortes de royalistes. Les premiers voulaient rétablir les institutions en usage en France avant la révolution, afin de recouvrer leurs droits seigneuriaux et leurs antiques prérogatives de posséder seuls toutes les dignités de l'état, et de ne payer aucun impôt. On pouvait les regarder comme attachés à la maison de Bourbon; mais surtout à eux-mêmes. Les seconds, attachés à la maison de Bourbon et à leur patrie, appelaient par leurs vœux, avec les enfans d'Henri IV, une Charte tutélaire, dont les bienfaits partageassent entre tous les Français, suivant leur fortune et leurs talens, toutes les charges publiques et tous les avantages de la société. Les troisièmes, jetant les yeux sur

les émigrés dont Louis XVIII était environné, regardaient leurs conseils intéressés comme un obstacle invincible à l'obtension de cette Charte tutélaire; ils se proposaient de placer sur le trône de France une autre dynastie. Cette contrariété de sentimens rendaient infructueux les efforts des uns et des autres.

D'autres causes concouraient encore à opérer cet effet. Le rétablissement du régime monarchique aurait ramené la paix en France. La seule perspective de paix au-dehors, de tranquillité au-dedans, de lois protectrices et de bon ordre, jetait dans l'égarement du délire ces monstres à figure humaine, qui avaient bouleversé la France et qui voulaient la bouleverser encore. Leurs nerfs se crispaient, le sang bouillait dans leurs veines, comme si la proie immense, poursuivie si longtemps par eux, eût été sur le point d'échapper de leurs mains; ils n'osaient prononcer formellement qu'il ne fallait jamais faire la paix, mais ils la rendaient impossible. « Nous voulons la paix, disaient-ils, mais nous la voulons glorieuse. » Cela signifiait, dans leur langage: « Nous ne consentirons jamais à poser les armes, si l'Europe n'adopte pas nos maximes. »

En vain on leur répondait: « La justice doit être la base de tous les traités; sans cela, ils ne durent pas long-temps. » Les calculs diplomatiques ne faisaient aucune impression sur leur esprit. La force était la seule divinité qu'ils invoquaient. A les

entendre, ils pouvaient dévorer l'Europe ; ils le voulaient, et, pour parvenir à ce résultat, peu leur importait d'éteindre la génération présente, et de changer la France en un vaste désert.

Aux anarchistes se joignait la tourbe insatiable des fournisseurs, des entrepreneurs, des agioteurs, et de toutes les sangsues auxquelles la guerre fournissait des gains immenses. A peine les amis de la paix et du bon ordre osaient-ils faire entendre leurs voix, au milieu du bruit des armes et de celui des factions. Les révolutions ne sont donc pas faites pour les peuples, mais pour quelques individus fourbes et adroits qui s'en emparent, concluait le philosophe dans son réduit solitaire, en jetant ses regards soucieux sur les destinées de sa patrie !

Plusieurs négociations, dont le but était de ramener la maison de Bourbon dans le château des Tuileries, avaient échoué. Je les ai placées successivement sous les yeux de mes lecteurs. Pichegru se concertait directement avec les princes et avec les émigrés ; le directoire destitua ce général. Toulon avait proclamé, dans ses murs, Louis XVII et la constitution de 1791 ; ce vœu paraissait sur le point d'être adopté par les provinces méridionales ; le directoire le combattit par le fer et par le feu, en traitant les grandes villes du midi comme il traitait le département de la Vendée. Cette conduite, comprimant le vœu public, ne l'éteignait pas ; on le vit se manifester en 1797, dans le sein même du

corps législatif. Le directoire en arrêta les effets; en déportant le directeur Barthelemy et un tiers des députés aux deux conseils dans les marais de la Guïane. Le même évènement se renouvela en 1798; on se contenta de destituer les députés désignés comme royalistes. Le directoire se conduisit, dans la suite, d'une manière plus sanguinaire; il fut accusé, par la voix publique, d'avoir fait assassiner deux ministres français au congrès de Rastadt, parce qu'ils regardaient le retour de la maison de Bourbon en France comme devant être le fondement de la paix générale en Europe. Ces rigueurs forçaient les partisans de la maison de Bourbon à garder le silence. Ceux des royalistes, dont le système appelait sur le trône une autre dynastie, obtenaient un peu plus de liberté d'émettre leur pensée; les uns proposaient un prince étranger, les autres un général français. On se partageait entre Moreau et Bonaparte. Les sentimens du général Moreau, éloignés d'une grande ambition, étaient parfaitement connus. Le directoire ne redoutant pas les entreprises de ce guerrier, employait ses efforts à déconcerter celles de son rival. Sa frayeur lui inspirant des idées gigantesques, il envoya Bonaparte et son armée sur les bords du Nil. On verra, dans les livres suivans, comment ce général, trompant les combinaisons de ses ennemis, revint en France; comment il chassa le directoire; comment il se plaça sur le trône; comment l'abus de sa puissance ramena parmi nous les

descendans de nos rois ; et comment Louis XVIII combla tous les vœux, en publiant une Charte désirée depuis la convocation des états-généraux. Alors la révolution fut terminée ; il resta un petit nombre de dissidens, dont les entreprises étaient peu redoutables.

II. J'ai observé combien les expéditions en Italie et en Suisse contrastaient, d'une manière frappante, avec les assurances perpétuellement données dans Rastadt, par les plénipotentiaires français Jean Debry, Robergeot et Bonnier, que la nation française, respectant les institutions sociales et le territoire de chaque nation, désirait une paix dont les clauses assurassent le bonheur de l'Europe. Bientôt les préparatifs faits par le gouvernement français pour envoyer dans les plaines de l'Egypte quarante mille combattans, sous les ordres de Bonaparte, donnant une nouvelle direction à la politique européenne, détermina la dissolution du congrès, après dix-huit mois d'une vaine représentation.

Ces préparatifs extraordinaires avaient lieu avec la même ardeur sur les côtes de l'Océan et sur celles de la Méditerranée. Bonaparte, chargé d'une mission secrète, était sorti de Paris dans les premiers jours de mai. Les uns le croyaient destiné à rendre quelque activité au congrès de Rastadt ; d'autres le supposaient sur le point de marcher sur les traces de Guillaume-le-Conquérant,

et de tenter l'envahissement de la Grande-Bretagne. Les papiers publics faisaient valoir plusieurs circonstances, dont le concours favorisait cette entreprise; on comptait pour rien les obstacles.

Un grand nombre de savans, de littérateurs et d'artistes faisaient publiquement leurs dispositions pour accompagner l'armée. Ce concours hétérogène épaississait le voile dont cette expédition était couverte. Ce voile se rompit tout-à-coup. Bonaparte s'embarqua dans la rade de Toulon, sur le vaisseau l'*Orient*, de cent vingt canons. Il commandait une flotte de plus de quatre cents voiles, parmi lesquelles on comptait treize vaisseaux de ligne. La flotte portait quarante mille combattans, vainqueurs de Lodi et d'Arcole.

Le secret de cette expédition maritime avait été gardé à Paris avec beaucoup de soin. Un mois après le départ de la flotte, on en ignorait la destination. Ce secret n'en fut pas un pour la cour de Londres. Le vice-amiral Nelson était entré sur la Méditerranée avec une escadre supérieure à celle des Français. On sut à Paris que les vaisseaux faisaient voiles à l'est. On crut deviner leur route; ils voguaient, disait-on de toute part, dans les Dardanelles; ils allaient traverser le détroit et le port de Constantinople, pénétrer dans la mer Noire, ruiner l'établissement de Kerson, détruire la marine russe rassemblée en Crimée, reprendre cette péninsule, la restituer aux Ottomans, et

recevoir l'Égypte, en tout ou en partie, en échange de ce signalé service.

Dans cette supposition, à laquelle l'ancienne alliance entre les Français et les Ottomans donnait un grand poids et dont le succès était également certain et avantageux, les savans, les littérateurs et les artistes, débarqués, du consentement du divan de Stamboul, dans un pays qui fut le berceau des sciences et des arts, auraient trouvé, sur les rives du Nil, les sources les plus fécondes, de recherches brillantes, de travaux précieux.

Des armemens formidables dans les ports de la Grèce paraissaient destinés à favoriser cette expédition; sa réussite aurait réparé les brèches faites à l'empire du croissant par les traités de Chiuvé-Cainargi et d'Ainali-Cavak; les escadres ottomanes, réunies à celles de France, auraient bravé, sur la Méditerranée, la marine anglaise; les Anglais auraient perdu le commerce du levant; Bonaparte se serait trouvé en mesure, d'un côté, de fonder solidement une colonie entre Alexandrie et Suès; de l'autre, de surveiller les mouvemens du roi des Deux-Siciles, occupé à lever des troupes depuis le moment où le pape était sorti de Rome.

Tandis que ces vaines combinaisons amusaient les oisifs, la flotte française voguait vers les plages orientales de la Méditerranée; laissant à sa gauche les côtes de Sicile, elle s'approchait du

rocher de Malte. Elle parut le 6 juin devant cette île; on n'y avait fait aucun préparatif de défense. Le 9, à quatre heures après midi, Bonaparte requit verbalement, par l'organe du consul de France, le grand-maître de recevoir dans le port toute l'armée navale française; on répondit par une lettre où le général français était prié de présenter sa demande par écrit, en lui représentant que les lois de l'ordre ne permettaient pas de recevoir des forces aussi considérables. Cette lettre fut confiée au consul de France; il la remit à Bonaparte à bord du vaisseau *l'Orient*.

La flotte française s'étendait depuis Goze jusqu'à Marsa-Scirocco, et menaçait toutes les côtes attaquables; on attendait à Malte avec inquiétude le retour du négociateur; n'étant pas revenu à sept heures du soir, on fut convaincu que l'île serait attaquée le lendemain au lever du soleil; les ordres furent vainement donnés de se préparer à repousser des ennemis; la petite île de Goze était sous le commandement du bailli de Megrigni de Villebertin; celle de Cumin sous celui du chevalier de Valin; le chevalier de Saint-Simon commandait la Tour-Ronde; il passa sous le drapeau des Français au moment de leur débarquement; le commandeur de Lanoue commandait le poste de Saint-Paul; le chevalier de Préville celui Saint-Julien; le chevalier de la Guerivière celui de Saint-Thomas et de Marsa-Scirocco; le bailli de Loras, maréchal de l'ordre, avait son poste

à la cité Valette ; la Floriane était défendue par le bailli de Belmont; le fort Marcel par le bailli de la Tour-Saint-Quentin ; le fort Ricasoli par le bailli du Tillet ; le château Saint-Ange par le commandeur de Gondrecour ; l'île de la Sangle par le bailli de Saint-Tropès ; l'enceinte de la Coroner par le bailli de la Tour-Dupin ; le bailli de Thomasi voulait défendre les retranchemens de Nasciar ; ils manquaient de munitions ; il fallut les abandonner.

Pour protéger environ huit lieues de côtes accessibles, l'ordre de Malte disposait de sept mille hommes.

A quatre heures du matin, le 10 juin, l'armée française prit terre sur huit points différens sans éprouver la moindre résistance. Un entier découragement se montrait partout ; l'île, disait-on publiquement, avait été vendue au gouvernement de Paris par le grand-maître ; les ridicules apprêts de défense étaient un voile pour cacher la trahison. Ces propos augmentaient l'insouciance avec laquelle on voyait les Français s'avancer.

Ferdinand de Hompesch, grand-maître de l'ordre, enfermé dans son palais, augmentait la confusion par les ordres contradictoires envoyés de sa part aux divers postes ; le plus grand nombre des Maltais refusait de combattre. Cent Français, débarqués à Saint-Georges et à Saint-Julien, firent poser les armes à un bataillon de milices composé de cinq cents hommes. Le bailli de

Thomasi, tourné par un corps peu nombreux, et abandonné par les milices rassemblées sous ses ordres, eut bien de la peine à rentrer dans la ville; le général Vaubois, à la tête d'une colonne, marchait rapidement sur la cité Vieille; elle manquait de canon, de munitions, et même de troupes régulières. Les habitans ouvrirent les portes à la première sommation; les succès des assaillans se multipliaient avec une incroyable rapidité. A dix heures du matin, tous les forts isolés, à l'exception de la tour de Marsa-Sirocco, étaient au pouvoir de Bonaparte; à peine, à midi, quatre mille hommes restaient-ils au service de l'ordre; ils montraient peu de bonne volonté. On avait à défendre la Ville-Neuve, la Coroner, l'île de la Sangle, et les ports Marcel, Ligné, Ricasoli et Saint-Ange; on aurait dû abandonner les forts éloignés les uns des autres, et rassembler toute la garnison dans la ville, après en avoir chassé les individus suspects; par ce moyen, on pouvait se maintenir quelques mois et attendre les secours venus du dehors.

Une terreur panique saisit le bailli de Saint-Tropès; il abandonna l'île de la Sangle à neuf heures du soir. On assemble le conseil de l'ordre: il est décidé d'envoyer au général français le bailli de Saousa et le consul de Hollande pour traiter de la capitulation; tous les forts avaient reçu ordre, le 11, à cinq heures du matin, de cesser leur feu. On convint d'admettre Bonaparte dans

la ville, et la flotte dans le port; elle y entra le 12. Le consul d'Espagne offrait sa médiation pour déterminer la manière dont l'ordre serait traité.

Ainsi l'île de Malte, dont les fortifications avaient résisté à toutes les forces ottomanes, sous la régence du grand maître Jean de la Valette, fut enlevée par un coup de main. Les Français y trouvèrent deux vaisseaux de ligne, une frégate, trois galères, trente mille fusils, douze mille barils de poudre, une superbe artillerie, et environ trois millions de francs dans la trésorerie et dans la sacristie de l'église de Saint-Jean. Le grand-maître obtint un traitement avantageux. Il ne fut rien statué à l'égard de l'ordre en général, et presque rien en faveur des chevaliers en particulier. Les Français, reçus chevaliers avant 1792, obtenaient la liberté de rentrer dans leur patrie; on leur promettait une pension de sept cents livres, et mille livres aux sexagénaires.

Bonaparte enjoignit à tous les chevaliers russes, et au ministre de cette nation, de sortir de l'île dans trois jours. Le grand-maître s'embarqua le 17 juin, laissant les archives de l'ordre au pouvoir du général français. La flotte fut rassemblée sur-le-champ. Bonaparte, laissant dans l'île une garnison suffisante aux ordres de Vaubois, fit voile vers les bouches du Nil.

III. L'expédition d'Egypte est une de ces vastes conceptions auxquelles les hommes donnent le

nom de sublimes ou de téméraires et inconvenantes, suivant que la fortune les contrarie ou les couronne. Si les Mamelucks, les Arabes et les Turcs, domptés, avaient permis à Bonaparte ou à ses successeurs de terminer heureusement cette entreprise gigantesque, une direction nouvelle donnée au commerce, rendant son antique importance à la ville d'Alexandrie, ruinée par les Mamelucks, pouvait enlever aux Anglais l'entrepôt des riches productions de l'Inde. Tous les poëtes auraient célébré ces nouveaux Argonautes dont les travaux nous mettaient en possession des trésors d'une nouvelle Colchide.

De Malte en Egypte on compte trois cents lieues marines, de vingt au degré. La flotte française, favorisée par les vents, parcourut cet espace en douze jours; elle se trouvait le 1er juillet à la vue d'Alexandrie. Les Français débarquèrent sur-le-champ, à huit milles de la ville, et s'en approchèrent en marchant toute la nuit. La division du général Lebon formait l'avant-garde; celle du comte de Menou le centre; Kléber conduisait l'arrière-garde. On aperçut, au point du jour, la colonne de Pompée; l'attaque d'Alexandrie commença sur-le-champ. Cette ville est entourée d'une simple muraille à l'antique; sa principale défense consiste en deux châteaux appelés l'un le Fort triangulaire, l'autre le Farillon. Les Français, avant la fin du jour, étaient maîtres de la ville, des deux châteaux et des deux ports d'Alexandrie.

Alexandrie s'élève sur une pointe de terre, entre la mer et le bras le plus occidental du Nil, devant la petite île de Pharos, réunie au continent par une chaussée très-solide, ouvrage de Ptolomée-Lagus. Sur cette île, Sostrate le Lydien construisit le phare, compté parmi les merveilles du monde; il n'existe plus depuis long-temps. Les Turcs lui ont substitué le fort Farillon; il sert encore à éclairer les vaisseaux. Alexandrie possède deux ports, l'un appelé le Nouveau, l'autre le Vieux; le premier est le moins important; la flotte la plus nombreuse peut mouiller dans le second. Bonaparte voulait y faire entrer l'escadre française; l'amiral Brueix s'y opposa, allégant des bas-fonds dont l'entrée du port est semée. La profondeur du vieux port fut sondée. Les ingénieurs chargés de ce travail rapportèrent que la passe du port, dans sa partie la plus étroite, était d'un demi-câble, qu'il y avait cinq brasses et demie d'eau (28 pieds), et que le vaisseau l'Orient, en s'allégeant d'une partie de son artillerie, pouvait être mis à vingt-trois pieds de son tirant d'eau, ce qui suffisait. Sur ce rapport, l'amiral convoqua les capitaines, pour décider si l'escadre entrerait dans le vieux port. L'amiral avait insinué la négative; elle prévalut. Un officier se chargeait cependant, sur sa tête, de conduire tous les vaisseaux dans le port, où ils auraient été à l'abri d'une attaque de la part des Anglais. L'escadre mouilla dans la rade ouverte d'Aboukir. Deux vais-

seaux de construction vénitienne entrèrent seuls dans le port avec les transports et quelques frégates.

Bonaparte, ayant mis Alexandrie en état de défense, se porta rapidement sur le Kaire. C'était le moyen de prévenir les dispositions hostiles des beys, et de ne pas leur donner le temps d'évacuer les magasins de cette capitale. Deux routes se présentaient, celle de Demenhur et celle de Rosette ; elles renfermaient d'égales difficultés ; la première était plus courte, mais il fallait traverser près de quatorze lieues de déserts arides, avant d'arriver dans les pays fertilisés par les eaux du Nil. On prit en même temps l'un et l'autre chemin : c'était le 4 juillet.

Desaix conduisait la division de Demenhur. Le général Dugua eut ordre de côtoyer la mer jusqu'à Rosette, de remonter le Nil sur une flottille armée, et de se réunir auprès de Rachmanié à la division de Desaix. Menou et Kléber avaient été blessés à l'attaque d'Alexandrie ; le premier fut chargé du commandement de Rosette, le second de celui d'Alexandrie. L'état-major de l'armée arrivait à Demenhur le 9 ; on marcha sur Rachmanié le 10. La flottille, composée de chaloupes canonnières et de bâtimens légers aux ordres des généraux Pérée et Andréosi, accompagnait l'armée. Elle lui procurait des munitions et des rafraîchissemens. On suivait les bords fertiles d'un superbe canal du Nil. L'armée des beys campait à Chebreisse ; elle était accompagnée d'une flotte ar-

mée. Pérée et Andréosi eurent ordre de suivre les mouvemens des ennemis, et d'agir suivant les circonstances.

On leva le camp de Miniet-Salamé le 13, à deux heures du matin; les coureurs aperçurent les Mamelucks au lever du soleil; le combat était déjà engagé entre les deux flottes. L'armée française formait par division des parallélogrammes, dans lesquels furent enfermés les bagages des régimens et le peu de cavalerie amenée de France. Les divisions rangées par échelons se flanquaient respectivement. La disposition de l'artillerie lui permettait de foudroyer les ennemis de quelque côté qu'ils se présentassent. Leur force principale consistait en cavalerie; elle s'avança rapidement à une demi-portée de la mousqueterie de l'armée française. Ecrasée par le feu, sa fuite fut aussi prompte qu'avait été l'attaque. La flotte des Mamelucks n'avait pas eu un meilleur succès. Elle remonta rapidement le Nil, après avoir perdu quelques chaloupes canonnières.

On poursuivit les ennemis. L'armée campait, le 19 juillet, à Ouerdan. Cette ville était nommée Letopolis par les anciens. De Ouardan on alla à Oumeidmar. Les Français aperçurent alors les pyramides de Gisek et les ruines de l'antique Memphis. L'armée des beys, retranchée à la hauteur du Caire, paraissait disposée à disputer aux Français le passage du fleuve. Les Français se mirent en marche le 21, à deux heures du matin;

on arriva à quatre heures après midi aux villages d'Everoch et de Boatès, en face du camp retranché des Mamelucks. Leur cavalerie, rangée en bataille dans la plaine, formait un corps d'environ dix mille hommes. Les Français observaient le même ordre de bataille adopté par eux au combat de Chebreisse. Desaix et Regnier occupaient la droite; Dugua et Vial formaient le centre; Lebon était à la gauche appuyée au Nil.

A peine les Français eurent le temps de former leur ordre de bataille; les beys les attaquèrent avec impétuosité. La moitié de leur cavalerie se porta sur les divisions de Desaix et de Regnier. Ces divisions attendaient l'ennemi de pied ferme. Les Mamelucks s'avançaient, en poussant des cris affreux à la demi-portée du fusil, se retiraient, revenaient, se retiraient de nouveau. Ayant perdu beaucoup de monde à cet exercice, ils finirent par prendre la fuite. Le général français, profitant de ce désordre, fit attaquer les retranchemens par les généraux Vial et Lebon. Ils furent forcés après une assez vive résistance. Les Français prirent quarante pièces de canon, dont les Arabes et les Mamelucks n'avaient pas su faire usage.

On poursuivit les ennemis au-delà des pyramides : l'armée campa au milieu de ces masses imposantes. Elles attestent moins l'industrie que la patience des anciens Egyptiens. L'issue des combats livrés aux Mamelucks avait imprimé dans le pays un découragement général. Toutes les villes

de la Basse-Egypte et de l'Heptatonide envoyaient leurs clefs au vainqueur et des vivres en abondance. Le Caire, malgré son immense population, se soumit le 22. Les Français assistèrent, le 18 août, à l'ouverture solennelle du canal, dont les eaux portent la fertilité dans les environs de cette vaste cité. Les beys vaincus se retiraient dans la Haute-Egypte ou dans la Syrie. L'Egypte et la Syrie sont séparées par un vaste désert. Bonaparte fit construire une forteresse garnie d'artillerie au village de Salchiek, dernier endroit de l'Egypte, vers l'isthme de Suez, où l'on trouve de l'eau douce. Regnier en eut le commandement.

Bonaparte, maître de la Basse-Egypte en moins d'un mois, se proposait d'attacher les Egyptiens à la domination de leurs vainqueurs en respectant leurs lois, leurs usages et leurs cérémonies religieuses, auxquelles, dans tous les temps, ce peuple avait montré un attachement minutieux. Voulant persuader aux habitans du pays qu'il ne leur faisait pas la guerre ni même à la Porte-Ottomane, mais aux cohortes arabes formant la milice des beys, dont le joug s'appesantissait sur leurs têtes, il les appelait au gouvernement, les consultait sur le mode et sur l'assiette des impositions publiques, et veillait avec sollicitude à la police générale et au bon état des canaux dont dépendaient les récoltes. Il fondait même dans le Caire un lycée avec l'espérance de voir germer sur les bords du Nil les sciences et les arts de l'Europe.

Trois différentes nations habitaient l'opulente Egypte : la première se composait de Turcs et de Mamelucks ; elle était la moins nombreuse quoique dominante. Les Cophtes formaient la seconde ; on les regardait comme les descendans des anciens Egyptiens ; ils professaient la religion chrétienne, défigurée par d'absurdes superstitions, et détestaient la domination des beys. Dans la troisième se trouvaient les Juifs et les Chrétiens grecs, syriens et arméniens, occupés presque uniquement du commerce. Les individus de la seconde et de la troisième classe, traités par les Mamelucks et par les Turcs comme les serfs étaient traités en Europe durant les siècles d'ignorance, s'étonnaient d'éprouver de la considération de la part des Français. Affaissés par une longue habitude d'exactions et d'outrages, ils regardaient les nouveaux venus comme des libérateurs ; quelques-uns de leurs enfans prenaient du service dans l'armée française, surtout dans la cavalerie.

Presque tous les bâtimens armés, propres à naviguer sur le Nil, étaient stationnés auprès du vieux canal du Caire. Les vaisseaux de transport, quelques frégates et les vaisseaux de ligne de construction vénitienne restaient dans le vieux port d'Alexandrie ; mais l'escadre continuait de mouiller à la rade d'Aboukir, dans une plage absolument ouverte entre Rosette et Alexandrie. Elle pouvait être jetée à la côte par une tempête, ou détruite par une escadre anglaise supérieure.

Bonaparte avait ordonné à Brueix de se rendre à Corfou ou dans quelque autre port de la Méditerranée ou de l'Adriatique. Cet ordre ne fut pas exécuté. Il semblait qu'une force irrésistible, après avoir privé la France de quarante mille de ses plus intrépides défenseurs, voulait rendre le retour de ces guerriers impossible, en opérant la destruction des vaisseaux qui les avaient portés aux rives de Canope, et sur lesquels reposaient les destinées de la plus étonnante expédition entreprise par les occidentaux depuis les croisades.

IV. La route tenue par la flotte de Toulon surprenait tout le monde à Paris. La demi-publicité avec laquelle Bonaparte avait engagé un assez grand nombre de savans et d'artistes, était considérée comme une ruse pour cacher aux Anglais, dont les émissaires circulaient de toute part, l'objet de cette expédition. On la supposait combinée avec les préparatifs d'une descente sur les côtes d'Angleterre. Dans ce projet, les Français auraient attaqué en même temps les Anglais sur les bords de la Tamise et sur ceux du Tage. La flotte de Toulon devait faire voile vers l'Espagne. Les Français, ayant pris terre à Carthagène ou à Malaga, auraient traversé les plaines délicieuses de l'Andalousie; passant la Guadiana entre Mertola et Moura, ils pouvaient pénétrer dans le cœur du Portugal par la province d'Alentejo. Les Anglais étaient entièrement les arbitres du commerce de Portugal.

On pouvait considérer les mines du Brésil comme le domaine de l'industrie anglaise. La cour de Londres, redoutant les suites de cette diversion, aurait multiplié ses efforts pour la rendre plus difficile; il devait en résulter que les côtes de la Grande-Bretagne, privées de défenseurs, pouvaient plus aisément être attaquées, et que l'amiral Gervis, occupé avec une armée navale redoutable à bloquer la marine espagnole dans le port de Cadix, forcé d'abandonner sa croisière pour porter des secours à Lisbonne, aurait laissé aux escadres castillanes la facilité de se réunir aux escadres françaises, suivant des arrangemens faits entre les gouvernemens de Paris et de Madrid.

Nelson s'était détaché de la flotte de Gervis, et traversait le détroit de Gibraltar. Plusieurs escadres britanniques menaçaient les côtes de France, entre l'embouchure de l'Escaut et les îles d'Ouessant. Une flotte nombreuse, paraissant devant Ostende, débarqua environ quatorze mille hommes; ils détruisirent une partie des écluses du saz de Stikeus, et se rembarquèrent, poussés dans leurs vaisseaux par une colonne française.

On sut bientôt en Angleterre que la conquête de l'Egypte était l'objet de l'expédition confiée par le directoire à Bonaparte : on n'eut garde de troubler sa navigation. Depuis le meurtre de Louis XVI, la cour de Pétersbourg promettait à la coalition d'envoyer cent mille hommes sur les frontières de France. Paul I[er] craignait, en éloignant de son

empire des forces aussi considérables, de s'exposer aux attaques des Ottomans; ils avaient à se venger des plus sanglantes injures. L'expédition des Français détruisait cette inquiétude; il devait infailliblement arriver que l'empire du croissant, attaqué par une nation à laquelle il n'avait donné aucun sujet de plaintes, contracterait une alliance offensive et défensive avec les Anglais, les Autrichiens et les Russes. Alors l'empereur de Russie se trouvait en mesure d'envoyer une armée sur les rives du Rhin; cette expédition était d'autant plus présumable, que ce monarque venait de donner un asile en Courlande à Louis XVIII et à sa cour.

Nelson marchait donc lentement; cette lenteur donna aux Français le temps d'enlever l'île de Malte, évènement auquel les Anglais ne s'attendaient probablement pas. L'escadre anglaise, battue par un coup de vent, était entrée dans les ports de Sicile. Nelson, ayant pris des pilotes côtiers, se présente entre Sylla et Carybde, franchit le détroit de Messine, et paraît le 31 juillet sur les côtes d'Egypte.

Brueix avait embossé ses treize vaisseaux sur une ligne à deux tiers de câble les uns des autres; il couvrait l'embouchure du Nil auprès de Rosette. Ses flancs étaient garnis de chaloupes canonnières; un îlot sur le flanc gauche de l'armée navale portait une batterie de canons et de mortiers; son feu enfilait toute la ligne; l'amiral avait négligé de s'assurer si les Anglais pouvaient

passer entre la tête de son escadre, cet îlot et la terre.

Tous les vaisseaux d'une flotte embossée sont retenus par deux ancres, une sur l'avant, l'autre sur l'arrière. Fixée à sa place, elle ne peut plus manœuvrer; la moitié de son artillerie lui devient inutile; il lui faut beaucoup de temps pour mettre à la voile et virer de bord. Une escadre ennemie plus nombreuse jouit de l'avantage de pouvoir attaquer chaque vaisseau de la flotte embossée, avec des forces supérieures, de foudroyer en même temps son front, ses flancs, ses derrières; la ressource de l'embossage, employée avec les précautions de l'art, peut sauver une flotte inférieure; elle deviendrait funeste si quelques-unes de ces précautions avaient été négligées. Dans une semblable occurrence, les Russes avaient brûlé une flotte ottomane embossée dans la rade de Tschesmé.

Le combat commença le 1er août, à cinq heures et demie du soir; l'escadre française se composait de treize vaisseaux, rangés en cet ordre: *Le Guerrier, le Conquérant, l'Aquilon, le Spartiate, le Peuple souverain, le Franklin, l'Orient, le Tonnant, l'Heureux, le Mercure, le Timoléon, le Guillaume-Tell* et *le Généreux*. Nelson commandait quatorze vaisseaux. Instruit de la faute faite par Brueix, de laisser un passage entre l'îlot et son vaisseau de tête, défilant devant la ligne française, il alla passer entre l'îlot et le vaisseau *le Guerrier*. Il était con-

duit dans sa marche par une berme du pays; elle lui indiquait la route qu'il devait tenir. De cette manière, sept vaisseaux anglais passèrent entre l'escadre française et la terre, sans que les Français les saluassent d'un seul coup de canon. En vain les équipages demandaient à faire feu sur les Anglais pour troubler leur manœuvre; l'amiral en retarda le signal jusqu'au moment où toutes les mesures étaient prises pour assurer la perte de l'escadre française. La moitié des vaisseaux anglais se trouvant entre les vaisseaux de Brueix et la terre, quatorze vaisseaux anglais combattirent sept vaisseaux français. Les six autres, restés à l'ancre sous le vent, ne prirent aucune part à l'action; Brueix devait leur donner le signal de couper leurs câbles et de combattre les Anglais; il ne le fit pas. Le vaisseau *l'Orient* sauta en l'air; les autres, sur le point de couler bas, amenèrent leur pavillon. Alors Nelson attaqua *le Tonnant, l'Heureux, le Mercure, le Timoléon, le Guillaume Tell et le Généreux*. *Le Timoléon* se brûla à la côte, après avoir mis à terre son équipage; *le Tonnant, l'Heureux* et *le Mercure* furent pris; *le Guillaume-Tell* et *le Généreux* brisèrent leurs câbles, et se réfugièrent dans un port d'Europe.

Telle fut l'issue de ce combat, où Brueix avait fait toutes ses dispositions pour être vaincu : il n'était pas réduit au dangereux expédient de s'embosser; en appelant auprès de lui les deux vaisseaux *le Causse* et *le Dubois*, restés dans le port

d'Alexandrie, son escadre eût été supérieure à celle de Nelson. Ces deux vaisseaux manquaient de matelots; on pouvait leur en fournir momentanément en employant ceux du convoi devenus inutiles.

Comment expliquer la navigation de cette berme, frayant aux Anglais la route pour prendre les Français entre deux feux? En vain observe-t-on, pour la justification de cet amiral, que son vaisseau sauta en l'air en combattant; ce malheur ne fut pas causé par le feu des Anglais, mais par l'incendie de plusieurs seaux de peinture à l'huile, laissés sur le pont par ineptie, et par la négligence avec laquelle se faisait le service des poudres. L'embrasement devint général; rien ne put sauver ce superbe vaisseau; en réunissant toutes ces circonstances, il est difficile de n'y pas apercevoir la volonté du directoire de rendre impossible le retour de Bonaparte en Europe.

Presque tous les vaisseaux anglais avaient été désemparés durant l'action; ayant reçu des secours de tous les genres dans les ports de Sicile, Nelson profita de tous les avantages de sa victoire, une des plus complètes remportées sur la Méditerranée depuis la bataille d'Actium; les communications entre l'Egypte et la France furent interceptées.

V. On reconnaît en Egypte l'autorité du Padisha des Ottomans; mais, depuis les premières années

du 17[e] siècle, la faiblesse de l'administration de Stamboul avait réduit les droits impériaux presque à un vain titre. La Porte entretient au Caire un pacha; son pouvoir se réduit à peu de choses; les beys sont les véritables souverains du pays. Une partie de ces beys réside au Caire; ils décident ensemble des affaires générales, observant de remettre fidèlement au teftedar ou grand trésorier, le tribut ordinaire levé par le Padisha sur les terres d'Egypte.

En semant la division entre les beys, le pacha parvient quelquefois à augmenter son influence sur les affaires publiques; il doit agir avec beaucoup d'habileté. Si ses intrigues sont découvertes, les beys, se concertant entre eux, le forcent à quitter l'Egypte; quand ils ont pris cette résolution, ils envoient un espèce d'huissier, appelé Carra-Courouk, à son palais; cet officier s'approche de l'endroit où le pacha est assis, lève en silence un coin du tapis qui couvre l'estrade de son sopha, y place le papier dont il est chargé, et se retire sans attendre une réponse. Le pacha, convaincu que les suites d'une insurrection au Caire lui coûterait la vie, se retire sur-le-champ à quelques milles du Caire, ou à Rosette, et profite du premier vaisseau pour voguer vers l'île de Chipre, où il attend les ordres de Stamboul. Les beys ne manquent pas d'envoyer un député à la Porte et de se plaindre de la conduite du pacha; le divan se contente ordinairement d'en-

voyer au Caire un autre vice-roi. Les enfans des beys héritent rarement du rang de leur père; le conseil des beys dispose de la fortune du défunt; une partie est donnée à sa famille, le reste avec son titre passe à son cashif ou lieutenant; ces cashifs sont, pour la plupart, des esclaves georgiens ou circassiens achetés par les beys; ils entrent dans la milice et parviennent, de grade en grade, suivant leurs talens. Cet usage singulier empêche l'administration républicaine des beys de dégénérer en aristocratie et ensuite en monarchie héréditaire.

Par un traité conclu, le 7 mai 1775, entre le gouverneur du Bengale Hastings et les beys d'Egypte, les Anglais établis dans l'Indostan étaient autorisés à introduire, sur les bords du Nil, les marchandises des Indes moyennant un faible droit d'entrée; depuis cette époque, les marchands français au Caire, à Alexandrie, à Rosette, étaient journellement exposés aux insultes et aux vexations. Le gouvernement français avait porté de fréquentes plaintes au divan de Stamboul; il avait même projeté une expédition en Egypte pour punir les beys. La Porte résolut, en 1788, de rétablir en Egypte le gouvernement introduit dans le royaume par l'empereur Selim I[er], après avoir vaincu les Mamelucks.

Hassan, pacha, débarqua aux bouches du Nil avec des forces respectables. La cour de France devait favoriser cette expédition; c'était en partie le sujet de l'ambassade envoyée à Versailles par

Typoozaël ; les circonstances s'opposèrent à cette mesure. Hassan, privé des renforts attendus de France, fut contraint de revenir dans le détroit des Dardanelles, se contentant de la soumission apparente des beys. Ils s'emparèrent de nouveau de l'autorité publique après son départ ; leurs vexations devinrent intolérables ; elles engendrèrent une guerre civile. L'Egypte dévastée gémit sous le plus affreux despotisme ; cette révolution fut surtout fatale aux marchands français. Les beys les accusaient d'avoir attiré sur les bouches du Nil les armées ottomanes ; la voie des armes pouvait seule leur procurer justice. Bonaparte publiait que les Français, loin d'avoir aucun projet de conquête, voulaient rendre à la Porte son autorité légitime, et à l'Egypte son ancienne splendeur ; il paraît même que l'expédition française avait été concertée avec un ambassadeur envoyé par Selim III à Paris. Le directoire avait promis à Bonaparte de prévenir le divan de Constantinople, sur les motifs de son expédition, par une ambassade extraordinaire.

Ce coup, porté à la Grande-Bretagne, pouvait détruire une partie de ses ressources, si les Français, par un concours de travaux auxquels les nouvelles connaissances sur l'hydraulique promettaient du succès, rendaient l'Egypte le centre du commerce du Monde, comme elle l'avait été avant la découverte du Cap de Bonne-Espérance. Les agens de la cour de Londres, voulant préve-

nir cet évènement, se concertaient avec ceux de Vienne et de Pétersbourg pour effrayer le divan, non-seulement sur les projets ambitieux prêtés par eux à la France, mais sur les effets moraux que son système de gouvernement pouvait avoir sur les sujets de l'empire ottoman ; à les entendre, les Français menaçaient la maison ottomane de la chasser d'Europe en révolutionnant la Grèce.

Toutes les notes remises par les ministres ottomans à la cour de France, depuis l'occupation des îles vénitiennes, décèlent cette crainte. Quoique la nonchalance et l'impéritie du divan de Constantinople circonscrivent, dans un cercle très-étroit, la connaissance des intérêts des puissances de l'Europe ; quoique la diplomatie du divan, resserrée dans le présent, entrevoie à peine l'avenir, l'expérience des faits récens lui avait ouvert les yeux. Pouvait-il méconnaitre les efforts constant de la Russie et de l'Autriche pour reléguer les musulmans au-delà du Bosphore? Au mépris des traités, la Russie a fait des établissemens dans la nouvelle Servie ; le redoutable établissement de Cherson menace les Sept-Tours. La Russie, maîtresse de la Crimée, n'a qu'un pas à faire pour s'emparer de Constantinople. L'Autriche a déjà tenté d'envahir la Valachie et la Moldavie jusqu'aux bouches du Danube ; elle revendique des droits sur la Bosnie et la Servie.

Ces deux éternels ennemis de la Porte-Ottomane partageront ses dépouilles comme ils ont partagé

la Pologne. L'Angleterre secondera peut-être une invasion, dans l'espoir d'obtenir le commerce exclusif du Levant et de la mer Noire. Contre des ennemis aussi puissans, la France est la seule alliée sur laquelle les empereurs turcs puissent essentiellement compter; ces considérations étaient évidentes. Les liaisons de l'empire français avec l'empire ottoman étaient si anciennes, si étendues, si amalgamées avec la marche du gouvernement turc, que les premiers efforts des agens d'Angleterre n'obtinrent aucun succès; il fut répondu que la Porte n'avait aucun motif de déclarer la guerre à la France; on ajoutait: « Il est en effet difficile d'expliquer les causes de l'envahissement de l'Egypte. Le grand-seigneur se propose d'envoyer un nouveau ministre à Paris pour sonder ce mystère; il se décidera sur son rapport. » Ce ministre ne fut pas envoyé; le directoire avait promis à Bonaparte de faire connaître au divan de Constantinople les vrais motifs de l'expédition d'Egypte, par une légation extraordinaire; il ne fut pas question de cette légation.

On ne pouvait pas s'attendre que la Porte consentît à laisser l'Egypte dans les mains des Français sans une réciprocité d'avantages. Cette réciprocité se trouvait naturellement dans une cession faite à la Porte des îles vénitiennes échues en partage à la France par le traité de Campo-Formio, surtout si le gouvernement français se fût mis simplement à la place des beys, en s'engageant de remettre à

la Porte la somme annuelle envoyée par les beys dans le trésor de Stamboul. Cette redevance montait, en or ou en marchandises, à la somme d'environ dix millions argent de France. Cette redevance eût été couverte par une partie des impositions locales.

Cette négociation aurait aisément réussi avant le combat d'Aboukir. La destruction de l'escadre française donnait aux sollicitations des agens anglais un nouveau degré d'énergie. La cour de Russie avait rassemblé, sur les plages de la mer Noire, une armée redoutable. Les Anglais menaçaient d'assiéger les châteaux des Dardanelles hors d'état de faire une longue défense. Le grand-visir temporisait, soit qu'il eût connaissance du véritable motif de l'expédition française, ou qu'il voulût se donner le temps d'acquérir des renseignemens à ce sujet. Les ministres de Londres et de Pétersbourg présentèrent alors au grand-visir une nouvelle note ; elle ne donnait au gouvernement que vingt-quatre heures pour se décider à la guerre contre la France ou contre l'Angleterre et la Russie.

On apprit bientôt que le sultan Sélim III, ayant congédié le grand-visir et plusieurs autres ministres accusés d'avoir trahi les intérêts de l'empire, déclarait la guerre à la France.

Ceux qui connaissaient à fond la politique du divan, ses ressources, ses craintes, et la nature de ses liaisons avec les puissances de l'Europe, ne concevaient rien à la conduite de Sélim III. En-

traîné loin de ses intérêts, il ouvrait aux flottes russes, construites dans la mer Noire, le port de Constantinople pour pénétrer dans l'Archipel, sans calculer les dangers dont cette imprudente concession pouvait être la suite.

Toutes les bouches de la Renommée parlaient alors d'une nouvelle coalition formée par les Anglais contre la France. On ne connaissait, à Paris, ni les moyens de cette ligue, ni quels étaient les monarques dont les armées allaient marcher sur le Rhin ou contre la nouvelle république d'Italie; on connaissait seulement les étroites liaisons entre les cours de Pétersbourg et de Londres. On leur supposait le dessein de briser le congrès de Rastadt, et d'entraîner dans une nouvelle guerre l'empereur, les rois de Sardaigne et de Naples, et surtout le roi de Prusse.

On disait publiquement, à Paris, que l'ambassadeur de Russie pressant le roi de Prusse d'employer ses forces à rétablir la maison de Bourbon sur le trône de France, Frédéric-Auguste III lui avait répondu, avec humeur : « La cour de Pétersbourg pousse toute l'Europe à la guerre, sans la faire elle-même. » On ajoutait : « Les diplomates anglais regardent cette réponse comme une assurance que la cour de Berlin entrera dans la coalition, lorsque la cour de Russie aura fourni les armées promises en vain depuis plusieurs années. »

L'impuissance des Ottomans était démontrée; il était difficile de penser que le cabinet de Saint-

James comptât sérieusement sur des secours militaires venus de la Romanie; mais dans la Caramanie, la Natolie et la Syrie, les Turcs pouvaient trouver des troupes capables de troubler Bonaparte dans ses opérations sur les bords du Nil, surtout depuis le moment de la destruction de la flotte d'Aboukir. Le principal avantage retiré par les Anglais de leur nouvelle alliance avec la Porte regardait la Russie. Cette puissance, ne pouvant plus alléguer le prétexte de garder ses frontières contre les Ottomans, allait se voir forcée de tenir ses engagemens et d'envoyer ses armées en Allemagne.

VI. Ces vraisemblances commencèrent à se changer en certitude, lorsqu'on vit une armée napolitaine marcher sur Rome.

Depuis le moment où les vaisseaux de l'amiral Nelson couraient la mer Thyrennienne, la cour de Naples, malgré son traité de paix avec le gouvernement français, favorisait ouvertement les opérations britanniques. Si les Français ne paraissaient pas s'apercevoir de cette partialité, ce ménagement leur était dicté par des circonstances qui tenaient à l'approvisionnement de l'île de Malte. Cette observation, répétée par les ministres anglais, devait faire impression sur le conseil de Ferdinand IV. Ils lui disaient : « Les Français se vengeront tôt ou tard; le moyen de ne pas les craindre, c'est de les prévenir. » D'ailleurs, le roi des Deux-

Siciles avait conclu une alliance défensive avec la cour de Vienne; elle lui promettait un renfort de soixante mille hommes, contre toute puissance qui attaquerait ses états. Il paraissait donc s'exposer à peu de dangers, et se ménageait une ample moisson de gloire en se déclarant le vengeur du pape, et se montrant aux Italiens comme l'ange exterminateur chargé de renvoyer les Français au-delà des Alpes.

On lui offrait des munitions de guerre, des étoffes pour habiller ses soldats, des subsistances pour les nourrir, de l'or pour les payer. Cependant, avant d'entrer en campagne, il voulait être assuré du secours des Russes; instruit qu'ils se mettaient en marche, et ayant reçu un général allemand pour commander ses troupes, il se crut en mesure d'attaquer les Français dans le patrimoine de Saint-Pierre. Il ne calculait pas les obstacles attachés à la marche de l'armée russe; elle devait franchir, dans la rude saison de l'hiver, cinq cents lieues par des chemins souvent impraticables; il fut écrasé avant que cette armée pût le secourir.

Les mêmes négociations agitaient les cours de Florence et de Turin. Les dispositions du grand-duc Ferdinand, à l'égard de la France, furent toujours subordonnées à celles du chef de sa maison. Livourne devenait un entrepôt universel et presque exclusif des marchandises anglaises, sur les côtes de la Méditerranée. La neutralité consentie de cet

état mettait le grand-duc en position de faire à la France la guerre la plus cruelle, en ruinant le commerce de Marseille. Le ministre anglais proposa au grand-duc d'ouvrir le port de Livourne aux escadres des puissances coalisées, en continuant d'assurer le gouvernement français de son désir inaltérable d'entretenir une exacte neutralité, et en rejetant l'invasion de Livourne sur une force majeure à laquelle il ne pouvait résister.

Il était plus difficile de déterminer le roi de Sardaigne à renouveler les liaisons formées par son père avec les ennemis du gouvernement français. Victor Amédée était mort le 15 octobre 1797; son fils avait toujours montré des intentions pacifiques; ses places de guerre, et même la citadelle de Turin, se trouvaient au pouvoir des Français. La moindre tergiversation de sa part le livrait sans défense, avec sa famille, à la vengeance du directoire.

Cependant on osait assurer son premier ministre que, sans armées, sans places fortes, se trouvant environné de bataillons français, le roi sarde pouvait aspirer à la gloire de les exterminer. Ses moyens étaient, dit-on, d'armer secrètement les Piémontais, d'exalter leur patriotisme par des pratiques religieuses, jusqu'au plus effervescent enthousiasme, et de les engager à assassiner les soldats français dispersés parmi eux sans défiance. Les horreurs commises dans Naples, après la retraite des Français, pourraient prêter quelque vraisemblance à ces projets abominables. J'ai entendu dire qu'il

exista dans le Piémont un plan général d'exterminer les Français dans les villes et dans les campagnes, et qu'il s'exécutait partiellement.

Toutes les histoires sont pleines des atrocités les plus extravagantes. En parcourant les annales des nations, on croit souvent avoir devant les yeux celles des tigres. Ces vastes conspirations contre l'espèce humaine sont heureusement plus aisées à décrire qu'à exécuter. On nous présente tous les jours le tableau de l'affreux attentat des Vêpres siciliennes, et de celui non moins affreux de la Saint-Barthélemi. Ces crimes abominables furent commis de vive force, et non par des embûches secrètes. Comment pourrait-on supposer ces embûches secrètes, employées à faire périr une armée entière, disséminée dans une vaste province? Le secret d'une telle entreprise devait se trouver dans une infinité de têtes; cela seul suffisait pour déconcerter toute l'opération. Une cour, pour ainsi dire prisonnière dans sa capitale, pouvait-elle donner les mains à un complot d'une exécution impossible, et dont le simple soupçon l'aurait réduite aux derniers termes de l'infortune?

Au surplus, soit que le gouvernement français fût instruit des projets hostiles de la cour de Turin, ou que, l'occupation du Piémont étant une suite de son projet de renouveler la guerre, il cherchât un prétexte pour colorer cette expoliation, Charles Emmanuel, à la veille d'être conduit prisonnier en France, fut obligé d'abandonner ses états avec

sa famille; on lui laissa la liberté de se retirer en Sardaigne, après avoir signé un acte dans lequel il abandonnait à la France ses droits sur le Piémont, et remettait aux Piémontais leur serment d'obéissance; étant allé dans la suite à Rome, il se démit de sa couronne en faveur de son frère, le 4 juin 1802.

Dans le même temps, les plénipotentiaires français au congrès de Rastadt, ayant renouvelé la promesse du directoire de terminer la guerre et rejeté l'éloignement de la paix sur les lenteurs interminables de la députation germanique, déclaraient que leur dernière note était l'*ultimatum* du gouvernement français, et que si, dans le délai de six jours, à compter du 7 décembre, la députation n'avait pas donné une réponse satisfaisante, leurs pouvoirs cessaient.

On connaissait à Rastadt l'expédition du roi des Deux-Siciles. Toutes les gazettes allemandes retentissaient aussi de la marche de cent mille Russes à travers la Pologne. Cette armée ne pouvait obtenir aucun succès sans agir de concert avec les cours de Vienne et de Berlin. La Germanie occidentale souffrait horriblement du fléau de la guerre; les habitans de cette contrée soupiraient après la paix. La majorité de la députation germanique, après la séance la plus orageuse, accéda par un *conclusum*, du 9 décembre, à *l'ultimatum* de la légation française; il n'était plus question que d'appliquer les principes précédemment reconnus des indemnités

aux princes allemands, par la voie de la sécularisation des bénéfices princiers.

Les dispositions du congrès de Rastadt annonçaient la paix; celles des principales puissances de l'Europe, et même celles du directoire français, annonçaient la guerre.

VII. Le peu de distance entre Naples et Rome avait permis au roi des Deux-Siciles de s'approcher des bords du Tibre avec rapidité. Une faible garnison française se trouvait dans Rome; elle se retira pour prendre une position militaire, dans laquelle l'armée française et romaine eut le temps de se rassembler. Le maréchal Mack commandait les troupes napolitaines; elles entrèrent dans Rome sans résistance, le 26 novembre. Le roi des Deux-Siciles établit une nouvelle régence; il proposait même au pape, réfugié en Toscane, de se montrer au Vatican; Pie VI rejeta ces insinuations. La fortune préparait au roi des Deux-Siciles un nouveau triomphe. Nelson venait de se rendre maître de la ville et du port de Livourne; on y envoya une garnison napolitaine. C'était le terme des succès du roi des Deux-Siciles. A peine le général Championnet avait réuni une petite armée, que, sans examiner le nombre de ses ennemis, il les attaque le 15 décembre. Mack est entièrement défait; les Français lui font onze mille prisonniers, et rentrent en vainqueurs dans Rome, où le château Saint-Ange avait toujours été en leur puissance. Les

Napolitains fuient en désordre sur les bords du Garigliano et du Volturne.

Au moment où l'on apprit à Vienne la nouvelle inattendue de l'invasion du Piémont par les Français, de la retraite du roi de Sardaigne, et de la défaite du roi des Deux-Siciles, il fut tenu un conseil extraordinaire auquel assistèrent les ministres d'Angleterre et de Russie. L'empereur se trouvait dans une position délicate. Mack déclarait qu'il ne pouvait se maintenir en Italie si l'Allemagne ne lui envoyait les renforts les plus prompts et les plus puissans. Les dispositions pacifiques de la plupart des princes et des villes de Germanie lui faisaient craindre de porter le poids principal des hostilités contre la France et la moitié de l'Italie.

L'armée russe traversait lentement les plaines de la Pologne. Les retards nécessités par les transports d'artillerie et les autres objets dont une grande armée ne saurait se passer, renvoyaient à plusieurs mois le secours de cette armée. François II pouvait à peine disposer de soixante mille hommes pour les envoyer en Italie. Les Français s'y trouvaient au nombre de cent mille combattans, sous les ordres des généraux Joubert et Championnet. Ces forces se trouvaient à la vérité disséminées dans la péninsule; mais l'empereur ne pouvait rompre le traité de Campo-Formio sans s'exposer qu'elles se rassemblassent, et qu'elles détruisissent les forces autrichiennes dans les états

vénitiens. Les Français pouvaient se montrer dans les Alpes noriques avant l'arrivée des Russes.

Cette perplexité fut augmentée par une note remise par les ministres français à Rastadt, le 2 janvier 1799. On y déclarait que, si la diète de Ratisbonne consentait à l'entrée des Russes sur le territoire germanique, ou si même elle ne s'y opposait pas efficacement, la marche des Russes dans l'Allemagne serait considérée, par le gouvernement français, comme une violation de l'armistice subsistant entre la France et l'Allemagne, et romprait les négociations. 1799.

Mack attendait à la gauche du Volturne une armée autrichienne; ses troupes intimidées refusaient de s'exposer aux dangers d'un nouveau combat; un murmure général se faisait entendre. Le roi, craignant de tomber dans les mains des Français, s'était retiré en Sicile. A cette nouvelle, l'insurrection dont Mack était menacé se manifeste; ce général, au moment d'être assassiné, se voit contraint de se réfugier avec son état-major dans l'armée française; il fut envoyé à Briançon et ensuite à Dijon. La ville de Capoue ouvre ses portes à Championnet; s'avançant à la vue de Naples, il place son quartier-général au château de Portici.

Une menaçante fermentation régnait dans Naples; on alléguait un ancien usage, d'après lequel, pour éviter dans cette capitale les derniers malheurs, on avait de tous les temps apporté les

clefs de la ville à une armée ennemie maîtresse de Capoue et marchant sur Aversa. Plusieurs grands seigneurs, considérant la fuite du roi comme un abandon formel de sa couronne, voyaient dans l'arrivée des Français une occasion d'établir une nouvelle forme de gouvernement, dans lequel ils auraient la principale autorité. Environ quarante mille lazaronis, n'ayant rien à perdre ou à gagner dans un changement, et regardant la ruine de Naples comme pouvant leur procurer quelques avantages, traitaient de lâches et de rebelles ceux qui proposaient de se soumettre aux Français.

Ils se rassemblent et se précipitent sur les Français, avec les armes dont ils peuvent se saisir. La victoire fut long-temps douteuse entre la froide valeur et le désespoir farouche. En vain les lazaronis tombaient par milliers, écrasés par la mitraille vomie par les canons français; la mort de leurs compagnons semblait augmenter leur audace. Ils abandonnèrent enfin le champ du carnage; ce fut pour porter ailleurs la flamme et le fer. Attribuant leur défaite à ceux des Napolitains qui ne les avaient pas accompagnés au combat, une guerre d'extermination éclatait dans la ville. On combattait dans toutes les rues, dans toutes les places; les femmes disputaient aux hommes le barbare avantage de détruire leur patrie. Le feu est mis par les lazaronis à plusieurs quartiers; les boutiques des marchands étaient livrées au pillage.

Championnet, appelé par les magistrats, se présente pour arrêter l'entière destruction d'une des plus belles villes de l'Europe. Les lazaronis lui disputent le terrain pied à pied; ils résistent trois jours dans une ville sans fortifications; enfin, ils abandonnent le combat. Tous les forts reçoivent garnison française. L'archevêque de Naples, vieillard respectable, employant les armes de la religion à suspendre l'effusion du sang humain, ordonne des prières solennelles pour célébrer l'entrée des Français dans la ville. Championnet et son état-major assistent, le 25 janvier, au *Te Deum* chanté dans la cathédrale par une musique délicieuse, tandis qu'une éruption du mont Vésuve offrait aux Français un spectacle nouveau pour eux.

VIII. Naples établissait un gouvernement populaire, sous le nom de république parthénopéenne. La forteresse d'Ehrenbreistein, bâtie sur une montagne au bord du Rhin, en face de Coblentz, ouvrait ses portes aux Français, après un blocus commencé depuis l'ouverture du congrès de Rastadt. Ces évènemens n'annonçaient pas la paix de l'Europe.

Quoique les négociations de Rastadt ne fussent pas formellement rompues, on ne pouvait douter du renouvellement des hostilités, en examinant les dispositions hostiles sur les deux rives du Rhin. Une nombreuse colonne autrichienne venait d'en-

trer sur le territoire des Grisons, appelée par ce peuple simple et agreste. Les Grisons, satisfaits des institutions établies par leurs ancêtres, continuaient de rejeter le Code législatif envoyé de Paris, et auquel le reste de l'Helvétie avait donné son assentiment. Une armée autrichienne très-formidable se rassemblait entre l'Inn et le Leck, sous les ordres de l'archiduc Charles. L'avant-garde russe entrait dans les provinces autrichiennes. Le corps de bataille où l'on comptait quarante mille hommes traversait la Gallicie. L'armée de Condé, dont la plupart des émigrés faisaient partie, avait ordre de se réunir à cette colonne.

Les Français se rassemblaient sur la gauche du Rhin. Leurs deux meilleurs généraux ne commandaient plus les armées. J'ai parlé de la destitution de Pichegru; Moreau venait d'éprouver le même sort, accusé d'avoir connu la correspondance de son collègue avec les princes français, et de n'en avoir pas fait part au directoire avant l'époque du 18 fructidor 1797; les forces françaises dans le nord formaient trois corps principaux : l'armée du Danube, commandée par le maréchal Jourdan; l'armée d'observation, sous les ordres du général Bernadotte; et celle d'Helvétie, confiée au maréchal Masséna. On pouvait regarder les armées d'Helvétie et d'observation comme les deux ailes de la principale armée.

Dans un rapport présenté par le ministre de la guerre Scherer, pendant l'automne précédente,

les armées françaises étaient portées à quatre cent trente-sept mille combattans. Jamais la république romaine, pour subjuguer le monde, n'avait employé des forces aussi formidables. Le directoire avait obtenu du corps législatif une nouvelle réquisition de deux cent mille jeunes gens, et de cent cinquante millions d'extraordinaire. En admettant sous les drapeaux la moitié de ce nombre de nouveaux soldats, la France semblait en mesure d'écraser tous ses ennemis durant cette campagne.

François II avait soixante mille hommes en Italie, sous les ordres du général d'artillerie baron de Melas; vingt-quatre mille hommes dans le Tyrol, commandés par le comte de Bellegarde; trente mille hommes chez les Grisons, conduits par le général Hotze; enfin le prince Charles commandait sur les bords du Leck une armée portée à cent vingt mille hommes; il attendait un renfort de cent vingt mille Russes. Ce renfort pouvait à peine arriver sur le théâtre de la guerre au mois d'avril. Dans cet intervalle, l'infériorité des Autrichiens les jetait dans un péril imminent, si les calculs du ministre Scherer n'avaient été enflés dans la vue d'avoir dans ses mains des fonds destinés à sa fortune et à celle de ses protégés.

La fortune vint au secours de la cour de Vienne. Moreau et Pichegru ne servaient pas; Bonaparte était exilé en Egypte. Le directoire se priva encore des généraux Championnet et Joubert; ils furent destitués l'un et l'autre. Championnet, en moins

d'un mois avait dissipé une armée de plus de cinquante mille hommes, pris la ville de Naples, et forcé le Roi des Deux-Siciles à se réfugier dans Palerme, sous la protection de l'escadre anglaise. Il fut accusé d'avoir désobéi au commissaire du gouvernement Faypoult, un des principaux spoliateurs de l'Italie. L'armée de Joubert fut commandée provisoirement par le général Delmas, celle de Championnet par le maréchal de Macdonald. Ces changemens décourageaient les troupes; il était difficile que les plans formés par Joubert et Championnet fussent exactement saisis par des généraux qui leur succédaient par *interim*. Les Russes eurent le temps de passer les Alpes. La campagne aurait pu commencer en Italie dans un temps où la supériorité des Français sur les Autrichiens présageait des succès éclatans; elle s'ouvrit lorsque les troupes de la coalition étaient supérieures.

IX. Un manifeste, publié par le maréchal Jourdan, contenait les raisons qui décidaient les Français à reprendre les armes. Son armée traversa sur-le-champ le Rhin, sur les ponts de Bâle et de Huningue; l'armée d'observation passa en Allemagne sur le pont de Mayence, et tint bloquée la forteresse de Philisbourg; Masséna pénétrait dans le pays des Grisons. La marche des armées françaises n'éprouva d'abord aucun obstacle, les colonnes s'avançaient dans le val de la Kintzig. Une

partie de l'armée entra dans la Souabe entre le Danube et le lac de Constance.

Au milieu de ces opérations, le congrès de Rastadt restait assemblé. Les Autrichiens reculaient devant les Français, soit que le prince Charles voulût les attirer loin des frontières de France, ou seulement que son projet fût d'avoir le temps de rassembler toutes ses forces, ou de recevoir des renforts de Russie. L'archiduc, ayant appelé auprès de lui plusieurs corps répandus dans le Tyrol et sur les frontières des Grisons, se crut en mesure d'attaquer les Français. Le combat eut lieu le 25 mars dans la plaine de Lieblengen, au milieu des bois. On comptait quatre-vingt mille combattans dans l'armée autrichiennne. Jourdan avait à peine soixante mille hommes auprès de lui. Ayant marché trop rapidement, près de la moitié de son armée n'avait pu le suivre, et restait en arrière. Les deux généraux en chef combattaient à la tête des troupes comme de simples grenadiers. Le plus grand effort des Autrichiens se faisait contre l'aîle droite française; elle fut contrainte de reculer. Jourdan pouvant être enveloppée ordonna la retraite. Le centre se porta sur les hauteurs de Villingen, et de Rothwel pour couvrir le val de la Kintzig. La droite, sous les ordres de Férino, prit poste à l'entrée du val d'Enfer; la gauche, commandée par le général de Saint-Cyr, occupa les bords du Knubis.

Jourdan avait ordonné à son arrière-garde de

hâter sa marche et de venir le fortifier. L'archiduc ne lui donna pas le temps d'arriver. Il attaque de nouveau les Français pendant la nuit du 3 au 4 avril. Les corps défendaient tous les postes avec la même énergie ; mais leurs pertes précédentes les réduisaient à une extrême faiblesse. Quelques postes dans le val de la Kintzig furent forcés. L'armée se trouvant coupée précipitait sa retraite. La droite ayant passé le Rhin à Lauffembourg, Férino fit couper le pont sur le fleuve; il se réunit ensuite à Masséna pour couvrir l'Helvétie menacée d'une invasion autrichienne. Les autres divisions de l'armée parvinrent à la gauche du Rhin en passant sur le pont de Strasbourg. Jourdan abandonnant l'armée revint à Paris.

Des clameurs bruyantes s'élevaient de toute part contre lui. On ne pouvait cependant lui reprocher d'avoir ménagé sa personne durant le combat; mais il était coupable d'avoir marché en avant sans attendre la totalité de son armée, et d'avoir donné occasion à l'archiduc de l'attaquer dans un temps où son infériorité ne lui permettait pas de soutenir le combat avec avantage. Ce général publia dans la suite, pour sa défense, une espèce d'apologie, dans laquelle il rejetait sa conduite sur les ordres exprès du directoire. Cette tournure jetait quelque jour sur la manière tragique dont se termina le congrès de Rastadt.

Ce congrès ne se séparait pas. L'archiduc, en s'approchant de l'Iller, avait notifié à la légation

française près la diète de Ratisbonne, l'ordre de sortir de cette ville. Sur son refus d'obéir, il avait fait conduire militairement les individus dont elle se composait, aux avant-postes de l'armée française. L'archiduc autorisait cette violence par un manifeste ; on y lisait : « Les Français entrant en Souabe ont rompu l'armistice subsistant en Allemagne depuis le traité de Leoben. Attaqué par un gouvernement qui se joue de la foi des traités, je ne veux pas laisser sur les derrières de mon armée des hommes qui, sous le bouclier de leur inviolabilité diplomatique, pourraient servir d'espions à mes ennemis. » Les ministres impériaux, pouvant éprouver des représailles de la part des généraux français maîtres de Rastadt, avaient quitté cette résidence en protestant de nullité contre tous les actes du congrès depuis le passage de l'armée française à la droite du Rhin. L'absence des commissaires impériaux détruisait l'activité de l'assemblée diplomatique à laquelle ils présidaient. Plusieurs ministres allemands se retiraient. Cependant la légation française, regardant l'état d'armistice entre la France et l'empire germanique comme subsistant malgré la rupture avec la cour de Vienne, continuait son séjour dans Rastadt, et montrait une entière sécurité. Les choses changeaient après la bataille de Lieblingen. Les Français ayant repassé le Rhin, non-seulement les Autrichiens se rendirent maîtres de Rastadt, mais leurs patrouilles remplissaient les routes, de cette ville à Kell et à Selt.

Le 23 avril, la députation de l'empire déclara que ses fonctions étaient suspendues. Cette résolution fut notifiée à la légation française, en lui faisant part des raisons qui la nécessitaient. Chacun quittait Rastadt à la hâte; les ministres français se décidèrent alors à revenir en France. Le même jour un courier de la légation française, muni d'un passe-port, fut arrêté sur la route de Selt, par un détachement de hussards, et conduit au quartier du colonel Barbatzy. Ce militaire refusa de rendre la liberté au courier, et retint les dépêches dont il était porteur. Les ministres français faisaient leurs préparatifs pour se mettre en route le lendemain à huit heures du matin. Les courses continuelles des hussards autrichiens sur la route de Rastadt à Selt, et les violences faites par eux à plusieurs ministres allemands, déterminaient la légation française à demander une escorte. La journée fut employée en pourparlers à ce sujet.

A sept heures du soir un officier de hussards, accompagné de quelques soldats, remit aux plénipotentiaires français ce billet : « Ministres! vous concevez facilement que, dans les postes militaires occupés par les troupes impériales, on ne saurait tolérer aucun citoyen français. Vous m'excuserez si je me vois obligé de vous signifier de quitter Rastadt dans les vingt-quatre heures.

« Gernsback, le 28 avril. *Signé* BARBATZY. »

Les ministres français partirent entre neuf et

dix heures du soir; la nuit était très-sombre; on portait des torches devant leurs voitures. A peine le cortège était sorti de la ville, qu'il fut assailli par des hussards. Les trois ministres, Jean Debry, Robergeot et Bonnier, furent jetés hors de leurs voitures et assassinés à coups de sabre. Des femmes se trouvaient dans les voitures; des domestiques les suivaient; les uns et les autres n'éprouvèrent aucun mauvais traitement; les voitures elles-mêmes ne furent pas pillées. Quelques domestiques, fuyant avec précipitation, portèrent dans Rastadt cette étrange nouvelle. Tous les ministres qui se trouvaient encore dans cette ville s'empressèrent à porter des secours. On ramena les voitures dans la ville. Les cadavres de Robergeot et de Bonnier gissaient parterre. On chercha vainement Jean Debry durant la nuit entière. On le tenait pour mort, quand il parut le lendemain, à sept heures du matin, chez le comte de Goërts, ministre de Prusse.

Il était blessé au bras gauche, à l'épaule et au nez. Sa perruque et son chapeau l'avaient garanti des coups de sabre portés sur sa tête. Il raconta au corps diplomatique la manière dont il avait été attaqué. Un hussard lui avait demandé en français s'il était le ministre Jean Debry; il avait répondu affirmativement, en montrant ses passe-ports. On l'arracha, lui, sa femme et ses deux filles de sa voiture, et on le jeta à coups de sabre dans un fossé au bord du grand chemin; il contrefit le mort. Les

hussards lui enlevèrent sa montre, sa bourse, et le laissèrent.

Les voyant éloignés, il courut le bois toute la nuit, s'achemina vers Rastadt au lever du soleil; il y entra avec une foule de curieux, sortis de la ville à la naissance du jour, pour examiner le carnage de la nuit. Tel fut le rapport de Jean Debry, conforme dans ses principales circonstances au procès-verbal fait à Carlsruhe, le 1er mai, par les ministres restés à Rastadt quand la légation française sortit de cette ville.

Les seuls papiers contenus dans les voitures furent enlevés; on ne fit aucune violence aux dames, aux officiers de légation, et aux domestiques qui formaient le cortège composé de huit voitures. Les voitures étaient encore sur la place même où la scène tragique s'était passée, lorsque des ministres allemands, informés de cet assassinat, envoyèrent des secours. On ramena dans Rastadt les épouses de Jean Debry et de Robergeot avec leurs effets. Les meurtriers ne s'éloignèrent probablement pas de Jean Debry. Comment ne songea-t-il pas à donner du secours à sa femme et à ses deux filles, dont le sort devait lui être inconnu? Mais l'obscurité de la nuit et l'étrange nature de cet événement pouvaient troubler tellement l'imagination de ce ministre, qu'il eût agi machinalement dans cette rencontre.

Cet attentat est couvert d'un voile qui ne sera peut-être jamais levé. On ne saurait le regarder

comme un assassinat ordinaire. Le crime fut commis par des gens qui parlaient français. On en voulait expressément aux deux ministres assassinés. Les blessures de Jean Debry étaient si légères, qu'on pouvait douter s'il avait été frappé par les hussards. Jean Débry passait pour avoir seul le secret du directoire. Le directoire voulait recommencer la guerre, et l'avait en effet recommencée en Allemagne et en Italie. On parlait d'une négociation dans laquelle il s'agissait de supprimer le directoire français et de porter Louis XVIII sur le trône de France. Robergeot et Bonnier étaient-ils les agens de cette négociation? Jean Débry fut-il chargé par le directoire de faire assassiner ses collègues pour détruire les suites des propositions faites à ce sujet, et empêcher d'en faire de nouvelles? On le disait assez publiquement à Paris. Il est certain que, depuis la découverte de la conspiration de Brottier et de la Villeurnoy jusqu'au temps où Bonaparte revint d'Egypte, il exista constamment en France un projet d'y rétablir le gouvernement monarchique: le directoire connaissait ce projet. La vaste étendue de ses ramifications le jetait dans la plus étrange perplexité; de-là, sa conduite vacillante, entortillée. En vain il se flattait que les chances d'une nouvelle guerre entraîneraient les esprits vers d'autres idées; il ne parvint pas à égarer l'opinion publique; ses fausses démarches le conduisirent à sa perte.

X. Le ministre de la guerre Scherer avait été chargé de remplacer en Italie Joubert et Championnet. Ce choix était généralement désapprouvé; Scherer passait cependant pour un brave soldat; il se distingua successivement dans les armées du nord et des Pyrénées; mais à une époque où, par une excessive déprédation des finances, la plupart des membres du gouvernement semblaient vouloir entraîner la ruine de la république, les dilapidations reprochées à ce général le rendaient peu propre à commander dans un pays dont les ressources étaient épuisées, et dans lequel il fallait beaucoup d'économie et de désintéressement pour payer, nourrir et habiller les soldats.

A peine Scherer avait pris le commandement de l'armée, qu'un mécontentement universel se manifestait. Des Alpes au phare de Messine, des insurrections étonnantes se multipliaient de toutes parts; elles étaient occasionnées en partie par les exactions insatiables des sangsues acharnées à dévorer la substance du pays; mais la défaveur attachée au nouveau général donnait un grand poids aux murmures du peuple, et une force imposante aux insurrections.

La première opération de Scherer fut d'envahir le grand-duché de Toscane; il n'éprouva aucune résistance dans cette expédition. Le grand-duc pouvait être fait prisonnier et conduit en France avec sa famille; il traversa sans obstacles les quartiers de l'armée française et se rendit à Vienne. Le

pape, réfugié dans la Chartreuse de Pise, n'ayant pas les moyens d'acheter la bienveillance du général français, fut arrêté avec sa suite, composée d'environ quarante personnes.

Ce vieillard, âgé de quatre-vingt-deux ans, représentait en vain qu'il lui était impossible de supporter toute espèce de voiture. On n'eut aucun égard à ses justes réclamations; il fut contraint de se mettre en route. On le conduisit à travers les Apennins et les Alpes dans la forteresse de Briançon. Il y arriva le 1er mai, après un voyage de trente-quatre jours, durant lesquels plusieurs fois on le crut sur le point de succomber à la fatigue. Cette captivité inhumaine et impolitique confondait toutes les idées des Italiens, qu'il était si important de ménager. Elle fut désapprouvée par l'Europe entière; on accusait les Français de manquer de générosité.

Dans l'ordre moral, des effets importans viennent souvent des causes les plus minutieuses. On attribuait les malheurs de Pie VI à la sotte et puérile vanité du directeur la Réveillère-Lépeaux. Il avait voulu remplacer la religion chrétienne par un culte nouveau, auquel fut donné le nom de *théophilantropique*. Il recherchait la triste jouissance de contempler dans le pape prisonnier en France un prétendu triomphe de ses théophilantropes sur les chrétiens.

On avait regardé l'invasion de la Toscane comme un moyen de nourrir et de payer l'armée fran-

çoise. Cet avantage se trouvait compensé par l'inconvénient de laisser des garnisons nombreuses dans cette nouvelle conquête. L'armée, affaiblie par ces détachemens, consistait à peine en cinquante mille hommes, destinés à tenir la campagne. On sentait vivement la privation de quarante mille guerriers transportés sur les bords du Nil; cinquante mille Français ne pouvaient résister aux armées autrichiennes et russes attendues en Italie. Non-seulement l'armée autrichienne, aux ordres du général Melas, s'approchait de Mantoue, mais le corps commandé dans le Tyrol par le comte de Bellegarde, n'étant plus nécessaire sur les confins des Grisons, depuis la défaite du maréchal Jourdan, descendait en Italie.

XI. Scherer avait placé son quartier-général à Mantoue. On tint conseil de guerre; il fut décidé d'attaquer le général Melas avant l'arrivée du comte de Bellegarde. Les montagnes du Bergamasque et du Bressan étant alors impraticables, le général français avait chargé quatre bataillons de la garde de Brescia, de Bergame et de Peschiera. Il regardait son flanc gauche comme suffisamment protégé par une division stationnée dans la Valteline, sous les ordres du général Dessolles, et par une autre division, commandée dans les montagnes d'Helvétie par le général Lecourbe.

On partagea l'armée en six divisions; cinq devaient agir sur le front de l'ennemi; la sixième,

sous la conduite du général Serrurier, avait ordre de passer l'Adige, de se réunir dans les montagnes du Trentin à la division de la Valteline et à d'autres corps de l'armée d'Helvétie, et de se porter sur les flancs des ennemis. L'armée s'ébranla sur six colonnes le 26 mars, à la naissance du jour; l'action commença dans les environs de Castel-Nuovo, entre le lac de Garda et l'Adige; elle dura jusqu'à la nuit sans avantage marqué pour les Autrichiens ou pour les Français. Les deux armées occupaient le lendemain de la bataille les positions dans lesquelles la veille de ce jour elles se trouvaient concentrées.

Scherer, ordonnant à Serrurier de balayer les montagnes entre le col de la Cyse jusqu'à Rivoli et la Corona, avait supposé que la division de la Valteline, fortifiée par l'aile droite de l'armée d'Helvétie, s'avançant sur son flanc gauche, serait arrivée à Trente au moment où se livrait la bataille de Castel-Nuovo. Alors Serrurier, chassant les ennemis devant lui, aurait marché sans délai vers Trente, et se serait réuni aux divisions d'Helvétie et de la Valteline. Cette armée, menaçant de prendre en flanc et à revers la ligne de l'Adige, pouvait forcer Melas d'abandonner cette ligne de défense, une des meilleures qui existent en Europe. Les Français auraient rempli dès le commencement de la campagne un des objets les plus difficiles. La bataille de Lieblengen rendait ce plan impraticable; l'archiduc Charles, ayant défait

le maréchal Jourdan, envoyait rapidement des renforts à l'armée d'Italie par les montagnes du Tyrol. Cette disposition l'avait même empêché de poursuivre les Français au bord du Rhin comme il aurait pu le faire.

L'armée d'Helvétie, après avoir forcé les passages de Luciansteig, et s'être rendue maîtresse d'une partie des montagnes des Grisons, était obligée de faire face aux nouveaux corps autrichiens accourus pour lui disputer sa conquête. Dessolles, réduit à ses propres forces, s'empara des gorges de Sainte-Marie; il se trouva en présence des ennemis auprès de Glurens, à l'entrée d'un vallon qui conduit de cette ville à Méran et à Trente. Ne pouvant rétrograder sans danger et sans honte, il ne balance pas à se mesurer avec un ennemi supérieur et avantageusement posté. Le combat se donna le 25 mars; les Autrichiens perdirent cinq mille hommes et leur artillerie. Les circonstances n'ayant pas permis à la division Lecourbe de se réunir à la division Dessolles, ce dernier se trouva trop affaibli pour percer le Tyrol par son centre; il se fortifia sur les monts rhétiques.

Une partie de l'armée de Bellegarde se réunissait alors à celle de Melas. On y comptait soixante mille combattans. Scherer augmenta son armée en affaiblissant les garnisons des places du Piémont, et résolut de tenter une seconde fois le sort des armes. Ce n'était pas l'avis de plusieurs gé-

néraux, et en particulier celui de Moreau. Ce général, célèbre par sa belle campagne en 1796, n'ayant point de commandement, était venu offrir son épée à l'armée d'Italie; il servait, dans le combat de Castel-Nuovo, à l'aile droite, en qualité de grenadier. Ses camarades lui déférèrent le commandement de cette aile. Il avait à combattre vingt-cinq mille Autrichiens sortis de Vérone et de Porto-Legnano; ses habiles manœuvres obtinrent un succès complet; il avait fait pendant la journée quinze cents prisonniers. Mais l'ennemi, attaqué moins habilement par le corps commandé par Scherer, ayant envoyé de nombreux renforts à la division poursuivie par Moreau, fut obligé d'abandonner une partie de ses avantages.

Les généraux, dont l'avis n'était pas de livrer bataille à une armée supérieure, insistaient sur la nécessité d'évacuer momentanément la Toscane, l'État romain, et de rappeler la plus grande partie des troupes commandées par le maréchal Macdonald dans le royaume de Naples.

Cette disposition, dont l'effet, au commencement de la campagne, eût été d'anéantir les forces autrichiennes en Italie avant la bataille de Leiblingen, ne pouvait alors s'exécuter sans danger. Depuis le départ du général Championnet, le commissaire du gouvernement Faypoult avait jeté tant de brandons de discorde dans le midi de la péninsule, qu'on redoutait une insurrection générale au moment où les troupes françaises s'éloigneraient de

Rome et de Naples. D'ailleurs, les lenteurs entraînées par cette retraite pouvaient avoir des suites funestes.

Après la bataille de Leihlengen, l'archiduc Charles avait ordonné aux Russes de se réunir aux Autrichiens dans le Véronais; l'avant-garde arrivait dans le Friaul; l'armée entière ne pouvait tarder de se montrer sur les bords de l'Adige. On attendait en Italie de nouveaux corps autrichiens. Les armées françaises du Nord étant revenues à la gauche du Rhin, celle d'Helvétie se trouvant contrainte de se concentrer dans ses positions chez les Grisons et sur les rives du Rhin, de Bâle à Schaffhouse, et ne menaçant plus le Tyrol, l'empereur, auquel il importait de forcer les Français d'évacuer l'Italie, n'allait-il pas y envoyer toutes les forces dont il pouvait se passer en Allemagne? Le désir de pousser la guerre avec vigueur dans la péninsule devait même le déterminer à se tenir sur la défensive vers le Bas-Rhin et en Helvétie.

Ces considérations déterminèrent la bataille de Villa-Franca, donnée le 5 avril, presque sur le même local où on avait combattu le 26 mars.

Scherer campait entre le Mincio et l'Adige. Les Autrichiens, maîtres de Vérone et de Porto-Legnano, pouvaient passer à leur volonté de la droite à la gauche de l'Adige. Leur projet était de forcer les Français à se retirer sur la gauche du Mincio, afin d'entreprendre le siège de Peschiera et de Mantoue. Les Autrichiens avaient placé un

gros corps de troupes à Summa-Compagno, au-dessus de Peschiera. Le surplus de leur armée s'étendait depuis San-Giacomo, le long de l'Adige, jusqu'à Porto-Legnano. L'attaque commença par les divisions Victor et Grenier; elles formaient la droite de l'armée française, et devaient être soutenues par la division Delmas. Scherer s'était réservé le commandement de cette aile, et avait cédé à Moreau celui de l'aile gauche, composé des divisions Hatry, Montrichard et Serrurier. Moreau, ayant mis en fuite le corps contre lequel il combattait, le poussait aux portes de Vérone; il serait entré dans cette ville, si les divisions de la droite l'avaient secondé. Scherer avait donné trop d'étendue aux positions occupées par ces divisions; ayant été forcées, Moreau fut contraint d'abandonner la poursuite des ennemis pour couvrir la retraite du reste de l'armée. Les Français se rallièrent sous le canon de Mantoue.

On fut bientôt obligé d'abandonner cette importante position. La perte des Français et celle des Autrichiens dans les batailles de Castel-Nuovo et de Villa-Franca étaient à-peu-près égales; mais l'arrivée des Russes changeait la face des affaires. Le feld-maréchal comte de Suwarow avait fait son entrée à Vérone le 17 avril; il prit sur-le-champ le commandement de l'armée austro-russe; on y comptait alors cent vingt mille combattans; elle s'avançait vers la république italienne, sur les deux bords du lac de Garda; sa gauche, passant

le Pô au-dessus de Ferrare, faisait insurger les habitans du Ferrarais. Scherer, ayant laissé des garnisons dans Mantoue, dans Peschiera et dans Ferrare, abandonna successivement les bords du Mincio et ceux de l'Oglio; il prit des positions sur l'Adda, dans lesquelles il se croyait en état d'attendre des renforts.

Sous prétexte d'arrêter les insurrections, on avait désarmé les habitans de la république italienne. C'était le résultat d'un système de spoliation, suivi par le directoire français; il ne voulait pas laisser des armes à des hommes dont il enlevait toutes les ressources. Au lieu d'offrir des armes aux habitans de la Lombardie, Scherer fut accusé d'avoir opposé une réponse outrageante à l'armement de quinze mille hommes qui s'offraient d'eux-mêmes. Cependant le corps législatif de Milan, effrayé des dangers dont il était environné, investit le pouvoir exécutif de toute l'autorité publique; le gouvernement créa sur-le-champ des commissions consultatives, pour s'environner de lumières ou diminuer le poids d'une responsabilité effrayante.

On composa ces commissions des hommes dont la conduite s'était prononcée, avec le plus d'énergie, en faveur de la révolution. Cette exaltation avait produit en France les effets les plus désastreux; on les renouvela dans Milan. La commission de police fit ouvrir des listes d'hommes suspects dont elle voulait s'assurer si l'armée française

essuyait de nouveaux revers. L'alarme se répandit dans les familles ; toutes les bourses se fermaient; les impôts ne se payaient pas ; le gouvernement démentit, par une proclamation, les projets prêtés au comité de police. Le coup était porté ; le gouvernement l'aggrava même en ordonnant un emprunt forcé qui ne fut pas rempli.

Toute l'armée attribuait ses défaites à l'ineptie de Scherer ; soulevée contre lui, elle demandait hautement Moreau pour la commander. Ce général, chargé de la défense de Lodi, fortifiait cette place sans écouter des clameurs contraires à la discipline militaire. Les Français occupaient, le 20 avril, sur la ligne de l'Oglio, les positions de Palasolo, de Chiara et de Calcio. Les Austro-Russes s'avançant en force sur Brescia, on passa l'Oglio, la gauche au lac Isco, le centre à Calcio, la droite à Soncino; l'avant-garde se prolongeait jusqu'à Pontevico. La division de la Valteline, attaquée par des forces très-supérieures, avait abandonné sa position auprès de Glurens; elle se replia sur Bormio. Les Austro-Russes marchaient en même temps sur Bergame, sur Brescia et sur Crémone.

Dans cette situation fut exécutée la retraite sur l'Adda ; la division Serrurier reçut ordre de se replier par Bergame sur le pont de Lecco, dont la garde lui était confiée, se prolongeant au-delà jusqu'auprès de Vapprio; la division Grenier vint occuper le pont de Cassano ; sa gauche flanquait

la division Serrurier, et sa droite la division Victor; cantonnée depuis le pont de Lodi, le long de l'Adda, jusqu'à son embouchure dans le Pô.

Cette ligne de défense ne rassurait personne dans Milan; le découragement montait à son comble; les membres du gouvernement se préparaient à s'éloigner de Milan. Scherer vint dans cette ville le 25 avril; il fit publier une proclamation: on y annonçait l'arrivée prochaine de deux cent mille Français pour repousser les ennemis de la république italienne. Le général exhortait les habitans de mettre en état les troupes cantonnées aux bords de l'Adda, d'attendre ces renforts en leur envoyant de l'argent et des subsistances. L'espoir donné par ces vaines promesses se trouvait détruit par des dispositions alarmantes. On savait que Rivaud, commissaire du gouvernement français à Milan, avait déjà démeublé son palais, et que la compagnie des fournisseurs faisait ses préparatifs de départ.

On reçut à Milan, le 26 avril, un ordre du directoire français qui destituait Scherer et donnait à Moreau le commandement de l'armée d'Italie; cette nouvelle rendait un peu de confiance. La commission des finances offrait de procurer quinze millions en peu de jours; la commission militaire procédait à l'armement de la garde nationale; ces mesures se prenaient trop tard. Les Autrichiens et les Russes, ne voulant pas donner

le temps au général français de changer les mauvaises dispositions faites par son prédécesseur, l'avaient attaqué, durant la nuit du 26 au 27, au moment où il arrivait de Lodi au quartier-général de Inzago. En vain Moreau prodigua les talens les plus distingués; obligé de se battre en personne, plusieurs de ses aides-de-camp furent tués à ses côtés; l'ennemi avait passé l'Adda sur plusieurs points. Moreau fut contraint de diriger une retraite inévitable; elle entraîna la perte de Milan. L'armée passa le Tesin.

Le 27, au matin, le directoire de la république italienne sortit de Milan; les deux conseils s'assemblaient pour discuter s'il ne fallait pas déclarer les membres du gouvernement fugitifs et traîtres; les débats sur cet article duraient depuis deux heures. On apprit que le commissaire Rivaud et le général Scherer avaient pris brusquement la route de Tesin; chaque député, prenant conseil de sa frayeur, se hâtait de se dépouiller des marques de sa dignité et de prendre la fuite. Il n'en restait pas un seul dans la ville à midi; la cohue des voitures, obstruant les barques au passage du Tesin, opérait une telle confusion, que si les ennemis avaient mis plus d'activité à leur poursuite, ils auraient enlevé la division Grenier, chargée de faire l'arrière-garde et de protéger les fuyards.

A quatre heures du matin, le 28, la place était évacuée; un gouvernement provisoire venait

d'être établi par les magistrats, en attendant les Russes et les Autrichiens. La garnison du château, sous les ordres du général Bechaud, était de sept cents Français et de six cents Italiens; il n'avait que six canons en état de servir, et fort peu de munitions de bouche; il promit au général Moreau de faire la meilleure résistance. Les places de Mantoue, de Peschiera et de Ferrare étaient munies de forces suffisantes. Le directoire de Milan les avait approvisionnées pour un an; mais, par les ordres de Scherer, ces munitions, employées à d'autres services, se trouvaient soustraites à leur destination primitive; cette imprudence concourut, avec d'autres causes, à la prompte reddition de ces places. Scherer commandait encore l'armée d'Italie, lorsque le général Kray commençait le siège de Mantoue et de Peschiera, à la tête de trente mille hommes.

Moreau jouissait de toute la confiance des troupes; son habileté ne pouvait couvrir le défaut de sa position; pour lutter, avec quelque succès, contre les Autrichiens et les Russes, il fallait rassembler, en un seul corps, les troupes françaises ou alliées, répandues dans le royaume de Naples, dans l'État romain, dans la Cisalpine maritime, dans la Toscane, dans les environs du lac de Come, dans le Piémont et dans la Ligurie; cette réunion était impraticable. Une insurrection du genre le plus alarmant se manifestait dans les chaînes méridionales des montagnes

du Piémont ; leur effet pouvait interrompre les communications de l'armée avec les Basses-Alpes, si on retirait les troupes employées à la garde des gorges des montagnes et du passage des rivières ; les appréhensions étaient encore plus grandes dans le midi de la péninsule.

A peine Faypoult, après avoir fait arrêter le général Championnet, s'était saisi des rênes du gouvernement de la nouvelle république parthénopéenne, que les Napolitains, réduits au désespoir par ses exactions, abjurant les marques d'attachement qu'ils avaient donné aux Français, se soulevaient. L'armée de Malk, dispersée, se rassemblait sur les confins maritimes de la Calabre ; le cardinal Ruffo, quittant le rochet pour endosser la cuirasse, se chargeait de la commander. Les Toscans, heureux sous le gouvernement des grands-ducs de la maison d'Autriche, s'étaient soumis aux armes françaises ; sans partager les sentimens révolutionnaires des Français, ils payaient sans se plaindre les contributions demandées, et paraissaient se conformer à leur fortune ; mais à peine Scherer avait été défait que, se flattant d'être promptement secourus, ils préparaient leurs armes. C'était avec beaucoup de précautions dans les villes et dans les plaines ; on se contraignait moins dans les montagnes. Les paysans se rendaient maîtres des positions difficiles, quelques-uns mêmes commençaient les hostilités.

XII. La Porte-Ottomane avait ouvert aux escadres russes de la mer Noire le détroit de Constantinople. Les pavillons ottomans, russes et anglais, réunis, flottaient dans les environs de la Grèce, menaçant l'Italie d'une nouvelle irruption de barbares. Les îles vénitiennes de l'Archipel, dont les Français s'étaient rendus les arbitres suprêmes, après la destruction de l'ancien gouvernement vénitien, furent envahies et tombèrent au pouvoir des Turcs. Malte fut assiégée par les Anglais. Plusieurs régimens russes ou anglais débarquèrent à l'est du royaume de Naples. Ces renforts donnant une force imposante à l'armée du cardinal Ruffo, elle s'approchait de Naples; la plupart des provinces de cette monarchie se déclaraient en sa faveur. Le royaume de Naples était presque le seul pays dont la ville de Rome tirât ses subsistances depuis l'irruption des Anglais sur la Méditerranée. La famine menaçait cette immense cité de ses cruelles atteintes. Le peuple commençait à murmurer.

Moreau, dont l'armée s'appuyait sur les forteresses du Piémont et de la Ligurie, attendant des renforts, n'était pas sans inquiétudes sur les moyens de nourrir ses troupes. Séparée de la France par la masse entière des Alpes, la Toscane était sa meilleure ressource, malgré la difficulté de conduire des vivres par les gorges des Apennins. Ces subsistances lui manquaient, du moment où les Toscans commençaient à s'insurger; il fallait les conquérir

à la pointe de l'épée. Enfin, les progrès du cardinal Ruffo forcèrent les Français d'abandonner le midi de l'Italie; retraite difficile, dans laquelle Macdonald eut à combattre non-seulement les Anglais et les Russes, mais une partie des habitans des pays traversés par les troupes françaises.

Une escadre de vingt-six vaisseaux de ligne était sortie du port de Brest à la fin de mars. On présumait généralement qu'après avoir débarqué à Gênes des renforts promis à Moreau et des vivres dont on manquait sur la côte de la Ligurie, la flotte se porterait à l'est, ravitaillerait l'île de Malte, ferait voile pour les bouches du Nil, et renouerait l'ancienne alliance de la Porte avec la France, en ramenant en Italie l'armée française, inconsidérément conduite en Egypte. Les Italiens appelaient à grands cris, à leur secours, les vainqueurs de Lodi et d'Arcole. S'ils se fussent présentés au milieu de la péninsule, les Italiens, électrisés par leur présence, se seraient enrôlés en foule sous les drapeaux français.

Cette navigation demandait beaucoup de célérité. Dans cette supposition, les forces britanniques, dispersées dans les rades de la Méditerranée et de l'Adriatique, y auraient opposé de vains obstacles. Les bouches du Nil n'étaient bloquées que par une division de l'escadre de Nelson, commandée par le commodore Sidney Smith. Cet Anglais, long-temps enfermé à Paris dans la tour du Temple, en était sorti, en ache-

6*

tant du directoire ou de ses subordonnés, le diplôme qui lui rendit la liberté. La flotte française perdit un temps précieux à attendre, sur les côtes d'Espagne, quelques vaisseaux castillans dont on pouvait se passer. Ces lenteurs donnèrent le temps aux Anglais de rassembler leurs escadres, et d'opposer aux Français des forces supérieures. La flotte française parut devant le port de Gênes, mit à terre quelques provisions de bouche et un corps de troupes peu nombreux, et, au lieu de continuer sa navigation à l'est, reprit brusquement la route de Gibraltar, fit quelque séjour dans le port de Cadix, et revint à Brest accompagnée d'une escadre espagnole, sans se mesurer avec l'ennemi. Ce n'était pas une expédition guerrière, mais plutôt un dispendieux voyage, entrepris et terminé sans encombre. Cette retraite laissait l'île de Malte sans ressources.

On pouvait compter que les efforts les plus vigoureux et les plus constans seraient faits pour la conserver; mais il est un ennemi auquel la bravoure audacieuse et les solides remparts ne sauraient résister : la famine se faisait sentir. Le rocher de Malte produit à peine quelques fruits rafraîchissans; l'île reçoit de la Sicile la plus grande partie de ses subsistances. Privée de ce secours, elle était réduite aux provisions laissées par Bonaparte, et à quelques faibles convois venus des côtes d'Afrique en trompant la surveillance des croiseurs anglais.

La constance avec laquelle, dans les guerres précédentes, les Anglais avaient multiplié les plus dispendieux sacrifices pour ravitailler annuellement la forteresse de Gibraltar, bloquée par les Espagnols, et même pour en changer de temps en temps les défenseurs, avertissait le gouvernement français de la sollicitude prévoyante exigée par une garnison isolée, qui peut être affaiblie par des maladies, des nourritures malsaines, et d'autres fléaux imprévus. L'empereur de Russie indiquait lui-même, par sa conduite, l'attention scrupuleuse et continuelle avec laquelle il devait veiller à la conservation de Malte. Ferdinand Homperck ayant abandonné cette île, Paul Ier s'en était fait proclamer grand-maître par les chevaliers russes. Cette vaine promotion était tournée en ridicule, en France, par des gens accoutumés à considérer les choses par leur écorce. Son principe était très-adroit. La cour de Pétersbourg, tournant perpétuellement ses yeux vers le trône de Bizance, avait éprouvé plusieurs fois douloureusement, combien il lui aurait été utile, pour acquérir l'empire d'orient, de posséder un port dans la Méditerranée.

Malte, située entre l'Europe et l'Afrique, semblait destinée par la nature à cacher dans un des ports les plus vastes et les plus sûrs de l'occident les préparatifs faits par la Russie, pour attaquer avec succès les châteaux des Dardanelles, tandis qu'une flotte, équipée dans la Crimée, assiége-

rait Constantinople du côté de la mer Noire. Paul I[er] mettait un très-grand prix à la possession de ce rocher brûlant, qui avait bravé toutes les forces ottomanes. On assure que, pour écarter l'obstacle résultant de la différence entre la religion catholique latine et la religion catholique grecque, professée à Moscou, il eût volontiers consenti à la réunion des deux églises, sauf à renouveler le schisme, lorsque les circonstances ne le forceraient plus à dissimuler ses opinions religieuses.

Les opérations projetées sur la Manche nécessitaient peut-être le retour de la flotte dans le port de Brest. Ce retour rendait prodigieusement épineuses les opérations sur la Méditerranée et en Italie; mais, comme je l'ai déjà mille fois observé, le gouvernement dictatorial était poussé vers sa chute par une main invisible. Des plaintes également vaines et multipliées parvenaient de toutes parts, à Paris, contre une nuée de vampires qui avaient excité contre les Français la rage des Italiens. Ces vampires jouissaient tranquillement du fruit de leurs rapines amoncelées. Scherer, à leur tête, dépensait, en scandaleuses profusions, les dépouilles d'un peuple ami dont il avait comblé la misère; il bravait l'opinion publique, jusqu'au temps où, la preuve de ses crimes devenant évidente, il échappa par la fuite au châtiment mérité.

XIII. Rewbell, sorti, par le sort, du directoire en 1799, fut remplacé par l'abbé Syeyes, ambassadeur de France à Berlin. Ce révolutionnaire passait pour un des chefs du parti royaliste, dont les vues tendaient à conduire en France une nouvelle dynastie royale. Attaché long-temps au parti d'Orléans, il se proposait, disait-on alors, de porter le roi de Prusse sur le trône de France; ses amis le donnaient pour un homme capable d'arrêter l'incommensurable versatilité du mouvement révolutionnaire. On regardait son entrée au directoire comme devant être suivie d'un nouvel ordre de choses, et même de la paix, si ses collèges voulaient adopter ses principes. Une phrase du discours du général Moreau, durant son procès, annonce qu'on voulait charger ce guerrier de diriger une nouvelle révolution. Voici cette phrase: « On me proposa, c'est un fait connu, de me mettre à la tête d'une journée à-peu-près semblable à celle du 18 brumaire. » Il est probable que, si les sentimens du général Moreau ne l'avaient éloigné de toute espèce d'intrigue, la révolution du 18 brumaire serait arrivée cinq mois plutôt, et que jamais les destinées de la France n'auraient été confiées à Bonaparte.

J'ai rapporté comment, l'année précédente, sur un message du directoire exécutif présentant des moyens d'exclusion envers un grand nombre de nouveaux députés aux deux conseils, le corps législatif avait déclaré nulles, non-seulement les

opérations électorales dans lesquelles des scissions s'étaient manifestées, sans égard à la majorité des suffrages; mais celles de plusieurs départemens non scissionnés, et où toutes les formalités voulues par la constitution avaient été observées.

Si cette mesure eût passé en coutume, d'un côté l'influence des commissaires du pouvoir exécutif dans les départemens, leur permettant toujours d'opérer des scissions dans les corps électoraux dont ils n'auraient pu diriger les élections à leur gré; de l'autre, le corps législatif s'arrogeant le droit, lorsqu'une minorité des électeurs avait fait scission, d'adopter les choix de cette minorité au préjudice de ceux faits par le corps électoral principal, les assemblées primaires devenaient illusoires; le directoire eût été par le fait, le maître des élections.

L'espoir de ce résultat avait multiplié à un tel point les scissions cette année, que l'abus se trouvait dans une évidence trop marquée pour être maintenu. Le corps législatif rejeta généralement toutes les scissions. Dans le cours des discussions à ce sujet, les directeurs Treilhard, Merlin et la Reveillère étaient accusés par la voix publique d'avoir occasionné, par leur trahison ou leur incapacité, les revers éprouvés par les armées françaises, surtout en Italie, et même d'être les auteurs du renouvellement de la guerre, de la rupture du congrès de Rastadt, et de l'assassinat des deux plénipotentiaires français. On

attaqua d'abord l'élection de Treilhard à la dignité de directeur comme contraire à l'article 136 du titre 6 de la constitution : il fut destitué. Les autres, ne formant plus la majorité directoriale, et menacés d'être mis en jugement, donnèrent leur démission. Ils eurent pour successeurs le général Moulin, Goyer, ex-ministre de la justice, et Roger-Ducos, ex-conventionnel.

Rewbel, Merlin, Treilhard et la Réveillère gouvernaient seuls la France, ne laissant à Barras d'autre occupation que celle de la chasse à Grosbois. Le premier, sorti par le sort, les autres expulsés, on s'attendait à voir prochainement éclore des changemens de la plus haute importance. Les séances orageuses des deux conseils annonçaient ces changemens. Les uns demandaient la réforme des abus, les autres la punition des traîtres et des dilapidateurs ; souvent l'enceinte du corps législatif présentait l'image d'une arène prête à être ensanglantée.

Les deux conseils avaient montré quelque énergie, en rejetant les scissions dirigées par les agens du directoire. Ce triomphe augmentait leur force ; cette force n'était pas celle de l'opinion publique. On disait hautement dans les tribunes des cinq cents et des anciens : « Si le corps législatif a brisé le directoire, ce n'est pas en vue du bien public, mais pour éloigner une catastrophe dont le directoire menaçait les deux conseils. »

Chacun en France promettait obéissance à la

république, et chacun convenait qu'elle ne pouvait subsister. La facilité avec laquelle les années précédentes le directoire avait mutilé le corps législatif, et avec laquelle cette année le corps législatif mutilait le directoire, prouvait combien la constitution de 1795 était assise sur des bases peu solides. Les architectes de ce monument politique se proposaient sans doute de mettre un jour en équilibre les deux principaux pouvoirs; cet équilibre manquait absolument. Les deux pouvoirs, mal constitués, furent perpétuellement en opposition; leurs attributions se confondaient. Les droits du corps législatif étaient, pour ainsi dire illimités. Les deux conseils formaient une convention perpétuelle. Le directoire, placé par la loi sous la dépendance des deux conseils, disposant de la force publique et des moyens de séduction, jouissait d'une autorité de fait qui devenait presque toujours prépondérante. Un état de guerre entre la puissance législative et la puissance exécutive les poussait perpétuellement hors de la ligne constitutionnelle; cet état de guerre les forçait de conspirer l'une contre l'autre; les divisions se terminaient ordinairement par une secousse révolutionnaire; un tel gouvernement ne pouvait se perpétuer. On nous parle trop souvent des institutions romaines; il faut trancher le mot; les institutions romaines étaient fondées sur les mœurs publiques; elles subsistèrent aussi long-temps que les mœurs des Romains furent pures et sévères, et s'écrou-

lèrent dès que les mœurs publiques se dépravèrent.

Sous des formes républicaines, l'opinion publique appelait en France le gouvernement monarchique avec une constitution libérale. Les uns, consultant les règles de la justice, voulaient rendre aux descendans de nos rois leur antique héritage; les autres, craignant de ne pas obtenir cette constitution libérale, réclamée par la France entière, se déclaraient en faveur d'une nouvelle dynastie; en cela principalement consistait une dissidence entre les opinions de la presque totalité des Français. Les symptômes, avant-coureurs d'une révolution prochaine, frappaient les esprits les moins exercés. Les deux conseils, agités par des convulsions intestines, ressemblaient à un vaisseau battu par une violente tempête. Plusieurs des nouveaux directeurs, craignant les suites du mouvement dont on apercevait les approches, employaient leur influence à faire naître des incidens capables d'en reculer l'époque. Les Jacobins furent protégés; on leur rendit des armes fatales. La nouvelle révolution s'éloigna, mais des mesures secrètement prises en rendaient le succès infaillible.

Au milieu de cette lutte, le directoire, effrayé des progrès des Austro-Russes, devant lesquels toutes les barrières d'Italie s'abaissaient successivement, formait une nouvelle armée vers les frontières occidentales du Piémont, sous le commandement du général Championnet, rendu à la

liberté, après l'expulsion des directeurs Merlin, Treilhard et la Réveillère. Le général Joubert avait ordre de reprendre le commandement de l'armée d'Italie. Moreau était rappelé à Paris, sous prétexte de lui donner le commandement d'une armée opposée aux Allemands et aux Russes vers le nord de la France.

Une loi rendue au mois de décembre de l'année précédente ordonnait aux jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans de se tenir prêts à marcher au premier signal à la défense de l'état. Les cadres des armées se remplissaient; mais, au sein de la plus entière dilapidation des finances, on ne trouvait pas même des fusils pour armer les nouveaux soldats.

On ordonna un emprunt de guerre sur les gens aisés; personne ne le paya; les places frontières manquaient de munitions de guerre et de bouche. Les forteresses de Peschiera, de Pizzighitone, de Milan, de Ferrare, de Turin, d'Alexandrie, enfin de Mantoue furent successivement enlevées, non par la force des armes, mais par le défaut de subsistances; les Russes et les Autrichiens trouvèrent dans ces places l'artillerie, la poudre et les boulets dont ils avaient besoin pour le reste de la campagne; on avait laissé dans la seule citadelle de Turin trente mille fusils neufs, dont le transport était si aisé dans Briançon.

Suwarow envoie une division de son armée dans la vallée de Suse, dont les fortifications n'existaient

plus ; ces troupes s'approchent de Briançon. Cette ville, une des plus fortes de l'Europe, manquait de vivres et de munitions de guerre. Le pape pouvait être enlevé dans cette place ; il fut conduit à travers les Alpes par Embrun, Gap et Grenoble, à Valence. Pie VI trouva dans Valence la fin de ses longues infortunes le 19 août. Un ministre d'Espagne et l'archevêque de Corinthe l'avaient suivi dans ses pélerinages ; ils firent embaumer son corps, et le placèrent en habits pontificaux dans un cercueil de plomb déposé dans la cathédrale de cette ville.

On éprouvait une nouvelle révolution dans Rome, dans Naples et dans Florence. Le roi des Deux-Siciles rentra dans Naples, après un sanglant combat entre les royalistes et les républicains. Les royalistes vainqueurs exercèrent des traitemens barbares, dont on ne trouve des exemples que dans les guerres civiles. On assure qu'on vit des lazaronis se disputer les membres sanglans des fauteurs du régime républicain, qu'ils les grillaient sur des charbons, qu'ils les dévoraient. Religion, humanité, vertu, vous ôtes donc de vains noms, lorsque, dans la tourmente des révolutions, les hommes poussés dans des routes inconnues par des chefs avides et perfides se jettent dans des entreprises dont il leur est impossible de calculer les résultats !

Ferdinand IV, se croyant solidement rétabli sur son trône, envoya un corps de troupes sur les

bords du Tibre; il entra dans Rome le 9 août avec quatre mille Russes. Tout le midi de l'Italie s'agitait alors dans les convulsions de l'anarchie. Ferdinand IV, loin de jouir de ses conquêtes, n'était pas en sûreté dans Naples; il revint en Sicile, et fixa sa résidence à Palerme.

On venait d'être instruit à Paris du mariage de Madame Royale avec M. le duc d'Angoulême. Cet hymen fut célébré à Mittau, le 10 juin, dans la salle principale du château, où l'on avait dressé un autel entouré de fleurs. Le contrat de mariage fut reçu par le comte de Saint-Priest. L'empereur de Russie, l'ayant signé, le fit déposer dans les archives du sénat de Pétersbourg. Le cardinal de Montmorenci donna aux époux la bénédiction nuptiale, en présence du clergé catholique de Mittau et des pasteurs grec et réformé. Le roi Louis XVIII, la reine et M. le duc de Berri assistèrent à la cérémonie avec MM. de Driessen, commandant civil, de Fersen, commandant militaire; les ducs de Villequier, de Guiche, de Fleuri, de Cossé; le marquis de Nesle, le comte d'Avarai et les autres Français de distinction, venus en Courlande à la suite de la famille royale.

Joubert et Championnet s'étaient rendus à leur destination. Les divisions de Naples, de Rome et de Toscane venaient de se réunir à l'armée d'Italie; on y comptait cinquante mille hommes. Macdonald, après avoir dirigé une retraite très-difficile, revenait à Paris, tandis que ses talens

étaient nécessaires en Italie, au milieu des troupes dont il possédait la confiance. Les Austro-Russes assiégeaient Tortonne: il était extrêmement important de dégager cette place. Joubert avait reçu l'ordre précis de livrer bataille aux ennemis, en prenant le commandement de son armée; les corps chargés de la garde des rivières du levant et du ponant, du col de Tende, de la vallée d'Ormea et de la ville de Gênes, réduisaient les troupes dont Joubert pouvait disposer à trente-six mille combattans.

On marcha aux ennemis le 13 août. L'aile droite, commandée par le maréchal Ney, débouchait vers Novi par le col de la Boccheta; la gauche, aux ordres du général Perignon, se porta de Savone, par la vallée de la Bormida, sur Acqui et Capriata, où deux mille hommes furent laissés pour assurer les subsistances. Un corps avancé, commandé par le général Saint-Cyr, s'appuyait à la Scricia; un autre corps avancé, conduit par le général Dombrouski, investissait le fort de Serravalle, occupé par les Autrichiens.

Suwarow et Melas commandaient trente-huit mille hommes de leur nation, et vingt mille Piémontais armés, qui faisaient le service de troupes légères. Le général Kray avait fait le siége de Mantoue. Joubert le croyait occupé à mettre en état de défense sa nouvelle conquête; il arriva le 14 au camp austro-russe avec vingt mille hommes; la force de l'armée combinée était alors de cin-

quante-huit mille combattans, sans compter les milices piémontaises. A l'aspect de forces aussi supérieures, Joubert tint un conseil de guerre. Tous les généraux convinrent qu'il était contre les règles de la guerre de descendre dans une plaine où un revers pouvait entraîner la destruction totale de l'armée française. Joubert montra l'ordre du directoire; il ne fut pris aucune détermination; les généraux retournèrent à leur poste.

Joubert montait à cheval, le 15, pour parcourir la ligne. On vint lui annoncer que l'aile droite était attaquée. L'action devint bientôt générale. Joubert, se précipitant, avec son état major, pour animer par sa présence une charge à la baïonnette, reçut un coup mortel. La perte du général ne ralentit pas l'ardeur du soldat. L'ennemi, reçu partout avec intrépidité, faisait de vains efforts pour enfoncer les régimens; il eût été probablement forcé d'abandonner l'attaque, malgré son extrême supériorité, si un corps allemand n'avait tourné la division Saint-Cyr, avancée dans la plaine avec trop d'audace. L'armée française reprit ses positions à Ceva, à la Boccheta, à Bobbio. La forteresse de Tortone, ne pouvant plus être secourue, ouvrit ses portes à Suwarow. Ce général avait acheté la victoire de Novi par une perte énorme; il n'osa se montrer devant la Boccheta pour pénétrer sur la côte de Gênes. Championnet descendait les Alpes à la tête d'une armée composée d'une jeunesse brillante et amoureuse de la gloire.

Les Russes et les Autrichiens furent obligés de se partager.

Une fatale mésintelligence se mit bientôt entre les généraux des deux nations. Les Russes reprochaient aux Autrichiens de ne les avoir pas secondés; les Autrichiens déversaient le même reproche sur leurs alliés. La défiance entre les deux armées devint alarmante; il fallut en arrêter les suites. Melas, Bellegarde et les autres généraux autrichiens furent seuls chargés de continuer la guerre en Italie. Suwarow et les Russes pénétrèrent en Helvétie, dans l'espoir d'entrer en France par les bords du lac de Genève ou par le mont Jura. Les Russes abandonnaient les rives de l'Eridan au moment où Championnet réunissait l'armée française sous son commandement.

XIV. Depuis la défaite du général Jourdan, une partie de l'armée autrichienne s'était portée vers l'Helvétie par les bords du Rhin, pour favoriser les opérations du général Hotze et pour empêcher le général Lecourbe de pénétrer en Italie par le mont Saint-Gothard. Lecourbe faisait face à plusieurs corps autrichiens entrés en Helvétie par diverses routes et à une division russe commandée par le général Kinskoy-Korzacow. Les Autrichiens et les Russes se flattaient d'un succès d'autant plus certain, que les Suisses, exaspérés par les exactions auxquelles se livraient les commissaires du gouvernement français, paraissaient

sur le point de se soulever. Dessolles, à la tête de six mille hommes, formant l'avant-garde de Lecourbe, avait pénétré à Glurens; mais le grand nombre de ses ennemis le força d'abandonner cette excellente position; il se retira dans la Valteline, entre les sources du Tesin et de l'Adda. Lecourbe manquait de subsistances. Les Suisses, écrasés sous le poids de contributions despotiques, cachaient leurs grains et leurs bestiaux dans les endroits reculés de leurs montagnes.

Une division austro-russe, parvenue à Zurich, multipliait ses efforts pour pénétrer en France par Bâle ou par Neuchâtel. Masséna et Lecourbe furent forcés d'abandonner le projet d'envoyer des secours en Italie. Favorisés par les positions avantageuses offertes par le théâtre sur lequel ils faisaient la guerre, ils évitaient une affaire décisive. La conduite de ces guerriers était d'autant plus généreuse, qu'elle les exposait à la censure de ces hommes superficiels qui auraient blâmé la plus belle campagne du maréchal de Turenne; elle était même traitée de pusillanimité par plusieurs membres du gouvernement. Masséna et Lecourbe eussent été probablement destitués, si la marche de la révolution n'avait chassé du palais du Luxembourg Rewbell, Treilhard, la Réveillère et Merlin.

Après cette révolution, on prit des mesures pour renforcer en même temps les armées d'Italie, de Suisse, du Rhin et des Pays-Bas. On ne trouvait

dans les magasins ni armes, ni munitions, ni denrées. Une expérience désastreuse avait forcé de reconnaître l'abus, introduit par les Jacobins, de charger des fournitures des hommes dont toute la responsabilité consistait dans leur prétendu patriotisme. Ces sangsues, ouvertement protégées par les membres du gouvernement, arrivaient au même but par une autre voie; des compagnies se présentaient pour se cautionner mutuellement; le cautionné et le cautionneur partageaient les bénéfices; quand l'un faisait banqueroute, il se trouvait que l'autre n'avait aucune solidité.

Une partie de ces obstacles furent surmontés par les nouveaux directeurs. On envoya de nombreux renforts en Italie, en Helvétie et sur les bords du Rhin. Le général Bernadotte, commandant l'armée du nord au commencement de la campagne, étant promu au ministère de la guerre, le général Muller obtint le commandement. On passa le Rhin; une partie de l'armée pénétra en Souabe; le reste fit le siège de Philisbourg. L'archiduc Charles crut devoir abandonner les frontières d'Helvétie, pour se rapprocher du Danube.

Alors Masséna et Lecourbe attaquèrent les Austro-Russes sur toute leur ligne, depuis l'embouchure de l'Aar jusqu'aux extrémités du Valais. L'armée d'Helvétie se composait de huit divisions; la première, aux ordres du général Thureau, occupait le Valais vers les sources de l'Aar et du Rhône; les avant-postes s'étendaient à Domo-

d'Ozola et au lac Majeur. La seconde division, commandée par Dessolles, s'étendait sur les cantons d'Ury et de Schwitz, vers le mont Saint-Gothard et la source de la Reuss, du Rhin et du Tesin; elle occupait les passages des Grisons en Italie. Le général Soult conduisait la troisième division dans les cantons de Glaritz, Schwitz et Zug jusqu'au mont Albis. La quatrième division, aux ordres du général Mortier, campait depuis le mont Albis jusqu'à Dietticon, près de Zurich; la division du général de Lorges s'étendait le long de la Limath, de Dietticon à Baden; la division Lehardi défendait les bords de la Limath et de l'Aar jusqu'à l'embouchure de cette rivière dans le Rhin; la division Klein occupait le Frikthal, à la gauche du Rhin; enfin, la huitième division, aux ordres du général Chabran, campait auprès de Bâle, sur les deux rives du Rhin. Les quatre premières divisions obéissaient à Lecourbe; les quatre autres à Férino; Masséna avait son quartier-général à Lentzbourg.

Les Austro-Russes formaient trois corps, le centre commandé par Kinskoy-Korzakow, la droite par Hotze, la gauche par Jellakich. On évaluait cette armée à soixante et dix mille combattans. La bataille commença le 25 septembre; elle dura quinze jours. Le général Hotze resta parmi les morts. La principale perte tomba sur la division russe; elle fut presque entièrement détruite. Les Français firent cinq mille prisonniers, prirent cent pièces

de canon et presque tout le bagage des Autrichiens et des Russes. Les débris de leur armée se retirèrent avec précipitation vers le lac de Constance.

Suwarow quittait alors les frontières liguriennes, ignorant la défaite de Kinskoy-Korzakow; il traversait la plaine de Piémont, côtoyait le lac Majeur, et se présentait en forces pour se rendre maître des gorges du mont Saint-Gothard, entre les sources du Rhône et celles du Tesin. Lecourbe, après avoir vaincu l'armée austro-russe, n'avait pas des forces suffisantes pour lutter avec succès contre ces nouveaux assaillans. Il commandait environ dix-huit mille hommes; mais les derniers évènemens permettaient à Masséna de marcher à son secours avec une partie de son armée. Les Russes, ayant franchi le mont Saint-Gothard, étaient parvenus aux environs d'Ury; ils furent entièrement défaits. Suwarow évita avec beaucoup de peine de tomber entre les mains des Français, en se réfugiant dans les plus hautes montagnes des Grisons, par la vallée de Fleing. En vain Korzakow avait rassemblé à la hâte un corps assez considérable, composé de Russes, d'Autrichiens et de Bavarois; repoussé par Férino, il fut contraint d'évacuer l'Helvétie.

De près de cent mille hommes sortis de la Russie huit mois auparavant, à peine en put-il rassembler quarante mille au bord du Leck; cette armée prit ses quartiers d'hiver en Bohême.

XV. La nouvelle coalition, formée pendant les négociations de Rastadt, se composait des forces russes, autrichiennes et anglaises. Tous les princes d'Allemagne, à l'exception du roi de Prusse, y avaient accédé. Les Anglais, agissant comme s'ils disposaient de l'or de l'univers entier, bloquaient tous les ports de France, rallumaient, par leurs émissaires, les feux de la Vendée, et préparaient un des plus redoutables armemens qui fût sorti des ports de la Grande-Bretagne. Trente mille Anglais allaient débarquer dans la Nord-Hollande, sous les ordres du duc d'York.

Le maréchal Brune commandait les Français dans la république batave; le déploiement des forces sur toutes les frontières laissait à la disposition de ce général un petit nombre de troupes; elles étaient disséminées sur les côtes. Une flotte britannique de cent cinquante vaisseaux de tout rang parut devant la rade du Texel le 20 août; vingt mille hommes prirent terre à la pointe du Helder. Ils s'emparèrent, après la plus vive résistance, des batteries placées dans ce port important. Sa possession ouvrait aux Anglais la baie du Texel, et les rendait maîtres de la moitié de la Nord-Hollande. Ce pays, conquis sur l'Océan par les travaux opiniâtres des Hollandais, forme une presqu'île entre la mer du nord et le Zuyderzée; elle tient au reste de la Hollande par une langue de terre, battue d'un côté par les vagues de l'Océan, et bornée de l'autre par un golfe nommé mer de

Harlem. Le terrain, en plusieurs endroits, s'élève à peine au niveau de la mer; les Hollandais le garantissent d'une inondation, et même d'une submersion totale par des digues immenses. Tout le sol est entrecoupé de fossés et de canaux; ils éconduisent les eaux, dans les temps de haute mer, au moyen de moulins d'une construction ingénieuse.

Ces fossés, ces canaux, ces digues, et la facilité d'inonder à volonté une partie du pays, fournissaient des moyens de défense presque insurmontables. Quand on considère combien il eût été difficile aux Anglais de vaincre les obstacles multipliés entre Harlem et Leyde, et de pénétrer dans le reste de la Batavie, on est convaincu qu'ils avaient choisi le lieu de leur débarquement à la pointe du Helder, dans l'espoir d'être introduits dans Amsterdam par le parti batave, ennemi de la révolution française. La compression de ce parti fut l'opération la plus délicate du général français.

Instruit que les Anglais se montraient près d'Encluysen, il se rend dans la West-Frise, à la tête d'un corps de grenadiers, pour fortifier la division du général Daendels, campée entre Alcmaër et Horn. L'armée française et batave, inférieure en nombre, s'était retranchée auprès d'Alcmaër; elle y attendait des renforts. Les Anglais, maîtres de la partie septentrionale de la West-Frise, paraissaient compter sur les partisans de la maison d'Orange; ils s'agitaient dans les provinces bataves, pour renverser le nouveau système de gouver-

nement. Leurs manœuvres avaient eu d'abord des succès rapides. Au moment où le duc d'York plaçait le pavillon orange sur les clochers et sur les batteries du Helder, une violente fermentation se manifestait parmi les matelots de la flotte batave du Texel; elle fut suivie d'une insurrection. La flotte entière se donna aux Anglais.

Cette défection livrait sans défense les flancs de l'armée française et batave au feu des vaisseaux anglais; elle menaçait même la ville d'Amsterdam d'une invasion prochaine, si les mesures n'avaient été prises sur-le-champ pour défendre les approches de cette capitale, au sort de laquelle celui de la Hollande était attaché. Plusieurs corps de troupes françaises se rendaient, à marches forcées, en Hollande. Alors les Français attaquèrent les Anglais.

Ils avaient pris terre à une péninsule dont la plupart des habitans, étrangers au fracas des armes, cherchaient dans Amsterdam un asile contre le fléau de la guerre. La défection de la flotte laissait craindre que, parmi les troupes de terre, il se trouvât des partisans de la maison d'Orange, capables, un jour de combat, de se ranger sous les drapeaux ennemis. Quelques mouvemens de cette nature se manifestaient; ils exigeaient de la part des généraux français une délicate circonspection.

Elle était augmentée par la nécessité de veiller à la sûreté d'Amsterdam, sans paraître se défier des habitans de cette grande ville; enfin, la situation de l'armée française, tirant de très-loin ses

munitions de guerre, gênait encore les opérations du général français. Les Anglais, au contraire, maîtres de la mer, recevaient régulièrement des armes, des munitions et des vivres; de nouveaux bataillons, armés sur les côtes britanniques, arrivaient successivement. Ces circonstances semblaient justifier l'audace avec laquelle le ministre Pitt avait annoncé au parlement l'invasion assurée de la Hollande par le duc d'York, et que cette conquête préluderait à la chute du gouvernement français. Le sort des armes en ordonna autrement. L'armée anglaise fut contrainte de conclure, le 17 octobre, une capitulation; elle lui permettait de se rembarquer, après avoir rétabli les batteries et les redoutes détériorées pendant le temps de l'invasion, et en promettant de renvoyer dans leur patrie huit mille prisonniers de guerre français ou bataves, détenus en Angleterre.

XVI. Cet évènement semblait fournir une occasion de renouer des propositions de paix. La divergence des opinions, dans le directoire et dans les deux conseils, ne permettait pas d'adopter cette mesure. On proposa d'envoyer à Constantinople une ambassade solennelle, et d'offrir l'évacuation entière de l'Egypte, si le divan voulait se charger de procurer à l'armée française les moyens de revenir en France ou en Italie. Cette négociation eût réussi immédiatement après la perte de la bataille d'Aboukir. Les étroites liaisons entre les

Ottomans, les Russes et les Anglais en rendaient alors le succès impossible.

L'issue de la bataille d'Aboukir, privant Bonaparte de ses communications avec la France, avait augmenté le nombre des soldats confiés à ses soins; les équipages des vaisseaux français, échoués sur la côte, formaient de nouveaux bataillons. Cependant la situation de l'armée devenait plus épineuse; Bonaparte pouvait avoir été trompé par les ouvrages des voyageurs inexacts ou superficiels; ils représentaient l'Egypte livrée à la merci de huit mille Mamelucks indisciplinés, et que la vue seule des forces françaises dissiperait, sans attendre le combat. Ces Mamelucks, beaucoup plus nombreux, se battaient avec acharnement; à peine vaincus, ils reparaissaient de nouveau; il fallait les vaincre encore. Chaque victoire devenait fatale, parce que rien ne pouvait réparer la perte d'un seul Français. Dans les villes, les imans et les chéiks excitaient des insurrections dangereuses par le nombre des mécontens; dans les campagnes, on insinuait aux habitans que l'intention des Français était de les réduire à l'esclavage.

Bonaparte, nous dit-on, témoin de l'entière destruction de la flotte qui porta ses compagnons sur un rivage où les attendaient tous les dangers, et les voyant jeter des douloureux regards vers leur patrie, dont les séparait un élément indomptable, s'écria avec enthousiasme : « Amis, la fortune nous abandonne; eh bien! nous ferons de

plus grandes choses ! » C'étaient de vaines paroles emportées par les vents. Bonaparte ne pouvait méconnaître l'intention formelle du directoire, de l'exiler de sa patrie. Si la nature, plaçant dans l'âme de ce guerrier un courage indomptable, une ambition démesurée et une folle idolâtrie pour le fantôme brillant de la gloire, l'avait doué de cette précieuse pénétration, de cette prudente sensibilité qui, dans les entreprises, calcule les dangers et les balance avec les moyens d'exécution, il eût pu trouver dans sa situation les moyens de parvenir à la plus haute réputation et à la plus grande fortune; mais déjà se manifestait son caractère romanesque, dont les écarts devaient nécessiter sa chute.

Il n'ignorait pas qu'une armée, ne pouvant plus être recrutée, perd chaque jour quelque chose d'elle-même, et s'anéantit à la longue. Cet effet devait être encore plus prompt dans un pays où le fléau de la peste fait chaque année des ravages affreux. Des trois nations dont se formait la population de l'Egypte, les Cophtes étaient les plus nombreux; ils professaient la religion chrétienne. Avec beaucoup de ménagemens, on pouvait en tirer des soldats, et les accoutumer à la tactique européenne; ces mêmes ménagemens devaient s'étendre aux Turcs, aux Juifs et aux Chrétiens grecs occupés du commerce dans les grandes villes. L'armée française surpassait par son nombre et par son habileté militaire les Mamelucks, au moyen

desquels les beys arabes dominaient en Egypte. Il s'agissait de prendre leur place. Les Egyptiens, accoutumés à la domination des beys, se seraient soumis, non-seulement sans murmure, mais avec plaisir, à celle des Français, si elle avait été plus douce, plus libérale. A l'égard des beys, généralement détestés des Egyptiens par leurs exactions, ils auraient peu à peu abandonné le pays, et une partie de leurs soldats serait passée sous les drapeaux français.

Il fallait, pour parvenir à ce but, s'occuper essentiellement de la prospérité de l'Egypte; il fallait que les Egyptiens fussent convaincus que les Français, venus sur les rives du Nil, ne voulaient plus s'en éloigner. Le moyen d'y réussir était non-seulement d'écarter avec soin tout projet de conquêtes nouvelles, mais de former des établissemens dont l'importance annonçât de la part des Français une ferme volonté de s'amalgamer avec le peuple égyptien pour lui rendre son antique splendeur.

Les premiers pas de Bonaparte annonçaient ce dessein généreux. L'espoir brillait dans les yeux de ses soldats; un climat dangereux et des sables brûlans, chassés devant les bataillons français par les vents de la Libie, les menaçaient en vain: rien n'arrêtait leurs efforts. Les vainqueurs se font aimer des vaincus; ils mettent en fuite les Mamelucks, jusqu'alors indomptables; ils instruisent le Cophte ignorant; ils attachent au sol l'Arabe vaga-

bond; dans chaque province est établi un divan composé de propriétaires chargés des dispositions économiques propres à augmenter l'agriculture et le commerce de l'Egypte. L'antique palais de Saladin revoit dans ses murs des guerriers français apporter, au lieu du fléau des croisades, la civilisation et les arts. Bonaparte ordonna un système de fortification pour le Caire, dont l'effet garantissait cette capitale des insultes des Arabes, et retenait ses nombreux habitans dans les liens de la fidélité jurée aux Français. En même temps on fortifiait Salehieh, Balbeis, Alexandrie, Rosette et Damiette. Un Institut se formait au Caire sur le modèle de celui de Paris; on y construisait un laboratoire de chimie. L'armée se rendait maîtresse de Suez. Cette ville fut, dans les temps anciens, l'entrepôt d'un grand commerce. L'amoncellement des sables, dans une longue série de siècles, a comblé, entre Suez et la Méditerranée, une vallée remplie autrefois par les eaux de la mer Rouge. Cet amoncellement continuel tend à diminuer chaque jour ce bras de l'Océan. Les grands vaisseaux s'arrêtent à quatre-vingts lieues au-dessus de Suez; on est obligé de charger les marchandises sur des navires presque plats, avec lesquels on peut éviter une grande quantité de bancs de sable formés vers la fin du golfe.

Alexandre, à l'aspect d'une région située entre deux mers, dont l'une est la porte de l'orient, et l'autre la porte de l'occident, bâtit Alexandrie,

avec le projet d'en faire le siège de son empire et le centre du commerce du monde. La mort prématurée de ce prince aurait anéanti ses grandes vues, si elles n'eussent été suivies par Ptolomée Lagus, auquel l'Egypte tomba en partage. Le port d'Alexandrie servit de débouché aux marchandises venues des Indes. Un canal fut creusé entre le bras le plus oriental du Nil et le golfe arabique. On parvint à lui donner cinquante lieues de longueur, vingt-cinq toises de largeur, et la profondeur nécessaire à la navigation des navires destinés à le parcourir. Ce superbe ouvrage, construit sur un terrain sablonneux, se détruisit insensiblement. On y suppléa en construisant entre Suez et le Caire, dans des pays arides, des grandes citernes et des vastes hôtelleries, où les voyageurs se reposaient avec leurs chameaux.

Quelques vestiges de ce précieux monument de l'industrie humaine existaient; Bonaparte voulut les examiner. Il passa la mer Rouge au gué, près de Suez, et vint aux fontaines de Moïse, à deux lieues et demie du rivage. Cinq sources forment ces fontaines; elles bouillonnent au pied d'un monticule; l'eau en est assez douce. Quand Bonaparte vint à Suez, la mer était haute; il fallut traverser un pays marécageux où les voyageurs ont quelquefois de l'eau jusqu'à la ceinture. Les circonstances de ce voyage prouvent que, depuis le siècle où Moïse écrivait le pentateuque, le fond de la mer Rouge, auprès de Suez, est à peu près le

même. Cette observation ne saurait détruire l'opinion de ceux qui regardent la mer Rouge et la Méditerranée comme ayant été autrefois réunies. Le monde est ancien et nos livres sont modernes.

Achmet Djezzar, pacha de Syrie, marchait vers l'Egypte, à la tête d'une puissante armée, à laquelle s'étaient réunis les beys défaits par les Français. Bonaparte fut instruit à Suez de l'arrivée des musulmans au fort d'El-Arisch, à l'entrée du désert. Au lieu de réunir ses forces, et de combattre les musulmans à la sortie du désert, dans la province de Damiette, il prend le parti insensé de diviser son armée, et de porter la guerre en Syrie. On s'empara du fort d'El-Arisch, le 20 février; on marcha ensuite à Kan-Jounesse. A une lieue et demie de cette ville, sur la route de Gaza, se trouvent plusieurs colonnes de granit et des fragmens de marbre, restes d'un magnifique monument. C'était peut-être un caravanserail où s'arrêtaient les voyageurs à l'entrée du désert, entre la Syrie et l'Egypte. La vue des campagnes de Gaza inspirait aux Français des sentimens délicieux. Ce pays, coupé par des montagnes, des bois et des plaines, ressemblant à la France, contrastait avec la monotonie des plaines immenses de l'Egypte et de son sable brûlant, lequel remplit constamment l'atmosphère d'une poussière irritante dont l'organe de la vue est offensé.

Gaza ouvrit ses portes aux Français. On y trouvait abondamment des comestibles, et surtout des

fruits rafraîchissans, jouissance inappréciable pour le soldat après un long voyage dans des déserts arides. L'armée arriva devant Joppé, aujourd'hui Jaffa. C'est un petit port de mer, le seul dont les Hébreux fussent anciennement les maîtres sur la Méditerranée. Cette place ne fit aucune résistance. Les villes de la Palestine, Napouse, Césarée, Jérusalem recevaient les Français dans leurs murs. Ils parvinrent, le 16 mars, au débouché des gorges du Mont-Carmel, et deux jours après devant Saint-Jean-d'Acre.

Jusqu'alors leur voyage n'avait pas été troublé. Saint-Jean-d'Acre, fortifié à l'antique, n'était pas en état de faire une longue résistance; mais pour l'attaquer et pour la prendre il fallait une artillerie de siège : Bonaparte n'en avait point. Les efforts des soldats, depuis le 20 mars jusqu'au 20 mai, furent inutiles; il était impossible de réparer les pertes faites journellement. La ville d'Acre recevait par mer les subsistances dont elle avait besoin. Elles commençaient à manquer dans le camp français. Sidney Smith, avec l'escadre sous ses ordres, interceptait toute communication au-dehors; enfin la peste se déclara dans l'armée : il fallut rétrograder. On leva le siège le 22 mai; l'armée revint au Caire le 14 juin, affaiblie, mais non découragée.

Quand on considère l'inconvenance avec laquelle Bonaparte abandonna son armée peu de temps après cette expédition, on juge presque malgré

soi que ce général inconcevable, sortant de l'Egypte au moment où une armée musulmane s'en approchait, se flattait de trouver une occasion de passer dans l'île de Chypre, et de là en Italie, sans s'inquiéter de ce que deviendraient les soldats restés entre Alexandrie et le Caire.

A peine l'armée de Syrie avait pris quelques jours de repos, qu'elle fut contrainte de marcher vers les bouches du Nil. Cent vaisseaux de diverses grandeurs mouillaient à la rade d'Aboukir. Une armée turque, débarquée le 15 juillet dans les environs d'Alexandrie, mettait à terre son artillerie de campagne et se fortifiait. Toutes les colonnes françaises réunies auprès des pyramides de Gisck descendent le fleuve; elles sont le 25 en présence des ennemis. Les Turcs furent défaits et contraints de se rembarquer; mais une partie de l'armée française avait péri dans le combat. Les musulmans, maîtres de la mer, pouvaient revenir avec une nouvelle armée.

Dès ce moment, Bonaparte résolut d'abandonner les bords du Nil. On lui avait entendu dire plusieurs fois : « Ce serait un beau spectacle, pour l'univers, de voir un petit citoyen de Corse roi d'Egypte et de Jérusalem ! » L'affaiblissement de son armée ne lui permettant plus d'exécuter ce projet, il roulait dans sa tête d'autres pensées. Sa résolution prise, le vice-amiral Gantheaume reçut ordre d'armer les frégates *la Carrière*, *le Murrhon*, *la Tartane*, *l'Indépendance*, et l'aviso *la Revanche*,

sans connaître la croisière dont il était chargé. Ayant indiqué ceux qui devaient l'accompagner, ils se rendirent au lieu marqué le 19 août, au lever du soleil. On s'embarqua sur-le-champ. Les vents contraires ne permirent de faire route que le 24. Un paquet cacheté avait été envoyé au général Kléber. Bonaparte lui confiait le commandement de l'armée durant son absence. Le général Desaix devait continuer la guerre dans la Haute-Egypte.

Aucun vaisseau anglais ne troubla la navigation du général fugitif. Il jeta l'ancre, le 1er octobre, au port d'Ajaccio. Les vents contraires retinrent plusieurs jours la petite escadre française dans les ports de Corse. Elle fit voiles le 8 pour Toulon. Chassée par une escadre supérieure, Bonaparte prit terre à deux heures après midi à la rade de Saint-Rapheau, à un mille de Fréjus. Il partit sur-le-champ pour Paris. Il y fut joint successivement par les généraux Berthier, Lannes, Murat, Marmont, Andréosi, par sa compagnie des guides, et par les autres individus embarqués avec lui à la rade d'Aboukir.

Cette inexplicable navigation offrait un champ aux conjectures les plus disparates; c'était une énigme expliquée par chacun suivant ses sentimens particuliers. Comment ce général avait-il quitté son armée sans des ordres précis du directoire? Plus la réputation de ce guerrier emportait de poids dans l'opinion publique, plus aussi sup-

posait-on d'importance dans les motifs de son brusque retour à Paris.

Ceux qui accusaient les membres du directoire d'avoir profité des vues chevaleresques de Bonaparte pour l'éloigner de sa patrie, et pour déporter avec lui quarante mille de ses plus braves compagnons, cherchaient dans cette opinion la solution de ce problème. « Bonaparte, disaient-ils, venait se venger et terminer, malgré ses ennemis, l'ouvrage de la paix commencé à Leoben, continué à Campo-Formio, et qu'il eût fini à Rastadt, si le gouvernement n'y eût mis obstacle. » On ajoutait : « Le moindre aviso, envoyé de France en Egypte ou d'Egypte en France, était constamment arrêté par les Anglais; une escadre de quatre vaisseaux n'a pas traversé la Méditerranée sans l'aveu de ses insulaires. Bonaparte est donc convenu avec les principales puissances de l'Europe de placer Louis XVIII sur le trône de France, et des conditions dont presque tous les Français auraient lieu d'être satisfaits? »

A l'égard du directoire, depuis plusieurs mois, il ne jouissait plus de la moindre considération; sa chute étant inévitable, il s'agissait de savoir comment il serait remplacé. Les deux conseils partageaient la défaveur du gouvernement; leurs séances se convertissaient en une arène bruyante, où les passions fermentaient avec violence et annonçaient une prochaine éruption; plusieurs en redoutaient les suites. Voulant détourner ces

funestes présages, ils proposaient au corps législatif de s'occuper à réformer le Code civil. Ils peignaient, avec les couleurs de l'éloquence, le débordement de tous les vices propagés par le code jacobinique en usage parmi nous. Sa réforme prompte et totale pouvait seule mettre un terme au scandale de ces divorces perpétuels, dont les effets déplorables changeaient le respectable nœud du mariage en un concubinage avoué par les lois, à ces divorces qui, convenables quelquefois, sont toujours un mal, et doivent être assujettis à de lentes et nombreuses épreuves, précautions indispensables contre les conseils de l'humeur, de la légèreté, de la licence (1).

Cette réforme, de toute part sollicitée, n'était pas moins nécessaire pour élever une barrière contre les fougueux écarts de la jeunesse; pour restituer à l'autorité paternelle son influence légitime; pour resserrer les liens sociaux, relâchés par les effets de la révolution; pour garantir la paix de l'état par l'union des familles, et rendre les hommes plus faciles à conduire, en naturalisant parmi eux les habitudes vertueuses, qui concourent avec de bonnes lois à garantir la solidité des gouvernemens.

Un nouveau Code civil, permettant au vieillard de disposer d'une partie de sa fortune en faveur

(1) La loi du divorce est supprimée depuis le retour du roi.

de ceux qui lui prodiguèrent des soulagemens et des consolations, devait l'arracher au tourment d'entendre, pour ainsi dire, au chevet de son lit de mort, ses héritiers avides lui refusant les soins propres à prolonger son existence, hâter par leurs vœux intéressés l'instant de partager ses dépouilles. Enfin, il fallait ramener l'ordre et l'harmonie dans toutes les classes de la société, et préparer le bonheur général de l'état par le bonheur individuel des familles.

Ces idées magnanimes ne faisaient aucune impression sur des hommes aveuglés par la passion de dominer, conduits par quelques légistes dénués d'humanité et de droiture. Les cinq cents prenaient des résolutions qui semblaient dictées par Saint-Just ou par Couthon. Une de ces résolutions déclarait traîtres à la patrie et mettait hors la loi tout directeur et tout ministre qui admettraient une proposition de paix tendant à la restitution de quelque conquête faite par la république. Cette loi, adoptée dans un de ces momens d'enthousiasme qu'il est si aisé de faire naître dans une grande assemblée, rendait impraticable toute ouverture de paix. Une autre résolution rendait les parens des émigrés, nobles ou non nobles, personnellement responsables des brigandages commis dans l'intérieur des provinces. C'était renouveler la loi des suspects, promulguée par Robespierre. Les administrateurs des départemens dans lesquels se manifestaient des troubles, étaient

tenus d'incarcérer, en qualité d'ôtages, les parens des émigrés les plus riches, et, s'il survenait quelque crime capital dans ces cantons, ces ôtages devaient être déportés, et leurs propriétés confisquées. Un anéantissement subit de toute espèce de commerce fut la suite de cette loi injuste, immorale, impolitique. Les riches propriétaires resserraient le numéraire; plusieurs vendaient leur bien à vil prix, se disposant à passer en pays étranger, quand ils en trouveraient l'occasion. Une fatale stagnation dans les transactions commerciales diminuait sensiblement l'impôt du timbre et celui de l'enregistrement. L'argent devenait prodigieusement rare; on le payait communément à un intérêt de douze pour cent.

Le mauvais effet de ce règlement se faisait sentir avec encore plus d'amertume dans les départemens voisins de la Vendée; la guerre renaissait dans ces contrées; les chefs qui la dirigeaient établissaient des emprunts forcés, et prenaient pour ôtages les parens des députés aux deux conseils, les acquéreurs de domaines nationaux et les hommes qui leur paraissaient attachés au régime républicain. Le trouble et la confusion augmentaient de proche en proche.

On proposa, dans le conseil des cinq cents, de déclarer la patrie en danger. On se flattait, par cette publication, de volcaniser les têtes et de renouveler les sanglans orages que fit naître Danton, en 1792, par le même moyen. Les

temps étaient changés; les cinq cents abandonnèrent cette proposition dont il était démontré qu'on ne pouvait tirer aucun avantage. Chacun disait hautement que le danger de la France était dans son mauvais gouvernement.

Des mesures extraordinaires à prendre pour sauver la patrie devaient amener des mouvemens convulsifs. On parlait vaguement de l'assassinat prochain des directeurs Syeyes et Roger-Ducos, et du rétablissement de la convention nationale; on annonçait un gouvernement révolutionnaire, des listes de suspects, des prisons, des guillotines; une morne inquiétude régnait sur les visages; le voile de sang qui signala le règne de la terreur n'allait-il pas couvrir de nouveau la France? Le régime républicain, sous lequel ces horreurs s'étaient amoncelées, conservait peu de partisans.

Toute la France était royaliste, mais non de la même manière. La double opération du directoire, en 1797 et en 1798, d'expulser des deux conseils les partisans de la maison de Bourbon, et même de les déporter dans la Guïane, avait produit l'effet de les forcer à cacher leurs sentimens, ou du moins d'attendre des momens favorables pour les manifester. Cette disposition favorisait ceux des royalistes dont l'intention était de porter sur le trône de France un prince étranger. Deux hommes se présentaient pour être placés à la tête de cette révolution désirée par une partie du directoire; ces deux hommes étaient Moreau

et Bonaparte. Moreau avait manifesté sa ferme volonté de ne pas flétrir ses lauriers en prenant la moindre part dans les troubles excités en France ; Bonaparte n'était pas aussi scrupuleux. Ce général, déserteur de son armée, au lieu de l'échafaud sur lequel il dévait monter, fut revêtu de la pourpre. Parvenu au rang suprême, loin de remplir les vues de ceux qui l'y avaient porté, pour parvenir à d'autres résultats, il ne songea qu'aux moyens d'augmenter sa puissance.

LIVRE XVII.

I. Révolution du 19 brumaire. Portrait de Bonaparte. II. Dispositions des Français à cette époque. III. Premières opérations du nouveau gouvernement. IV. Evènemens militaires. V. Paul I[er] abandonne la coalition. Masséna prend le commandement de l'armée d'Italie. VI. Election d'un nouveau Pape. Caractère des quatre constitutions publiées en France. Gouvernement de Bonaparte. VII. Troisième pacification de la Vendée. VIII. Formation d'une armée aux environs de Dijon. IX. Gouvernement civil et judiciaire en France, d'après la constitution de 1799. X. Suite de l'expédition d'Egypte depuis le départ de Bonaparte. XI. Mort de Washington. Les Autrichiens attaquent les Monts liguriens. Siège de Gênes. XII. Distribution des armées françaises et autrichiennes en 1800. XIII. Bonaparte pénètre en Italie. XIV. Capitulation de Gênes. Bataille de Marengo. XV. Armistice. Retour de Bonaparte à Paris. XVI. Intérieur de la France en 1800. Correspondance entre le ministère britannique et ses agens à Paris. XVII. Congrès de Lunéville. Prise de Malte par les Anglais. Les Français se rendent maîtres du port de Livourne. XVIII. Négociations entre la Russie et la France. Rupture de l'armistice. Continuation de la guerre. Nouvel armistice. XIX. Traité de Lunéville. Retour du Pape à Rome. Dissensions de Saint-Domingue. Congrès d'Amiens. Paix avec l'Angleterre. Evacuation de l'Egypte.

I. Ceux qui ont suivi avec attention la marche de la révolution française, ne peuvent s'empêcher de remarquer que la plupart des crises révolution-

naires tournèrent contre le gré de leurs premiers auteurs. Ce résultat fut l'effet du tâtonnement de l'incertitude dont leurs démarches avaient été accompagnées.

En révolution, volonté, audace, exécution prompte, voilà les garanties du succès. Si Catilina avait hâté sa conjuration le 1er janvier, jour de l'installation des consuls à Rome, sans la remettre à une autre époque, Cicéron n'eût pas eu le temps de prendre les mesures qui la firent échouer. Si le marquis de Bedmar n'avait pas ajourné le complot formé contre le gouvernement de Venise, le patriciat eût été probablement aboli à cette époque dans la république vénitienne.

Un assez grand nombre de mémoires, publiés depuis les évènemens du 18 fructidor 1797, prouvent que, parmi les conspirateurs, dont le principal objet était de détruire le directoire, de donner de l'action au gouvernement, et d'en profiter pour ramener la paix en France, les uns voulaient incliner ce mouvement vers le rétablissement de la maison de Bourbon sur le trône de France, les autres pensaient d'une manière différente. Cette diversité de vue en détruisit les effets; les uns et les autres furent écrasées sous les débris de leur construction mal étayée.

Depuis cette époque, un bouillonnement sensible dans toutes les provinces de France annonçait une nouvelle révolution ; ainsi les convulsions physiques de la nature sont ordinairement précé-

dées par des bruits souterrains, présages des malheurs qui menacent les hommes.

Une représentation nationale, composée d'élémens hétérogènes, avilie par une longue nullité, n'ayant pu concevoir la moindre idée conservatrice, ni profiter d'aucune circonstance pour affermir le gouvernement; la balance de nos destinées dans des mains inhabiles ou timides; aucun plan fixe en diplomatie, aucun système de guerre et de finance, le gouffre toujours ouvert d'une banqueroute universelle, engloutissant toutes les fortunes, ruinant toutes les familles; l'éducation de la jeunesse abandonnée, la génération naissante livrée au double fléau de l'ignorance et de la démoralisation; partout le désordre et la dissolution dévorant le corps social; l'isolement, l'égoïsme, resserrant, desséchant les âmes, bannissant les sentimens affectueux et les passions généreuses; une apathique indifférence dans tous les individus sur les intérêts de l'état; le fruit de nos travaux, de nos sacrifices, de nos victoires anéanti; les factions s'agitant à l'intérieur et se disputant, avec les étrangers, les lambeaux de notre patrie.

A l'extérieur, nos conquêtes perdues en Italie, les armées se battant au nom d'une république dont le nom seul existait, la nation ne sachant ni comment faire la guerre ni comment faire la paix, l'influence des gouvernemens étrangers se glissant dans notre gouvernement; tel était le tableau présenté par la France en 1799.

La constitution de 1795, si souvent violée, s'écroulait d'elle-même; chacun en convenait; mais on tenait à ses sermens. Une nation qui se fait une habitude de renouveler périodiquement sa constitution par des commotions politiques, devient le jouet des ambitions, des passions individuelles qui spéculent perpétuellement sur une modification nouvelle du code social; il n'y a plus de stabilité ni même de patrie. La foi des sermens méprisée, conduit à un état d'insouciance capable d'entraîner la ruine du plus vaste et du plus florissant empire.

Cependant les Français éprouvaient une impression profonde des maux passés et présens, les angoisses d'un long état de souffrance, et le besoin impérieux d'un meilleur ordre de choses. Ils désiraient un gouvernement propre à recueillir les débris chancelans de l'édifice politique, de raffermir ses bases ébranlées, ou de le reconstruire sur des fondemens plus solides. On n'était pas d'accord sur la manière dont pouvait s'opérer cet heureux changement.

Dans cette circonstance, Bonaparte était revenu à Paris; sa réputation remplissait le monde. Absent depuis plus d'une année, les évènemens survenus dans cet intervalle lui étaient étrangers. Ses talens militaires lui donnaient une vaste influence sur les affaires générales de l'Europe; on le regardait comme le seul homme qui pouvait procurer à la France la paix intérieure et extérieure

dont elle avait besoin pour sortir de sa longue anarchie.

Si quelque chose pût justifier le profond mépris pour l'espèce humaine qui sembla diriger les actions de Bonaparte sur le trône de France, ce fut la bassesse avec laquelle les chefs de toutes les factions se pressaient autour de lui pour se fortifier de son suffrage, dans un temps où, à peine revenu dans Paris et ne pouvant calculer les effets de l'opinion publique, incertain sur ses propres destinées, il s'attendait à chaque instant à être traduit devant un conseil de guerre. Au milieu de cette fluctuation, il sent son courage s'affermir; passant sur-le-champ d'une extrême indécision à une confiance extrême, dans sa tête fermente une partie des projets qu'il mit à exécution dans la suite. Je crois devoir placer ici le portrait de ce guerrier; il fut tracé par un homme qui, durant quinze ans, vécut continuellement à ses côtés.

« Napoléon Bonaparte (1), qui, dans cinquante batailles rangées, mit la victoire de son côté, dut moins ses triomphes à son génie qu'à la bravoure française, et aux torrens de sang qu'il fit couler. Excellent capitaine dans la victoire, ses talens l'abandonnaient dans une retraite. Du Kremlin il vint à Paris, laissant derrière lui, sans pitié et sans remords, des milliers de soldats en proie aux plus affreuses calamités. Jamais monarque, jamais

---

(1) *Précis historique sur Napoléon Bonaparte.*

capitaine ne mit si peu de prix à la vie des hommes; s'il ménagea quelques coupables, son intérêt personnel dicta la grâce prononcée par sa bouche. Dévoré de passions, elles se rattachaient toutes à une seule; c'était son ambition démesurée, dont les annales du monde n'offrent point d'exemple; c'était une fureur de faire parler de lui, n'importe sous quel rapport. Il sacrifia à cette fureur des millions d'hommes, des trésors incalculables; il s'y sacrifia lui-même. La puissance et la gloire lui calcinèrent l'âme; les fumées de grandeurs, remplissant toute la capacité de son cœur, n'y laissaient pas pénétrer les douces affections placées dans l'homme par l'Etre suprême pour atténuer l'amertume de la vie. Il eut des courtisans; mais jamais un véritable ami, même dans sa famille. Despote par système, impérieux par calcul, nul n'eût osé avoir raison devant lui quand il ne le voulait pas. Si des flatteurs, pressés dans ses palais, lui faisaient une cour assidue, il la devait aux honneurs et aux richesses qu'il prodiguait, et au désir de la plupart des hommes de s'enrichir et de faire du bruit. Traitant les peuples comme le laboureur traite son troupeau, il comptait sur le corps et sur la toison. Le mot d'humanité n'avait pour lui aucun sens; il lui était même impossible d'en comprendre le prix, tant la puissance absolue avait rendu les rêves de son imagination exaltée étrangers aux sentimens de la nature.»

Bonaparte, durant sa jeunesse, se trouvait à Marseille dans une maison où vint le chef d'un nombreux pensionnat; la conversation roulait sur les malheurs attachés au rang suprême dans les temps de révolution: « Savez-vous pourquoi les rois sont à plaindre? dit tout à coup le jeune Bonaparte. — C'est peut-être vous qui nous l'apprendrez? reprit l'instituteur étonné de la hardiesse d'un écolier. — Oui, monsieur, continua ce dernier; j'ose vous assurer que votre pensionnat est plus difficile à conduire que le premier royaume du monde; en voici la raison sans réplique. Vos élèves ne vous appartiennent point; et un roi qui veut fortement l'être, fut toujours le maître de ses peuples. » Ce raisonnement fut regardé comme un sophisme. « Criez tant que vous voudrez, ajouta Bonaparte; si j'étais roi, je prouverais mon assertion. » Il la prouva, en effet, durant quinze ans.

Dépositaire des trésors du plus riche empire du monde, maître absolu chaque année de deux cents mille jeunes gens, comptant pour rien la perte des hommes et de l'argent, il eût acheté le gain d'une bataille du sang de toute une armée, s'il avait su qu'une autre armée le suivait. Avec ces ressources et ce caractère, cet homme, funèbrement célèbre, se crut en mesure de ranger l'Europe sous ses lois. Il leur dut aussi son influence sur un grand nombre de princes. Trop faibles pour lui résister et frappés du bruit de ses conquêtes, ils

recherchaient sa protection pour sauver leurs états ou les recouvrer après les avoir perdus. La frayeur, et non la politique, fut le berceau de la confédération du Rhin.

Les flatteurs de Bonaparte en firent un dieu dans le temps où la fortune semblait le conduire par la main entre des boucheries innombrables et des lauriers immortels. Au sein de cet enthousiasme, le philosophe accoutumé à calculer les chances de la vie humaine, voyant le terme des prospérités de ce guerrier dans l'excès même des moyens dont il abusait, prévoyait les évènemens dont nous avons été témoins. Si Bonaparte eût pu borner le rôle qu'il s'était créé, la postérité l'aurait placé au rang des plus grands génies; mais un succès fut constamment regardé par lui comme un moyen d'en obtenir de nouveaux. Ecrasant tout, abusant de tout, dans sa marche embrasée, les moyens immenses avec lesquels il avait triomphé de l'Europe devaient s'épuiser. Sa grandeur colossale s'évanouit avec ses succès militaires. Cessant d'être heureux, parce qu'il n'avait pas été sage, il fut rapetissé dans l'opinion publique. On le regardera peut-être, dans un siècle, comme un de ces fléaux versés de temps à autre sur la race humaine par une fortune malfaisante.

Dès que la révolution du 9 novembre (19 brumaire) fut décidée, la promptitude avec laquelle cette mesure s'exécuta, répondit à l'énergie de celui dont on employait la tête et le bras à la faire

réussir. Un petit nombre de députés, assemblés chez Lemercier, président du conseil des anciens, détermine le mode d'exécution. Les autres membres du corps législatif n'en eurent aucune connaissance. On convient de transférer à Saint-Cloud le directoire et les deux conseils. Les mesures générales étant prises dans ce comité, chacun se sépare en promettant un secret inviolable; chacun promet d'amener les députés de sa connaissance, par des moyens de persuasion, à favoriser une révolution dont on attendait les résultats les plus heureux. La nuit du 7 au 8 novembre fut employée, par la commission des inspecteurs de la salle, à faire des lettres de convocation.

On se servit de lettres circulaires imprimées depuis long-temps et déposées au bureau de la commission : elles furent adressées aux représentans qu'on voulait avoir à la séance extraordinaire. Plusieurs députés des anciens s'étant plaints, le 10, de n'avoir pas reçu des lettres de convocation, il leur fut répondu que ces lettres ayant été adressées à tous les députés, on ne concevait pas comment l'omission dont ils se plaignaient pouvait avoir eu lieu. Il n'en est pas moins vrai que ces lettres ne furent pas envoyées aux députés connus par leurs principes démagogiques; leurs réclamations auraient pu entraver les délibérations dont la réussite dépendait d'une grande célérité.

Le 8 novembre, à cinq heures du matin, des sous-officiers de la garde du corps législatif furent

chargés de remettre les lettres de convocation à leur adresse. Le commandant de la garde du corps législatif reçut un ordre signé par les directeurs Syeyes et Roger-Ducos, et par le président du conseil des anciens, de doubler les postes et de tenir prête une force imposante pour faire respecter la délibération prise dans la séance extraordinaire du conseil des anciens.

Entre sept et huit heures du matin, les députés arrivant successivement témoignèrent leur inquiétude. Ceux de leurs collègues, qui étaient dans le secret, leur faisaient part des mesures proposées, en insistant sur la nécessité de se hâter pour éviter une tragique catastrophe dont la majorité du directoire menaçait les deux chambres. Selon les uns, les anarchistes accouraient de tous les coins de la France, et leurs chefs, cachés dans les faubourgs de Paris, préparaient un mouvement populaire; selon les autres, tout était prêt pour ce mouvement. Les Jacobins, favorisés par les directeurs Barras, Goyer et Moulin, avaient nommé Garau et Santerre, le premier, commandant général de Paris, et le second, commandant particulier du faubourg Saint-Antoine. Ils allaient proclamer la résurrection de la convention nationale et du comité de salut public. La première opération devait être la proscription des généraux Moreau et Bonaparte, des directeurs Syeyes et Roger-Ducos, et d'une grande partie des députés aux deux conseils, traités de royalistes par les Jacobins.

Ces propos, répétés de plusieurs manières, faisaient une impression profonde; les députés, craignant de tomber sous le joug des démagogues, entraient dans la salle du conseil, disposés à repousser de toutes leurs forces les efforts des disciples des Marat, des Babeuf, des Fouché, des Chenier. Le conseil se trouvant en majorité à huit heures, Cornet du Loiret s'exprima en ces termes, au nom du comité des inspecteurs de la salle :

« Représentans, la confiance dont se trouve investie la commission des inspecteurs, lui impose le devoir de veiller à votre sûreté, à laquelle s'attache le salut de la chose publique. Des symptômes alarmans se manifestent, des rapports sinistres nous ont été faits. Vous ne sauriez prendre des mesures trop promptes et trop efficaces pour arrêter un embrasement général dont vous seriez les premières victimes; un instant suffit pour le prévenir, mais si vous ne le saisissez pas, les anciens et éternels ennemis de tout ordre public sont sur le point de couvrir la France de sanglantes proscriptions; ils se rendent en foule à Paris; ceux qui s'y trouvent déjà attendent le signal pour frapper de leurs poignards les représentans de la nation. Les moyens de sauver la patrie, de sauver le corps législatif, sont dans les mains du conseil des anciens; il les emploiera sans doute avec son courage accoutumé. »

Régnier monte à la tribune; développant l'opinion de Cornet, il ajoute : « Sans la dernière

stupidité, on ne peut douter des dangers qui entourent la représentation nationale; les preuves en sont multipliées; mais ce n'est pas le temps de dérouler leur épouvantable série; le temps presse; le moindre retard peut devenir fatal; dans quelques momens, le mal deviendrait sans remède. Je ne fais pas aux habitans de Paris l'injure de les croire capables d'attenter à la représentation nationale; mais cette ville immense cache dans son sein une foule de brigands audacieux, de scélérats dispersés. Votre existence n'est pas à vous; l'insouciance sur votre propre sûreté serait un crime envers la patrie. Transférez sur-le-champ le corps législatif hors de la capitale, dans une commune voisine. Fixez votre choix, de manière que les habitans de cette grande ville soient convaincus que votre résidence ailleurs sera momentanée. Ne concevez aucune inquiétude sur l'exécution de votre décret; d'abord il est puisé dans la constitution elle-même, ensuite il aura pour garant la confiance publique, méritée par votre sagesse et par votre courage. S'il fallait quelque chose de plus, je vous dirai que Bonaparte a promis de faire exécuter votre décret, s'il en est requis par vous. Cet homme illustre brûle de couronner ses nobles travaux par cet acte de dévouement envers la représentation nationale.»

Régnier conclut en proposant de transférer le corps législatif à Saint-Cloud. Les députés Montmayou, Dentzel, Noblet, Perrin veulent dis-

enter ce projet. Cornudet, Courtois, Fargues s'opposent à cette discussion. Le projet est mis aux voix; il passe à une grande majorité, et, aux termes de la constitution, il devient loi de l'état, sans le concours du conseil des cinq cents. Le président prononce le décret en ces termes :

« Le conseil des anciens, en vertu des articles 102, 103 et 104 de la constitution, décrète : le corps législatif est transféré à Saint-Cloud; les deux conseils y siégeront dans les deux ailes du palais; ils y seront rendus demain, 19 brumaire, à midi; toute continuation de fonctions, de délibérations est interdite ailleurs, et avant ce temps, le général Bonaparte est chargé de l'exécution du présent décret; il prendra les mesures nécessaires pour la sûreté de la représentation nationale. Le général commandant de la 17e division militaire, la garde du corps législatif, les gardes nationaux sédentaires, et les troupes de ligne qui se trouvent dans Paris, dans le rayon constitutionnel et dans toute l'étendue de la 17e division, sont mises immédiatement sous les ordres de Bonaparte, et tenues de reconnaître son autorité; tous les citoyens lui prêteront main-forte à sa première réquisition. Le général Bonaparte est appelé dans le sein du conseil pour y recevoir une expédition du présent décret, et prêter serment; il se concertera avec la commission des deux conseils. Le présent décret sera de suite transmis, par un message, au conseil des cinq cents et au directoire exécutif; il sera

imprimé, publié, affiché et envoyé dans tous les départemens, par des couriers extraordinaires.

Bonaparte, entouré des généraux venus d'Egypte avec lui, attendait, dans son hôtel, rue des Victoires, le résultat de cette séance; une voiture arrive à sa porte : c'étaient les députés Cornet et Baraillon, membres de la commission des inspecteurs, et deux huissiers du conseil des anciens, chargés de notifier à ce général le décret de translation du corps législatif. Cet acte, n'étant pas revêtu de l'attache du directoire exécutif, n'avait aucune force légale; c'était un acte révolutionnaire, dont les suites étaient livrées aux incertitudes des événemens.

Bonaparte se transporte sur-le-champ au palais des Tuileries. « Général, lui dit le président des anciens, on va vous donner connaissance des nouvelles fonctions dont vous venez d'être chargé. » Un secrétaire lut le décret.

Cependant les députés auxquels on n'avait pas remis des lettres de convocation, instruits, d'une manière indirecte, de la séance extraordinaire dont on leur avait fait mystère, venaient successivement au palais des Tuileries. Plusieurs d'entre eux faisaient des observations sur le décret rendu en leur absence; il leur paraissait précipité. Le président leur fermait la bouche, en leur objectant le texte formel de la constitution, en vertu duquel la translation du corps législatif dans une autre commune ayant été ordonnée, on ne pou-

voit, sans se rendre coupable d'attentat envers la république, continuer aucune délibération dans l'ancienne résidence des conseils. Bonaparte ayant prêté le serment demandé de lui, la séance fut levée malgré toutes les remontrances du parti de l'opposition.

A la nouvelle de la séance inattendue du conseil des anciens, le directoire s'assemblait extraordinairement. Des cinq directeurs, trois se trouvaient dans le palais du Luxembourg, Barras, Gohier et Moulin. Les deux autres, Sieyes et Roger-Ducos, venus à la commission des inspecteurs des anciens, favorisaient la révolution. Le directoire, voulant connaître les causes de cet évènement, mande auprès de lui les ministres et le commandant militaire de la place de Paris; les ministres arrivent au Luxembourg. Le commandant militaire répond: « Un décret ayant investi Bonaparte du commandement suprême des troupes dans Paris, je ne suis plus qu'un subalterne; le directoire doit s'adresser au général en chef pour avoir des renseignemens. Les trois directeurs, ne se voyant plus soutenus par la force publique, sentent le pouvoir s'échapper de leurs mains. Bientôt des détails apportés de toute part les instruisent que leur règne est irrévocablement passé.

A midi le conseil des cinq cents ouvrit sa séance. Les députés étaient informés du décret rendu par les anciens. En général, dans une grande assemblée, qui n'a pas eu le temps de se concerter, il

se trouve peu d'ensemble; la détermination des anciens n'était connue que par le bruit public. Les imaginations étaient frappées par la défiance et par la crainte; la plupart des députés entraient au conseil avec le projet de se décider d'après les renseignemens qu'ils recevraient de leurs collègues.

Après la lecture du procès-verbal, la parole était vivement réclamée. Le président annonce un message des anciens, dont lecture doit être faite sur-le-champ. Un secrétaire lit le décret de translation; le président prononce : « En vertu de l'art. 103 de la constitution, le conseil est ajourné à Saint-Cloud, où la séance se tiendra demain à l'heure accoutumée; la séance est levée sur-le-champ. »

Les deux conseils ayant terminé leur séance, les deux commissions des inspecteurs se réunirent dans la salle des séances de la commission des anciens; elles y prirent, avec Bonaparte, les mesures d'exécution. Deux proclamations furent affichées aux murs de Paris; l'une adressée aux gardes nationaux sédentaires, l'autre aux troupes de ligne. Bonaparte disait dans la première : « Le conseil des anciens vient de me charger de veiller à la sûreté du corps législatif. Sa translation à Saint-Cloud a été nécessitée par l'urgence de le soustraire à une catastrophe dont les suites menaçaient de troubler la tranquillité de Paris. » Il disait dans la seconde : « J'ai accepté le commandement pour seconder

des mesures nécessaires au bonheur public. Je compte sur la confiance dont vous m'avez donné tant de preuves; la victoire et la paix rendront bientôt à la France la place dans l'Europe que l'ineptie et la trahison lui avaient enlevée.»

Ces proclamations militaires furent accompagnées de deux avertissemens adressés, l'un à la police générale, l'autre à l'administration centrale du département de la Seine; ils invitaient les citoyens à résister aux suggestions perfides des hommes accoutumés à chercher dans les mouvemens politiques des occasions de troubles, et à se persuader que le résultat des mesures prises par le corps législatif serait le rétablissement de l'ordre public.

Vers les onze heures, les jardins des Tuileries étaient fermés au public; ils présentaient l'aspect d'un camp retranché. Les officiers généraux qui se trouvaient à Paris, se réunissaient auprès de Bonaparte; la commission des inspecteurs resta assemblée toute la nuit; les ministres s'y rendaient successivement. Quelqu'un observa qu'on pouvait contester la légalité du décret en vertu duquel Bonaparte était investi de l'autorité publique, parce que les directeurs n'en avaient pas signé la formule exécutoire, et que le sceau de l'état n'y était pas apposé; ce fut le sujet d'une négociation. Barras, ayant donné sa démission, s'était retiré a sa terre de Grosbois. Goyer vint à la commission des inspecteurs, à trois heures après midi; il signa le

décret en qualité de président du directoire. De retour au Luxembourg, Moulin et lui furent détenus prisonniers dans leur appartement. Syeyès et Roger-Ducos donnèrent leur démission, après avoir signé avec Goyer le décret de translation.

Le 9 novembre (19 brumaire), de nombreux détachemens de toutes armes occupaient Saint-Cloud. Nul individu, excepté les militaires et les députés, n'entrait dans le château sans une autorisation particulière. La galerie avait été disposée pour recevoir les anciens, et l'orangerie pour recevoir les cinq cents.

La séance des cinq cents s'ouvrit à une heure, sous la présidence de Lucien Bonaparte. Un bureau avait été construit à la hâte pour le président et les secrétaires; les députés occupaient les banquettes. Un petit nombre de spectateurs étaient placés aux deux extrémités de la salle. Un secrétaire ayant donné lecture de la séance précédente, un député demande par motion d'ordre la formation d'un comité de sept membres, pour faire un rapport sur la situation actuelle de la république, et présenter des mesures de salut public. Cette motion, précédée de réflexions rapides sur les prétendus dangers de l'état, avait été concertée avec les inspecteurs de la salle des anciens. Le rapport demandé à la commission des sept était préparé d'avance. On se proposait de demander l'exclusion de soixante députés, et d'assurer de cette manière le succès de l'opération. Les principaux personnages chargés

de cette manœuvre avaient imaginé un moyen qui assurât la réussite de cette exclusion; il s'agissait de distribuer des cartes particulières aux députés. Les députés qu'on voulait éconduire se présentant avec leur médaille ordinaire et sans la carte particulière, la consigne eût été de les repousser; on aurait ensuite présenté leur absence comme une preuve de malveillance qui les rendait indignes de siéger au conseil législatif. Bonaparte, se flattant d'obtenir une majorité capable d'en imposer aux mécontens, rejeta cette supercherie.

Bonaparte se trompait. A peine le député Gaudin avait proposé la nomination du comité des sept, que plusieurs députés prenaient la parole pour combattre cette proposition. Un groupe s'était rassemblé en face du bureau: « A bas le dictateur! s'écrient ceux-ci; nous voulons la constitution de 1795! ajoutent ceux-là. » D'autres réclament un nouveau serment prêté à cette constitution, dont l'heure fatale est sonnée. D'autres encore proposent d'envoyer un message aux anciens pour connaître les motifs de la translation du corps législatif et les détails de la vaste conspiration dont on parle. Cette dernière proposition est adoptée. On lit ensuite un message des anciens qui transmettait la démission de Barras; elle était exprimée en termes entortillés; le mot de démission n'était pas même prononcé.

Barras, en se concertant avec Goyer et Moulin, aurait formé la majorité du directoire. Ces trois

hommes pouvaient exciter un soulèvement dans Paris, à l'aide des anarchistes, toujours prêts à allumer le feu de la discorde dès qu'ils trouvaient des matières inflammables; ces réflexions n'échappaient pas à Bonaparte. Il vient au conseil des anciens pour consolider son entreprise.

Ce conseil, réuni à deux heures sous la présidence de Lemercier, s'occupait d'une réponse au message envoyé par les cinq cents. Bonaparte entre seul dans la salle, et dit : « Représentans, vous marchez sur un volcan; permettez-moi de vous parler avec la franchise d'un soldat. Je cherchais dans Paris quelques momens de repos dont j'avais besoin, lorsque je reçus votre décret. A l'instant j'appelai et je retrouvai mes frères d'armes. Nous vînmes vous offrir nos bras. Nos intentions sont pures; cependant on nous abreuve de calomnies. On parle d'un nouveau César, d'un nouveau Cromwell. Si j'avais voulu opprimer ma patrie, je ne me serais pas rendu à vos ordres. Plus d'une fois, et dans des circonstances extrêmement favorables, j'ai été appelé à prendre en main le sceptre du pouvoir; mais je dois obéissance à la loi, et je serai constamment le défenseur de ma patrie. Le directoire n'existe plus, puisque la majorité de ces magistrats a donné sa démission. Les dangers sont pressans; le mal augmente. Evitons de perdre deux choses pour lesquelles nous avons fait tant de sacrifices : la liberté et l'égalité. »

Et la constitution de 1795! s'écrie un député en interrompant l'orateur.

« La constitution, reprend Bonaparte, comment pouvons-nous l'invoquer? N'a-t-elle pas été successivement le jouet de tous les partis? Son insuffisance n'est-elle pas attestée par l'expérience? Tous les droits du peuple ont été indignement violés; c'est à les rétablir sur une base immuable qu'il faut travailler. Dès que les dangers seront passés, j'abdiquerai le commandement dont vous m'avez confié l'exercice; vous êtes la tête de la république, je veux en devenir simplement le bras. »

Cornudet appuyait le discours de Bonaparte, ajoutant qu'il connaissait des propositions criminelles faites à Bonaparte, et qu'il les manifesterait en comité général. Les spectateurs ayant évacué la salle, Bonaparte reprit la parole: « Je pourrais, par mes révélations, confondre à l'instant mes calomniateurs; je me contenterai de vous dire que Barras et Moulin m'ont engagé eux-mêmes à renverser le gouvernement et à me mettre à la tête des affaires. J'ai repoussé de telles ouvertures; je hais toute espèce de despotisme, et je ne saurais trop vous engager à hâter, par vos délibérations, l'instant de rétablir la liberté publique. »

Bonaparte, sortant du conseil des anciens, vint au conseil des cinq cents. La nuit approchait; un mouvement se manifestait à l'entrée de la salle; tous les regards se portaient vers cet endroit: c'était ce guerrier. Ayant laissé à la porte quelques officiers dont il était entouré, il s'avançait

vers le bureau; à sa vue, une agitation inexprimable régnait dans l'assemblée; les députés, en grand nombre, sortaient de leurs places; les uns se portaient à la tribune; les autres, entourant Bonaparte, le pressaient, le menaçaient. Le général demandait la parole du geste et de la voix; les cris et le désordre ne lui permettaient pas d'être entendu. Plusieurs députés, debout sur leurs banquettes, s'écriaient: « Hors la loi! A bas le dictateur! ». Le général Lefebvre et quelques grenadiers l'entourent, et le conduisent hors de la salle; le tumulte augmentait après le départ de Bonaparte. Lucien Bonaparte, quittant le fauteuil où il fut remplacé par Chazal, montait à la tribune; à peine parvint-il à faire entendre quelques phrases. Les uns haranguent les soldats placés aux portes de la salle; d'autres demandent la cassation du décret des anciens qui investit Bonaparte du pouvoir suprême, le retour des deux conseils à Paris, et la nomination d'un autre général pour protéger ce voyage, enfin la proscription de Bonaparte.

Toutes ces propositions se croisaient avec rapidité; on n'avait le temps ni de les appuyer, ni de les développer, ni de les combattre. Un grand nombre de députés, après avoir fait de vains efforts pour être entendus, abandonnaient la séance. Lucien Bonaparte est forcé de reprendre le fauteuil; on veut l'obliger de prononcer le décret de hors la loi contre son frère: accablé de dou-

leur, il se dépouille de sa magistrature, dépose sur le bureau sa toge, son écharpe, et sort de la salle.

Au milieu du tumulte, le pas de charge se fait entendre dans les environs du château; un corps de grenadiers paraît à la porte. Le commandant invite les députés à se retirer. *Grenadiers, en avant!* s'écrie un autre officier. Les grenadiers remplissent exactement la largeur de la salle; les députés, poussés devant eux, cherchant des issues de toutes parts, sortent par les croisées, s'évadent par les jardins, et, quittant leur costume, se cachent dans la foule.

On ne partageait pas, dans le conseil des anciens, l'agitation des cinq cents; cependant la séance n'était pas tranquille; selon les uns, les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, insurgés, s'avançaient vers Saint-Cloud pour ramener à Paris la représentation nationale; selon les autres, la majorité du directoire avait chargé un conseil de guerre de faire le procès de Bonaparte, prévenu de désertion. L'inquiétude augmentait au récit de la violence dont le conseil des cinq cents venait d'être la victime. Fargues, rendant compte de cet événement, proposait au conseil de se former en comité secret; c'était le moment de la crise; la position des anciens devenait très-épineuse. Cornudet, obtenant la parole, parla en ces termes: « Le conseil des cinq cents étant séparé, et le directoire n'existant

plus, puisque trois de ses membres ont donné leur démission, le conseil des anciens reste la seule autorité légitime. Je propose, pour laisser aux passions le temps de se calmer, de confier l'autorité publique à trois magistrats provisoires, et d'ajourner les deux conseils pour le 1er janvier, à Paris, dans les lieux ordinaires de leurs séances.»

Cette proposition inattendue était combattue par les uns, défendue par les autres; le président profite d'un moment de calme pour la mettre aux voix. Plusieurs représentans ne prirent aucune part à la délibération; parmi ceux qui se levèrent pour ou contre, le président Lemercier vit ou feignit de voir la majorité en faveur du décret, et en proclama l'adoption. Des murmures se renouvellent; le président suspend la séance; elle fut reprise à neuf heures du soir.

Dans cet intervalle, le conseil des cinq cents s'était réuni; mais tous les députés, dont l'opinion était contraire à la nouvelle révolution, consignés aux portes de la salle, n'avaient pu y entrer. Une tranquillité parfaite régnait dans l'assemblée; Villetard propose ce projet de décret: « Ne sont plus membres du corps législatif, les députés Joubert, Jouenne, Talot, Duplantier, Aréna, Garau, Quirot, Leclerc, Briche, Poullain de Grandprey, Bertrand, Goupillau, Marchesi, d'Aubermenil, Guesdon, de Grandmaison, Groscassant, Frison, Desaix, Bergasse, Montpellier, Constant, Briot, Destren, Garrère de la Gar-

rière, Gorrand, Legot, Blin, Boulay-Dupaty, Souilhé, Demoor, Bigonnet, Mentor, Boissier, Bailly, Bouvier, Brichet, Declerck, Housset, Gastaing, Laurent, Beytz, Prudon, Porto, Truck, Delbret, Lery, Doche, Stevenotte, Jourdan, Lesage-Senault, Charmel, André, Dimartinelly, Collombel, Philippe, Moreau, Jourdain, le Tourneux, Citadella, Bordas.

Le corps législatif crée provisoirement une commission composée des ex-directeurs Syeyes et Roger-Ducos et du général Bonaparte; ils porteront le titre de consuls de la république française. Cette commission est investie de la plénitude du pouvoir dictatorial, et chargée spécialement de rétablir l'ordre à l'intérieur et de procurer au dehors une paix honorable; elle est autorisée à envoyer des délégués, avec des pouvoirs, dans la limite du sien.

Le corps législatif s'ajourne au 20 février 1800: il se réunira de plein droit à cette époque, à Paris, dans ses palais. Pendant l'ajournement, les membres ajournés conservent leur indemnité et leur garantie constitutionnelle; ils peuvent, sans perdre leur qualité de représentans du peuple, être employés comme ministres, agens diplomatiques, délégués de la commission consulaire, et dans toutes les autres fonctions civiles; ils sont même invités à les accepter.

Avant sa séparation, chaque conseil nommera, dans son sein, une commission de vingt-cinq

membres. Elles statueront, avec la proposition formelle et nécessaire de la commission consulaire, sur tous les objets urgens de police, de législation et de finances. La commission des cinq cents exercera l'initiative; la commission des anciens approuvera ou improuvera; les deux commissions sont encore chargées de préparer les changemens aux articles de la constitution, dont l'expérience a fait sentir les inconvéniens. Enfin, les deux commissions rédigeront un Code civil; elles siégeront à Paris dans les palais du corps législatif, et pourront le convoquer extraordinairement pour la ratification de la paix ou pour tout autre objet pressant.

Cette résolution, adoptée sur-le-champ, fut envoyée au conseil des anciens et reçue avec acclamations: on nomma les deux commissions législatives dans lesquelles entrèrent les députés qui, trois jours auparavant, avaient préparé ce changement chez Lemercier, président des anciens. Les trois nouveaux consuls prêtèrent leur serment; la séance des deux conseils fut levée le 10, à deux heures du matin.

Avant le lever du soleil, une proclamation annonçait, dans Paris, l'installation du gouvernement provisoire.

II. Depuis dix ans la France, excédée de vicissitudes et de catastrophes, parvenait à cet état d'abattement dépeint par Tacite avec tant d'é-

gie, lorsqu'à la suite des guerres civiles, les Romains, soupirant après le repos, le voyaient désormais dans la concentration du pouvoir. Les emplois publics, confiés aux hommes les plus avides, les plus ineptes ou les plus atroces, changeant chaque mois de titulaires, comme si on eût voulu rendre l'administration de plus en plus inextricable; la discorde parmi les gouvernans; les pouvoirs publics insurgés contre la loi qui les instituoit; une constitution devenue le jouet de ses gardiens; le discrédit public, détruisant toute confiance entre les particuliers; les transactions suspendues; les biens-fonds sans valeur; le commerce sans capitaux; l'intérêt de l'argent proportionné à la détresse de la chose publique et à la mobilité des évènemens: tel était, à la fin de 1799, l'état de la France.

Chacun désiroit être délivré d'une multitude d'agitateurs, de discoureurs, de faiseurs de lois contradictoires, ouvrant ou fermant, selon leurs convenances, l'antre des Jacobins, s'accusant réciproquement des malheurs publics, sans avoir les moyens ni la volonté d'y mettre un terme; on vouloit une liberté sans orages, un gouvernement sans secousses, et du repos sans servitude. Chacun observoit, depuis l'origine de la révolution, dans le fracas des explosions patriotiques, au milieu des effusions populaires d'un saint dévouement à la cause de la liberté, comment les conceptions fondamentales des principaux chefs des factions

les conduisaient constamment à s'emparer du pouvoir, après l'avoir institué, à s'y affermir par tous les moyens et à élever des fortunes prodigieuses.

On avait été d'accord pour détruire; l'architecte du jour écrasait celui de la veille avec les matériaux d'un nouvel édifice, et tombait le lendemain enseveli sous les décombres de sa propre construction. Tous cependant avaient démontré avec la même éloquence la solidité de leur ouvrage. Chaque législateur, après avoir publié ses articles constitutionnels, conjurait la nation de s'en fier à lui. La liberté, l'égalité, l'abondance, l'ordre et la paix, vous jouirez de tout cela, disait-on dans les proclamations, nous vous gouvernerons parfaitement bien; laissez-nous faire. Ensuite, ces Solon, ces Lycurgue, ces Numa partageaient entre eux toutes les dignités, toutes les places lucratives.

Ainsi parlait Robespierre, en assassinant une partie de la nation et affamant l'autre. Ses complices ne firent jamais, au plus infâme des tyrans, la moindre représentation sur les horreurs dont il se souillait chaque jour; mais au moment où l'assassin des Français, se croyant affermi dans sa puissance, voulut détruire les instrumens dont il s'était servi pour l'élever, les plus poltrons trouvèrent de l'énergie; chacun courut sur la bête enragée: Robespierre fut précipité sur l'échafaud.

Ainsi parlèrent à leur tour les thermidoriens,

en vouant à la mort ou à l'ignominie les compagnons de Robespierre. On s'aperçut bientôt qu'ils n'avaient travaillé qu'à leur avantage particulier, en feignant de concourir au bien de la nation. Le directoire ne tint pas un différent langage; sa faiblesse, son ineptie, son despotisme forçaient les Français à chercher une autre forme de gouvernement. Il déporta dans les marais de la Guiane ceux qui, les premiers, conçurent ce projet et voulurent l'exécuter. Cette rigueur odieuse, au lieu d'affermir sa puissance, précipita l'instant de sa chute. Chacun la regardait, en France, comme l'annonce du bonheur.

J'ai parlé en différens endroits de cette histoire, des moyens employés par les désorganisateurs, pour amonceler sur nous les malheurs dont la France fut écrasée. Il en est deux dont le tableau ne s'est pas présenté sous ma plume : l'un fut la générale démoralisation des deux sexes; l'autre, la dégradation du costume national. Le projet formé de détruire en France toutes les règles de la morale, fit la fortune des jardins fameux de Tivoli, d'Idalie, de l'Elysée, de Paphos, où, sous les yeux de la convention et ensuite du directoire, se renouvelaient chaque jour des orgies lubriques, dignes des pinceaux de Pétrone. Nos Phrigné, nos Laïs, nos Aspasie, nos Léontium avaient appris que les anciens sculpteurs, pour parvenir à rendre transparentes, sous la draperie, les formes de leurs statues de femme, drapaient

leur modèle avec du linge mouillé; elles ne suivaient pas tout-à-fait cette méthode; mais elles s'enveloppaient d'une simple robe de mousseline ou de taffetas, laissant voir leurs bras entièrement nus. La coiffure des dames n'était pas moins ridicule. Quelques-unes cachaient leur chignon sous un bonnet de garçon d'écurie, appelé *à la jockei*; d'autres se faisaient tondre pour avoir un air plus distingué. La plupart couvraient leur tête d'une perruque, dont les cheveux se hérissaient délicieusement. En général, les jeunes filles, voulant conserver leurs chevelures, malgré l'empire de la mode, n'adoptaient pas cette coiffure; leurs cheveux, tressés à l'antique, et noués au-dessus de la tête avec une épingle d'or, dégageaient leur figure sans laisser le front trop à nu. Cette parure était avantageuse à la beauté sans nuire à la modestie, mais les femmes se faisaient une gloire d'être chauves.

Les hommes adoptaient un costume encore plus extravagant que celui des femmes. Je ne répéterai pas ce que j'ai dit précédemment du sanculotisme et des carmagnoles inventées par les Cordeliers. Le financier Cambon mit à la mode les habits écourtés; il se montrait, dans les bureaux du grand-livre, en veste et en galoches; sa mine paraissait affamée. Lorsque dans la tribune de la convention il parlait de la législation des assignats, on le voyait douloureusement affecté des maux publics. Sa pauvreté était vraiment exemplaire;

souvent, s'arrêtant devant les fontaines dans les rues pour désaltérer son civisme, il buvait de l'eau pure dans la tasse de Diogène. Cependant, chez lui coulaient à grands flots les vins d'Aï, de Frontignan, de Malaga, de Madère, de Tokai, de Constance; ses meubles avaient été tissus à Lyon ou en Perse; le trône sur lequel, pendant la nuit, reposait son patriotisme, était l'ouvrage des plus célèbres artistes; le duvet de Norwège réchauffait ses membres. Ainsi des tigres, altérés de sang, se jouaient de la crédulité des hommes.

Après la mort de Robespierre, la force du ressentiment troublait les têtes sur lesquelles avait pesé le règne de la terreur. On inventa les coiffures à la *sacrifiée;* elles consistaient à laisser pendre, sur les deux côtés du visage, de longues mèches de cheveux taillées en oreilles de chien; le reste de la tête était tondu à la Titus. L'habillement cadrait à merveille avec cette coiffure; la partie du visage que les cheveux ne couvraient pas, était enveloppée dans plusieurs cravattes remontant jusqu'à la bouche. On était vêtu d'une souquenille carrée tombant comme un sac sur les genoux; des culottes à la marinière et des bottes achevaient la toilette.

Dans cet accoutrement, les uns armés de batons noueux, qu'ils appelaient leur constitution, semblaient menacer les passans; les autres marchaient agitant leurs poings devànt eux et les portant au nez de ceux qui se présentaient sous leurs pas.

En examinant la conduite de la plupart des

hommes, on eût dit qu'une entière apathie les rendait indifférens aux évènemens de la révolution. Il n'en était cependant rien; de nouvelles idées, répandues dans toutes les classes de la société, formaient un faisceau moral dont la destruction était impossible. Ces idées repoussaient le gouvernement républicain; ce n'était peut-être pas en vue du bien public; le bien public influe peu sur les actions des hommes, ou du moins chacun l'envisage dans la suite des combinaisons sociales qui se concilie le mieux avec ses intérêts particuliers, tandis que la multitude, courbée par l'habitude et le besoin sous ses travaux de chaque jour, n'a pas même une idée distincte du bien public.

On voulait un gouvernement monarchique; mais la suppression de la féodalité et des dîmes, la distribution égale de l'impôt entre tous les citoyens, en raison de leurs propriétés, et leur droit égal aux emplois publics, en raison de leur mérite, devenaient une possession commune à laquelle s'attachaient tous les Français. Cette volonté, se manifestant dans les armées, dans les villes et dans les campagnes, devenait le trait le plus saillant du caractère national. Le desir d'un gouvernement royal se conciliait avec une insurrection permanente contre toutes prétentions exclusives.

Ce changement étant désiré de tous, Bonaparte l'opéra facilement; il n'était pas aussi aisé de le conduire vers le but auquel tendait la majorité des Français. En plaçant ce guerrier à la tête de

la nouvelle révolution, on voulut employer son bras à couronner un monarque; mais on se partageait sur le choix du prince dont la tête porterait la couronne; les uns appelaient Louis XVIII sur le trône de ses pères; les autres préféraient un prince étranger. Le nouveau consul crut trouver dans cette dissidence un moyen de placer sur son front le bandeau des rois. Il déploya, dans cette circonstance, une profonde connaissance des hommes et une souplesse dont il est peu d'exemple dans l'histoire.

On se tromperait grossièrement si on pensait que long-temps un peuple se laisse gouverner contrairement à ses intérêts, ou même à ses préjugés. On nous donnerait en vain le despotisme oriental en preuve de la tendance des nations à courber servilement leur tête sous le joug despotique; le despotisme oriental est fondé sur le despotisme domestique, qui est la passion universelle des peuples de l'Asie. Je pousserais plus loin cette réflexion; il me suffit de l'indiquer aux lecteurs accoutumés à réfléchir en lisant l'histoire.

La puissance révolutionnaire et le gouvernement produit par elle avaient aussi les plus solides appuis autres que les talens des révolutionneurs de France, autres mêmes que les interêts et les crimes de cette horde d'intrigans qui, s'étant montrés long-temps au premier rang, devenus riches, désiraient alors se faire oublier.

Il serait également injuste de faire honneur aux

gouvernans de la magie de leur pouvoir, et de les rendre responsables des discordances que ce pouvoir entraîne. L'imbécille Claude fut aussi absolu que l'avait été le farouche et soupçonneux Tibère. Leur puissance n'était pas dans leur caractère, mais dans leurs entours. Les prétoriens, les spoliateurs des proscrits, les vétérans auxquels Auguste avait distribué les terres des plus belles contrées d'Italie, ravies à leurs anciens propriétaires, les magistrats avides ou corrompus, et tous les nouveaux riches, n'avaient-ils pas intérêt à la conservation d'un pouvoir dont ils partageaient les avantages?

Bonaparte, formant le hardi projet de s'emparer de l'autorité publique, savait qu'un concours de circonstances réunissait autour de lui une masse imposante d'intérêts homogènes; il s'agissait d'employer habilement cet avantage à comprimer les passions contraires.

Vainqueur du directoire presque sans avoir livré de combat, il n'avait, dit-on, pour se couvrir de la gloire la plus pure et la plus durable, qu'à modifier l'ouvrage des premiers révolutionnaires, en créant un gouvernement plus actif, plus concentré, une législature mieux choisie, moins nombreuse, une répartition des principaux pouvoirs dont l'harmonie les garantît du ravage des factions. Une législation fondamentale embrasse les lois, les mœurs, les usages, la police domestique; ces institutions, pour se consolider, ont besoin d'être assorties au temps, au pays, à la corrélation entre

les hommes et les choses. Leur ensemble constitue la force sociale; cette force se conserve par la régularité du gouvernement et l'unité produite par la dépendance des pouvoirs subordonnés au nœud qui les assemble.

Voilà de beaux principes; leur application au gouvernement des hommes est un ouvrage presque au-dessus de l'esprit humain. La vénération religieuse, dont l'antiquité entourait les instituteurs politiques, atteste l'extrême difficulté qu'elle reconnaissait dans l'exercice de leurs fonctions sublimes; aisément elle les supposait inspirées par le ciel, tant elle jugeait de simples mortels incapables d'atteindre, sans un secours surnaturel, à la hauteur de la législation d'un peuple.

Dans l'immensité des siècles, l'histoire nous a transmis les noms d'un petit nombre de génies supérieurs, dont les conceptions législatives sont parvenues jusqu'à nous à travers la filière des siècles. Les lois romaines furent la base des institutions civiles de l'Europe; elle dut ses autres lois au hasard, à la violence, à l'artifice, au droit de conquête, effets bizarres, incertains, souvent contradictoires. C'est à l'administration plutôt qu'aux lois, c'est aux usages peu à peu introduits, c'est à l'exemple et à l'invitation, et non à des règles primitives et constantes ou raisonnées, que les Européens durent les avantages de la police publique, et d'une certaine stabilité qu'on trouve dans leurs régimes sociaux.

De tous les peuples connus, l'Européen est le

plus turbulent, le plus inquiet, le plus novateur; l'influence combinée du passé, de l'habitude, de la religion, de l'opinion publique et de l'autorité, l'a insensiblement apprivoisé en réprimant son inconstance. Ce caractère versatile se remarque plus particulièrement chez les Français; c'est donc à eux qu'il est le plus difficile d'imposer le frein d'une constitution durable, embrassant toutes les branches de la sociabilité, réunissant la liberté des gouvernés à la force des gouvernans.

Cette tâche, hérissée de difficultés dans tous les temps, en présente de plus grandes à l'issue d'un mouvement révolutionnaire qui a mis en expansion une protubérance de maximes exagérées, dont la publication menace en même temps la tranquillité de l'état révolutionné, et celle des états voisins. Le législateur doit alors adopter des institutions dont les combinaisons arrêtent dans leur principe tout nouveau bouleversement; autrement jamais la paix ne s'établirait à l'intérieur; les puissances étrangères refuseraient toute confiance à un gouvernement versatile et tracassier; elles lui feraient la guerre jusqu'à ce qu'il fût détruit, ou qu'elles fussent détruites par lui.

Bonaparte ne se donna pas tant de peine. Abandonnant à ses deux collègues le soin de présenter à la France une quatrième constitution, il ne s'occupa que de lui et de sa puissance. Son plan était si bien formé de s'emparer du rang suprême, dans le temps qu'il jurait d'employer sa vie au service de la république, que le général Murat lui faisant

son compliment sur son élévation au consulat, et dans ce compliment, ayant inséré cette phrase : *La république ne pouvait faire rien de moins pour vous;* il répondit brusquement : *Et moi aussi, je ne pouvais rien faire de moins pour elle.* Cette phrase présentait un double sens; il l'expliqua de suite, en ajoutant : « Il fallait peut-être que je fusse un des tomes de la collection des gouvernans ? non, la France en a déjà trop eu, il est temps qu'elle se résume. »

Le système républicain se trouvait presque sans partisan en France; chacun sentant la nécessité de resserrer le gouvernement, les circonstances réunissaient une infinité de suffrages en faveur d'un général dont la réputation éclipsait celle des autres guerriers. Ses moyens d'en multiplier le nombre furent également simples et efficaces; ils se réduisaient à payer magnifiquement les agens employés dans toutes les parties de l'administration; à donner toutes les places à des hommes sans fortune, et qui trouvaient dans les opérations dont ils étaient chargés, une source intarrissable d'honneurs et de richesses; à écraser sans pitié tous ceux dont il croyait avoir à se plaindre, et à favoriser la passion des Français pour la gloire des armes. Je parlerai dans la suite, avec plus de détail, de la manière dont il déploya ces quatre moyens de grandeur et de puissance. Je me contente de les indiquer, observant que, de leur combinaison, résulta cette colossale élévation à laquelle nous l'avons vu monter.

III. Les trois consuls, chargés du gouvernement provisoire, en avaient saisi les rênes peu d'heures après la séance de Saint-Cloud. Les membres des deux conseils, étourdis du coup dont ils venaient d'être frappés, ne le croyant pas mortel, se flattaient vainement de reprendre, le 19 février suivant, leurs fonctions législatives.

Toute la France se prononçait en faveur de la nouvelle révolution; soit que le nom de Bonaparte inspirât cet enthousiasme, ou que chacun regardât comme un bienfait l'expulsion d'un directoire frappé de réprobation. Le régime provisionnel, regardé comme un passage pour parvenir à un ordre meilleur, arrêtait les élans des esprits fougueux, et contenait les hommes, aux yeux desquels toute nouveauté avait des charmes. Les Français ressemblaient à des voyageurs qui, sortis d'un pays aride et sablonneux, dans lequel ils craignirent mille fois de mourir de froid et de faim, aperçoivent quelques arbustes dont la présence promet des régions arrosées et cultivées. La loi de l'emprunt forcé et celle des ôtages étaient sur le point d'éprouver des modifications. Cependant la révocation de ces deux actes tyranniques, demandée par le consulat et décrétée par les deux commissions législatives, était regardée comme un bienfait de la révolution du 9 novembre.

La concentration du gouvernement lui promettait plus d'empire sur les factions. Les Jacobins paraissaient alors les seuls ennemis redoutables.

Le consulat résolut de les frapper de la terreur dont ils avaient frappé les autres. Ce fut le sujet d'un arrêté du 16 novembre. Il condamna vingt-sept Jacobins à la déportation, et vingt-deux autres à la relégation dans le département de la Charente-Inférieure.

Parmi ces individus, se trouvaient des scélérats chargés de crimes; mais plusieurs n'étaient pas coupables. Le gouvernement semblait poursuivre en eux l'ardeur avec laquelle ils avaient tenté de maintenir la constitution de 1795. Des réclamations s'élevaient de toute part. La fausse démarche des consuls fut réparée sur-le-champ. Un second arrêté commuait la peine arbitraire infligée par le premier arrêté, à rester sous la surveillance de la police.

Les victimes infortunées des vengeances directoriales après la journée du 18 fructidor 1797, rentrèrent dans le sein de leur patrie, et jouirent de la sensibilité inspirée par leur injuste proscription. L'allégresse, se montrant à eux sous toutes les formes, devint pour leur cœur la plus douce jouissance; elle leur fit oublier la barbarie de leurs lâches ennemis. La même faveur s'étendit aux prêtres insermentés; ils revinrent dans leurs familles, à la seule condition de promettre fidélité aux lois de leur pays. Enfin le nouveau gouvernement, adoucissant les lois contre les émigrés, établit une commission chargée de rendre justice à ceux dont la fuite avait été causée par la crainte de tomber

victimes des Jacobins. Quelques-uns revinrent sur-le-champ en France sous la surveillance des administrations municipales. De ce nombre fut Lafayette.

Tous les actes du consulat contrastaient avec les opérations révolutionnaires du directoire. Pour effacer une enseigne de jacobinisme, une formule de conjuration et un outrage envers les gouvernemens étrangers, on supprima le serment de haine à la royauté exigé des fonctionnaires publics. La plupart des nominations faites par les consuls obtinrent l'approbation générale. Les finances étaient dans les mains de Robert Lindet, dont le système était celui des confiscations. Elles furent confiées à Gaudin, chef dans les bureaux des impositions sous le règne de Louis XVI, homme joignant l'habitude du travail à l'intégrité et à l'expérience. Dubois-Crancé, ministre de la guerre, se conduisait sur les principes des Pache et des Scherer. Il fut remplacé par le général Bertier, exercé depuis long-temps aux détails de l'administration. Le ministère de la justice fut confié au conventionnel Cambacérès, ancien magistrat de Montpellier. Parvenu quelque temps après au consulat, il laissa son département à Brial, ancien avocat au parlement de Paris. Le ministère de l'intérieur passa des mains du Jacobin Quinette dans celles du géomètre Simon Laplace, ou des savans qui avaient accompagné Bonaparte en Egypte. Il abandonna bientôt ce poste encore plus difficile que brillant.

Il fut confié à Lucien Bonaparte. Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord succéda à Rheinhard dans le ministère des relations extérieures. Le commissaire constructeur Forfayt eut le département de la marine en remplacement de Bourdon. Le conventionnel Fouché, ancien oratorien, ancien supérieur du séminaire de Nantes, obtint le ministère de la police générale : ses fureurs anarchiques jetaient de la défaveur sur son administration. On l'atténuait en observant qu'un des principaux objets de ce ministère étant de réprimer les entreprises des Jacobins, on avait dû le confier à un homme initié dans tous leurs secrets, et dont les talens n'étaient pas contestés. Je crois devoir lui rendre cette justice malgré les maux qu'il m'a faits.

On voyait avec plaisir le gouvernement employer des hommes qui, ayant montré des talens dans l'assemblée constituante, avaient été forcés de se tenir cachés durant la tourmente révolutionnaire, pour échapper à la proscription prononcée contre eux par les Jacobins; conduite dont les cris jetés par les exagérateurs de tous les partis démontraient l'avantage; conduite dictée par la politique à la suite des dissensions civiles, et à laquelle Henri IV, qui ne manquait pas de finesse malgré sa bonhomie, dut une partie de ses succès. Ces changemens préparés rapidement, exécutés plus rapidement encore, étaient la matrice du moule dans lequel la France allait être jetée. C'était l'exposition de la pièce; on attendait le dénouement.

Une nouvelle constitution allait paraître ; plusieurs de ses articles fondamentaux circulaient dans le public. La France entière, dans l'attente d'un nouveau pacte social, dont les dispositions, corrigeant les vices des trois constitutions précédentes, fussent capables de résister aux atteintes du temps, s'occupait moins des évènemens présens. On parlait peu à Paris des opérations des armées sur les frontières.

IV. A peine le général Moreau quittait les monts liguriens, que Championnet sentait vivement la pesanteur du fardeau dont il était chargé. L'armée autrichienne, malgré le départ de Suwarow, restait très-supérieure à celle des Français cantonnés, des côtes de la Ligurie, à la forteresse de Coni. Championnet venait de recevoir des renforts assez considérables ; il rassemble ses forces dans les défilés de Coni, au bord de la Stura, et s'empare de Savigliano, sur la petite rivière de Meira. Deux colonnes, venant de Saluces et de Pignerol, devaient se joindre à lui. Si ce mouvement avait réussi, les Français auraient pris leurs quartiers d'hiver entre les Alpes, le Pô et le Tanaro, dans un pays abondant, d'où l'on pouvait faire passer des vivres dans Gênes qui en manquait.

Melas, sentant toute l'importance de déconcerter ce projet, se hâta d'attaquer les Français sans leur donner le temps de se fortifier dans leur nouvelle position. La fortune se déclara en faveur des

Autrichiens. Les Français, contraints de se replier sur les Apennins et sur les Alpes, se partagèrent en deux petites armées : l'une, sous les ordres des généraux Victor et Lemoine, se concentra près de la citadelle de Mondovi, bâtie sur une montagne, au pied de laquelle coule l'Eléro; l'autre, commandée par le général Grenier, occupa le poste de Borgo-san-Dalmozo. Ces deux positions furent emportées par les Autrichiens, supérieurs en nombre, et favorisés par les habitans des montagnes, au milieu desquelles on faisait la guerre. Les Français se retirèrent sur les sommités des monts liguriens.

Le même jour où les généraux Victor et Lemoine évacuaient Mondovi, la citadelle d'Ancône, après une défense opiniâtre, était forcée de capituler faute de vivres. Le général autrichien Frolich reçut cette place importante. Elle devint un sujet de discorde entre les deux cours de Vienne et de Pétersbourg. Paul I[er], dont les vues, comme celles de ses prédécesseurs, se portaient sur Constantinople et sur la Grèce, se proposait d'élever des fortifications redoutables dans quelques îles vénitiennes, dont ses troupes s'étaient emparées sur les Français. Ses projets de domination étaient contrariés par les Anglais en possession du commerce de la Russie. Des maisons anglaises, établies dans les principales villes de Russie, y distribuent les quincailleries, l'acier, et les productions de l'Amérique et de l'Inde. Ils font même, par la voie

de la Russie, le commerce de Perse; mais ils ne sauraient se dissimuler que, si les Russes se rendaient maîtres de Constantinople, ils exploiteraient par eux-mêmes la riche mine du commerce du levant.

On prétendit à Pétersbourg que le commandant anglais du blocus de Malte, craignant d'être contraint de mettre cette île dans les mains de Paul Ier, déclaré grand-maître par les chevaliers russes, laissa entrer des vivres dans la place assiégée. La possession d'Ancône aurait procuré aux Russes les avantages qu'ils attendaient de celle de Malte. Son port, un des meilleurs de l'Italie, reçoit des vaisseaux de ligne, et ses environs, très-fertiles, peuvent leur procurer des subsistances.

Les Russes pressaient le siège d'Ancône, conjointement avec les Autrichiens et les Ottomans. Ils se flattaient en vain d'obtenir la possession de cette ville. Il n'entrait nullement dans le projet du cabinet de Saint-James, que la Russie vînt prendre part au commerce de la Méditerranée. Les généraux autrichiens éludèrent les prétentions de Paul Ier, en mettant Ancône sous la garde des Ottomans, jusqu'au temps où l'on pensait que les chances de la guerre permettraient à l'Église romaine de rentrer dans ses états.

. . . .

V. Depuis la défaite de Suwarow, entre le mont Saint-Gothard et le mont Furka, Paul Ier, regardant ce fatal échec comme la conséquence de

l'affaiblissement dans lequel l'expédition de l'archiduc Charles vers Philisbourg avait laissé les armées impériales vers la Haute-Helvétie, témoignait son mécontentement. Les Russes avaient reçu ordre de se retirer en Pologne par la Bohême. Cependant l'espoir d'obtenir Ancône ou Malte retenait le sénat de Pétersbourg dans la coalition. Se voyant frustré de cette double attente, Paul I[er] déclara publiquement qu'il avait pris les armes pour rétablir l'équilibre de l'Europe; mais que, ne pouvant méconnaître l'intention des cours de Londres et de Vienne de chercher dans la guerre l'augmentation de leur puissance, l'une sur mer, l'autre sur terre, il abandonnait une lutte dans laquelle le sang de ses sujets était prodigué pour des intérêts étrangers à l'empire russe.

Les hommes impartiaux prévirent dès-lors que, malgré les guinées de l'Angleterre, les ennemis de la France éprouveraient des revers.

Coni avait été forcé d'ouvrir ses portes au prince de Lichteinsten. Championnet était mort dans cette place d'une maladie contagieuse dont les ravages affaiblissaient l'armée française. Le maréchal Masséna fut chargé du commandement d'une armée réduite à un état déplorable, et qui faisait des efforts au-dessus des forces humaines, pour se maintenir au milieu des glaces des monts liguriens.

L'Italie, dévorée par la tourmente révolutionnaire, offrait, à la fin de la campagne de 1799, un aspect sombre et orageux. On manquait de vivres

dans Gênes depuis que les Anglais bloquaient étroitement les côtes voisines. Cependant le peuple ne murmurait pas. La conduite tenue par les Anglais dans les pays dont ils s'étaient rendus maîtres, lui présentait, comme le dernier des malheurs, la perspective de tomber sous les lois britanniques. Les Génois réunissaient leurs efforts à ceux des Français pour retenir le maréchal de Melas au nord des Apennins.

Maîtres de l'Italie, les Français avaient pressuré ce beau pays d'une manière déplorable; mais s'ils renversaient des souverainetés, s'ils brisaient les anciennes lois, l'espoir de la liberté présente et d'un bonheur futur tempérait les angoisses des maux présens. Cette illusion avait disparu. Les Autrichiens, les Allemands, les Russes, les Turcs et les Anglais, publiant qu'ils entraient dans la péninsule pour rétablir le règne des lois, de la justice, de la religion et des opinions saines, comblaient la détresse publique par le joug militaire auquel ils soumettaient la contrée. L'Italie, sans éprouver aucun adoucissement aux écrasantes réquisitions dont elle était surchargée, paraissait destinée à grossir l'héritage d'un maître étranger, à languir dans la vaste circonférence d'une de ces dominations colossales, sous lesquelles les peuples ne connaissent ni la langue, ni quelquefois le nom de celui qui les gouverne. La consternation se montrait sur tous les visages, des montagnes de Suisse aux extrémités de la Calabre.

En vain le roi de Sardaigne, aux premiers bruits des succès de Melas et de Suwarow, abandonnant son île, se rapprochait de ses états de terre-ferme; en vain les Piémontais, invoquant la présence de ce monarque, manifestaient leur impatience et leur mécontentement, et quelquefois ajoutaient des voies de fait à leurs éclatans murmures: cette principauté était devenue une province autrichienne, administrée militairement par des Allemands à leur profit. Troupes, revenus, arsenaux, places fortes, contributions ordinaires et extraordinaires, tout avait changé de maître. Les officiers du roi de Sardaigne, auxquels on avait confié quelques fonctions, les exerçaient sous le bon plaisir des généraux et des commissaires de l'empereur d'Allemagne. Le roi, exilé dans une maison de campagne, près de Florence, par les protecteurs des droits de la royauté, attendait les évènemens ultérieurs avec anxiété.

La domination autrichienne, affermie par les armes, était exercée arbitrairement dans les provinces vénitiennes cédées à la cour de Vienne par le traité de Campo-Formio, et dans celles qui formaient la république cisalpine. On ne pouvait seulement conjecturer quelle administration civile serait entre-mêlée avec le gouvernement militaire dans ces contrées. Les gens d'église se plaignaient de ce que les ventes des biens ecclésiastiques n'avaient pas été annullées; le peuple se plaignait des recherches inquisitoriales faites non-seulement

joncture où l'on se trouvait, fût la suite du peu d'accord entre les puissances intéressées à l'élection du nouveau pape, ou des divisions entre les cardinaux. Le choix du sacré collège se fixa enfin sur le cardinal Barnabé Chiaromonti, évêque d'Imola, parent du dernier pontife. Le 13 mai, à dix heures du matin, le premier cardinal-diacre parut à une des fenêtres du couvent de Saint-Georges, et proclama le choix des cardinaux. Aussitôt le bruit des cloches de toutes les églises et celui de l'artillerie de la ville et des vaisseaux mouillés dans le canal annoncèrent cette nouvelle. Sa sainteté, qui avait pris le nom de Pie VII, reçut, dans l'après-midi, les hommages publics des cardinaux, des prélats et des principaux magistrats. Le pape fut couronné, le 20 mars, avec les cérémonies d'usage dans cette occasion. Il entrait dans sa cinquante-neuvième année. On faisait des préparatifs pour son voyage de Rome, lorsque les suites de la révolution du 9 novembre, ramenant Bonaparte en Lombardie à travers les défilés des Alpes, donnaient lieu à de nouvelles combinaisons.

Pendant l'intervalle entre le 9 novembre et la publication d'un nouveau code législatif, Bonaparte avait acquis la preuve que Syeyes, en lui confiant la direction de la nouvelle révolution, se proposait de placer le roi de Prusse sur le trône de France. Redoutant les intrigues de ce révolutionnaire, il l'écarta du consulat. Roger-Ducos partagea sa disgrâce; tous deux furent placés dans le sénat, dont

l'institution faisait partie de la constitution nouvelle; on leur substitua le ministre de la justice Cambacérès, et Lebrun, secrétaire intime du chancelier de Maupou avant la révolution. La nullité du caractère de ces deux magistrats garantissait à Bonaparte l'exercice exclusif du pouvoir exécutif.

Cette constitution, dont on s'occupait, était la quatrième à laquelle on nous assujétissait depuis les troubles de France. La première, ouvrage de la constituante, fut connue sous le nom de constitution de 1791; la deuxième fut publiée par la convention nationale, après les évènemens du 2 juin 1793; le même corps législatif décréta la troisième, dans ses dernières séances, en 1795.

La première constitution était monarchique. Le pouvoir législatif devait être exercé par une assemblée nationale, composée de sept cent cinquante représentans, formant une seule chambre, nommés par les départemens, en raison combinée du territoire, de la population et des impositions réelles. Cette assemblée était permanente; le roi n'avait pas le droit de la dissoudre. Des assemblées électorales, formées dans chaque département par les assemblées primaires, devaient la renouveler de deux en deux ans. Le pouvoir exécutif appartenait au roi; des ministres responsables l'exerçaient sous son autorité. Les décrets du corps législatif n'avaient aucune force légale avant de passer sous les yeux du roi; il pouvait refuser son adhésion; ce refus suspendait l'exécution du

décret; mais si trois législatures successives présentaient au roi le même acte législatif, le roi était censé avoir donné sa sanction. Le décret prenait le caractère de loi.

Des juges élus temporairement par le peuple exerçaient le pouvoir judiciaire, indépendant du roi et du corps législatif. Les juges recevaient leurs provisions du ministre de la justice; il ne pouvait les refuser. Des juges de paix terminaient avec leurs assesseurs les contestations de peu de conséquence. Chaque département avait un tribunal civil et un tribunal criminel. L'appel des sentences civiles se portait aux tribunaux voisins, au choix de la partie condamnée en première instance. Les tribunaux criminels jugeaient souverainement. Nul citoyen ne pouvait être mis en jugement sans une accusation reçue par un jury, ou décrétée par le corps législatif. La procédure était d'abord portée devant un jury d'accusation; il décidait s'il y avait ou s'il n'y avait pas lieu à accusation. Si le jury prononçait l'affirmative, la cause était portée devant les jurés de jugement; ils prononçaient si l'accusé était ou n'était pas coupable. Les juges appliquaient la peine d'après la loi. L'instruction criminelle était publique. On ne pouvait refuser à l'accusé le secours d'un conseil. Un tribunal de cassation prononçait, sur les réclamations, contre les jugemens rendus, sur les demandes en pourvoi d'un tribunal à un autre, sur les règlemens de juges, et sur la prise à partie contre un tribunal

entier. Les délits des ministres et les crimes contre la sûreté générale de la nation ressortissaient à une haute cour, formée des membres de la cour de cassation, et de hauts jurés, nommés par les départemens.

Il est difficile d'indiquer le but des rédacteurs de la seconde constitution; elle se fondait sur des bases démocratiques; mais les conséquences de cette institution donnaient une telle influence à la multitude, sur l'action de son gouvernement, qu'il en résultait, dans la société, un état de guerre perpétuel. Des hommes, admettant ce principe: *Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour tout le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs*, ne pouvaient se flatter de fonder un gouvernement stable dans un vaste empire, où les intérêts locaux d'un pays peuvent contrarier les intérêts locaux d'un autre, et où il est si aisé de calomnier les intentions des premiers magistrats. Ne voulaient-ils pas plutôt dégoûter le peuple d'un mode d'administration, dans lequel la paix intérieure pouvait être à chaque instant troublée, et le ramener à d'autres institutions?

Le corps législatif, composé d'une seule chambre, devait être renouvelé chaque année. Les assemblées primaires en nommaient immédiatement tous les membres. Ses lois devaient être présentées à la sanction de toutes les communes de la république. Le pouvoir exécutif était confié à une com-

mission de vingt-quatre membres, nommés par le corps législatif, sur la présentation des départemens; chacun d'eux désignait un candidat. Ce corps devait être renouvelé, par moitié, chaque année. Le tribunal de cassation et les tribunaux criminels étaient conservés. On supprimait les tribunaux civils; à leur place étaient substitués des juges de paix et des arbitres publics. Les juges de paix devaient concilier ou juger, sans frais, toutes les contestations portées à leur tribunal; si leur sentence ne contentait pas les plaideurs, les arbitres publics, institués dans chaque département, terminaient les procès, en dernier ressort, sur défenses verbales, ou des mémoires signés par les parties, sans aucun frais.

La constitution de 1795 était républicaine; on y conservait l'ordre judiciaire adopté par la constituante. Le corps législatif se composait de deux conseils renouvelés chaque année par tiers, par les corps électoraux créés par les assemblées primaires; ils étaient permanens. Le conseil des cinq cents faisait la proposition des lois; la fonction du conseil des anciens était d'approuver ou de rejeter les résolutions du conseil des cinq cents. Les résolutions adoptées prenaient le nom de lois. Un directoire composé de cinq membres, nommés par le corps législatif, exerçait le pouvoir exécutif. Un des directeurs devait sortir de charge chaque année. Le président du directoire avait la garde du sceau de la république; ce président était renouvelé tous les trois mois.

On pouvait regarder comme monarchique la quatrième constitution; trois consuls paraissaient à la tête du gouvernement, mais le premier de ces magistrats portait seul le fardeau de l'état, les deux autres devaient être considérés comme ses assesseurs honoraires et sans pouvoirs. Le corps législatif se partageait en deux chambres; une, composée de cent membres, portait le nom de tribunat; ses fonctions étaient de discuter les lois proposées par les consuls. Trois cents membres formaient la seconde chambre; ils admettaient ou rejetaient les lois proposées par les consuls, et adoptées par le tribunat. Les législateurs et les principaux magistrats n'étaient plus nommés par les corps électoraux; ils se contentaient de désigner des candidats. Les nominations étaient faites par un corps de cent vingt magistrats: on lui donna le nom de sénat conservateur; celui de sénat destructeur lui convenait beaucoup mieux.

Le premier consul nommait une partie des sénateurs; à l'égard des autres, le premier consul, le tribunat et le corps législatif nommaient chacun un candidat; le sénat choisissait entre les présentés. Telle fut, dans la suite, l'influence de Bonaparte, qu'il dirigeait à son gré toutes ces nominations. Les sénateurs étaient inamovibles; ils élisaient les consuls, les tribuns, les législateurs, les membres du tribunal de cassation, et les commissaires chargés du dépôt de la tréso-

rerie; les autres places administratives ou judiciaires étaient à la nomination du premier consul. Un conseil d'état rédigeait les projets de loi; le premier consul en nommait les membres et les destituait à son gré. Il n'était presque rien changé dans l'organisation du pouvoir judiciaire; des tribunaux d'appel étaient établis pour juger les procès, en dernier ressort, en matière civile. Les juges ne pouvaient perdre leur charge que par mort, démission ou forfaiture jugée.

La nouvelle constitution fut publiée, à Paris, le 15 décembre. Bonaparte avait choisi les sénateurs parmi les auteurs et les principaux coopérateurs de la révolution du 9 novembre; un très-grand nombre d'entre eux ne pouvant entrer dans la composition de ce corps, on les distribua dans le tribunat et dans le corps législatif. Le mode adopté pour l'acceptation ou le rejet du nouveau Code social hâtait la prompte réunion des deux chambres dont se composait la représentation nationale. Il devint un prétexte pour ne pas attendre, cette année, les nominations des départemens. Le sénat se chargea de ce travail; les nouveaux législateurs ouvrirent leurs séances, le 1er janvier 1800.

1800. En vertu d'un arrêté des consuls, les administrations centrales et municipales, les agens communaux, les cours de justice et les juges de paix étaient tenus, aussitôt après la réception de la constitution, d'ouvrir deux registres, l'un d'accep-

tation, l'autre de non-acceptation, de recevoir, durant plusieurs jours, le vœu des citoyens, de faire clore ces registres par les magistrats locaux, et de les envoyer sans délai au ministre de la justice. . .

Cette forme d'émettre son vœu, dans une circonstance aussi majeure, était sujète à de nombreux abus. Cependant l'acceptation du Code de 1799 se distingua par deux circonstances des votes émis en faveur des constitutions précédentes. Elle eut lieu à une époque exempte d'enthousiasme et de terreur, et jamais un aussi grand nombre de citoyens n'avait voté pour ou contre les autres constitutions. On supposait en France six ou sept millions de citoyens exerçant leurs droits politiques; trois millions douze mille cinq cent soixante-neuf votans exprimèrent leur opinion, et seulement quinze cent soixante-deux opinans rejetèrent le nouveau Code. La crainte des conséquences peut bien empêcher un mécontent de rejeter ouvertement une loi présentée à son acceptation, mais elle n'engagera pas le plus grand nombre d'aller solennellement porter un vœu public, désavoué par son cœur, quand on a la ressource si commode de l'absence.

Dans un temps où des changemens perpétuels tiennent le peuple dans une inquiétude fatale et finissent par l'éloigner des affaires publiques, si plus de la moitié des citoyens sort de son apathie pour approuver ou pour rejeter une nouvelle

loi, on doit présumer qu'on y attache de l'intérêt.

En 1795, le nombre des votans en faveur de la constitution l'emportaient sur ceux qui la rejetaient; mais une beaucoup plus grande masse de citoyens n'émit aucune opinion. On ne sut jamais légalement si cette constitution était agréable à la majorité des Français; on eut recours à cet adage populaire : *Qui ne dit rien consent*. La même indifférence se serait manifestée, si la révolution du 9 novembre n'avait pas été approuvée généralement.

Il est incontestable que la joie avec laquelle la France se vit délivrée du régime précédent, que le besoin généralement ressenti d'un gouvernement ferme et concentré augmenta le crédit et la puissance de Bonaparte; il n'est pas moins certain que cet homme célèbre, liant à un seul faisceau les intérêts les plus disparates, et des volontés long-temps discordantes, sut enchaîner la nation à sa fortune; j'ai déjà parlé des moyens dont il fit usage.

Toutes les places du gouvernement furent environnées d'une splendeur dont on n'avait aucune idée dans les temps antérieurs; les constituans et les conventionnels se contentaient de six mille francs de traitement; il en donna quinze mille aux tribuns et dix mille aux autres législateurs. L'indemnité du tribunal de cassation fut portée de six mille à quinze mille francs; les conseillers

d'état reçurent vingt-cinq mille francs; il en donna trente-six mille à chaque sénateur; et, pour se rendre entièrement maître des délibérations de ce corps si magnifiquement salarié, il créa dans son sein un grand nombre de sénatoreries dont il disposait, et dont les titulaires jouissaient de soixante et douze mille livres de rente. Tous les agens du gouvernement furent traités avec autant de largesse; ces favoris de la fortune étaient choisis parmi des hommes ne tenant aucun patrimoine de leurs pères, et qui, ne portant pas les charges publiques, faisaient peu d'attention si elles étaient augmentées sans mesure.

Jusqu'ici les factions dominantes avaient pris pour base de leur politique d'élever un parti sur les ruines des autres, et de gouverner par l'opposition des intérêts et des opinions. Bonaparte ménagea tous les partis. Fructidoriens et fructidorisés, vendémiaristes, thermidoriens, républicains et royalistes de toutes les dénominations, savans, hommes à talens, tous furent appelés aux places, aux honneurs, aux dignités; tous parvenaient à des fortunes rapides, colossales. On vit des hommes sortis de la fange jouir de cent mille écus de rente. Étonnés eux-mêmes de leur opulence inattendue, leurs regards se tournaient vers le créateur de ces richesses; c'était pour eux un dieu auquel ils adressaient leurs adorations.

Cette idolâtrie enrichissante devenait fatale aux initiés, dont la langue osait se permettre quelque

doute sur la toute-puissance de l'idole. Le châtiment le plus rude punissait sur-le-champ ce manque de foi. Bonaparte, ayant voulu obtenir le consulat à vie, comme un échelon pour monter au trône impérial, et un assez grand nombre de tribuns n'ayant pas approuvé ce double changement, Bonaparte, sans égard pour la constitution dont il était l'auteur, cassa le tribunat entier. Ce coup foudroyant d'une autorité despotique frappa de stupeur les grands de l'état. Personne ne se crut assuré de conserver sa fortune, s'il montrait la plus légère opposition aux volontés de Bonaparte. On avait vu sous le règne de Louis XV les parlemens, après avoir adressé au roi d'itératives remontrances sur des édits regardés comme contraires au bien public, préférer la destruction parlementaire à la honte d'avoir contribué par leur assentiment à augmenter les charges publiques; mais ces magistrats ne tenaient pas du roi toute leur fortune, et ne craignaient pas d'être réduits à la misère, en perdant leurs charges honorables. Jamais le sénat n'osa faire la moindre remontrance au despote qui gouvernait la France. Non-seulement les expéditions les plus insensées ne trouvaient aucune opposition; elles étaient favorisées et comblées d'éloges. Cette lâcheté, couvrant les sénateurs d'une infamie ineffaçable, les rendra à jamais responsables aux yeux de la postérité de toutes les calamités qui s'amoncelèrent sur la France pendant dix ans. Bonaparte, assuré d'obtenir tous les sol-

dats dont il avait besoin, et tout l'argent nécessaire pour les payer, regarda l'Europe comme hors d'état de lui résister. Les entreprises hors de toutes ses proportions lui paraissaient en harmonie avec ses talens et ses moyens; il s'appelait lui-même l'homme *du destin*, voulant dire qu'une sorte de fatalité dirigeait ses actions incôncevables. Cette fatalité était la bassesse étrange de ceux qui l'environnaient. Bonaparte déploya alors son dernier moyen de puissance, celui d'exalter la passion dominante des Français pour la gloire des armes jusqu'au plus incandescent enthousiasme.

De tout temps les Français furent braves. C'est une vérité avouée par l'univers entier. Jamais ils ne le furent à un degré si éminent que sous les ordres de Bonaparte. En habile homme, et pour l'intérêt de sa seule ambition, il sut mettre à profit la commotion imprimée dans l'âme de tous les Français par nos troubles civils. La conscription enlevait les jeunes gens à dix-huit ans. A cet âge, leur sort n'était pas fixé. Le sujet destiné au barreau n'avait pas fait son droit; l'artiste n'avait pas choisi son genre. Les parens même, assurés de perdre leurs enfans, négligeaient leur éducation. Devenus soldats, ceux qui commençaient à vieillir sous les drapeaux, se disaient: « Je ne suis pas riche; je n'ai pas de profession. Arrivé à vingt-quatre ou trente ans, ferais-je un apprentissage? il faut que le métier des armes soit le mien, et que je me distingue afin d'obtenir de l'avancement. »

L'institution de la légion d'honneur fut un des plus forts stimulans donnés par Bonaparte à la valeur française. Il disait un jour à Lacépède : « Vous ne savez pas, M. le comte, ce que je dois à la légion d'honneur. Quand vous dressez un brevet, non-seulement vous couronnez une belle action, mais vous en préparez un millier d'autres encore plus belles. » Un jeune villageois, revenant dans sa famille avec la croix, imprimait dans l'âme des jeunes gens des environs le désir d'obtenir la même distinction. L'importance des desseins de Bonaparte, l'éclat de ses triomphes, l'idée qu'il commandait à la victoire, tout contribuait à agrandir le courage national. Chacun voulait porter les armes sous les ordres de ce guerrier. Tout militaire était assuré de parvenir aux premiers rangs, si la mort ne l'arrêtait dans sa carrière. Au milieu des guerres continuelles, un corps d'officiers complet le matin, et qui le soir existait à peine à moitié, offrait des grades à remplir. Ceux qui s'étaient le plus distingués y étaient toujours promus. Cette assurance créait chez les militaires français un besoin nécessaire d'affronter les périls. Bonaparte possédait le grand secret d'enlever tous les suffrages un jour de bataille. Le moindre officier pouvait aisément l'aborder; il était sûr d'être bien reçu. S'il passait devant un front, il souriait aux guerriers. Ce doux accueil, annonçant des récompenses, aiguillonnait les courages; sa présence faisait sur l'armée une impression toujours décisive

pour le succès des combats. Sous ses yeux, des carrés entiers d'infanterie passaient sans frémir sur d'autres carrés foudroyés à leurs rangs. Des membres épars, des troncs séparés, des cadavres amoncelés, les gémissemens des blessés et des mourans, rien n'arrêtait ces masses pesantes. Impassibles, elles marchaient à la mort, sans réfléchir que ces torrens de sang coulaient pour un seul homme, lequel, hors des combats, ne prenait aucun intérêt au sort de ses soldats.

Avec ces immenses ressources, Bonaparte ne calcula jamais les pertes faites dans les batailles; il ne voyait que les résultats. Une immense population, dont la jeunesse était son patrimoine, lui semblait un gage assuré de parvenir à la monarchie universelle de l'Europe. L'imprudent ne fit pas intention qu'après vingt ans de la guerre la plus meurtrière, les soldats, accoutumés aux fatigues, n'étaient pas remplacés par des enfans au-dessous de dix-huit ans, dont une partie se traînait malgré elle dans les camps. S'étant écrié durant une retraite : « Où sont mes soldats de Maringo ! » Il lui fut répondu : « Ils sont sous terre. » Réponse judicieuse et fatale ! Elle lui apprenait trop tard avec combien de soin il aurait dû ménager les guerriers invincibles dont les armes avaient placé sur sa tête la couronne des Césars. L'abus, l'abus extrême de la puissance en marqua le terme. Il tomba ; ses grands projets périrent avec lui.

VII. Au moment où la constitution de 1800 fut promulguée, la pénurie des finances, triste effet de l'anéantissement du commerce autant que de l'ineptie d'un gouvernement déprédateur, ne pouvait disparaître durant la guerre. Des négociations existaient avec l'empereur d'Allemagne et le roi d'Angleterre. Les premières restèrent ensevelies sous le voile diplomatique. La constitution anglaise exclut ces mystères ténébreux avec lesquels d'autres gouvernemens cachent aux peuples leurs véritables motifs de propager le fléau de la guerre. Les papiers anglais rendirent compte de la discussion à ce sujet dans le parlement britannique.

« Depuis l'origine de la guerre, disait à ce sujet Mallet-Dupan dans le *Mercure britannique* du 8 février, jamais la question de la paix ne s'était présentée sous des faces plus favorables à l'éloquence des tribunes. Les argumens en faveur de la nécessité de négocier s'étayaient précédemment sur les revers essuyés par les puissances continentales, sur la défection des alliés, sur l'isolement dont la Grande-Bretagne était menacée. Ces motifs offraient des objections difficiles à résoudre. Quelle proposition, disait-on, peut-on faire à un gouvernement enhardi par ses succès à dicter des conditions et à n'en recevoir aucune? Négocier avec lui, c'est se soumettre d'avance à ses lois ou se dévouer à des affronts gratuits. De quoi servirait un traité? le directoire français n'a tenu aucune de ses conventions. Vous n'avez

pas le choix de la paix ou de la guerre, disait Démosthènes aux Athéniens; la nécessité vous force de repousser un injuste agresseur. Nous sommes dans la même position. »

Des considérations différentes offraient après la chute du directoire un nouveau champ à la dialectique des adversaires et des partisans de la paix. Les premiers jetaient de la défaveur sur les propositions du nouveau gouvernement français; les seconds les repoussaient. « Il n'est plus nécessaire, disaient-ils, d'aller mendier un traité et d'exposer un ambassadeur à des outrages. La France sollicite un rapprochement par l'organe d'un général presque toujours victorieux, et digne de la confiance de l'Europe. L'irrésistible impulsion d'un intérêt supérieur à la force de ses habitudes et à la soif de la renommée peut seule l'entraîner à fermer les plaies de la guerre. Sa situation garantit sa sincérité; il est plus impérieusement contraint, pour consolider la nouvelle révolution, de rendre la paix à la France que d'écouter ses inclinations guerrières, en prolongeant la guerre. » Ces réflexions auraient été justes et concluantes, en admettant l'intention de Bonaparte de remplir les vues de ceux qui l'avaient placé provisoirement à la tête des affaires; mais ce général regardait sa position comme une voie ouverte devant lui par la fortune, pour parvenir à de plus hautes destinées; la guerre lui était nécessaire pour aplanir cette route.

Tandis que dans Paris, dans Londres, dans Vienne, dans Milan, des propositions pacifiques étaient l'objet de toutes les conversations, de toutes les espérances, de formidables préparatifs s'agloméraient dans les provinces de France; la concentration du gouvernement, favorable au secret de ces mesures, en présageait la réussite.

On n'ignorait pas à Londres, durant les premiers mois de 1800, la défection de l'empereur de Russie; on la regardait comme un avantage. L'Allemagne offrait une pépinière presque inépuisable de guerriers; il s'agissait d'accorder à la cour de Vienne un subside assez abondant pour les attirer sous ses drapeaux. Ces troupes joignaient à l'avantage de faire la guerre sous des climats auxquels elles étaient accoutumées, celui de réparer promptement les pertes faites dans les combats.

Avec ces subsides, François II avait levé pendant l'hiver des armées redoutables. Les Anglais, maîtres de la mer, se chargeaient de leur fournir des armes, des munitions, des habillemens; mais pour cela il fallait porter les principaux efforts militaires vers les bords de la mer. Il fut résolu de se tenir sur la défensive au bord du Rhin, et d'envoyer en Italie des forces en mesure d'envahir aisément les pays dont les Français étaient encore les maîtres à l'est des Alpes, et de s'embarquer dans le port de Livourne pour transporter le théâtre de la guerre en Provence, au

moment où le maréchal de Melas pourrait forcer le col de Tende et pénétrer au bord du Var.

Les circonstances de ce plan déterminèrent la retraite de l'archiduc Charles, vainement attribuée à une mésintelligence entre ce prince et l'empereur. Il était au-dessous de la dignité de l'archiduc de commander une armée purement défensive; il eut pour successeur le général Kray.

Des flottes anglaises sillonnaient les mers vers les côtes de France, sur l'Océan et la Méditerranée; des armées nombreuses se rassemblaient dans les provinces maritimes de la Grande-Bretagne, voisines de la Manche, prêtes à mettre à la voile pour insulter la Hollande, la Belgique, la Picardie, et surtout pour secourir les insurgés de la Vendée.

Dans les environs de cette province, le général d'Hédouville commandait une armée assez nombreuse; il jouissait de la confiance publique par son esprit conciliateur et par ses talens militaires; ses soins avaient concouru à la pacification de ces contrées. L'olivier de la paix, planté par ses mains généreuses, aurait constamment couvert de son ombre les bords de la Loire, si les inconcevables démarches du directoire, trompé par les agens dont il s'entourait, n'avaient armé de nouveau les habitans de la Basse-Bretagne et du Bas-Poitou. On traitait de contre-révolutionnaires des hommes instruits et intègres qui, pour éteindre les derniers

prétextes de mécontentement d'un peuple simple, attaché inviolablement à ses idées religieuses, désiraient que les lois portées contre les prêtres insoumis aux règlemens ecclésiastiques de la constituante ne fussent pas mises en vigueur dans les provinces où l'insurrection de l'ouest s'etait manifestée.

Leurs réclamations obtenaient une nouvelle force, en observant que l'œuvre entière de la constituante, se trouvant abrogée par les constitutions précédentes, ne devait produire aucun effet. Hédouville s'était souvent plaint, avec une égale franchise et fermeté, que les persécutions éprouvées par les prêtres insermentés, de la part des agens du pouvoir exécutif, menaçaient les provinces de l'ouest d'un nouvel embrasement; cet embrasement était désiré par des hommes occupés à chercher les occasions d'enfreindre le traité de Campo-Formio. Les lois des ôtages et de l'emprunt forcé développèrent des germes de rebellion que de nombreuses injustices précédentes avaient fait éclore. Les départemens de l'ouest prenaient simultanément les armes des bords de la Charente à ceux de la Seine, et des côtes de Brest aux portes de Tours.

Il est probable que, sans la révolution du 9 novembre, le directoire eût destitué le général d'Hédouville, le rendant responsable d'une guerre qu'il avait éloignée de tout son pouvoir; mais son influence échouait contre les noirs complots d'un gouvernement adroit à semer les divisions

et à cacher la main dont il se servait pour renverser la France.

Une armée de soixante mille hommes marchait vers les départemens insurgés ; l'arrivée de ces forces redoutables avait été précédée d'une proclamation dans laquelle on promettait une entière protection au culte catholique. Un arrêté des consuls, concernant les funérailles solennelles de Pie VI, avait déjà produit le meilleur effet parmi des hommes auxquels on assurait que Bonaparte n'était pas moins ennemi du catholicisme que le théophilantrope la Reveillère. L'arrivée d'une armée redoutable détermina peu à peu les habitans des provinces insurgées à préférer les avantages offerts par la pacification, aux calamités évidentes auxquelles ils s'exposaient en continuant la guerre; la conduite des Anglais concourut aussi à la pacification. Les chefs des insurgés fondaient leur principal espoir sur les puissans secours promis par le ministère britannique; on attendait une armée de trente mille Anglais, munie d'une artillerie formidable.

Cette espérance était illusoire, soit que les vents ne permissent pas aux escadres britanniques d'approcher des côtes de France, ou que les Anglais, fidèles au plan suivi par eux d'attiser le feu des insurrections en France, sans fournir les moyens de les faire triompher, éloignassent leurs vaisseaux sans avoir rendu les moindres services. La paix fut conclue avec facilité;

les habitans du Bas-Poitou reprenaient gaiement leurs occupations rurales; la plupart des hommes accoutumés au métier de la guerre s'enrôlaient dans les armées de l'état.

Une campagne aussi expéditive fut d'abord révoquée en doute en Angleterre; les circonstances en étant enfin connues dans la suite, on prétendit que les sentimens des chefs, soumis pour la troisième fois, après avoir repris trois fois les armes, ne pouvaient être sincères. Il restait en effet des brandons funestes de discorde dans ces malheureuses contrées. Ces dispositions forçaient le gouvernement à soumettre les départemens insurgés au gouvernement militaire. Les Anglais, regardant cette combinaison comme devant forcer le gouvernement français à laisser l'armée dans les provinces de l'ouest, espérèrent que, malgré l'issue de la guerre de la Vendée, leur plan général de campagne ne serait pas dérangé.

VIII. Bonaparte, pour contrarier le plan de campagne adopté par les cours de Londres et de Vienne, formait un camp de soixante mille hommes dans les environs de Dijon, sous le nom d'*Armée de réserve*.

Tous les hivers, dans les cafés de Londres, on présentait les efforts faits par les Français durant la dernière campagne, comme le dernier terme des ressources de la France. « Avec un peu de patience, disait-on, en prenant le punch, les Français écrasés

sous l'augmentation des charges résultantes des formes de leur nouveau système politique, achèteront la paix par l'abandon de toutes leurs conquêtes. » Plusieurs voyaient dans l'évènement du 9 novembre, les élémens de la prochaine et inévitable dissolution du corps social en France. On représentait la France comme une vaste solitude, dans laquelle erraient quelques femmes, quelques enfans, quelques vieillards réduits aux derniers excès de la misère. Lorsque les gazettes de Londres parlèrent de l'armée rassemblée par Bonaparte dans la Bourgogne, des caricatures multipliées signalaient cette armée. La cavalerie était montée sur des ânes; l'infanterie se composait d'invalides et d'enfans armés de bâtons, avec des baïonnettes au bout; l'artillerie consistait en deux espingoles, du calibre d'une livre.

Ces vaines illusions pouvaient entrer dans la politique du premier consul, en répandant parmi ses ennemis une sécurité qui les dispensait de déployer des efforts redoutables. Cette sécurité augmentait par l'incertitude où l'on était à Paris si Bonaparte irait ou n'irait pas à Dijon. L'existence de l'armée de réserve, devenue un problème pour Paris, devait l'être davantage pour Vienne et pour Londres.

IX. Aux préparatifs de guerre multipliés en France, le nouveau gouvernement joignait l'institution des lois organiques propres à consolider la constitution de 1799.

Depuis le régime de la constituante, chaque département était gouverné par une administration centrale, et chaque canton par une administration municipale; ces magistrats étaient nommés directement ou indirectement par les assemblées primaires. La même autorité créait dans chaque département un tribunal civil et un tribunal criminel. Ce genre d'administration avait reçu des modifications considérables. La nouvelle constitution consacrait au gouvernement général de France les magistratures usitées dans la république romaine, les consuls, les sénateurs, les tribuns; on adopta de même les formes avec lesquelles les Romains gouvernaient leurs provinces éloignées.

Dans les temps les plus brillans de cette république, les grandes provinces étaient régies par des proconsuls. Caïus-Julius César jouissait de cette dignité dans les Celtiques, quand il s'empara de l'empire après la bataille de Pharsale. Ses successeurs, voulant concilier la réalité du pouvoir monarchique avec les apparences des formes républicaines, partagèrent avec le sénat le gouvernement des provinces. Ils confièrent aux sénateurs les provinces situées au centre de l'empire, se réservant celles dans lesquelles les armées étaient cantonnées. Les provinces sénatoriales furent nommées *consulaires*, parce qu'elles continuaient à être gouvernées selon les formes antiques par des proconsuls ou des propréteurs. On donna le nom de *provinces présidiales* aux contrées soumises immédiatement

à la puissance impériale, parce qu'à leur tête était un officier nommé *président*.

Le corps législatif, adoptant cette forme d'administration, ne donna cependant au magistrat chargé du gouvernement d'une province sous les ordres des consuls, ni le nom de *proconsul* ni celui de *président*; on préféra la dénomination de *préfet*. On plaça dans chaque département un préfet, un conseil de préfecture et un conseil général de département. Le préfet était chargé des détails généraux de l'administration, le conseil de préfecture du contentieux, et le conseil général de la répartition des impôts entre les arrondissemens des six mille cantons de la république. Ces cantons formaient trois cent quatre-vingt-dix-huit arrondissemens communaux, dans chacun desquels se trouvaient un sous-préfet et un conseil d'arrondissement; ils répartissaient les impôts entre les communes.

A la tête des petites communes étaient un maire et un adjoint; les villes plus considérables avaient un maire et plusieurs adjoints. La police, séparée des fonctions municipales dans les villes dont la population s'élevait à cent mille habitans, était confiée à des commissaires généraux de police, subordonnés au préfet. Paris avait un préfet de police subordonné au ministre de la police générale; il y avait encore, dans chaque commune, un conseil particulier pour délibérer sur les besoins locaux. Les conseils de département, d'arrondissemens, et de municipalités, ne pou-

vaient rester assemblés plus de quinze jours chaque année; ils avaient le droit d'exprimer leur opinion sur l'état et les besoins des habitans; tous ces officiers étaient nommés par le gouvernement.

L'administration militaire était séparée de l'administration civile; à cet égard, la France était partagée en divisions, à la tête desquels se trouvaient des généraux suivant les localités.

J'ai parlé de la manière dont la justice devait être exercée d'après la nouvelle constitution; un tribunal civil de première instance se trouvait dans chaque arrondissement communal; chaque département avait un tribunal criminel; on avait institué vingt-neuf tribunaux d'appel dans les principales villes. Le premier consul nommait tous les juges; l'institution des jurés subsistait; ils étaient à la nomination des préfets.

X. Depuis le retour de Bonaparte, plusieurs mois s'étaient écoulés sans qu'on fût instruit de la situation de l'armée française en Egypte. Victorieuse dans plusieurs combats, elle s'affaiblissait par ses triomphes mêmes. Il était impossible de remplacer les fusils des soldats hors d'état de servir. Les essais de fonderie avaient réussi médiocrement; la poudre de guerre, le fer coulé et le plomb devenaient rares; une nourriture, dont les soldats n'étaient pas accoutumés à faire usage, augmentait les infirmités auxquelles le climat d'Egypte les rendait sujets. On avait cinq

cents lieues de côtes à garder; il fallait envoyer des détachemens dans les campagnes pour recueillir des contributions et des subsistances. Kléber, devenu général en chef, pouvait à peine réunir sept mille hommes dans un camp, après avoir placé des garnisons dans les villes dont la défense était indispensable. Cependant les Français se battaient continuellement et presque toujours avec avantage sans être rebutés ni par les fléaux physiques qui les dévoraient, ni par le nombre de leurs ennemis; ils venaient de défaire le bey Mourad dans la Haute-Egypte; ils avaient repoussé un corps ottoman débarqué à Damiette, et rendu inutile une descente à Cosseir.

Le grand-visir rassemblait les principales forces de l'empire ottoman; après huit mois de marche, cette armée campait dans la plaine de Gaza; les Anglais dirigèrent les attaques contre le fort del Arick, défendu par quatre cents Français. Ce fort ayant été enlevé, les Ottomans ne trouvèrent aucun obstacle pour pénétrer au Caire. Une escadre anglaise, aux ordres du commodore Smith, bloquait les ports d'Egypte.

Dans cette position, Kléber crut devoir entrer en négociation avec le grand-visir; il offrait d'abandonner l'Egypte, en obtenant la liberté de ramener son armée en France avec armes et bagages. Cette proposition fut acceptée; on attendait, dans le port d'Alexandrie, soixante vaisseaux turcs venus de Constantinople, de Smyrne et de

Salonique. L'armée ottomane campait au bord du Nil; les Français se concentraient vers la mer. Le général Desaix et quelques autres officiers s'étaient même embarqués pour la France et y arrivèrent heureusement.

Le divan de Constantinople, regardant la guerre comme terminée, s'occupait des moyens de raviver le commerce d'Egypte. Le capitan-pacha avait reçu ordre de faire voile pour Alexandrie et de protéger la navigation des Français; le lord Elgin, ministre britannique à Constantinople, témoignait son mécontentement; il laissait entrevoir que le gouvernement d'Angleterre refuserait probablement de ratifier la convention entre les Français et les Ottomans, à moins d'être déterminé par un avantage considérable; il proposait au divan de céder, à la Grande-Bretagne, les ports d'Alexandrie et de Rosette. Dans cette supposition, le fruit de l'expédition du grand-visir eût été perdu pour l'empire ottoman. L'Egypte, échappant au joug des Français, allait tomber sous celui des Anglais.

Une parfaite harmonie subsistait entre l'armée du grand-visir et celle de Kléber. Cependant plus d'un mois s'était écoulé depuis la ratification du traité de paix, sans que les vaisseaux promis parussent dans les eaux du Nil; il leur était impossible d'aborder; une flotte anglaise, envoyée par l'amiral Keith, successeur de l'amiral Nelson, mouillée dans la rade d'Aboukir, ne permettait

à aucun navire d'entrer dans les ports d'Egypte. Cette conduite paraissait d'autant plus étonnante, que la convention avait été négociée sous la médiation du commodore Smith; ce marin manda enfin au général français que les pouvoirs, en vertu desquels il avait traité avec les Français, venaient d'être révoqués, et que l'intention du roi d'Angleterre était de forcer l'armée française à lui abandonner ses armes, ses munitions, et à se rendre prisonnière de guerre.

Kléber se trouvait dans une circonstance où la moindre tergiversation de sa part pouvait détruire son armée. L'abandon fait par elle de la plus grande partie des places lui rendait une force imposante; mais elle pouvait être affamée. Le général se décide sur-le-champ; il fait annoncer au grand-visir la rupture de l'armistice, marche en avant, le 20 mars, et attaque, avec un corps de dix mille hommes, l'avant-garde ottomane, commandée par l'aga des Janissaires; elle est taillée en pièces dans la plaine d'Héliopolis. Le grand-visir campait à peu de distance de son avant-garde; il rassemble son armée; elle refuse de combattre, jette ses armes, et se mêle avec les fuyards.

Nazif, pacha, nommé par la Porte gouverneur-général de l'Egypte, accourait au secours du grand-visir, avec une armée composée de Turcs et de Mamelucks; ils sont défaits auprès de Belbéiss; une terreur panique s'empare de l'armée ottomane; le grand-visir prend la fuite, abandonnant

tentes, bagages, artillerie, caisse militaire; il traverse le désert, et se réfugie dans Gaza avec les débris de ses troupes.

Nazif, pacha, s'était enfermé dans le Caire; il est contraint de l'abandonner et de se retirer en Syrie. Kléber crût alors devoir faire la paix avec Murad-Bey : il lui céda le gouvernement de la Haute-Egypte, à la charge de remettre chaque année, au Caire, le subside payé auparavant par cette province à l'empire ottoman. Les Anglais devaient ressentir amèrement la faute par eux faite de s'opposer à l'évacuation de l'Egype. Le caractère modéré de Kléber le faisait généralement chérir; il était en mesure d'établir solidement la domination française dans un pays accoutumé à être gouverné par des étrangers; l'évènement le moins attendu changea la face des choses.

Kléber, se promenant avec un architecte sur une terrasse du château du Caire, ordonnait quelques réparations, lorsqu'il fut assassiné, le 14 juin, par un fanatique venu de Gaza pour commettre ce crime. Kléber fut percé de quatre coups de poignards, et mourut sur-le-champ. L'assassin, ayant pris la fuite, fut découvert dans un tas de décombres, et conduit au quartier-général; son procès s'instruisit publiquement; il fut condamné à être empalé, suivant les lois du pays. L'armée passa sous le commandement du général Menou. Un grand nombre de vaisseaux turcs ou grecs, n'ayant pas connaissance de la rupture, étaient

entrés dans le port d'Alexandrie; ils furent retenus; on employa au paiement des troupes les marchandises qu'ils avaient apportées. L'armée s'était recrutée de plusieurs milliers de Grecs.

XI. Ces étonnantes nouvelles n'étaient pas parvenues en France, dans le temps où Bonaparte, sur le point de prendre le commandement de l'armée de réserve, achevait les règlemens exigés par la nouvelle constitution, et terminait aussi quelques différends survenus entre le gouvernement français et celui des Etats-Unis d'Amérique. On fut alors instruit de la mort du célèbre Washington. Le premier consul ordonna que, pendant dix jours, des crêpes noirs seraient attachés à tous les drapeaux et à tous les étendards de l'armée.

Les forces autrichiennes, en Italie, s'élevaient à cent dix mille combattans à la fin de février. L'armée de Condé avait quitté le service de Russie pour passer à celui d'Angleterre; elle franchissait les Alpes allemandes et devait se rendre à Livourne, pour s'embarquer sur la flotte de Keith, et former le noyau d'une armée royale au moment où les succès des Autrichiens, sur les monts liguriens, leur permettrait de franchir la barrière du Var.

Le maréchal de Melas commandait les Autrichiens; le succès complet de l'expédition confiée à ses soins lui paraissait infaillible. Maîtres de toutes les forteresses élevées à l'entrée des Alpes

depuis le fort de Bard, dans la Vallée d'Aoste, jusqu'à Coni. Les troupes qu'il avait à combattre dans les domaines de la république de Gênes formaient à peine quarante mille combattans, sous les ordres du maréchal Masséna et des généraux Soult et Suchet. Cette armée avait passé l'hiver au milieu des neiges, en proie à toutes les privations, disséminée depuis le poste de la Bochetta, jusqu'aux Alpes du Dauphiné et de Provence.

Une lettre écrite de Nice, le 9 décembre, insérée dans le *Moniteur* comme authentique, constatait l'état déplorable où se trouvaient ces braves troupes au commencement de l'hiver; cet état devint encore plus fâcheux durant la mauvaise saison.

Melas, maître de l'Italie, et qui recevait par mer toutes les provisions dont il pouvait manquer, avait formé ses magasins au bord de toutes les grandes rivières. Assuré de ses subsistances et de ses munitions de guerre, il avait laissé dans les forteresses disséminées dans les provinces de Venise, du Milanais et du Piémont les seules troupes absolument indispensables pour leur garde. Son armée, maîtresse de Coni, d'Alexandrie et de Tortonne, était en mesure d'attaquer à la fois toutes les positions françaises; mais, avant de pénétrer dans le comté de Nice, il voulait emporter la ville de Gênes et la forteresse de Savone, afin de donner aux vaisseaux anglais la facilité de

concourir efficacement aux opérations ultérieures. L'attaque commença le 6 avril; Melas se porta en personne sur la Bochetta, et chargea le lieutenant feld-maréchal baron d'Elnitz d'attaquer les hauteurs de Vado vers les sources de la Bormida, de pénétrer dans le marquisat de Final et de couper l'armée française, dont la droite s'étendait des bords de la Scrivia à Sassello; le centre, de Sassello à Final; et la gauche occupait la principauté d'Onelia, le comté de Tende, et les sommités des montagnes entre Millesimo et les frontières de Provence.

Melas foudroyait le poste important de la Bochetta avec dix-huit mille hommes et une artillerie formidable. Ses premiers efforts furent infructueux; mais une colonne de son armée étant parvenue à Savone par la route d'Acqui et de Sassello, Soult avec une partie de sa division se replia dans Gênes, laissant une garnison dans le château de Savone. Masséna défendait la Bochetta en personne; n'ayant sous ses ordres qu'environ douze mille hommes, il se vit contraint d'abandonner ce passage pour défendre la capitale de la Ligurie et quelques hauteurs environnantes d'où cette place pouvait être bombardée. Le reste de la division du centre et celle de la gauche passèrent sous le commandement de Suchet. Une partie de l'escadre anglaise s'était montrée le 5 avril sur les côtes du levant et du ponant. C'était le signal de l'entrée de l'armée autrichienne dansla Ligurie.

Une sourde fermentation régnait dans Gênes. Cette ville populeuse, étroitement bloquée par les Anglais, ne pouvait tarder d'éprouver les extrémités de la famine : la seule ressource de Masséna était de distribuer avec économie les comestibles renfermés dans la ville. Cette sollicitude exigeait une surveillance continuelle; on pouvait la regarder comme inquisitoriale. Le général français, dans cette pénible circonstance, crut devoir resserrer le gouvernement; une commission fut investie de tous les pouvoirs civils et militaires.

Le 7 avril, les Autrichiens occupaient les hauteurs de Montenote et de San-Giacomo; ils étaient maîtres de Final, de Vado, et de la ville de Savone. Les vaisseaux anglais, s'approchant de la côte, favorisaient les opérations de Melas en foudroyant tous les endroits accessibles à leurs boulets. Suchet avait été contraint d'abandonner San-Giacomo et de se replier sur la ligne de Borghetta. On se battit avec acharnement le 8, le 9 et le 10. Les Autrichiens, partout supérieurs en nombre, gagnaient du terrain.

Suchet reprit, le 11, quelques hauteurs tombées les jours précédens dans les mains des Autrichiens; mais dans le même temps Masséna abandonnait une partie de ses positions hors de l'enceinte de Gênes. Le combat continua les jours suivans avec des succès balancés. Melas se met en marche le 15 avec cinq brigades divisées en trois colonnes; il se dirigea sur les crêtes les plus élevées

de l'Armelta et de Sassello, où les Français conservaient une très-forte position. L'armée allemande, dont l'aile droite occupait les hauteurs d'Albizzola, s'étendait au-dessous de Stella di Guistinavens-Chiappo; sa gauche était postée sur le mont Lodrino, d'où elle canonnait le fort de Sassello, encore occupé par les Français. Une brigade s'était retranchée à la Moglia, au détroit de la vallée d'Erra. Les Autrichiens furent attaqués, à trois heures après midi, sur toute leur ligne; plusieurs de leurs postes furent enlevés; les renforts envoyés par Melas rétablirent le combat. La nuit survint, sans un avantage marqué en faveur de l'une et l'autre armée.

Quarante mille Français, combattant contre quatre-vingt-dix mille Autrichiens, devaient à la la longue être repoussés malgré leur courage et la bonté de leurs positions. L'armée, excédée de fatigues, montrait le même courage. Aucun poste n'était abandonné sans avoir été arrosé long-temps du sang des Autrichiens. Chaque pas, dans les précipices des Apennins, offrait de nouvelles positions qu'on pouvait défendre. Les colonnes françaises ne quittaient une montagne que pour se retrancher sur une autre. Les Autrichiens obtinrent quelques avantages le 22 avril; ils s'avancèrent auprès du faubourg de Saint-Pierre d'Arena. Ne trouvant pas beaucoup de résistance, la tête de leurs colonnes s'approcha de la porte de la Lanterne dans l'espoir de la surprendre; ils furent contraints de

faire brusquement retraite. Les Génois, électrisés par les efforts inconcevables des Français, s'étaient armés pour la défense commune; ils répétaient, avec orgueil, qu'en 1746 eux seuls défendirent leurs remparts contre les Autrichiens.

Cependant la ville était entièrement entourée par les ennemis; nul secours et nulle provision ne pouvaient y entrer par terre ou par mer; la famine se faisait sentir, malgré l'attention minutieuse avec laquelle les vivres étaient distribués aux habitans. On tuait les chevaux pour fournir les boucheries; ce moyen fut d'une grande ressource. On avait aussi une assez grande provision de vin et d'eau-de-vie; les farines manquaient presque absolument; les habitans et la garnison étaient réduits à quatre onces de pain par jour, dès le dixième jour du siège; cette modique ration diminua dans la suite. Les Français avaient perdu dix mille hommes pendant la bataille continuelle, qui dura du 6 au 25 avril. La perte des Autrichiens s'élevait à vingt-cinq mille hommes. Leur énorme supériorité rendait presque insensible cette diminution de l'armée autrichienne. Suchet, affaibli, se rapprochait du comté de Nice, menacé par le général d'Elnits. La forteresse de Savone, ne pouvant plus être secourue, était tombée entre les mains de Melas.

Keith avait débarqué à Voltri les canons de gros calibre et les mortiers nécessaires pour hâter le siège de Gênes. L'opiniâtreté de la résistance éprouvée par Melas lui faisant craindre que la

longueur de cette opération nuisît au projet de transporter le théâtre de la guerre en Provence; convaincu d'ailleurs que la famine suffirait pour le rendre maître d'une ville où l'on comptait quatre-vingt-dix mille habitans, laissant devant la place les généraux Olt et Hohenzollern avec cinquante bataillons, il s'éloigna le 27 avril avec le reste de son armée, marcha vers San-Giacomo pour se réunir au général Elnits, et attaqua l'armée française, commandée par les généraux Suchet et de Rochambeau. On y comptait à peine vingt mille hommes, disséminés dans le comté de Nice et dans les principautés de San-Remo et d'Oneglia.

Le pays appartenant à la république de Gênes, entre cette capitale et Vintimille, appelé côte occidentale de Gênes, ou *riviera di Ponente*, est une langue de terre resserrée par les Apennins. Sa longueur est d'environ quatre-vingt milles d'Italie; le sol de cette côte aride et pierreux produit peu de blé. On y recueille beaucoup d'huiles; elle n'est pas très-bonne; c'est cependant la matière d'un grand commerce. Entre ces montagnes se trouvent plusieurs vallées très-fertiles, entre autres celles de Polcevera, de Bisagno, d'Arocia, de Teia, de Final, d'Oneglia et de San-Remo. On recueille du blé et du foin dans ces districts, remplis d'orangers, de citronniers, de cédrats, d'oliviers et de Palmiers. La vue et l'odorat sont également satisfaits lorsque le printemps et l'automne y déploient les richesses de la nature, et que l'air

est parfumé par les douces odeurs exhalées des fleurs et des fruits de ces arbres précieux. En d'autres endroits, les montagnes nues et escarpées s'avancent au bord de la mer; on a été forcé de tailler un chemin dans le roc; ce chemin est peu fréquenté. Ceux qui vont de Gênes en Provence préfèrent ordinairement le chemin de la mer sur des félouques, petits bâtimens qui longent le rivage. C'est une navigation extrêmement agréable, quand les tempêtes fréquentes dans ce golfe n'en troublent pas le cours.

Représentez-vous des montagnes couvertes d'arbres odorans, des villes de distance en distance, Voltri, Varragine, Arenzona, Savone, Vado, Noli, Final Albenga, Oneglia, San-Remo, Vintimiglia, Monaco, Villefranche, Nice, sans compter les bourgs et les villages en grand nombre. Tous ces objets, qu'on aperçoit distinctement, forment une grande scène champêtre et citadine des plus riantes et des plus variées. Ce voyage se fait en deux jours; on débarque à Antibes. Les personnes qui craignent la mer, allongent leur chemin au nord des Apennins, font un circuit de trente-deux postes. Sortant de Gênes par le faubourg d'Arena, on monte à Campo-Marone et à la Bochetta, d'où la vue s'étend sur Gênes et sur le vallon dans lequel coule le torrent de la Polcevera. On passe par Voltagio, par Novi, où l'on quitte les états de Gênes pour entrer dans ceux du roi de Sardaigne, de Novi à Alexandrie, d'Alexan-

drie à Asti, d'Asti à Coni. Les voyageurs se séparent de leur voiture à cet endroit, et continuent leur voyage sur des mulets, ou dans des chaises à porteurs. On passe par Borgolimone, d'où l'on découvre le Mont-Viso, à quarante milles, et le Mont-Cenis à soixante mille, l'un et l'autre couverts d'une neige aussi ancienne que le globe. On monte durant trois heures jusqu'à Tende; on emploie deux heures à descendre cette Montagne jusqu'à la Chiandola, village bâti dans une situation pittoresque. On y voit, à une lieue de distance, le bourg de Saorgia, si singulièrement situé sur le sommet d'une montagne, qu'il paraît suspendu dans les airs. On arrive à Nice, après avoir gravi la montagne de Scarena.

Les Autrichiens, maîtres du Piémont, pouvaient prendre cette dernière route, en forçant le passage de Tende. Ce poste ne pouvait résister long-temps aux forces redoutables avec lesquelles il pouvait être attaqué; mais les environs du col de Tende, très-escarpés, ne permettaient pas d'y transporter de l'artillerie; d'ailleurs, Melas ne voulait laisser derrière lui aucune position française, et l'escadre anglaise, longeant la côte, et dont les bâtimens légers touchaient le rivage, diminuait les périls d'une armée le long de la route de la Corniche. Les deux routes furent parcourues parallèlement; la gauche des Autrichiens, débouchant par le Mont-Ferrat, dans le marquisat de Final, s'était emparée d'Albenga, après avoir passé

le Cento. La faiblesse de l'armée française ne lui permettait pas de s'opposer à la marche des deux divisions de l'armée autrichienne par les routes de la Corniche et de Tende. Les Français abandonnèrent les hauteurs de Corvo, au moment où les Autrichiens entraient dans Albenga; ils se portèrent sur Marina di Diano pour donner le temps aux gros bagages de se mettre en sûreté; on quitta alors Diano.

Les Autrichiens, soutenus par le feu de plusieurs frégates anglaises, poursuivaient les Français. On fut instruit de l'arrivée des Autrichiens au col de Tende. Ce poste n'étant pas susceptible d'une longue défense, il fallut précipiter sa retraite sur Oneglia, sur Porto-Mauricio, sur San-Lorenzo, sur San-Remo, sur Bordi-Gherra, sur Vintimiglia, sur Monaco et sur Nice. La ville de Nice fut évacuée durant la nuit du 10 au 11 mai. On laissait une garnison suffisante dans le château de Montalban. La plus grande partie des troupes se trouvait, le 11, à la droite du Var. Le sort des combats avait placé au bord de ce fleuve le terme des succès du maréchal Melas.

XII. En Allemagne l'armée autrichienne, commandée par le général d'artillerie baron de Kray, s'étendait des bords du Mein à ceux de l'Adda. Sa droite, aux ordres du comte de Starray, se cantonnait entre Francfort et Baden, sur la Murg. Elle se composait des divisions du général Szen-

tereski, auprès de Francfort, du prince d'Hohenlohe, entre Manheim et Heydelberg, et du baron de Klingling, aux environs de Rastadt. Toutes les troupes fournies par les cercles de l'empire devaient faire partie de ce corps; elles se rassemblaient le long du Rhin.

Son centre, depuis la Murg jusqu'au lac de Constance, était commandé par le général en chef. La division du général Kenmayer campait dans les environs d'Offembourg; celle du général Giulai occupait le Brisgaw et la vallée de Fribourg; celle du prince Ferdinand d'Autriche gardait les bords du Rhin et du lac de Constance, de Schaffhouse à Lindaw. Le corps de réserve, composé des bataillons de grenadiers, se trouvait auprès de Villengen.

L'aile gauche du lac de Constance, s'étendant vers les frontières des bailliages italiens de la Suisse, le long des montagnes rhétiques, se composait du corps du général prince de Reuss dans les Grisons, de celui du général Huller dans le Voralberg, et de celui du général de Dowich vers le mont Saint-Gothard et les bailliages italiens appartenant à la Suisse.

Cette armée, dans laquelle on comptait à peine quatre-vingt mille combattans, ne pouvait défendre efficacement la vaste étendue de pays sur lequel elle était cantonnée. Les Autrichiens auraient eu besoin d'un corps très-nombreux sur le lac de Constance pour remplacer les Russes, et

tenir en échec l'armée française répandue dans l'Helvétie. Cette armée était commandée par Lecourbe.

Deux fois, durant la campagne précédente, les Français remontèrent le Necker, dans l'espoir de forcer l'archiduc à quitter ses excellentes positions de Doneskingen, et deux fois ils furent repoussés vers Manheim. Alors Masséna se resserra dans la crainte d'être mis entre deux feux par les Autrichiens et par les Russes campés sur le Lech. Les choses n'étaient plus dans le même état depuis la retraite de Suwarow; l'armée de Lecourbe eut la facilité de tourner la gauche des Autrichiens Cette marche décida les succès obtenus par les Français à Stockach, à Biberach, à Memmengen.

L'armée française comme celle des Autrichiens formait trois corps. La gauche, commandée par le général de Sainte-Suzanne, ayant sous ses ordres les divisions Colaud, Legrand et Souham, occupait la rive gauche du Rhin, de l'embouchure de la Moselle à Strasbourg; le centre s'étendait depuis Strasbourg jusqu'à la rive gauche de l'Aar. Ces divisions combattaient sous les ordres des généraux Saint-Cyr, Delmas, Leclerc, Richepanse, Ney et Baragnay-d'Hilliers. Lecourbe, successeur de Masséna, commandait l'aile droite. On comptait dans l'armée entière cent dix mille combattans.

Kray, instruit des mouvemens faits par les Français pour se porter dans le Brisgaw, avait

rassemblé aux environs de Rastadt et Offembourg, environ trente mille hommes d'infanterie et dix mille de cavalerie. Il venait d'ordonner au général Starray de se rapprocher de Philisbourg. Il conservait une force imposante dans les retranchemens de Doneskingen, vers les sources du Danube, d'où très-aisément il pouvait se porter, suivant les circonstances, dans le duché de Wirtemberg ou sur les bords du lac de Constance.

Bonaparte avait confié le commandement de l'armée du Rhin au général Moreau. Les talens de ce guerrier auraient dû déterminer la cour de Vienne à envoyer des renforts au général Kray; mais les Autrichiens ne pensaient pas que le général Lecourbe osât quitter l'Helvétie et se porter vers la Haute-Souabe, au risque des incursions que pouvaient tenter les divisions autrichiennes stationnées dans les montagnes des Grisons et vers les sources du Rhin et du Tesin. D'ailleurs, telle était la confiance de François II dans son expédition projetée contre les provinces méridionales de France, qu'il pouvait entrer dans son plan de laisser les Français s'enfoncer dans la Souabe; il leur aurait été plus difficile de porter à temps des secours à la Provence envahie par mer et par terre. On ne témoignait aucune appréhension de l'armée de réserve rassemblée en Bourgogne et en Franche-Comté. Cette armée n'existait, disait-on à Londres, que sur les journaux payés par le gouvernement français. A force de répéter cette assertion, elle

dirigeait la conduite des ministres britanniques et autrichiens.

Toutes les troupes dont se composait l'armée française du Rhin étaient réunies au bord du fleuve. Leurs mouvemens avaient pour objet de passer en Allemagne vers la Forêt-Noire, et de se former en corps de bataille sur Schaffhouse, opération difficile en raison des défilés qu'il fallait traverser et de la position centrale des Autrichiens à Doneskingen. Elle leur permettait de se porter rapidement sur tous les points menacés. Le Rhin fut traversé le 25 avril, à Strasbourg, par Sainte-Suzanne, et à Neufbrisach, par Saint-Cyr. Le premier, après un combat assez vif, prit position; sa droite à Vilstelk, Gressen et Tandt; sa gauche à Boderverek, Velassen et Appenvir : le second se rendit maître de Fribourg. Le même jour une division, commandée par Richepanse, passait le fleuve sur le pont de Bâle. Il se porta sur les montagnes de Stechlingen, et se rendit maître des défilés de Kauder. Sainte-Suzanne garda sa position le 26. Saint-Cyr manœuvra comme s'il voulait déboucher par les défilés de Waldkirck dans la vallée de Kintzig et se porta à la gauche du Danube. Sainte-Suzanne reçut ordre, le 27, de se plier sur Kell, de venir à Brisach par la gauche du Rhin, et de marcher sur Fribourg. Saint-Cyr se porta par des marches forcées sur Saint-Blaise, abbaye de bénédictins dans la Forêt-Noire au bord de la rivière d'Alb.

Les divisions des généraux Delmas et Leclerc, pénétrant en Allemagne par le pont de Bâle, entrèrent à Seekingen, sans trouver de résistance. Richepanse eut ordre de s'avancer sur Saint-Blaise, par la vallée de Veissen, pour favoriser les opérations du général Saint-Cyr, et pour couvrir la droite des divisions Delmas et Leclerc. Le général Delmas enleva, le 29, des retranchemens autrichiens sur les bords de l'Alb. Le général Sainte-Suzanne se portait sur l'abbaye de Saint-Blaise, et Richepanse sur la Wutach.

Dans le temps où les divisions françaises de la gauche et du centre s'avançaient entre le Rhin et le Danube, le général Lecourbe entrait en Allemagne, entre Stein et Schaffhouse. L'armée française se trouvait réunie sur la Wutach; elle chassait devant elle les Autrichiens. Ils prirent une position formidable sur les hauteurs de Pfullendorf, leur droite adossée au Danube auprès de Sigmarengen, leur centre à Moeskirch, et leur gauche sous les murs de Stockack, au bord d'une petite rivière affluente dans un petit golfe formé par le lac de Constance, auprès de Bodmen et d'Uberlingen.

Les Autrichiens et les Français se trouvaient en présence le 3 mai. L'avant-garde française, commandée par Lecourbe, entretenait sa communication avec le lac de Constance et la ligne des troupes restées sur les frontières des Grisons; le centre occupait les hauteurs de Nellenbourg; l'arrière-

garde, conduite par Sainte-Suzanne, touchait au Danube. La bataille commença à midi et continua durant trois jours. Soixante mille Autrichiens se croyaient inexpugnables dans leurs retranchemens à la droite de la rivière d'Ablach. On avait vu peu d'actions où l'attaque et la défense eussent été plus opiniâtres. Le centre et l'aile droite de l'armée française furent seuls engagés le 3 mai; la nuit vint sans aucun avantage marqué; le combat recommença le 4, au lever du soleil. Le centre des Autrichiens obtint quelque succès; mais leur gauche fut chassée de Stockack, où se trouvaient des magasins d'une grande importance. Toutes les colonnes françaises étant parvenues le 5 sur le terrain qu'elles devaient occuper, les Autrichiens, après avoir fait des prodiges de valeur, se retirèrent sans être entièrement rompus. Leur droite passa le Danube à Sigmarengen; leur centre et leur gauche se réunirent d'abord sur les bords du lac Federzée, auprès de Biberach. Abandonnant ensuite cette position, l'armée entière fit sa retraite à la droite de l'Iller, sous le canon d'Ulm, à la droite et à la gauche du Danube.

Par les suites de la bataille de Moeskirch, les Français se trouvaient maîtres du cercle de Souabe. Quelques corps allemands, laissés par le général Starray sur les bords du Necker, se retiraient vers le Danube auprès de Donawert, à l'entrée de la Bavière. Le duc de Wurtemberg avait abandonné sa résidence de Stuttgard. Les Français y étaient

entrés; ils bloquaient de nouveau la forteresse de Philisbourg. Moreau s'était emparé des magasins formés par les Autrichiens sur les bords du Danube depuis sa source jusqu'à Ulm, sur ceux du Necker, et sur ceux du lac de Constance. Lecourbe plaçait un corps de troupes dans les gorges de Bregentz; les troupes légères entraient dans Augsbourg, dans Kempten, dans Memmingen. Elles faisaient des courses dans le cœur de la Bavière. Le général Krai perdait ses communications avec les corps autrichiens répandus dans la montagne du Tyrol et des bailliages italiens appartenant aux Suisses.

On paraissait faire peu d'attention à Vienne à ces évènemens dont on croyait voir le terme très-prochain dans la réussite de l'expédition sur les bords de la Méditerranée. Une nouvelle scène allait changer ces combinaisons. L'armée de réserve se rassemblait rapidement. Bonaparte l'avait composée d'une réquisition de jeunes gens parvenus à l'âge de vingt ans achevés, et d'une partie des troupes qui venaient de concourir à la pacification de la Vendée. Ces corps, venus de divers points, se rassemblaient dans les environs de Dijon. Sous prétexte que les habitans de cette ville et des pays environnans seraient surchargés par le séjour d'une grande quantité de troupes, aussitôt que chaque corps était formé, armé et habillé, on l'envoyait ailleurs. Soixante mille hommes campaient sur les rives du lac de Genève avec une artillerie de cam-

pagne formidable. A peine savait-on à Paris que quelques conscrits se rendaient à Dijon.

La proclamation pour la levée de cette armée annonçait qu'elle serait commandée par le premier consul. Cependant le général Berthier venait d'être chargé de ce commandement; Carnot lui succédait au ministère de la guerre. Selon les uns, Bonaparte ne devait pas quitter Paris, où sa présence était nécessaire pour pacifier quelques troubles; selon d'autres, ayant promis solennellement de prendre le commandement de l'armée, il allait faire en Bourgogne un voyage de quinze jours.

Cette incertitude mettait en défaut les espions anglais répandus à Paris. Fouché, exerçant une police vigilante, ne leur permettait pas d'approcher de la Bourgogne. On continuait d'assurer que cette armée ne serait jamais redoutable; on en faisait des plaisanteries ridicules en Angleterre, en Allemagne, en Italie.

XIII. Bonaparte était parti de Paris le 6 mai. Le quartier-général avait déjà quitté la ville de Genève; les troupes traversaient le pays de Vaud, en suivant les bords du lac. Les approvisionnemens nécessaires à cette armée avaient été faits avec un secret et une activité tenant du prodige. Bonaparte passa la revue des troupes le 13, dans les environs de Lausanne; elles continuèrent leur marche, en côtoyant la rive droite du Rhône par Villeneuve, l'Aigle, Vex, jusqu'à l'embouchure

de la Durance dans le Rhône auprès de Martinack. Jusqu'alors les chemins avaient été praticables. Depuis Martinack pour entrer dans la vallée d'Aoste, il faut traverser l'espace, de plus de vingt milles d'Italie, la montagne appelée le *Grand Saint-Bernard*, entre le Simplon et le Mont-Blanc.

Au milieu de la longue chaîne des Alpes, qui sépare l'Italie de l'Allemagne et de l'Helvétie, s'élève le Mont-Blanc, couvert d'une neige éternelle. A gauche et à droite de cette montagne, sont le grand et le petit Saint-Bernard. Cette région s'appelait autrefois le *Mont-Pennin*; elle donna son nom aux Alpes pennines, au rapport de Tite-Live. Un habitant de la Savoie, Bernard de Menthon, fonda au 10e siècle, dans le premier de ces passages, un monastère, et lui donna son nom. Ce monastère subsiste aujourd'hui; il passe pour le point le plus élevé où l'homme ait osé fixer sa demeure. Un hiver pepétuel règne dans ce séjour. Le voyageur, ébloui par l'éclat de la neige, y chercherait vainement un tapis de verdure, sur lequel il puisse reposer ses yeux ou ses pieds. On ne rencontre à deux lieues à la ronde ni un arbre, ni un arbuste, ni une plante.

Après avoir passé le Rhône auprès de Martinack, on monte continuellement, en suivant un vallon formé par la Durance. On traverse les villages de Vence et de Vuège. La rivière ne laisse à cet endroit aucun espace à sec dans les précipices qu'elle franchit avec rapidité; on laisse le val Baquiès à sa

gauche pour monter le col major, en passant par les villages de Branchie et d'Ozère. Le voyageur descend au hameau de Saint-Péters, où bouillonne la source de la Durance. De Martinack à Saint-Péters, le chemin, extrêmement mauvais, n'est cependant pas absolument impraticable; on voyage dans les sinuosités des montagnes couvertes de hauts sapins, et qui procurent aux habitans d'excellens pâturages pendant trois mois de l'année. La nature est absolument morte au-dessus de Saint-Péters; on est entouré de neige et de rochers nus.

Dans ces contrées silencieuses, les voyageurs ne rencontrent d'autres êtres vivans que les chamois, l'alouette des Alpes, le tétras ou le choquard et l'aigle. Ces animaux se trouvent jusque vers le milieu de la montagne; en gravissant plus haut, on s'éloigne de tout ce qui respire. Le voyageur, parvenu à une certaine hauteur, se voit absolument seul. Les nuages se forment à ses pieds; il aperçoit des masses immenses de neige; il n'entend que le bruit des avalanches qui se précipitent dans des abîmes avec un bruit épouvantable, répété par les échos.

On compte trois lieues de Saint-Péters au sommet du mont Saint-Bernard,* par un chemin où un homme peut à peine passer. Sur la cime de ce mont, dans ce pays oublié de la nature entière, quelques bons cénobites pratiquent les devoirs inspirés par la plus sublime vertu. Séquestrés du

reste des humains, en communication seulement avec quelques passans amenés dans leur solitude par le hasard, la curiosité ou l'infortune, sans préjugés nationaux ou religieux, ils accueillent avec le même empressement tous les hommes qui leur demandent l'hospitalité, sans s'informer de leur rang, de leurs pays, de leur religion; ils ne se bornent pas à ces actes habituels de bienfaisance. Le but essentiel de leur institution est de guider les voyageurs égarés, de chercher ceux que le froid aurait saisis au milieu des neiges, ou que des avalanches auraient précipités dans les fondrières.

Lorsque le temps est chargé d'épais brouillards, ou que la neige tombe par flocons, ces intrépides religieux parcourent les glaciers aux environs de leur demeure; ils sont armés de longues perches pour sonder le terrain. Des chiens, accoutumés à cette chasse bienfaisante, marchent devant eux; ils les ramènent sur la route couverte de neige, quand volontairement ou par accident ils s'en sont écartés. Ces excellens animaux sentent un corps humain à quelque profondeur qu'il soit enseveli dans la neige. Alors, avec la longue perche pointue, on sonde le terrain d'où le corps est bientôt dégagé. Que ces hommes soient morts ou simplement asphyxiés, on les porte avec précaution au monastère; on leur prodigue tous les secours. Ils sont souvent inutiles; mais quelquefois on parvient à les rappeler à la vie.

Malgré la bonne volonté de ces solitaires du

mont Saint-Bernard, il leur était impossible de fournir des alimens à une armée de soixante mille hommes. Bonaparte leur avait envoyé une somme d'argent destinée à cet usage. Jamais argent ne fut employé avec plus d'exactitude. Les troupes, parties du village de Saint-Peters, arrivaient accablées de lassitude après cinq heures de marche au sommet de la montagne. A leurs yeux s'offrait un spectacle non moins touchant que pittoresque; des tables étaient dressées sur la neige; chaque soldat y trouvait du vin, de la viande, du pain, et faisait un repas inattendu dont il avait le plus pressant besoin. Ces estimables religieux présidaient à la distribution avec une gaieté et une patience admirables. Auguste religion, dont la pratique fait des héros, et l'abus fait des monstres, qu'ils sont coupables ceux qui voudraient dénaturer son essence!

La descente du mont Saint-Bernard à Verney, premier village du Piémont, offrait moins de fatigues et de dangers; un chemin d'une lieue est pratiqué sur le dos d'une montagne escarpée. Le cavalier est obligé d'y précéder ou d'y suivre son cheval; il ne peut se placer à ses côtés sans risquer de tomber dans des abîmes. D'un côté, le sentier est bordé de précipices affreux; de l'autre, des montagnes de neige paraissent suspendues sur sa tête. Ces masses, se détachant quelquefois pendant les beaux jours d'été, roulent du haut de la montagne, grossissent par les neiges qu'elles

trouvent dans leur course, écrasent et renversent tout dans leur chemin. Ces éboulemens sont connus dans les Alpes sous le nom d'avalanches: une de ces avalanches emporta un canon de huit et trois canonniers.

L'armée passa le mont Saint-Bernard durant les journées des 17, 18 et 19 mai. On ne perdit dans la descente que quatre ou cinq chevaux tombés dans des précipices; chaque corps employait trois heures à descendre. Les soldats imaginèrent un singulier moyen d'abréger le voyage: ils se laissaient glisser sur la neige le long d'une pente extrêmement rapide, et parvenaient, en quelques momens, où il fallait plusieurs heures pour arriver, en suivant le sentier pratiqué dans la neige.

Bonaparte, donnant aux soldats un exemple qui économisait le temps, descendit lui-même du mont Saint-Bernard en glissant sur la neige. En descendant, l'air devient plus doux; on voit de l'herbe et quelques fleurs. Une demi-heure après, en descendant toujours très-rapidement, la chaleur devient étouffante. Dans une journée, l'armée éprouva les trois saisons, de l'hiver, du printemps et de l'été.

La plus grande difficulté était de conduire de l'artillerie dans des chemins couverts de neige, où jamais voiture n'avait passé. Bonaparte offrit mille francs par pièce de canon amenée dans la vallée d'Aoste. On se pressait autour des pièces. C'était

dans toute l'armée un conflit d'ardeur et de dévouement, pour obtenir l'honneur périlleux de les traîner. L'artillerie parvint aux bords de la Dora-Baltea; et, quand on offrit aux braves travailleurs la récompense promise, ils refusèrent cet argent, et en réclamèrent le dépôt dans la caisse militaire pour les besoins extraordinaires de l'armée. Que Bonaparte dut être glorieux de commander à de pareils soldats! il était bien assuré à leur tête de vaincre ses ennemis.

Marmont commandait l'artillerie; il employa deux moyens pour surmonter les difficultés du local. Le premier était de simples arbres creusés en forme d'auges; on y couchait les pièces de huit et les obusiers. Cent hommes s'attelaient à un câble; ils traînaient la pièce. D'autres hommes la dirigeaient et la retenaient sur les abîmes avec des leviers. Le second moyen consista dans des traîneaux sur roulettes, dont le général Gassendi avait donné le modèle: on les avait fait venir d'Auxonne. Les affûts furent démontés et portés pièce à pièce, hormis les affûts des pièces de quatre; dix hommes les portaient sur des brancards. On fut obligé de décharger les caissons; on mettait les munitions dans des caisses; des hommes ou des mulets les portaient. L'artillerie traversa le mont Saint-Bernard en deux jours.

Lorsque François Ier marchait en Italie, en 1515, les Suisses gardaient le pas de Suse. Les généraux français, ayant pour guide un Piémon-

tais envoyé par le duc de Savoie, tentèrent le passage par la vallée de Barcelonette. L'artillerie fut conduite à bras d'hommes sur la montagne de l'Argentière, regardée comme impraticable pour l'artillerie et la cavalerie. Il est impossible de peindre la surprise des Suisses, voyant paraître les Français à l'est des Alpes. Prosper Colonna commandait l'armée du duc de Milan; il sortait de Carmagnola avec mille chevaux, pour conférer dans Pignerol avec les chefs des Suisses. Sa sécurité était si entière que, se voyant vers l'heure du dîner auprès de Villa-Franca, sur le Pô, il fit halte, se mit tranquillement à table, et fut enlevé par Lapalice et Bayard. Ils n'avaient que douze cents chevaux avec eux; mais le gros de l'armée les soutenait. Les soldats français doivent lire le 15e livre de *Paul Joue*, où cette marche est décrite avec exactitude. Ce fut probablement la route suivie par Annibal. Quand on considére que, du sommet de la montagne de Sparvière, on découvre Coni et les plaines d'Italie, il est difficile de ne pas reconnaître dans ce site le local où ce général montrait à ses compagnons excédés de fatigues le théâtre de leur gloire et le terme de leurs travaux.

Ce passage n'a pas été tenté depuis François Ier; les difficultés en sont devenues plus grandes. Les souverains du Piémont firent construire sur cette route le château de Démont, dont les fortifications, augmentées depuis la prise de cette

place par le prince de Conti, en 1744, viennent d'être démolies. Ce passage est défendu, du côté de France, par le camp de Tournoux.

Cette route, tenue par François I[er] dans les Alpes, est une des preuves multipliées dans l'histoire, que tous les obstacles cèdent aux efforts de l'industrie humaine, et que la célérité est infiniment précieuse dans les opérations militaires. Prosper Colonna, un des plus grands capitaines du 16[e] siècle, mais dont la vivacité n'égalait pas celle des Français, ne put jamais penser qu'une armée entière avec de l'artillerie pût franchir en cinq jours les rochers, les glaces, les précipices, les torrens dont l'ensemble composait sa route épineuse ; cette faute entraîna sa perte et lui ravit une partie de sa renommée.

Melas devait éprouver le même sort, regardant le passage de soixante mille combattans, à travers les défilés du Haut-Valais et les glaces du mont Maudit, avec leur artillerie et leurs bagages, comme absolument impossible; il répondait, par des plaisanteries, aux avis réitérés par les commandans autrichiens dans les Alpes cottiennes et grecques. Lors même que Bonaparte parut sur les bords de la Sesia, Melas le croyait accompagné d'un corps de dix à douze mille hommes, dont l'irruption sur les frontières du Milanais avait l'unique but de donner le change aux généraux autrichiens, et de retarder, par de vaines appréhensions, la prise de Gênes et l'invasion en Provence.

L'avant-garde française, commandée par le général Lannes, arriva dans Aoste; on suivit la route de Turin, en côtoyant la Dora-Baltea.

A quelques lieues d'Aoste, sur le chemin d'Ivrée, marquisat célèbre dans les guerres d'Italie, les montagnes se rapprochent, laissant pour tout vallon l'espace de vingt-cinq toises, occupé par la Dora-Baltea. Dans ce détroit, sur un plateau, on voit la petite ville de Bard, défendue par un château construit sur un rocher au bord de la rivière. Les Français entrèrent dans la ville; mais la citadelle interceptait les communications : quinze cents hommes pratiquent un chemin sur la montagne d'Albarade; des escaliers sont construits dans les endroits où la pente est trop rapide; la cavalerie et l'artillerie pénètrent par cette nouvelle route. Un effort plus extraordinaire encore étonnait l'ennemi : des soldats traînent, avec des fatigues incroyables, plusieurs canons sur des pointes de rochers. Ils parviennent, en trente heures, à les établir en batteries sur des hauteurs qui dominent le fort de Bard; alors les gros canons ne pouvant passer sur la montagne d'Albarade sans de graves inconvéniens, ils se hasardent de traverser la ville sous la protection de ces batteries. L'armée prend possession de la ville d'Ivrée; le château de Bard, ne pouvant plus être secouru, ouvre ses portes aux Français.

Deux routes conduisaient à Gênes; l'une par Chivasso, Turin, Asti, Alexandrie; l'autre par

Verseil, Novarre, Milan, Lodi et Plaisance, après avoir passé le Pô au-dessus ou au-dessous de la Trébia. La première route était plus courte, mais il fallait passer sous le canon de Turin et d'Alexandrie. On prit la seconde; elle réunissait à l'avantage d'éviter les villes fortifiées, dont le siège aurait enlevé des momens précieux, celui de s'emparer des magasins établis par les Autrichiens sur les rives du Tesin, de l'Adda, de l'Oglio. Le général Turreau venait de Briançon à Turin par la route de Suze, sur les bords de la Doria-Riparia. Cette disposition faisait présumer aux Autrichiens que Bonaparte suivait la rive droite du Pô, pour se réunir à Turreau; ils s'étaient retranchés, au nombre de onze mille hommes, auprès du village de Romano, au bord de la petite rivière de Chiusella. Lannes les attaque le 26 mai; ils sont forcés de se replier sur Turin.

Pendant ce combat, la plus grande partie de l'armée marchait sur Verceil; on y arriva sans obstacles. Les villes du Piémont, entre la Chiusella et la Sesia, recevaient les Français comme des libérateurs. Les succès de Moreau, en Allemagne, avaient permis à ce général de détacher de son armée vingt-cinq mille hommes commandés par le maréchal Moncey; ce corps pénétrait en Lombardie par le Simplon et le Saint-Gothard. Murat occupait Novarre et marchait vers le Tesin; toute l'armée y était réunie le 30 mai. Les Au-

trichiens, commandés par le général comte de Laudohn, s'étaient retranchés aux bords de cette rivière torrentueuse et grossie par la fonte des neiges. Murat disposa sa cavalerie de manière à inquiéter l'ennemi depuis le lac de Como jusqu'au dessous de Vigevano; une division se présentait devant Buffalora dont Laudohn avait fait replier le pont de bateaux.

Bonaparte manœuvrait comme si son intention eût été de passer la rivière auprès de Voltegio. Quelques bateaux, oubliés par les Autrichiens, étaient cachés dans un petit bras du Tesin; ils sont enlevés: les soldats français les chargent sur leurs épaules, et parviennent à les transporter sur le principal bras du Tesin. Un pont volant est jeté; en moins de six heures, quinze cents hommes et deux pièces de canon passent à l'autre rive. Une tête de pont est élevée à la hâte; l'armée passe la rivière avec son artillerie et ses bagages. L'armée entra le même jour dans Milan; la garnison autrichienne se retira dans le château dont le siège fut commencé sur-le-champ. Les Français se mirent en possession de tous les pays appartenant précédemment à la république italienne, entre la Sesia et le Serio, à l'exception du fort d'Arona, remis à Bonaparte après la bataille de Marengo.

En moins de quinze jours, Bonaparte, s'élançant du sommet glacé des Alpes, se plaçait au centre de ses anciennes conquêtes et semblait comman-

der à la destinée. Les magasins et les munitions des Autrichiens tombaient dans ses mains; il avait fait prisonnières les garnisons laissées par Melas dans le Haut-Piémont et dans le Milanais. Sa position centrale interceptait les communications de Melas avec le Tyrol; la république italienne se réorganisait et fournissait aux Français de nouvelles ressources; les Italiens se chargeant de garder les places, toute l'armée française marchait en avant. L'avant-garde, commandée par Murat et Lannes, parcourait la rive gauche du Pô, pour s'emparer d'un pont de bateaux construit par les Autrichiens en face de Plaisance.

Melas avait fait fortifier avec soin la tête de ce pont; les Français s'y portent le 4 juin. Les fortifications sont emportées à la baïonnette; mais, pendant le combat, les Autrichiens avaient eu le temps de couper les derniers bateaux du côté de Plaisance; on employa la nuit à rassembler d'autres bateaux. Des batteries étaient élevées en même temps sur différens points du Pô, pour disséminer les forces de l'ennemi. Deux régimens, passant le fleuve à Noceto, pénétrèrent dans Plaisance; le pont de bateaux fut bientôt rétabli. L'armée se préparait à marcher au secours de Gênes, sur la rive gauche de la Trebia : les bizarres évènemens de la guerre changèrent cette destination.

XIV. Depuis l'arrivée des Autrichiens dans le comté de Nice, ils employaient près de qua-

rante mille hommes à forcer la barrière du Var. L'amiral Keith devait conduire ses vaisseaux sur les côtes de Provence ; ils avaient pris dans Livourne une armée de débarquement avec l'artillerie et les munitions nécessaires pour former, par terre et par mer, les siéges de Marseille et de Toulon. La cour de Vienne, oubliant que les vaines tentatives renouvelées depuis le règne de Charles-Quint jusqu'à la révolution de Gênes, en 1746, pour envahir la Provence, s'étaient constamment terminées par la ruine des armées chargées de cette dangereuse commission, se croyait parvenue au moment d'opérer le morcellement de la France.

Suchet, après avoir approvisionné les forts de Ventimille, de Montalban et de Villefranche, et avoir mis en sûreté dans Antibes les effets militaires, défendait le passage du Var avec une intrépidité et une intelligence dignes d'obtenir un succès complet. Un télégraphe avait été placé dans le fort de Montalban; ce fort, bâti sur la cime d'un rocher, se trouvait au milieu de l'armée autrichienne; aucun de ses mouvemens ne pouvait lui échapper. Un second télégraphe étendait ses bras sur les hauteurs à la droite du Var. Ces deux machines instruisaient le général français de toutes les dispositions faites aux environs de Nice. Suchet dirigeait ses forces suivant les indications données; il paraissait les multiplier sur les points menacés par Melas.

Des secours arrivaient en Provence; les gardes nationaux du département du Var se réunissaient. La tête du pont du Var était couverte par d'excellentes fortifications. Les Autrichiens, pendant dix jours de suite, tentèrent inutilement de les forcer. Le bruit de l'expédition de Bonaparte retentissait dans les montagnes de Provence. Melas s'obstinait à la regarder comme imaginaire. Six bataillons de grenadiers hongrois étant arrivés, le 20 mai, sur des hauteurs voisines du pont du Var, un courier vint changer les dispositions du général autrichien; on l'engageait à passer sur-le-champ le col de Tende. Ce courier était envoyé par le général chargé du blocus de Gênes. Melas tient sur-le-champ un conseil de guerre; soit que les dépêches apportées par le courier lui parussent exagérées, ou qu'il fût dirigé par les ordres précis de la cour de Vienne, il laissa devant le pont du Var vingt-cinq mille hommes protégés par deux frégates anglaises et une artillerie nombreuse. Ces troupes attaquèrent pour la dernière fois les retranchemens français, le 22 mai, et furent repoussées avec perte. Les Français, se portant à la gauche du fleuve, reprenaient l'offensive. Les efforts des Autrichiens se ralentissaient; ils conservaient leurs positions, dans la seule vue de protéger la retraite de leurs effets militaires; il fallait des peines extrêmes pour les ramener par des routes presque inaccessibles, au nord des Apennins, vers les bords du Tanaro et de la Bormida. . . . . .

Nice fut évacuée par le baron d'Elnits, le 29 mai; son arrière-garde fut vivement poursuivie, jusqu'au 4 juin. Il ne restait alors aucun Autrichien dans les monts liguriens; leur armée se concentrait entre le Tanaro et la Bormida.

Suchet se proposait de marcher sur Gênes, par la route scabreuse de la Corniche, et d'y conduire des subsistances. Il n'était plus temps d'exécuter cette résolution.

Depuis plusieurs semaines, les Génois se trouvaient réduits, par jour, à quelques onces de pain, composé d'un mélange, moitié son, moitié maïs; le maïs, pendant les derniers jours du siège, fut remplacé par du cacao; les chevaux, les chiens et les chats étaient mangés. La famine, parvenue à son comble, excitait chaque jour des mouvemens insurrectionnels; on les étouffa long-temps, par l'espoir d'une délivrance prochaine. Le gouvernement cessait d'être écouté par des hommes au désespoir. Les rues se remplissaient de squelettes ambulans. Un grand nombre de Génois et plusieurs soldats français étaient morts de faim. Les survivans, privés de forces physiques, étaient hors d'état de porter les armes.

Il fallut capituler le 5 juin. Le général Ott venait de recevoir l'ordre d'abandonner le blocus, et de combiner ses mouvemens avec ceux de Melas, pour arrêter les progrès de Bonaparte. Sa position ne lui permettait pas d'incidenter. Adoptant toutes les propositions de Masséna, la garnison française

obtint la liberté de sortir de Gênes avec armes et bagages, et de se réunir à l'armée de Suchet, à la seule condition que les Autrichiens prisonniers dans Gênes obtiendraient leur délivrance. Masséna, jaloux de hâter le moment où les infortunés habitans de Gênes recevraient des subsistances, remplit sur-le-champ les conditions de la capitulation.

Cet évènement devait influer sur les opérations de l'armée française, commandée par Bonaparte; elle avait traversé le Pô. Cette proclamation venait d'être publiée à la tête du camp : « Soldats, une partie du territoire ligurien était envahie; la république italienne, anéantie, rentrait sous le joug du régime féodal. On menaçait nos départemens méridionaux. La consternation se répandait en France; vous marchez, et déjà la joie et l'espérance prennent la place des plus fâcheux sentimens. La Provence n'a plus rien à craindre des ennemis. La république italienne sort de ses ruines, et vous adresse les expressions de sa reconnaissance. Le premier acte de la campagne est terminé; il en reste un second : laisserez-vous retourner tranquillement en Allemagne l'armée qui porta l'alarme dans vos familles? Courons aux armes, marchons à sa rencontre, opposons-nous à sa fuite, arrachons-lui les lauriers dont elle s'est parée. Le résultat de nos efforts sera une gloire sans nuages, et une paix solide. »

On comptait encore soixante-dix mille combat-

tans dans l'armée autrichienne ; il ne leur était pas aisé de se réunir en un seul corps. La moitié de ces troupes se trouvait dans les environs de Gênes, et l'autre dans le comté de Tende, vers les sources du Tanaro. L'étendue des montagnes de la Ligurie occidentale, au milieu desquelles coulent, dans des vallées profondes et très-étroites, le Belbo, l'Emma, les deux Bormida, l'Erro, l'Orba et plusieurs torrens presque sans eau, durant l'été et l'automne, mais très-difficiles à franchir quand le soleil d'avril et de mai fond les neiges des Apennins, forçaient Melas à prendre un long détour le long du Tanaro, pour se réunir à la division du baron de Ott, vers Alexandrie.

Melas aurait pu passer le Pô entre Valenza et Verue, et transporter le théâtre de la guerre dans le Milanais. Il fut probablement détourné de cette contre-marche, par la crainte non-seulement de perdre ses communications avec la Ligurie, la Toscane, et surtout la flotte anglaise qui payait l'armée, mais d'abandonner les garnisons de Coni, de Ceva, de Tortone, d'Alexandrie, de Gênes, qu'il aurait été impossible de ravitailler ; il préféra le parti de combattre les Français dans les superbes plaines entre Alexandrie et Tortone. Si les Français lui étaient supérieurs en infanterie, la grande supériorité de sa cavalerie lui promettait des succès.

Bonaparte marchait rapidement sur la Bormida, traversant le Tidone, la Versa, la Verra, la Corpa, la Stafara, la Curona, la Scrivia, et, enfin, la

Bormida. En réussissant dans ce projet, il se fût fortifié entre le Tanaro et les monts liguriens. Placé vers ce centre, il avait le choix de combattre à son gré la division qui venait de Gênes, par Gavi, par Novi, ou celle qui venait de Nice par Ormea, par Arti, et les détruire l'une après l'autre. Il renouvelait la superbe opération dont la réussite avait ruiné auprès de Castiglione l'armée du maréchal de Wurmser.

Ott, voulant prévenir ce fatal évènement, ayant réuni son armée par des marches forcées entre la Bormida et la Scrivia, se portait en avant, et retardait de son mieux la course des Français. C'étaient tous les jours de nouveaux combats dont le plus considérable eut lieu, le 9 juin, entre Broni et Voghera. On reculait peu à peu, s'arrêtant à toutes les positions susceptibles de défense; il campait, le 12, dans la plaine de San-Giulio, entre la Scrivia et la Bormida. Les Français passèrent la Scrivia le 13. Lannes, Victor et Murat attaquèrent les Autrichiens; ils soutinrent le combat jusqu'au soir, et se retirèrent durant la nuit à la gauche de la Bormida.

Les Français se préparaient à franchir cette rivière. L'armée autrichienne était alors complètement réunie. Melas se disposait à courir les hasards d'une bataille générale. Les Autrichiens passent la Bormida sur deux ponts, le 14 juin; leurs colonnes se forment au lever du soleil, et marchent en bataille sur l'avant-garde française. Les divisions

commandées par Victor formaient la gauche de l'armée; Berthier commandait le centre; Lannes tenait la droite; les deux ailes étaient soutenues par la cavalerie, commandée en chef par Murat. La bataille commença à sept heures du matin. Les Autrichiens débouchaient par trois colonnes: celle de la droite remontait la Bormida; le centre se portait par la grande route sur le village de Marengo; la gauche s'étendait vers Castel-Ceriolo.

Berthier faisait avancer le centre et l'arrière-garde; le premier consul s'était porté sur le champ de bataille, où l'on combattait de part et d'autre avec un égal acharnement. Le front des Autrichiens était couvert par cent bouches à feu. Des deux côtés on n'avait fait aucun progrès après six heures de combat. A une heure après midi, les Autrichiens parvinrent à s'emparer du village de Marengo; quelques soldats abandonnaient en désordre leurs régimens. Le général Victor crut devoir ordonner un mouvement rétrograde vers la réserve; cette évolution entraînait l'aile droite commandée par le général Lannes. Les Autrichiens se croyaient assurés de la victoire. Une cavalerie nombreuse, soutenue par plusieurs escadrons d'artillerie légère, débordait la droite de l'armée française et menaçait de la tourner.

Les grenadiers de la garde des consuls, placés en réserve, s'avancent pour soutenir la droite; ils marchent et repoussent trois attaques successives de la gauche des Autrichiens. Rien ne peut ébranler

cette brave colonne; les grenadiers se serrent et manœuvrent avec le même sang-froid que s'ils avaient fait un simple exercice; un rang éclairci est rempli par d'autres braves; cette immobilité en impose à l'ennemi; elle donne le temps à Berthier de diriger deux régimens sur le village de Castel-Ceriolo, avec ordre de charger les bataillons dont la cavalerie autrichienne était soutenue. Ce corps traverse la plaine et se rend maître de Castel-Ceriolo. Mais le centre et la gauche continuant à reculer, sans cependant quitter leurs rangs, la droite fut obligée de suivre le même mouvement.

L'armée française arrive dans la plaine de San-Giulio, où le général Desaix, envoyé du côté de Gênes, entendant le canon, arrivait avec un corps de douze mille hommes, flanqué à droite par un train d'artillerie commandé par Marmont, et soutenu à gauche par un corps d'artillerie commandé par le maréchal Kellermann. Il était quatre heures du soir. Desaix s'élance, avec impétuosité, au milieu des bataillons ennemis, qui poussaient des cris de victoire. Les grenadiers de la garde viennent combattre à ses côtés. A la vue de ce mouvement, le reste de l'armée s'arrête, forme ses rangs, et marche au secours de la division Desaix, qui soutenait seule les efforts de l'armée ennemie. Desaix, combattant au premier rang, venait d'être frappé d'un coup mortel. La mort de ce général enflamme d'une nouvelle ardeur ses intrépides compagnons; tous brûlent de le venger ou de périr avec lui. La

première ligne autrichienne est enfoncée ; elle se réunit derrière la seconde ligne ; toutes les deux exécutent une charge à la baïonnette. Toute l'armée française marchait alors en avant. Une division autrichienne de six mille grenadiers est coupée et faite prisonnière ; le reste abandonne le champ de bataille, et vingt-cinq pièces de canon.

Melas avait encore une troisième ligne d'infanterie ; elle est entièrement rompue en moins d'une heure. La consternation et l'épouvante se mettent dans les rangs. Chacun fuit vers les ports de la Bormida, cavalerie, infanterie, artillerie. L'arrière-garde conservait ses rangs pour favoriser la retraite du reste de l'armée ; elle fut taillée en pièces.

Peu de combats furent plus opiniâtres, peu de victoires furent plus disputées ; Autrichiens et Français admiraient respectivement la bravoure de leurs ennemis. Les deux armées s'étaient trouvées engagées pendant treize heures à la portée de la mousqueterie. Les Autrichiens perdirent dix-huit mille hommes, parmi lesquels se trouvaient sept mille prisonniers. Le compte rendu par le chef de l'état-major de l'armée française portait la perte à cinq mille hommes, tués ou blessés. Les Autrichiens ne firent aucun prisonnier sur les Français.

Le succès fut dû en grande partie au dévouement du général Desaix. Atteint du plomb mortel, il mourut en disant : *Je finis ma carrière avec le regret de n'avoir pas assez fait pour vivre dans la postérité !* témoignage d'une rare modestie ; elle

donnait un nouvel éclat au courage héroïque et aux talens supérieurs de ce jeune guerrier.

Si le choc des plus terribles passions et des intérêts les plus actifs, pendant les oscillations de la révolution française, produisit des scènes de carnage et d'horreur inconnues dans les fastes du monde, rien, comme je l'ai déjà observé, ne saurait affaiblir le juste tribut de gloire acquis par les soldats français. Non-seulement la plupart d'entre eux méprisaient les prétentions de ces sectes dévorantes dont chacune attachait à son triomphe passager le salut de la France, mais, combattant uniquement pour l'honneur du nom français, ils ignoraient jusqu'aux dénominations de ces époques dont se glorifiait chaque parti. Si mon livre est destiné à consacrer la mémoire des guerriers généreux qui sacrifièrent leur existence pour garantir la France d'une invasion, ce bonheur sera le prix de mes travaux.

XV. Dans les batailles, l'opinion du succès plutôt que la perte réelle des hommes décide des opérations ultérieures. Le nom de bataille perdue en impose aux soldats et les décourage; le soldat battu craint de l'être encore; il est presque impossible à un général d'arrêter cette influence morale. A la bataille de Malplaquet, le maréchal de Villars avait tué ou blessé environ dix-huit mille hommes, Anglais, Autrichiens, Hollandais; il n'avait perdu que la moitié de ce nombre de sol-

dats; mais son centre ayant été forcé et ses ailes coupées, ceux qui avaient fait le plus grand carnage furent obligés d'abandonner le champ de bataille. L'armée, dont le seul avantage consistait à coucher au milieu des morts et des mourans, alla faire le siège de Mons, et prit cette place.

Melas, après la bataille de Marengo, disposait encore de cinquante mille hommes; sa perte la plus considérable était celle de son artillerie; il ne pouvait la remplacer; mais son armée se montrait entièrement découragée. Resserrée dans des montagnes, entre la Bormida et le Tanaro, il lui était presqu'impossible de se procurer des subsistances; la grande route d'Alexandrie à Gênes par Novi, par Gavi, par la Bochetta, se trouvait au pouvoir des Français. Melas ne pouvait communiquer avec cette place que par des chemins presque impraticables; il était absolument séparé de la Toscane et des provinces vénitiennes sujettes à l'empereur. L'armée de Suchet menaçait de le placer entre deux feux; le moindre échec l'eût réduit à mettre bas les armes.

Cédant à la nécessité, il offre au premier consul de lui remettre les forteresses de Gênes, de Savone, de Coni, de Ceva, de Turin, de Tortone, d'Alexandrie, de Milan, de Pizzighitone, d'Arona et d'Urbin, toute la Ligurie, tout le Piémont, toute la république italienne, à l'exception des villes de Peschiera, de Mantoue, de Borgo-Forte, de Ferrare et d'Ancône, pour obtenir la liberté

de traverser les cantonnemens français, et de se retirer derrière la ligne du Mincio. Cette convention fut signée le lendemain de la bataille de Marengo; on convint d'une suspension d'armes jusqu'au retour d'un courier envoyé par Melas à Vienne. Suchet entra dans Gênes le dix-neuvième jour depuis la prise de cette ville par les Autrichiens. L'amiral anglais prétendant, après la capitulation de Marengo, comme il avait prétendu après la convention d'Egypte, que les traités faits par les alliés de l'Angleterre n'étaient pas obligatoires pour elle, enleva tous les objets propres à la marine conservés dans les magasins du port. Il eût même probablement gardé la ville de Gênes, employant une armée de débarquement destinée pour les côtes de Provence; mais il craignait qu'en punition de ce manque de foi, Bonaparte ne retînt prisonnière la troisième division de l'armée de Melas, restée au bord de la Bormida, et dans laquelle se trouvait la plus grande partie des effets militaires.

Par les suites de la bataille de Marengo, les Français se trouvaient maîtres de l'Italie antérieure et des passages des Alpes, entre l'Italie et la France. Melas, faisant ces sacrifices, cessait d'être tenu en échec par ses ennemis et recouvrait ses communications avec l'Allemagne. L'armistice lui conservait le grand duché de Toscane et le port de Livourne, sans la possesion duquel la flotte anglaise n'aurait pu croiser long-temps sur la côte

orageuse de Gênes. Melas s'était encore conservé à la droite du Pô la forteresse de Ferrare; elle devenait son point de communication entre la Vénétie et la Toscane.

La position réciproque des armées favorisait également la conclusion de la paix, ou l'arrivée des renforts dont les armées avaient besoin, si les hostilités recommençaient. Dans cette dernière supposition, les Français avaient de grands avantages sur les Autrichiens en Italie. La possession des premiers formait une masse imposante par sa gravité. Les seconds, possédant à la droite du Pô la seule ville de Ferrare, il était aisé de leur enlever cette communication avec la Toscane qui tombait alors sans résistance sous la domination française : l'armée autrichienne se voyait resserrée entre le Pô, le Mincio, le lac de Garda et les Alpes allemandes.

Dans cette situation des choses, on se flattait que l'armistice conduirait à la réconciliation entre la France et l'Allemagne. Les Autrichiens, campés dans la Bavière, se retiraient derrière l'Iller, et ensuite derrière l'Inn; les Français s'étendaient dans la Bavière; leur quartier-général se trouvait dans Munich le 4 juillet. Les Autrichiens avaient même abandonné les montagnes des Grisons; ils se concentraient entre l'Inn, le Tyrol et les états d'Italie qui leur restaient après la convention de Marengo.

L'armée française formait une ligne non inter-

rompue des bords du Rhin auprès de Francfort à ceux de la Méditerranée dans les environs de Lucques. Les cantonnemens de cette ligne immense occupaient les contrées entre la Lahn et le Mein, sous les ordres d'Augereau, venu de Hollande avec trente mille hommes; son quartier-général était à Hoechst; la Franconie, le Palatinat du Rhin et le Brisgaw, sous les ordres de Sainte-Suzanne; dont le quartier-général était à Strasbourg. Le général Grenier occupait les deux rives du Danube, depuis sa source jusqu'à Straubingen. Le centre de l'armée d'Allemagne, sous les ordres de Moreau, s'étendait dans la Bavière; le quartier-général avait quitté Munich pour s'établir dans Augsbourg. L'aile droite, sous les ordres de Lecourbe, s'étendait dans la Haute-Souabe, le Voralberg et les Grisons; son quartier-général à Kempten. Cette aile communiquait par sa droite avec le général Moncey, qui commandait dans la Valteline l'aile gauche de l'armée d'Italie. Des détachemens de cette armée campaient à la vue de Mantoue; elle était maîtresse du Piémont, de l'état de Gênes, du Milanais, de Lucques, de Massa-Carrara, de la Romagne et des bords de l'Adriatique à la droite du Pô.

L'armistice, subsistant en Italie, fut étendu aux armées d'Allemagne. Les Français promirent de ne pas franchir l'Iser; les Autrichiens se retirèrent à la droite de l'Inn. Cette convention fut signée à Munich le 14 juillet.

Bonaparte, ayant remis le commandement de l'armée au maréchal Masséna, revint en France. Il était à Paris le 20 juillet.

XVI. Tout le monde en France soupirait après la paix; on ne savait sur quelles bases elle serait assise. Le gouvernement pouvait être considéré comme monarchique, et obtenir sous ce point de vue la confiance publique. Sous d'autres rapports, le système républicain semblait dominer. L'Europe, ayant devant les yeux les efforts prodigieux avec lesquels la république romaine détruisit tous les royaumes en Europe, en Asie, en Afrique, redoutait la république française; elle joignait la ruse à la force pour rompre les ressorts de ce mode de gouvernement, sans lui donner le temps de se consolider. Chacun des grands états de l'Europe faisait la paix avec la république, quand il y était forcé par les circonstances, et recommençait la guerre aussitôt que de nouvelles ressources promettaient des succès plus heureux. L'Angleterre fut le noyau constant de la coalition contre la France; elle craignait peu d'être subjuguée; mais l'industrie française, non moins redoutable que son ambition, la frappait de la crainte de voir le commerce britannique déchoir insensiblement. Cet évènement lui eût ravi sa gloire et ses richesses. Les Anglais donnaient à l'empereur d'Allemagne un subside de cinquante millions; ils promettaient de conduire dans le port de Livourne une armée

de trente mille hommes. Agités par une politique meurtrière, ces insulaires, remuant tous les cabinets, armant toutes les passions, achetant toutes les consciences, ennemis secrets des puissances mêmes auxquelles ils semblaient unis, payaient le sang des hommes avec l'or aspiré par l'étendue de leur commerce. Le ministre qui délayait ces levains dangereux, plaçant le continent et son pays lui-même dans une position fâcheuse, ne dut pas s'enivrer des vapeurs de l'orgueil. Plus actif que prévoyant, plus audacieux que profond, Pitt dut au hasard le vain appareil de grandeur dont il parut environné. Diviser pour régner fut toute sa politique : Vous avez pleinement satisfait vos fureurs, fils de Chatam ! La niaise Europe, égarée par vous, chancelle sur ses fondemens. Plusieurs millions d'hommes sont tombés sous le fer meurtrier. Le commerce de l'univers appartient à votre pays, tandis que des idées d'indépendance et d'anarchie fermentent de Gibraltar au bord du Dniester. L'Allemagne, la Hollande, l'Italie, la Pologne, la Russie, l'Espagne et la France ont été ravagées. Criminel auteur de ces vastes bouleversemens, quelle imprudence à vous d'employer les trésors de votre patrie à la destruction de l'Europe ! Croyez-vous pouvoir impunément tromper l'univers pour l'asservir ensuite, ou comme Neptune appaiser ou soulever à votre gré les tempêtes de l'Océan ? Du sein des commotions, l'Europe sortira plus éclairée, plus industrieuse. Chaque

peuple sentira la nécessité de favoriser ses manufactures, d'améliorer les productions du sol. Chacun fera son commerce; alors celui de l'Angleterre déchoira. Ce colosse à la tête d'or et aux pieds d'argile tombera en poussière.

Dans l'intérieur de la France, les assassinats et les désordres de tous les genres décelaient une profonde inquiétude répandue de toute part. Dans plusieurs grandes villes, on annonçait la mort prochaine du premier consul, comme devant être le signal de la restauration de la chose publique. On tenta d'assassiner Bonaparte. Parmi les auteurs de ces complots, plusieurs périrent sur des échafauds; on ne savait pas s'il fallait les attribuer aux Jacobins ou aux Royalistes. Il paraît que, par un concert inconcevable, les uns et les autres y eurent part.

Un homme, attaché durant quinze ans à Bonaparte, en qualité de secrétaire intime (1), rapporte une lettre qu'il reçut après la bataille de Marengo; elle était d'un capitaine du 64e régiment, nommé Bost Montbrun; il lui disait: « Consul, quelles bornes veux-tu mettre à ton ambition? Vainqueur des premières puissances de l'Europe, que te faut-il de plus? un sceptre? il deviendrait l'écueil où tôt ou tard tu te briserais. Ta réputation est faite; consolide tes triomphes. Consul, crois-

(1) *Mémoire d'un homme qui ne quitta pas Bonaparte durant quinze ans.*

moi ; je suis ton ami, ton admirateur ; ne confie plus rien aux évènemens. Une seule action, grande, sublime et digne de toi, peut mettre le sceau à ta gloire, et donner la paix à l'Europe. Vole au-devant du légitime héritier du trône ; dis-lui : « Sire, je viens remettre en vos mains le sceptre des Bourbons, dont un crime atroce avait dépouillé votre famille ; je vous le remets dans toute sa splendeur. La victoire a cicatrisé une partie de nos plaies ; la sagesse de votre règne fera le reste. Venez parcourir les rangs d'une armée de braves ; je les ai long-temps conduits aux combats. Ils sont prêts à mourir pour le service de votre majesté. » Consul, si la véritable gloire a des charmes pour toi, elle va devenir ton patrimoine ; un bonheur pur et sans mélange couronnera ta vie, et moi j'aurai le doux plaisir de voir le premier homme de son siècle chargé de biens et d'honneurs. »

Cette lettre n'indisposa pas Bonaparte contre l'officier qui l'avait écrite (1) ; il lui donna la décoration de la légion d'honneur au camp de Boulogne ; mais ses idées étaient bien différentes : voyant devant lui la route ouverte vers la toute-puissance, il y marchait à grands pas. Ses deux collègues au consulat ne formaient aucun obstacle à son ambition ; il était assuré de les écarter à son gré. En se plaçant sur le trône, il réunissait les suffrages de l'armée, d'une partie des royalistes,

---

(1) Il fut tué à la bataille d'Austerlitz.

et de tous les acquéreurs de biens nationaux. A cette masse d'approbateurs, il se flattait de joindre le clergé, en négociant avec le pape un nouveau concordat dont les articles devaient rétablir la bonne intelligence entre les prêtres soumis aux institutions de la constituante et ceux qui s'étaient refusés à cette soumission. Bonaparte tenta même d'engager Louis XVIII à lui céder ses droits au trône de France, lui offrant en échange un établissement en Italie, et un traitement considérable en argent. Le roi, montrant dans cette occasion une fermeté digne d'un descendant de François Ier, lui répondit : « Je ne confonds point M. Bonaparte avec ceux qui l'ont précédé. J'estime sa valeur et ses talens militaires ; je lui sais gré de quelques actes d'administration, car le bien qu'on fait à mon peuple m'est toujours cher ; mais il se trompe s'il croit m'engager à renoncer à mes droits ; il les établirait lui-même s'ils pouvaient être litigieux, par la démarche qu'il fait en ce moment. J'ignore les desseins de Dieu sur moi et sur mon peuple ; mais je connais les obligations qu'il m'a imposées, je les remplirai jusqu'à mon dernier soupir. Fils de Saint-Louis, je saurai comme lui me faire respecter, même dans les fers. Successeur de François Ier, je dirai avec lui : *Tout est perdu, hors l'honneur.* »

Tous les desseins de Bonaparte n'étaient pas connus en 1800. On croyait assez généralement qu'après avoir pris les précautions convenables, il

remettrait la couronne à Louis XVIII, et que les négociations de paix dont on s'occupait allaient ramener en France un ordre de chose qui comblerait la félicité publique.

XVII. Il avait été convenu de tenir ces négociations dans Lunéville. Le comte de Cobenzel y était envoyé de la part de l'empereur d'Autriche, et Joseph Bonaparte de la part du premier consul. Les principaux obstacles venaient de Londres. Le ministère anglais voyait arriver avec les plus noires inquiétudes l'instant où l'empire français, sortant victorieux d'une crise étonnante, donnerait des lois à ses ennemis. De toutes les conquêtes faites par les Français, celle de la Belgique intéressait surtout le cabinet britannique. Je ne répéterai pas ce que j'ai dit à ce sujet dans plusieurs livres de cet ouvrage. L'Angleterre envisageait cette réunion comme présageant pour elle les plus fâcheuses conséquences. Tout sacrifice lui eût paru léger pour l'empêcher ou du moins pour l'éloigner.

Non-seulement les guinées s'expédiaient pour Hambourg et de-là passaient à Vienne, non-seulement les escadres britanniques offraient les ressources en tout genre pour faciliter les opérations hostiles, mais le gouvernement de Londres se montrait décidé à soudoyer une armée de terre en Italie ou en Allemagne. On représentait à la cour de Vienne que la Belgique, par sa proximité de la Grande-Bretagne, était la seule province où les

armées anglaises pussent commodément prendre terre avec l'attirail nécessaire. Il s'agissait, ajoutait-on, pour conserver ce superbe pays, d'introduire l'Angleterre comme partie intégrante dans le congrès de Lunéville. Ses plénipotentiaires auraient mis en avant le système des compensations proposé plusieurs fois par le lord Malmesbury; et telle était la puissance de l'or, qu'on se flattait, avec une pluie abondante de ce métal, d'aplanir les difficultés. En conséquence, François II témoignait un extrême désir de négocier, conjointement avec le roi d'Angleterre, son allié.

Les vues secrètes dans lesquelles la cour de Londres voulait entrer dans les négociations de la paix continentale étaient connues à Paris. On ne pouvait cependant rejeter entièrement les sollicitations de l'empereur d'Allemagne. Le commissaire du gouvernement français, Otto, résidant à Londres pour l'échange des prisonniers, fut chargé de quelques opérations préliminaires à ce sujet.

Devait-on continuer à se battre en parlant de paix? C'était assurément se placer dans une position défavorable. Les évènemens de la guerre amènent à chaque instant des circonstances propres à fortifier les prétentions d'un parti, le ressentiment de l'autre. Une suspension d'armes avait été le préliminaire des paroles de paix entre la France et l'Autriche. Ce préliminaire semblait devoir être adopté entre la France et l'Angleterre.

Otto présenta une note au lord Greenville le 4 septembre; il observait que la suspension d'armes avec l'Autriche allait bientôt cesser, et que l'intervention de l'Angleterre compliquant les négociations, le gouvernement français ne pouvait prolonger l'armistice sur le continent, si le roi ne consentait à l'étendre aux opérations maritimes. Il présentait un projet de trêve. Son adoption aurait permis aux vaisseaux de guerre et de commerce, français, espagnols et bataves, de naviguer librement, et de porter des secours aux places de Malte et d'Alexandrie. Ce projet fut rejeté. Le gouvernement français offrit l'alternative d'entamer une négociation commune avec l'Angleterre et l'Autriche, en concluant l'armistice proposé par Otto, ou de négocier une paix séparée avec l'Angleterre en concluant un autre armistice proposé par Greenville.

Pendant les pour-parlers, la garnison de Malte, réduite à la famine, avait été contrainte de capituler. Les Anglais entrèrent dans cette place le 18 septembre. Cette circonstance semblait devoir faciliter la conclusion d'un armistice maritime; elle augmentait au contraire les prétentions du ministère anglais. Otto déclara, le 8 octobre, que le premier consul de France était invariablement décidé à recevoir des propositions de paix séparées entre la France et la Grande-Bretagne, laissant au roi d'Angleterre le mode d'ouverture de cette négociation. Le ministère anglais refusa de prendre

aucune mesure dont l'objet pût séparer les intérêts de l'empire britannique de ceux de ses alliés.

En même temps on multipliait les préparatifs en Angleterre pour envoyer une armée en Italie; elle devait se combiner avec les troupes napolitaines. Cette disposition annonçait le renouvellement de la guerre.

Malgré la suspension d'armes, les habitans d'Arezo et des montagnes voisines s'étaient levés en masse, et se portaient aux derniers excès contre les troupes françaises; ils s'étaient même emparés de Lucques et d'une partie du Boulonais. Un corps napolitain fortifiait cette levée en masse. On annonçait l'arrivée prochaine d'une flotte anglaise, avec douze mille hommes de débarquement, pour s'emparer de Livourne, de concert avec le comte de Sommariva, commandant des troupes autrichiennes dans le grand-duché de Toscane. Ce fut le sujet d'une négociation entre le général de l'armée française et Sommariva. N'ayant pu réussir, le général Dupont reçut ordre d'occuper la Toscane; il entra dans Florence et dans Livourne sans résistance. Les insurgés s'étaient réunis pour défendre Arezo. Cette place fut prise d'assaut.

XVIII. Cette expédition était regardée à Londres comme devant rompre l'armistice subsistant entre la France et l'Autriche. La prise de Malte devenait une pomme de discorde entre les Anglais et les Russes. Cependant des troupes nombreuses,

rassemblées par Paul I[er] en Pologne, annonçaient un projet de renouer ses liaisons avec François II. Les ministres britanniques concevaient l'espoir de rallumer le feu de la guerre; ils répandaient des guinées dans Naples pour engager le roi des Deux-Siciles à troubler les Français dans la possession de la Toscane; ils promettaient à la cour de Vienne les subsides les plus abondans.

On apprit bientôt que Paul I[er] venait d'ordonner un embargo sur tous les navires britanniques dans ses ports, et sur les propriétés appartenant aux Anglais en Russie. Cet évènement était la suite de la prise de Malte. Une convention conclue le 30 décembre 1798 assurait cette île à l'ordre de Malte, dont l'empereur de Russie avait été grand-maître. Les Anglais voulant garder leur conquête, la cour de Pétersbourg témoignait son ressentiment.

On fut encore bien plus surpris de la venue d'un ministre russe à Paris. C'était la suite d'une négociation entamée directement entre le premier consul de France et l'empereur de Russie. Sept mille soldats russes se trouvaient en France, faits prisonniers, combattant, les uns, avec les Autrichiens, les autres, avec les Anglais dans la Nord-Hollande. L'échange de ces hommes, accoutumés à un climat si différent de celui de France, avait été retardé. Paul I[er] envoya à Paris un agent pour régler les conditions de ce cartel. Il n'y eut point de conditions. Ce fut un combat de bons procédés

dignes des deux nations les plus puissantes de l'Europe. Non-seulement l'armée russe fut renvoyée sans rançon, mais Bonaparte, ayant ordonné de la rassembler dans les provinces du nord, dont le climat est plus analogue à celui dans lequel ces guerriers avaient pris naissance, les fit habiller de neuf dans l'uniforme des régimens respectifs. Les officiers et les soldats reçurent des armes des manufactures françaises. Ce procédé généreux faisant une vive impression sur l'âme de Paul I[er], on attendait à Paris le vice-chancelier Kalischew; on espérait que son arrivée faciliterait la paix générale. . . . .

Soit que cette nouvelle combinaison politique n'eût pas été appréciée à Vienne, ou qu'on y considérât les Anglais comme en état d'en arrêter les effets à leur gré, le terme de l'armistice arriva sans être convenu des articles de la paix; les hostilités recommencèrent.

Moreau, revenu dans sa patrie pendant la suspension d'armes, venait de réunir les roses de l'Hymen aux lauriers dont son front était couvert; au bruit des armes, il s'arrache des bras de l'Hymen et vole dans ceux de la Victoire. Les Français se rassemblaient, avec rapidité, des marais de la Hollande aux roches granitiques des Grisons; Augereau, à la tête de l'armée de la Hollande, passait à la droite du Rhin; Macdonald, avec celle des Grisons, se préparait à franchir les neiges des monts rhétiques, pour

signé à Steger le 25 décembre, et devint commun à l'Italie par une convention du 16 janvier 1801. Les Autrichiens remettaient aux Français les forteresses de Peschiera, de Ferrare, de Porto-Legnano et d'Ancône; une convention particulière signée à Lunéville ajoutait Mantoue. La république italienne rentrait en possession de tout le territoire occupé par elle, avant l'expédition des Russes en Italie.

1801. Le roi des Deux-Siciles restait seul en guerre en Italie avec la France. Sa confiance, dans les promesses des Anglais, l'aurait réduit au sort éprouvé par le roi de Sardaigne, si les liaisons entre les gouvernemens de Paris et de Madrid n'avaient conjuré l'orage prêt à fondre sur lui. Les Français, ayant passé le Tibre au pied des Apennins, arrivaient à Foligno au bord de la Nera; ils allaient entrer dans l'Abbruzze, lorsque le 19 janvier 1801 fut signé un armistice, en vertu duquel les ports des Deux-Siciles étaient ouverts aux Français et fermés aux Anglais.

Toutes les mers continuaient à être couvertes par les flottes britanniques; celle du lord Keith portait, sur les plages littorales de l'Afrique, un corps de quinze mille hommes aux ordres du général Abercrombie. Son projet était de chasser les Français d'Egypte, en se combinant avec une armée ottomane campée en Syrie, à l'entrée du grand désert. L'Angleterre régnait sur le Portugal; fière de ses succès nautiques, elle prétendait

régler à son gré les droits commerciaux de toutes les nations. Les sacrifices de la Russie exigeaient un dédommagement ; elle réclamait l'île de Malte. La cour de Londres avait cru éluder cette demande en déclarant cette île partie intégrante de l'empire britannique ; c'était, disaient tous les journaux anglais, une conséquence de la souveraineté des mers, appartenant à l'Angleterre. Cette prétention ridicule et gigantesque étonnait les puissances mêmes, accoutumées de longue-main au despotisme britannique. Le moment arrivait où l'Europe allait examiner si les flottes errantes de l'antique Albion possédaient vraiment la souveraineté de l'Océan et de la Méditerranée.

La mer littorale peut appartenir aux nations riveraines ; la pleine mer n'appartient à personne, c'est un passage, un moyen de communication entre les peuples.

On a tour-à-tour accusé la France et l'Autriche d'aspirer à la monarchie universelle. Montesquieu observe que ce projet impraticable fut reproché par l'Europe plutôt d'après ses craintes que d'après ses raisonnemens. Toutes les nations continentales sont circonscrites dans des bornes qu'elles ne peuvent franchir sans danger. La guerre les affaiblit par les victoires comme par les défaites, et, après quelques campagnes, le besoin de la paix les force de poser les armes.

Un peuple insulaire n'éprouve pas les mêmes besoins ; la guerre ne pouvant guère l'atteindre,

son intérêt peut le conduire à la propager jusqu'aux extrémités du monde; il s'enrichit des pertes des autres; il fonde la prospérité de son commerce sur la ruine du commerce étranger ; il s'applaudit de son repos au milieu du bouleversement général; son bien semble contraire à celui du genre humain.

Cette destination n'avait jamais été prouvée avec plus d'évidence que pendant la guerre dont la révolution française fut le principe ou le prétexte. L'Angleterre, d'après les phrases du lord Greenville et du chancelier Pitt, *devait sauver les débris de la civilisation européenne, menacée d'une ruine totale* ; cependant elle violait toutes les lois dont elle se déclarait la protectrice; maîtresse des plus riches contrées de la terre, elle en vendait les productions aux peuples européens, et remuait, avec son or, les cabinets de tous les souverains ; il ne lui restait qu'un pas à faire pour soumettre l'Europe à son joug. Il s'agissait d'imposer de telles entraves à la navigation des neutres, par les variations de son droit maritime, qu'ils fussent obligés d'abandonner leurs spéculations commerciales; alors on aurait vu tous les métaux précieux refluer en Angleterre comme si elle eût été le cœur de l'Europe.

Depuis long-temps des entraves multipliées gênaient la navigation générale au gré des usages Britanniques; elles dérivaient en partie de l'acte fameux de navigation publié par Cromwell ; d'au-

tres étaient le résultat de traités onéreux avec plusieurs nations. Le plus grand nombre s'introduisit par des coutumes, d'après lesquelles les amirautés britanniques décidaient des intérêts des peuples étrangers comme si ces coutumes eussent été des lois reconnues. Les Anglais tenaient pour maxime qu'en temps de paix les vaisseaux étrangers ne devaient aborder que dans certains ports, et ne porter que certaines marchandises, et en temps de guerre, que tous les ports de leurs ennemis étaient censés bloqués par eux, et que tout bâtiment étranger ne pouvait y entrer. Les Anglais, maîtres de la Manche, bloquaient, disaient-ils, tous les ports français sur l'Océan; maîtres de Gibraltar, bloquaient tous les ports de l'Espagne; maîtres de Malte, allaient bloquer tous les ports d'Italie; le commerce des neutres se trouvait anéanti.

Jamais un danger plus pressant n'avait invité les puissances maritimes à se réunir pour leur défense commune; les Anglais avaient presque tout envahi; ils voulaient envahir encore. Leurs flottes égalaient en nombre celles de tous les autres peuples européens; se croyant assez forts pour les insulter tous, tous étaient insultés. Pouvait-on prévoir où s'arrêteraient les interdictions de leur droit maritime? Après avoir déterminé l'espèce de marchandises qu'il était permis aux peuples de voiturer sur l'Océan, pouvait-on les empêcher d'ordonner que telle nation bornerait

sa marine à tant de vaisseaux, que telle autre n'en aurait point du tout?

Ces projets furent arrêtés par une convention conclue à Pétersbourg, le 16 décembre 1800, par la Russie, la Suède et le Danemark, à laquelle la Prusse adhéra le lendemain. Cette convention était exactement calquée sur la neutralité armée de 1780. Les puissances contractantes s'engageaient à ne conclure aucun traité de commerce, sans prendre pour base les principes que *le pavillon neutre neutralise la cargaison d'un vaisseau*; que la garantie des vaisseaux de guerre, escortant des bâtimens de commerce, affranchit ces bâtimens de toute visite de la part des puissances belligérantes; que les mesures les plus rigoureuses empêcheraient les vaisseaux neutres de se livrer à un commerce prohibé par les lois de la guerre, mais qu'on ne regarderait comme bloqué que les seuls ports auprès desquels se trouverait une force maritime redoutable.

Cette mesure n'était pas hostile. L'Angleterre, prétendant dominer sur toutes les mers, la regardait comme une violation de ses droits. Les vaisseaux russes, suédois, danois et prussiens furent arrêtés dans ses ports. Ces dispositions amenèrent des représailles.

La colossale puissance de l'Angleterre serait détruite par la seule inertie de l'Europe. L'Angleterre ne produit pas assez de blé pour la consommation de ses habitans et de ses flottes; elle ne

produit presque point de bois ; elle tire du continent le matériel de sa marine. La prospérité britannique se maintient par l'étendue de son commerce ; ce commerce manquerait d'activité du moment où le continent refuserait de communiquer avec les Anglais.

On peut fermer tous les marchés au peuple qui veut tout vendre exclusivement ; ses vaisseaux sillonneraient en vain toutes les mers, si la haîne les repoussait de toute part ; ses marchandises s'entasseraient dans ses ports. Chargé des richesses du monde, il maudirait bientôt l'excès de son abondance ; comme Midas, il périrait de faim sur des monceaux d'or.

Qu'on ne dise pas que cette interruption nuirait aux peuples de l'Europe ; elle produirait sans doute quelques privations momentanées, mais elle ruinerait entièrement l'Angleterre. Les Anglais, ne pouvant débarquer les produits de leur industrie sur aucun rivage, depuis le détroit du Sund jusqu'aux Dardanelles, désavoueraient des ministres qui forcèrent les ressorts de la puissance publique, et se flattèrent de la maintenir, en éternisant la faiblesse des états voisins. L'Angleterre se hâterait de signer avec les puissances continentales un traité de navigation, sur des principes de réciprocité, ou, si ce gouvernement persistait dans son système oppresseur, les jours de sa détresse succéderaient rapidement à ceux de son opulence ; sa chute servirait d'exemple pour arrêter les pré-

tentions des peuples qui voudraient, à l'avenir, neutraliser la libre industrie de leurs voisins.

XIX. Pendant que cette combinaison diplomatique inclinait d'une manière nouvelle la balance de l'Europe, la paix entre la France, l'Autriche et l'Allemagne était signée à Lunéville, le 9 février, par Joseph Bonaparte, commissaire français, et par le comte de Cobenzel, commissaire autrichien. Les avantages assurés à la France par ce traité et par celui de Campo-Formio étaient les mêmes. Le Rhin et les Alpes devenaient les limites françaises vers l'Allemagne et l'Italie. François II cédait à la France le petit pays de Frichtal, conservé par la maison d'Autriche, à la gauche du Rhin, dans les enclaves du canton de Bâle. Le gouvernement français se proposait de donner cette province au corps helvétique, en échange du Bas-Vallais, dont la possession livrait à la France tous les passages de France en Italie, depuis le Simplon, sur lequel pouvait être ouverte une superbe route.

Il était stipulé que les princes séculiers, privés de leurs possessions à la gauche du Rhin, seraient indemnisés, par la voie des sécularisations, d'une quantité suffisante de bénéfices princiers, à la droite du fleuve. La république italienne était reconnue. La maison d'Autriche conservait les provinces vénitiennes. L'Adige devait servir de limites entre ces provinces et la république italienne. L'infant

de Parme obtenait le grand-duché de Toscane, érigé en royaume. François II se chargeait d'indemniser le grand duc Ferdinand, par des terres en Allemagne, des pertes éprouvées par lui en Italie. Ce traité fut ratifié, le 7 mars, par la diète de l'empire, et, à Paris, le 18 du même mois, par le corps législatif. La suspension d'armes entre la France et le roi des Deux-Siciles fut convertie en traité définitif.

Les vaisseaux anglais continuaient à parcourir les mers. Le gouvernement français avait ordonné à l'amiral Gantheaume de porter dans Alexandrie sept à huit mille hommes, et les munitions dont manquait l'armée d'Egypte. L'escadre chargée de cette expédition sortit de Brest, sans être aperçue par les Anglais. Des obstacles ayant retardé sa marche, le fruit de cet armement fut perdu. Les Anglais eurent le temps de réunir leurs forces, disséminées sur la Méditerranée. Ils rendirent vaines toutes les tentatives de la flotte française, pour débarquer des troupes et des munitions sur les bords du Nil. Gantheaume, après une longue croisière, ramena ses vaisseaux à Toulon. L'armée d'Orient perdit l'espoir d'être secourue.

Dans cette extrémité, les troupes combattaient continuellement, sans être rebutées par les fleaux physiques dont elles étaient dévorées, ni par le nombre de leurs ennemis. Non-seulement quinze mille Anglais, sous les ordres du lord Abercrombie, attaquaient les places sur les bouches du Nil,

mais une autre armée anglaise, venue de Bombai par la mer Rouge, prenait terre sur la côte de Suez, tandis que le grand-visir, auquel le divan de Constantinople avait envoyé toutes les forces dont il pouvait disposer, marchait sur le Caire.

Abercrombie parut sur la plage d'Aboukir, dans les premiers jours de mars. Le général comte de Menou aurait repoussé cette attaque, s'il eût été dans la position de Kléber, quand il livra la bataille d'Héliopolis; mais son armée occupait toute l'Egypte; il put à peine rassembler dix mille combattans dans la plaine Rahmanié. Abercrombie emporta le fort d'Aboukir, et prit position à deux lieues d'Alexandrie. Menou marche en bataille sur les ennemis, deux heures avant le jour, le 20 mars. L'armée anglaise était supérieure en nombre. Keith, pour augmenter cet avantage, avait renforcé Abercrombie de tous les militaires dont la présence n'était pas nécessaire à la manœuvre des vaisseaux. La victoire se déclara pour les Anglais. Menou ordonna la retraite à l'entrée de la nuit, et se replia dans Alexandrie.

Il avait chargé le général Béliard de la défense du Caire, avec un corps de trois mille cinq cents hommes. Quatre mille hommes, aux ordres du général Lagrange, couvraient le Caire du côté de Rahmanié. Des garnisons peu nombreuses occupaient Suez et Cosséir, sur la mer Rouge, Belbéis et Salachik, à l'entrée du désert. Avec ces ressources, Béliard avait à combattre l'armée du

grand-visir, et les troupes anglaises venues de l'Inde. L'issue de la bataille d'Aboukir laissait aux Français le seul parti de réunir leurs forces, d'attaquer les Ottomans; dans cette vue, les commandans de Belbéis et de Salachik eurent ordre d'évacuer ces places, d'en faire sauter les fortifications, et de se replier sur le Caire. On apprit en même temps dans cette capitale l'arrivée des Ottomans à Belbéis, la prise de Damiette et de Rosette, par le lord Keith, et l'invasion des Anglais asiatiques vers Suez.

Mourad, bey, auquel Menou avait abandonné la Haute-Egypte, s'était montré constant dans l'alliance de la France; il mourut dans cette circonstance. Les Mamelucks se joignaient aux Ottomans. Le grand-visir s'était arrêté pour concerter ses opérations avec les Anglais, Lagrange avait été battu par un corps de troupes anglaises, aux ordres du général Hutchinson, successeur d'Abercrombie, tué à la bataille d'Aboukir, et par un corps ottoman envoyé par le capitan-pacha; cette armée combinée marchait sur le Caire; Béliard attaqua le grand-visir à El-Menuër, le 15 avril. La victoire resta toute la journée indécise, entre une armée de quatre-vingt mille hommes et un corps où l'on comptait moins de huit mille combattans; les Musulmans, retranchés le lendemain de l'action, refusaient de combattre de nouveau; mais leur cavalerie détruisait les subsistances dans les environs du terrain occupé par les Français.

Béliard fut contraint de rentrer au Caire; il y fut assiégé par trois armées.

Dans cette position, les Français semblaient devoir être forcés à poser les armes; ces guerriers montraient un front inébranlable; leurs exploits laissaient une impression profonde; les ennemis redoutaient des hommes qui, jusqu'alors, commandaient à la fortune. Béliard enferma dans la citadelle les chefs des mosquées, les membres du divan et les plus riches habitans du Caire. On dirigea des batteries sur la ville. Les généraux, les officiers et les soldats s'occupaient à l'envi à former de nouveaux retranchemens et à les couvrir d'artillerie. Les mouvemens perpétuels des Français semblaient les multiplier. Les Anglais et les Musulmans étaient convaincus que le Caire serait réduit en cendres, dont ils ne deviendraient les maîtres qu'en marchant sur les cadavres des Français.

Cependant des fortifications trop étendues ne pouvaient résister long-temps à des attaques régulières; l'investissement du Caire était achevé dans les derniers jours de juin. Les vivres devinrent rares; les habitans pouvaient mettre eux-mêmes le feu à la ville; dans la confusion, compagne d'un vaste incendie, les Anglais ou les Turcs se se seraient aisément introduits dans des retranchemens dont la circonférence embrassait douze mille toises.

Une suspension d'armes fut publiée; Béliard

présenta les conditions auxquelles il évacuerait le Caire; elles furent acceptées le 30 juin. D'après cette convention, les troupes françaises et leurs auxiliaires devaient évacuer toutes les places d'Egypte, et se réunir à Damiette avec armes, bagages et artillerie de campagne, pour être transportées dans les ports de France aux frais des puissances alliées. Les commandans de terre et de mer se chargeaient de procurer des vaisseaux; tous les habitans de l'Egypte étaient libres de suivre les Français. Ceux auxquels ce parti convenait, ne pouvaient être inquiétés dans leurs personnes et dans leurs biens. Les Egyptiens attachés aux Français, qui voulaient rester dans leur patrie, étaient assurés d'une entière amnistie en se conformant, dans la suite, aux lois du pays. Cette convention devait être communiquée au général de Menou, dans Alexandrie; il avait la liberté de l'adopter.

Environ huit mille Français et quatre mille Egyptiens formaient la garnison d'Alexandrie; Menou consulte ses compagnons; un seul cri se fait entendre; tous veulent s'ensevelir sous les ruines de la place assiégée.

L'histoire a consacré l'exemple de plusieurs villes maritimes dont la défense opiniâtre brava avec succès les plus nombreuses armées; ces places recevaient par mer les secours dont elles avaient besoin. La ville de Tyr fut prise par Alexandre, après sept mois du siège le plus meurtrier. En

vain la patiente industrie des Macédoniens était parvenue à réunir, par une chaussée solide, le continent à l'île sur laquelle s'élevait la superbe Tyr. La réussite de cette entreprise surprenait les Tyriens, sans les décourager.

Alexandre fut plusieurs fois sur le point d'abandonner le siége; enfin, il rassembla à Sidon les galères dont il pouvait disposer; les rois voisins quittaient l'armée navale des Perses, battue en plusieurs rencontres, et se réunissaient à celle d'Alexandre. Ce prince fut alors en état de presser la place par mer et par terre; Tyr ne pouvant recevoir aucun secours du dehors, succomba sous les coups des assaillans.

Alexandrie, étroitement bloquée, ne recevait aucun avantage de sa situation maritime; cette fâcheuse disposition pouvait changer: un espoir aussi incertain soutenait le courage des assiégés. Les Anglais et les Ottomans, maîtres de l'Egypte avec une armée de plus de cent mille hommes, se contentèrent, durant plus d'un mois, de bloquer Alexandrie. Non-seulement aucun comestible n'y pouvait entrer, mais, ayant déversé le canal dont les eaux abreuvaient la ville, la position des assiégés devenait insupportable.

La crue du Nil pouvait forcer Hutchinson d'abandonner les environs de la place assiégée. Des canons du plus gros calibre furent tirés des vaisseaux pour en foudroyer les murs. On vint bientôt à bout d'y faire des brèches; un assaut général

commença le 18 août. Un corps nombreux débarqua, durant la nuit, à l'orient de la ville, sous les ordres du général Cootes; il investit le fort de Marabou, à l'entrée du port occidental. Cootes commença à battre ce fort durant la nuit du 20 août; en même temps des corvettes turques et des barques canonnières anglaises attaquaient ce fort du côté de la mer. Il capitula; la garnison était de deux cents hommes.

Cootes ouvrit alors son feu contre la redoute du Bain; son artillerie, supérieure à celles des Français, faisait des ravages inappréciables. Hutchinson se rendit maître successivement du fort du Bain et du fort Triangulaire; il n'était plus possible de prolonger une vaine défense. Menou demanda un armistice de trois jours le 27 août; la capitulation fut signée le 2 septembre. On convint que les Français et les alliés s'embarqueraient le plutôt possible pour être transportés dans les ports de France, avec armes, bagages, dix pièces de canon et toutes leurs propriétés particulières. Menou arriva à Toulon dans les premiers jours de l'année suivante.

On fut instruit presque en même temps à Paris de l'évacuation de l'Egypte et de la signature des préliminaires de paix entre les gouvernemens de Paris et de Londres, dont un article prononçait la restitution de l'Egypte en faveur des Ottomans.

Le nouveau pape Pie VII avait ramené sa cour dans le palais du Vatican. Le roi de Sardaigne,

Amédée IV, regardant la ville de Rome comme le séjour le plus paisible, y rassemblait sa famille, incertaine de son sort. La fortune ne lui permit pas de jouir long-temps dans cet asile du repos après lequel il soupirait; le pape lui-même chancelait sur son trône ébranlé. Il avait envoyé un prélat auprès du gouvernement français pour connaître les limites des états sur lesquels il devait régner. Tel était l'incertitude de sa position, que, revêtu depuis un an du souverain sacerdoce, et se livrant sans réserve à ses fonctions apostoliques, il différait la cérémonie de son intronisation solennelle dans la patriarcale de Latran.

Dans ces circonstances, fut enlevé, par une mort imprévue, l'empereur de Russie Paul Ier. Il fut trouvé mort dans son lit durant la nuit du 23 au 24 mars, à l'âge de quarante-sept ans; il laissait plusieurs enfans. Son fils aîné Alexandre, âgé de vingt-quatre ans, et marié à Marie-Louise-Elisabeth de Bade, lui succéda.

On discutait dans Ratisbonne les articles du traité de Lunéville; ils avaient été adoptés par un *conclusum*. Un second *conclusum*, du 30 avril, approuva le mode des indemnités dont il avait été question à Lunéville; la difficulté consistait à concilier les demandes des princes allemands. Pendant les négociations, mourut à Vienne, le 17 juillet, l'archiduc Maximilien, électeur de Cologne, évêque de Munster, et grand-maître des teutoniques. Le roi de Prusse considérait les principautés ecclé-

siastiques de Westphalie, comme devant composer les indemnités réclamées par lui. Son ministre protesta de nullité contre toute nomination à l'évêché de Munster; cependant ce chapitre élut l'archiduc Antoine-Victor. Cet évènement pouvait rallumer les torches de la guerre en Allemagne; on soupirait généralement après la paix. Il fut convenu que l'affaire des indemnités serait terminée sous la médiation de la France et de la Russie. Alors les Anglais, n'espérant plus de rallumer la guerre en Allemagne, inclinaient vers la paix. Des préliminaires furent signés à Londres le 1er octobre par le ministre des relations étrangères Robert Bank Jenkinston, et le plénipotentiaire français Louis-Guillaume Otto. Les deux puissances rétablissaient sur-le-champ leurs anciennes liaisons commerciales; la Grande-Bretagne restituait à la France et à ses alliés les possessions occupées par les forces anglaises, à l'exception de l'île de la Trinité et des établissemens bataves dans l'île de Ceilan. L'île de Malte devait être restituée aux chevaliers maltais; les états de Portugal étaient maintenus dans leur intégrité; les Français évacuaient le royaume de Naples et tous les territoires occupés par eux sur la Méditerranée et l'Adriatique. La France reconnaissait l'indépendance des îles vénitiennes sur les côtes de Grèce.

Il ne restait aucun sujet de discussion entre les Russes et les Français; cependant les relations

commerciales n'étaient pas formellement rétablies entre les deux empires. Ce fut l'objet d'un traité signé à Paris entre Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, ministre des affaires étrangères, et Arcade, comte de Marcoff, plénipotentiaire russe. Les dispositions du traité furent déclarées communes à la république batave.

La paix avec le Portugal avait été signée à Madrid, le 29 septembre, par Lucien Bonaparte, ambassadeur de France, et Cyprien Bibeiro-Freire, ambassadeur de Portugal.

Il n'existait pas des liaisons diplomatiques entre la coalition européenne et les Ottomans; les hostilités entre le divan de Constantinople et la France étaient uniquement occasionnées par l'expédition d'Egypte. Dès que les préliminaires furent signés entre la Grande-Bretagne et la France, l'ambassadeur ottoman en France et le ministre des relations étrangères rétablirent toutes les anciennes stipulations entre les deux empires, par un traité signé le 1er du mois gemazi-ulakir (7 octobre).

Le gouvernement français restituait au pape Pie VII les états enlevés à l'église romaine depuis le traité de Tolentino; le pape consentait à un nouveau concordat pour le gouvernement des églises de France.

J'ai parlé précédemment des dissensions dont les circonstances avaient rallumé la guerre civile à Saint-Domingue. Toussaint-Louverture, Rigault et Roume gouvernaient cette île. Toussaint-Louver-

ture força Rigault d'abandonner l'île, et enferma Roume dans le fort du Dondon. Ayant convoqué une assemblée générale au Port-au-Prince, on y rédigea une constitution, dont un des articles chargeait Toussaint-Louverture du pouvoir exécutif. Cette charte renfermait plusieurs règlemens propres à ramener la paix et l'industrie sur cette terre, si long-temps abreuvée de sang; mais son exécution tendait, de la manière la plus formelle, à rendre l'île de Saint-Domingue indépendante de la France. Les Anglais, dont la sombre jalousie avait allumé dans cette île des volcans destructeurs, voyaient, avec une surprise mêlée d'effroi, cette superbe colonie sortir de ses ruines fumantes. La population de Saint-Domingue, se livrant à l'envi à l'agriculture et au commerce sous un ciel heureux et sur une terre fertile, quarante mille hommes, s'exerçant au maniement des armes, et appelant dans leur patrie les arts et l'industrie, menaçaient d'envahir tôt ou tard la Jamaïque. L'appréhension de cet évènement put augmenter chez les Anglais le désir de terminer la guerre, pour laisser aux Français les moyens de plonger de nouveau Saint-Domingue dans la dévastation, en tentant vainement de reconquérir cette île.

Le lord Cornwallis, plénipotentiaire anglais, et 1802.
Joseph Bonaparte, plénipotentiaire français, rédigeaient, dans Amiens, des stipulations propres à affermir la paix de l'Europe si les Anglais n'en avaient enfreint les articles. Cet acte diplomatique

devait être commun à l'Espagne et à la Hollande. On attendait, pour la signature, don Joseph-Nicolas d'Azara, plénipotentiaire espagnol, Joseph-Jean Schimmelpenning, plénipotentiaire hollandais. Le traité fut entièrement conforme aux préliminaires. Le gouvernement des îles vénitiennes était reconnu sous le nom de *République des Sept-Iles*.

LIVRE XVIII.

I. Intérieur de la France pendant les deux premières années du dix-neuvième siècle. La famille royale quitte la Russie et s'établit en Angleterre. Mort de la reine. II. Expédition de Saint-Domingue. III. Concordat. Consulat à vie. La guerre se rallume entre la France et l'Angleterre. IV. Situation politique de l'Europe au commencement du dix-neuvième siècle. V. Premières hostilités. Les Français se rendent maîtres de Hanovre. VI. Construction des flottilles. Alarmes en Angleterre. VII. Intérieur de la France en 1804. Assassinat du duc d'Enghien. Procès de Moreau, de Pichegru, et de plusieurs généraux vendéens. VIII. Bonaparte est déclaré Empereur des Français. Protestation de Louis XVIII. IX. Bonaparte et son épouse sont sacrés par le Pape Pie VII dans l'église métropolitaine de Paris. X. Voyage de Bonaparte à Milan; il est couronné Roi d'Italie. Réunion de Gênes à la France. Une flotte française se réunit à une flotte espagnole. Combat de la Corogne. Le roi d'Espagne confère à Bonaparte l'ordre de la Toison-d'Or. Louis XVIII renvoie la décoration de cet ordre au roi d'Espagne. XI. Troisième coalition. Marche des armées en Allemagne et en Italie. Prise d'Ulm. XII. Prise de Vienne. Bataille d'Austerlitz. Paix de Presbourg. XIII. Combat de Trafalquar. Joseph Bonaparte devient roi de Naples, et Louis Bonaparte roi de Hollande. Suppression du calendrier républicain. XIV. Guerre de Prusse. Batailles de Jena, d'Eylau et de Friedland. Paix de Tilsitt. XV. Suites de la paix de Tilsitt. Révolution à Constantinople. Bombardement de Copenhague. Voyage de Bonaparte en Italie. Mort du cardinal Dubelloy, archevêque de Paris.

I. Le traité de Lunéville avait rétabli la paix

entre la France et l'Autriche ; celui d'Amiens semblait devoir la consolider. Cette paix fut proclamée dans Londres, avec une solennité peu ordinaire. Cependant, lorsque les deux chambres du parlement s'en firent représenter une copie, des murmures s'élevèrent. On dut présager que cette paix ne serait pas de longue durée. Un grand nombre de députés accusaient les ministres d'avoir abandonné les intérêts du prince d'Orange. L'Espagne et le Portugal donnaient lieu à d'autres plaintes. Examinant le traité de Badajos entre le Portugal et l'Espagne, ils y trouvaient des stipulations commerciales préjudiciables au commerce d'Angleterre. On attaquait surtout le traité entre la France et le Portugal. Cette dernière puissance cédait à la première une grande étendue de pays dans la Guïanne, au bord de la rivière d'Arawan. Les uns en concluaient que les Français allaient se trouver les maîtres de toutes les richesses de l'Amérique méridionale ; d'autres reprochaient à l'Espagne la cession de la Louisiane à la France. Ils regardaient cette acquisition comme pouvant troubler la tranquillité du Canada. Le parti ennemi de la paix faisait chaque jour une longue énumération des pertes causées par le traité d'Amiens. L'île d'Elbe seule, disait-on, compensait, en faveur des Français, la perte du royaume de Naples. On désapprouvait le consentement donné à la résurrection de la république italienne ; on désapprouvait encore davantage l'abandon de l'île de Malte. Rendre cette

île à l'ordre de Malte, n'est-ce pas la donner à la France, disait-on dans les deux chambres? L'ordre de Malte n'est pas en état de se maintenir dans cette souveraineté. Si les Anglais en sortent, les Français y entreront bientôt.

A ces griefs, se joignait la position dans laquelle on avait laissé le roi de Sardaigne. Cependant les partisans de la paix l'emportèrent; les deux chambres votèrent au roi une adresse de remerciement.

Je n'ai jamais su, si, par une clause secrète des arrangemens entre le premier consul et l'empereur de Russie, ce monarque avait été contraint de se prêter à des démarches contraires à la généreuse hospitalité exercée par lui envers Louis XVIII et sa famille infortunée. Ce prince se vit forcé de quitter Mittaw au mois de janvier 1801. Ce voyage, dans une saison rigoureuse, offrait un tableau déchirant. Le successeur de soixante rois de France erra long-temps de province en province, sans savoir en quel lieu reposerait sa tête; enfin l'Angleterre lui offrit un asile. Louis XVIII devait y éprouver la perte la plus sensible; la mort lui ravit, en 1810, une épouse adorée, compagne inséparable de ses longs malheurs. Marie-Joséphine-Louise de Savoie, reine de France, mourut âgée de 57 ans; cet évènement fut généralement ignoré en France. On célébra les funérailles de la reine à Londres, dans la chapelle catholique de King-Strett, en présence

des ducs d'Angoulême, de Berri, du prince de Condé, du duc de Bourbon, et du comte de Broval, représentant du duc d'Orléans. La messe fut chantée par l'évêque d'Angoulême, assisté des archevêques de Reims et d'Aix, des évêques de Sisteron, de Digne, de Nantes, de Tarbes, de Rhodès, d'Uzès, de Blois et de Montpellier; le corps fut ensuite porté en grand cortège à l'abbaye de Westminster, tombeau des rois d'Angleterre. Le doyen de Westminster reçut le convoi à l'entrée de l'église, dont les avenues étaient gardées par deux bataillons d'infanterie anglaise. Un *Requiem* fut chanté en grand chœur. On déposa le corps de la reine dans un caveau où se trouvait le corps du duc de Montpensier, à côté de la chapelle de Henri VII.

Divers arrêtés des consuls tendaient à fermer les plaies faites à la France par les troubles révolutionnaires; il fut ordonné de payer, en numéraire, les rentes et les pensions. Un autre arrêté ordonnait la rédaction d'un nouveau Code civil, ou Droit privé. Tronchet, Portalis, Malleville et Bigot de Préameneu, chargés de ce travail, en présentèrent le résultat au conseil d'état au mois de mars 1801. Le tribunal de cassation reçut ordre de nommer une commission pour examiner ce travail immense. Un troisième arrêté, établissant une nouvelle administration forestière, laissait entrevoir un terme à l'excessive dégradation des forêts, dont les suites menaçaient la France d'une disette de bois.

Dans les temps anciens, la religion consacrait les forêts. Ce pouvait être un moyen de protéger, par la vénération due aux choses saintes, un genre de richesses dont la conservation tient essentiellement à l'utilité publique. Nos chênes ne rendent plus des oracles; nous ne leur demandons plus le gui sacré. Ces propriétés publiques inspiraient anciennement un respect qui doit être remplacé par la vigilance et l'économie. En fait de forêts, quand la disette commence, elle est bientôt extrême; les améliorations sont lentes; il faut cent cinquante ans pour former une poutre de chêne. La conservation des forêts est non-seulement commandée par le besoin impérieux des bois de toute espèce, mais encore pour arrêter la dégradation successive de la couche de terre végétale dont le globe est entouré. La plupart des grandes forêts s'élèvent sur des plants inclinés, depuis les collines ordinaires jusqu'aux plus hautes montagnes couvertes de sapins et de mélèses. Les racines de ces arbres maintiennent la terre végétale, semée par les siècles parmi les roches granitiques. Au moment où ces arbres n'existent plus, les ravins, causés par les pluies, entraînent bientôt ces terres, les collines s'aplanissent, et les montagnes offrent, à la vue des rochers nus, des pics hérissés, rebelles à toute culture.

L'excessive multiplication des chèvres, depuis la révolution, doit être regardée comme une seconde cause de la dégradation des forêts; ces

animaux se plaisent dans le pays montagneux, et sautent avec légèreté d'un rocher à un autre. Le jeune bois n'a pas d'ennemi plus redoutable; elles le broutent avec avidité; leur salive venimeuse et brûlante l'empêche de repousser. On sera peut-être contraint de rétablir les anciennes lois contre ce quadrupède, très-utile, mais non moins malfaisant.

On s'occupait en même temps du rétablissement de l'instruction publique. Chaptal, devenu ministre de l'intérieur à la place de Lucien Bonaparte, nommé ambassadeur de France à la cour de Madrid, venait de publier à ce sujet un mémoire renfermant des vues salutaires, mais dont l'exécution était assez difficile.

On ne remplacera de long-temps les corps enseignans, chargés de l'éducation publique avant la révolution. A l'art d'instruire, que les professeurs se transmettaient les uns aux autres, se joignait l'économie de leur administration. Un collège, aujourd'hui, coûtera ce que coûtaient trois collèges habités par des hommes accoutumés à une vie frugale, portant le même habit, mangeant à la même table.

Chaptal proposait des écoles primaires. La France, en y comprenant le Comtat-Vénaissin, la Savoie, le comté de Nice, les gorges de Porentrui, les pays des bords du Rhin et la Corse, renfermait une étendue de plus de trente-cinq mille lieues carrées de vingt-cinq au degré. Trente

mille instituteurs d'écoles primaires, disséminés sur cet immense territoire, auraient eu chacun un ressort de plus d'une lieue carrée. Comment trouver ces trente mille instituteurs pourvus des connaissances nécessaires? Comment assurer leur traitement, au sein de la jalousie entre les villages où se trouveraient ces écoles, et ceux qui seraient privés de cet avantage? Les enfans de l'un et l'autre sexe, entre l'âge de sept ans et celui de douze, se rendraient-ils de compagnie à l'école primaire à une demi-lieue de leur domicile? Ces courses renouvelées soir et matin à travers les bois et les campagnes seraient-elles sans inconvéniens physiques et moraux?

On nous parle de l'éducation de Sparte; sommes-nous des Spartiates? Les habitans des villages où l'école primaire ne serait pas placée, redoutant les suites de ces pélerinages pendant l'hiver, seule saison où l'économie rurale permet au plus grand nombre des villageois d'envoyer à l'école leurs garçons et leurs filles, ne donneraient-ils pas la préférence à un maître de leur choix?

En admettant des écoles primaires moins nombreuses, leur ressort serait encore plus étendu, et leur insuffisance plus frappante. Il convenait donc de s'occuper des petites écoles, et de les laisser à la charge des communes au moins jusqu'au temps où nous aurions des livres élémentaires à l'usage des enfans et des instituteurs.

L'enseignement (1) public pourrait consister pour le moment en un petit et un grand collège dans chaque département; en cinq lycées dans les villes de Strasbourg, Lille, Lyon, Bordeaux et Marseille; en cinq collèges et un institut national à Paris. On aurait placé ces écoles dans les maisons consacrées autrefois à l'enseignement. Leur entretien serait resté à la charge des communes respectives; l'état aurait payé ses professeurs. Dans chaque petit collège serait un gymnasiarque ou principal, cinq professeurs et un concierge. Cette place, donnée à un vétéran, lui servirait de récompense. Le cours d'éducation se bornerait à cinq ans. Trois maîtres, sous le nom de professeurs de langues, enseigneraient aux enfans pendant trois ans les langues française et latine, les élémens de la géographie et de l'histoire; les connaissances religieuses feraient partie de l'éducation. Deux maîtres, un sous le nom de professeur des beaux-arts, et l'autre sous celui de professeur de philosophie, instruiraient les élèves pendant la quatrième et la cinquième année; le professeur des beaux-arts enseignerait pendant une année les principes de la musique, et pendant l'autre ceux du dessin. Le professeur de philosophie enseignerait durant une année les mathématiques pures,

(1) Depuis l'édition de cet ouvrage, faite en 1802, une partie de ce plan a été adoptée; le reste pourra l'être dans la suite.

élémens d'arithmétique, élémens d'algèbre, élémens de géométrie et trigonométrie rectiligne; la seconde année, il enseignerait l'astronomie, les principes de mécanique, d'architecture, de nivellement et d'arpentage. Chacun de ces deux professeurs donnerait une seule leçon par jour. Les sciences dont je viens de parler n'ayant ensemble aucune relation préliminaire, les élèves commenceraient indifféremment par la première ou par la seconde année, à mesure qu'ils achèveraient leur troisième classe des langues. Les grands colléges seraient composés d'un gymnasiarque, d'un sous-principal, d'un professeur de médecine, d'un professeur de chirurgie, d'un professeur de chimie, d'un professeur vétérinaire, d'un professeur d'éloquence et de poésie, d'un professeur de langues vivantes, d'un professeur de grec, d'un professeur de philosophie, d'un professeur des beaux-arts et de trois professeurs des langues. Le cours d'éducation serait de dix ans; les élèves recevraient dans les cinq premières années l'éducation détailllée pour les petits colléges. Pendant les sixième et septième années de leur instruction, ils apprendraient la langue grecque et une des langues vivantes de l'Europe, ainsi qu'il suit: dans les départemens voisins des Hollandais, la langue batave; vers la Suisse et l'Allemagne, la langue allemande; du Mont-Cenis à la Méditerranée, la langue italienne; vers les Pyrénées, la langue castillane; sur les bords de l'Océan, la langue anglaise; et dans les

départemens Méditerranées, la langue russe ou langue ottomane. La huitième année de l'éducation serait employée à un cours de poésie et d'éloquence française, latine et grecque; enfin durant les deux dernières années, les élèves suivraient les cours de médecine, de chirurgie, de chimie et de vétérinaire.

Dans les villes où seraient établis les lycées, existerait concurremment un grand collège, dans lequel serait supprimée la classe de langue vivante, toutes les langues vivantes de l'Europe devant être enseignées dans les lycées.

Enfin on enseignerait dans l'institut national de Paris toutes les connaissances dans lesquelles les hommes peuvent être instruits.

Les petits collèges coûteraient dix mille francs; deux mille francs pour le gymnasiarque, quinze cents francs pour chaque professeur, cinq cents francs pour le concierge, chargé de tenir propres les escaliers, les cours et les autres lieux communs du collège. Il faudrait ajouter une somme pour les secours extraordinaires, bourses, prix, augmentation de salaires des professeurs dans les villes où la cherté des vivres rendrait cette augmentation nécessaire.

Les grands collèges coûteraient chacun trente mille francs; trois mille francs pour le gymnasiarque; deux mille pour le sous-principal et chacun des professeurs; mille francs pour le soldat-concierge et un garçon qui lui servirait d'aide.

Il fraudrait ajouter une somme pour les secours extraordinaires ; les cinq lycées pourraient coûter chacun cent mille francs. L'institut de Paris, quatre cent mille francs ; l'instruction publique aurait coûté environ quatre millions. J'adressai ce plan à la convention lorsqu'il fut question d'instruction publique ; elle adopta l'institut national qui n'eut aucune destination.

Deux établissemens d'une utilité générale, formés à Paris, furent l'école polytechnique et l'hospice de la maternité, dans laquelle des jeunes personnes venues de tous les départemens s'instruisent dans l'art des accouchemens.

Plusieurs moyens d'améliorations furent mis en usage en faveur de nos manufactures ; on proposa des prix pour le perfectionnement des machines à ouvrer, peigner, carder et filer la laine. Le canal de Saint-Quentin, destiné à former la jonction de la Seine à l'Escaut, entrepris plusieurs fois et toujours abandonné, fut continué sous de meilleurs auspices ; le Blavet dut être rendu navigable de Pontivy à Hennebond. Il manque à Paris des eaux assez élevées pour augmenter le nombre des fontaines, laver les places et les rues ; le célèbre Riquet avait conçu le projet de la dérivation de l'Ourcq par un canal de cinquante mille toises, conduit à la barrière de la Villette. Ce canal fut commencé ; on en voyait des vestiges auprès de Meaux ; les malheurs des dernières années de Louis XIV

nuisirent à ce travail ; il fut repris et conduit à cet état de perfection où nous le voyons aujourd'hui. Le canal des étangs, qui comprend celui de Cette et de la Peyrade et quelques autres embranchemens, fut restauré ; celui de Bourgogne, entre la Saône et la Loire, fut terminé ; on proposa la jonction du Rhin et de la Saône ; des fonds étaient destinés à de nouveaux canaux et à réunir les principales rivières dont les eaux arrosent la France.

Les grandes routes, absolument dégradées, appelaient surtout l'attention du gouvernement ; cette partie de l'administration conservait l'empreinte du système destructeur imaginé par les Jacobins ; en vain un péage cruellement multiplié était établi pour la réparation des grandes routes ; ces réparations ne se faisaient pas.

On sera peut-être obligé de revenir aux corvées pour obtenir un résultat convenable dans cette partie du service public. Je connais les préjugés élevés contre cette sorte d'impôts ; je passai les plus belles années de ma vie au milieu des champs ; je fus témoin mille fois des larmes amères versées par le journalier privé de ses travaux nourrissiers, traîné à la corvée, et qui demandait l'aumône aux passans en travaillant à une grande route sur laquelle il marchait nu-pieds. Cependant je suis convaincu que la dureté de cet impôt ne consistait pas dans sa nature, mais dans sa mauvaise répartition ; les pauvres presque seuls faisaient la corvée.

Dans les lois romaines, on plaçait les corvées, appelées réelles, au nombre des charges publiques, dont aucune dignité ne dispensait; les vétérans, les sénateurs, les prêtres, les femmes, et même les mineurs y étaient soumis; un fardeau, porté par tout le monde, devient léger pour chaque individu; si cet usage s'introduisait en France, les routes se trouveraient réparées et personne ne serait lésé.

Une autre méthode est en usage chez les Anglais, cela est concevable. L'Angleterre est une île; les marchandises d'un poids considérable sont transportées par les vaisseaux sur les côtes de toutes les provinces, et de là dans l'intérieur par l'embouchure des fleuves. Les routes de terre ne sont guères broyées que par les voitures de luxe; dès-lors les droits de passe ne produisent presque aucun effet fâcheux. En France, au contraire, la moitié du commerce, en tous les temps et la presque totalité durant les guerres maritimes, se fait par les routes de terre; l'entretien de ces routes doit donc être un objet d'une beaucoup plus grande conséquence.

H. A peine les préliminaires de paix étaient signés entre la France et l'Angleterre, qu'on préparait, dans Brest, le plus redoutable armement pour ramener l'île de Saint-Domingue sous les lois de la France; les Anglais n'avaient pas manqué de prévenir les nègres de cette expédition,

et de leur fournir les munitions nécessaires à leur défense. Toussaint-Louverture avait ordonné de brûler toutes les villes, de détruire toutes les plantations à l'approche des Français. La promptitude avec laquelle les troupes françaises s'emparèrent du Port-au-Prince préserva cette place de l'entière destruction dont elle était menacée; mais les flammes avaient dévoré le Cap Léogane, la Croix des Bouquets, l'Arcahaye; toute la plaine était dévastée et incendiée par Dessalines. Les nègres, hommes, femmes et enfans, se réfugiaient dans les montagnes, au centre de l'île, emportant avec eux leurs provisions de bouches et de guerre, exterminant les hommes blancs restés dans la colonie; les Français ne pouvaient s'avancer que sur des cendres et des cadavres. Ce prélude, anéantissant les richesses de Saint-Domingue, détruisait les craintes des Anglais de voir cette superbe colonie sortir de ses ruines, et rivaliser, par sa prospérité, avec celle de la Jamaïque.

Cette crainte, au moment même où les plénipotentiaires signaient le traité d'Amiens, avait excité contre Addington, successeur de Pitt au ministère, des plaintes générales. On lui faisait un crime d'avoir imprudemment laissé passer en Amérique des forces capables de soumettre à la France les colonies anglaises dans cette partie du monde. Il se disculpa en allégant les ordres donnés pour le départ d'une flotte d'observation. Il paraît que le commandant de cette flotte, ne met-

tant aucun obstacle à l'arrivée de nouvelles troupes françaises dans les ports de l'île, devait borner ses soins à rendre difficiles, par des manœuvres indirectes, les transports des vivres destinés dans les Etats-Unis de l'Amérique pour les troupes françaises de Saint-Domingue. En effet, le défaut d'une nourriture saine et abondante fut la première et la principale cause de la perte d'une armée, dans laquelle on compta jusqu'à trente mille combattans.

Des forces aussi considérables devaient vaincre aisément toutes résistances dans les vastes plaines de Saint-Domingue. Le général Leclerc entra en campagne le 18 février; les points les plus importans dans la partie française et dans la partie espagnole furent soumis. Le général Clervaux, homme de couleur, occupait la position intéressante de San-Yago; il se soumit. Le frère de Toussaint commandait en chef la partie espagnole; il en fut chassé. La division du général Desfourneaux se portait au Limbé, celle du général Hardi aux Mornets; le général de Rochambeau marchait sur le Cap et le fort Dauphin. Un bataillon se rendait maître de Sainte-Suzanne et de la Vallière; s'il paraissait dans la plaine quelque détachement des troupes commandées par Toussaint, il était sur-le-champ attaqué et dispersé. L'armée paraissait victorieuse presque sans avoir combattu; toutes les lettres, venues de Saint-Domingue, parlaient

de la facilité avec laquelle les Français s'étaient remis en possession d'un pays immense, dont on avait regardé la perte comme assurée.

Au mois de mars, les divisions françaises, maîtresses des places maritimes, marchaient en avant. Le général Desfourneaux campait à Plaisance pour protéger le departement du Nord; les divisions Hatry, Rochambeau, Boudet et Debelles se rassemblaient dans les environs d'un fort où Toussaint avait enfermé ses principales munitions. On le connaissait sous le nom de la Crète; il s'élevait auprès de l'Artybonite, à huit lieues de Saint-Marc, à quinze du Port-au-Prince. Ce siège fut la seule action mémorable de cette guerre. La place, bâtie sur une montagne isolée, était entourée de fortifications assez régulières; les nègres en avaient augmenté la force en bordant le front des redoutes par un abattis de bois de campêche de dix pieds de profondeur sur six de hauteur. Toussaint la défendait lui-même à la tête de huit mille hommes commandés par Christophe et Dessalines. Le siège dura quarante jours; les assiégés se comportèrent avec courage, et dans plusieurs sorties annoncèrent que l'art de la guerre ne leur était pas étranger. Le fort fut bombardé; le feu y éclata plusieurs fois; enfin, les nègres, ayant perdu trois mille hommes, en sortirent durant la nuit, et se réfugièrent sur les montagnes voisines. On y trouva de la poudre, des fusils, quelques pièces de canon, mais point de vivres;

les nègres les avaient entièrement consommés avant d'abandonner la place assiégée.

Des négociations accompagnaient les hostilités; on cherchait à semer la division entre les chefs des nègres, en offrant à chacun d'eux des conditions favorables. Plusieurs de ces chefs, devenus riches et accoutumés à une vie heureuse, supportaient avec chagrin les privations auxquelles les nègres s'étaient condamnés dans les sinuosités de montagnes arides, où les bananes et les racines devenaient presque leur seule nourriture. Christophe donna le premier exemple de la soumission. Ayant obtenu la liberté de résider dans une de ses plantations, il remit au général Rochambeau ses magasins, son artillerie, et douze cents hommes faits prisonniers par ses troupes. Toussaint et Dessalines faisaient des propositions pacifiques; elles furent acceptées. Toussaint se retira sur une plantation près des Gonaïves, et Dessalines sur une autre plantation près de Saint-Marc.

On n'a jamais eu connaissance des arrangemens particuliers en vertu desquels ces chefs posèrent les armes. On ne sait pas si les nègres, devenus les maîtres des plantations appartenant aux colons blancs avant la révolution, devaient les conserver, en prêtant serment de fidélité au gouvernement français, ou si les anciens et les nouveaux propriétaires devaient entrer en partage des fruits de la terre; les évènemens subséquens semblent annoncer que le projet du général Leclerc

était de faire arrêter sous divers prétextes les chefs auxquels les nègres donnaient leur confiance, et de les envoyer en Europe. Alors les nègres, relégués dans les montagnes, n'ayant aucun centre de ralliement, pouvaient être conduits par la misère à rentrer dans les ateliers à des conditions tolérables. J'avance une simple conjecture; elle était difficile à réaliser.

Au surplus, à peine Toussaint, Dessalines et Christophe avaient fait leur soumission, que les habitans des villes abandonnaient en foule les montagnes, et venaient relever leurs maisons. Plus de deux mille habitans du Cap-Français étaient rentrés dans cette ville un mois après la soumission de Toussaint. Les bâtimens américains avaient apporté aux nègres des canons, des fusils et de la poudre; ils apportaient avec la même indifférence les objets de reconstruction. Ce retour vers un meilleur ordre de choses ne fut pas de longue durée.

Le général Leclerc fit arrêter Toussaint dans sa maison, en l'accusant de tramer de nouveaux complots. On l'embarqua sur-le-champ pour Brest avec les nègres et les gens de couleur qui se trouvaient chez lui. Toussaint, arrivé en France, fut enfermé au château de Joux, auprès de Pontarlier; il y mourut l'année suivante au mois d'avril. Sa femme et ses enfans, ayant trouvé le moyen de s'échapper, s'embarquant sur un vaisseau américain, entrèrent au mois de septembre dans

le port de Bayonne. Le commandant ignorait les desseins du gouvernement; il les reçut d'abord avec distinction; il ne fut plus question d'eux dans la suite.

A la nouvelle de la violence dont Toussaint avait été victime, la colonie entière prit les armes contre les Français. Plusieurs cantons avaient résisté jusqu'alors aux insinuations et aux menaces de Toussaint et de son conseil. Dans ces cantons, les habitans restaient dans leurs campagnes et cultivaient leurs terres, en promettant une entière soumission aux lois de la France; tous prenaient part alors à l'insurrection. Des magasins de munitions de guerre et des pièces d'artillerie avaient été cachées dans des broussailles sur des rochers escarpés. Plusieurs bataillons de troupes coloniales admis au service de la France, abandonnant les généraux français, allaient joindre leurs compatriotes avec armes et bagages. Christophe et Dessalines paraissaient en campagne à la tête de quarante mille combattans. Leclerc ne pouvait repousser cette agression.

Une maladie pestilentielle avait moissonné en moins de deux mois la moitié de l'armée, et continuait ses ravages. A peine au mois d'août pouvait-on réunir dix mille hommes sous les drapeaux. Ce nombre diminuait chaque jour; la maladie venait d'enlever le préfet Benezeck, administrateur qui joignait à une longue expérience beaucoup de zèle et de probité; elle emporta le général Leclerc

le 2 novembre. Les affaires publiques se trouvaient alors dans une extrême détresse. L'épouse du général Leclerc, Pauline Bonaparte, s'embarqua sur-le-champ pour la France; elle arriva à Toulon dans les premiers jours de l'année suivante, apportant avec elle le corps de son époux et les trésors de Toussaint, dont son époux s'était rendu maître dans le fort de la Crète. Le veuvage de Pauline Bonaparte ne dura pas long-temps; avant la fin de l'année, elle avait épousé le prince Camille Borghèse.

Dans cet intervalle, la guerre s'étant déclarée entre la France et l'Angleterre, et aucun secours ne pouvant être apporté à l'armée de Saint-Domingue, elle disparut. Les cultures de la colonie commençaient à devenir florissantes, lorsque les Français arrivèrent dans l'île. Cet espoir de bonheur s'était évanoui comme une vaine fumée; Saint-Domingue fut livré à tous les fléaux de l'anarchie et de la dévastation.

III. Le schisme introduit en France par la constitution civile du clergé était regardé par Bonaparte comme pouvant nuire à la réussite de ses vastes projets de domination. A l'instigation du conventionnel Grégoire, devenu évêque constitutionnel de Blois, un concile national, convoqué dans l'église métropolitaine de Paris, s'était occupé des moyens de consolider les institutions religieuses de la constituante, en créant en France un patriarche, avec

l'autorité dont jouissaient les anciens patriarches d'orient depuis le premier concile de Nicée. Grégoire se flattait d'obtenir cette haute dignité. Ses intrigues lui avaient procuré un parti nombreux; mais les mêmes intrigues et le mépris dont il s'était couvert dans plusieurs occasions depuis les premières années de la révolution, nuisaient à ses vues ambitieuses dans l'esprit d'un grand nombre de ses collègues; ils pensaient qu'au lieu d'élever un nouveau mur de séparation entre l'église de France et l'église romaine, il était plus conforme à l'esprit de l'évangile de solliciter de nouveau auprès de la cour de Rome la confirmation des changemens ecclésiastiques insérés dans la constitution de 1791.

Parmi les défenseurs de cette opinion, on distingua particulièrement l'archevêque de Paris, Royer, prélat recommandable par ses vertus épiscopales. Il s'était opposé de tout son pouvoir à la convocation du synode sans l'approbation formelle du pape. Ses observations ayant fait une impression profonde, le concile se sépara et ne prit aucune résolution. Les amis de Grégoire se proposaient de le rassembler l'année suivante. L'introduction d'une église patriarcale en France devenait le sujet de toutes les allocutions ecclésiastiques.

Suivant les constitutionnels, la création d'un patriarche était un retour au droit ancien de toutes les églises. Non-seulement le gouvernement extérieur de l'église s'était formé sur le modèle du

gouvernement civil, mais, dès qu'une ville obtenait la prérogative de métropole civile, elle devenait métropole ecclésiastique. On citait l'église de Constantinople, devenue patriarcale en vertu du troisième canon du second concile de Constantinople, en ces termes : « Il faut que l'évêque de Constantinople ait tous les honneurs de la primauté après l'évêque de Rome, parce que Constantinople est la nouvelle Rome. » On observait que plusieurs papes, et en particulier saints Léon et Gélase, s'opposèrent vainement à la nouvelle puissance des métropolitains de Constantinople, et que ces réclamations ne les empêchèrent pas de conserver leur juridiction patriarcale.

Suivant les inconstitutionnels, le pape réunissait dans sa personne l'autorité de chef visible de l'église et celle de patriarche d'occident. Le nom de *patriarche* passa d'orient en occident, où il était inconnu avant le cinquième siècle. Les Grecs et l'empereur Marcien le donnèrent au pape saint Léon. Les papes exerçant, depuis plus de treize siècles, des droits patriarcaux dans l'église de France, il était injuste de les en dépouiller sans leur consentement.

Dans presque toutes les affaires, les hommes se déterminent suivant leur intérêt; cet intérêt personnel pouvait diriger le sentiment des évêques constitutionnels et inconstitutionnels, en discutant ce point de discipline ecclésiastique. L'établissement d'un patriarche en France tendait évidemment à

rendre permanentes les institutions ecclésiastiques de la constituante; il affermissait les nouveaux évêques sur les sièges établis par la constitution de 1791. En même temps les anciens évêques, rentrés en grand nombre depuis la dernière révolution, perdaient tout espoir de recouvrer leurs fonctions épiscopales. Les troubles religieux renaissaient de toute part, les consciences étaient alarmées. Bonaparte éteignit ce foyer de discorde, en obtenant du pape un nouveau concordat.

Il serait inutile et peut-être inconvenant d'établir ici un parallèle entre cet arrangement signé au mois de juillet 1801, et ceux de la constituante dont j'ai parlé dans le premier tome de cet ouvrage. Je me contenterai d'observer que, dans ce concordat, l'aliénation des biens ecclésiastiques, ordonnée par la constituante, fut déclarée valable. On consacra une nouvelle conscription des diocèses, moins favorable à l'église en général, et aux ecclésiastiques en particulier, que celle dont la constituante avait posé les bases. Ce concordat exigea des évêques un serment à-peu-près semblable dans son intensité à celui dont la plus grande partie d'entre eux avait refusé la signature durant la session de la constituante.

Quels effroyables malheurs n'auraient pas été prévenus si le pape Pie VI avait admis la constitution civile du clergé de France en 1791! Ce pontife expia, d'une manière bien cruelle, sa fatale erreur; mais, aux suites de cette fatale erreur,

doit être attribuée une grande partie des malheurs de la France, et peut-être même la mort tragique de Louis XVI.

Un des effets du nouveau concordat étant d'anéantir les règlemens ecclésiastiques de la constituante, tous les sièges épiscopaux devenaient vacans. Cette disposition permettait d'introduire, dans la composition du nouveau clergé, des évêques sans aucune distinction d'insermentés ou d'assermentés, à la charge d'obtenir des bulles du pape, sans lesquelles ils ne pouvaient s'immiscer dans les fonctions pastorales : c'était le meilleur moyen de rétablir la paix des consciences, la paix des familles. Les évêques privés de leur siège obtinrent des pensions suffisantes. L'ancien évêque de Marseille, Dubelloy, doyen des prélats de France, fut nommé archevêque de Paris, et décoré peu de temps après de la pourpre romaine. Royer se retira à Besançon, sa patrie. Il y mourut quelque temps après en soignant, dans l'hôpital de cette ville, les pauvres attaqués d'une maladie contagieuse. Il répondait à ceux qui voulaient le soustraire à une mort inévitable : « Un évêque qui n'a plus de diocésains, doit vivre et mourir parmi les pauvres. »

D'après les articles du nouveau concordat, dix archevêchés et cinquante évêchés étaient établis en France, en y comprenant la Belgique. Le traitement des archevêques était fixé à quinze mille francs ; celui des évêques à dix mille. La nomination des évêques appartenait au chef du gouver-

nement et l'institution canonique au pape. Les évêques devaient prêter serment de fidélité au gouvernement, sans l'autorisation duquel ils ne pouvaient faire aucun nouveau règlement pour l'administration des sacremens et l'exercice du culte public. Ils ne pouvaient élever au sacerdoce aucun ecclésiastique sans être possesseur d'une propriété de trois cents francs de revenu, clause qui devrait être maintenue avec beaucoup d'attention. Une seule liturgie et un seul catéchisme étaient autorisés pour toute l'église de France. On statuait le recours au conseil d'état pour arrêter les troubles causés par les prêtres dans l'exercice de leurs fonctions, et par les laïques contre les prêtres. Les bulles ou brefs du pape ne devaient avoir aucun effet en France sans l'attache du gouvernement. Aucun légat ou nonce ne pouvait exercer ses fonctions sans la même autorisation, et en se conformant aux libertés de l'église de France. Les canons des conciles étaient assujétis à la même règle.

Trente articles organiques réglaient l'exercice du culte protestant en France. Un d'eux imputait, pour le traitement des ministres, les biens appartenant aux églises consistoriales et les oblations.

Le cardinal Caprara avait été envoyé à Paris avec la qualité de légat *à latere*, pour concilier les discordances entre l'ancienne organisation du clergé et la nouvelle, et pour rétablir la bonne intelligence entre les prêtres soumis aux institutions de la constituante et ceux qui s'étaient refusés à cette

soumission. Il était autorisé à légaliser, sous les rapports religieux, les mariages contractés par un grand nombre de prêtres pour se soustraire à la hache des Jacobins. Le concordat, ayant été adopté par le corps législatif comme loi de l'état, fut publié le jour de Pâques, dans la cathédrale de Paris, en présence de toutes les autorités constituées. Le cardinal Caprara célébra la messe. Les nouveaux évêques prêtèrent leur serment de fidélité.

Cette transaction, causant en France une joie universelle, augmentait la puissance de Bonaparte. Jusqu'alors l'autorité consulaire, lui étant confiée pendant un certain nombre d'années, pouvait se concilier avec le régime républicain. Ses deux collègues, Cambacérès et Lebrun, proposèrent le 10 mai, au corps législatif, de consulter le peuple français sur cette question : « Bonaparte sera-t-il consul à vie ? » Des registres à ce sujet furent sur-le-champ ouverts dans toutes les communes de France. On donnait pour motif de cette mesure la guerre prête à se rallumer entre la France et la Grande-Bretagne. « N'était-il pas, disait-on, de l'intérêt de tous les Français, que le guerrier chargé de conduire ces hostilités fût assuré de jouir long-temps du fruit de ses heureux travaux ? »

Une note avait été remise au ministre des relations étrangères Talleyrand. Le roi d'Angleterre offrait d'évacuer l'île de Malte dans dix ans, après

avoir fortifié l'île de Lampedosa comme poste militaire, à condition que les Français évacueraient sur-le-champ la Hollande et l'Helvétie, et donneraient au nouveau roi de Sardaigne, auquel son frère venait de résigner sa couronne, un dédommagement convenable en Italie. Ces propositions, équivalentes à une déclaration de guerre, n'avaient pas laissé long-temps le gouvernement français en suspens sur les intentions des ministres britanniques. Dès le 21 mai, deux frégates anglaises avaient capturé deux bâtimens français dans la baie d'Audierne..

Dans cette circonstance, le sénat déclara que, trois millions cinq cent mille Français ayant voté le consulat à vie en faveur de Napoléon Bonaparte, ce vœu était celui de la nation. Cet arrêté fut présenté au premier consul le 3 août.

IV. Depuis la conclusion du traité de Lunéville, plus d'une année s'était écoulée sans qu'on eût réglé les dédommagemens dus aux princes germaniques privés de leurs possessions à la gauche du Rhin. Ce retardement laissait l'Allemagne dans un état pénible d'incertitude, dont les suites pouvaient compromettre le repos de l'Europe. L'empereur de Russie et le premier consul de France s'étaient déterminés à intervenir pour terminer, par leur médiation, un arrangement attendu vainement des délibérations du corps germanique. Dans l'exécution d'un système dont le but essentiel

était de consolider la paix générale, on s'appliqua surtout à diminuer les chances de la guerre; on éluda, entre la France et l'Autriche, tout contact capable d'amener de nouvelles hostilités; le même principe plaça les indemnités de la Prusse hors du voisinage de la France et de la Hollande. La maison palatine recevait une augmentation considérable de puissance. La Prusse continuait d'être dans le système germanique la base d'un contrepoids nécessaire, et l'Autriche obtenait l'avantage inappréciable de voir toutes ses possessions concentrées. La maison de Bade paraissait plus avantagée que les autres. On avait jugé convenable de fortifier le cercle de Souabe, intermédiaire entre la France et les grands états germaniques. La sécularisation des bénéfices princiers fournissait les indemnités. Cependant on reconnut la possibilité de conserver dans l'empire un électeur ecclésiastique, avec le titre et les fonctions d'archichancelier. Ce titre fut transféré au siège de Ratisbonne. On créait en même temps trois électorats nouveaux en faveur du margrave de Bade, du duc de Wurtemberg, et du prince de Hesse-Cassel.

Cet arrangement avait été adopté par l'Autriche, la Prusse et les autres puissances germaniques; l'Angleterre seule en retardait, autant qu'elle pouvait, l'entière exécution.

Les Hollandais rentraient insensiblement dans les colonies dont la paix leur rendait la possession. L'Helvétie se ralliait à la forme du gouvernement

qui lui paraissait le plus propre à concilier tous les partis.

Une assemblée de notables fut convoquée à à Berne le 17 avril. La nouvelle constitution composait le gouvernement d'une diète générale chargée de la discussion et de l'adoption des lois, d'un sénat qui les proposait, et d'un conseil d'exécution composé de trois membres auxquels succéda un landamman. Le gouvernement français reconnaissait l'Helvétie comme puissance indépendante, garantissait sa constitution, et promettait de retirer les troupes françaises lorsque cet acte aurait son entière exécution.

La cour ottomane, ayant fait la paix avec la France, rentrait dans le système d'apathie avec lequel elle considérait les affaires de l'Europe. Les Anglais, ayant promis d'évacuer l'Egypte, conservaient une garnison dans Alexandrie. Les Turcs n'étaient pas en mesure de les en chasser. La maison d'Autriche se dédommageait de la perte de la Toscane, cédée au duc de Parme, avec la qualité de roi d'Etrurie, par les évêchés de Salzbourg, d'Aichtaedt, de Trente, de Brixen et de Passaw. La Prusse et l'Espagne persistaient dans le système d'une entière neutralité. On assure que l'Angleterre avait demandé à la cour de Madrid les îles de Majorque et de Minorque, comme gages de cette neutralité, et que, l'année précédente, elle avait voulu obtenir de la cour de Lisbonne l'île de Madère, sous le même prétexte; dans cette supposition, elle pouvait

demander Elseneur au Danemarck, la Sicile au roi de Naples, les Dardanelles à la Porte-Ottomane.

La guerre prolongée avec l'Angleterre avait développé dans les manufactures françaises des moyens industriels paralysés dans des temps antérieurs, en raison de la supériorité accordée, par l'opinion publique, aux produits des manufactures anglaises; de ce nombre sont les toiles peintes, les basins, les velours de coton, plusieurs objets de quincaillerie, les tôles laminées, les fers-blancs, et surtout les cristaux. Toutes les puissances de l'Europe, à l'exemple de la France, favorisaient l'industrie dans les pays de leur domination; de nouvelles manufactures s'élevaient en Allemagne, en Autriche, en Prusse, en Suède, en Danemarck, et même en Russie. Chaque nation voulait partager avec la Grande-Bretagne les bénéfices du commerce. Le budget présenté au parlement britannique, pour l'année échue le 5 janvier 1802, laissait, entre la recette et la dépense, un déficit de cent cinquante millions de francs. Ce gouffre, creusé par la haîne de l'Angleterre contre la France, ne pouvait être comblé sans le monopole du commerce; ce monopole n'existait plus. Le crédit de l'Angleterre devait s'écrouler plus ou moins rapidement, en raison des progrès commerciaux faits par les puissances européennes. A ces appréhensions doit être attribué le renouvellement des hostilités. La guerre offrait à l'Angleterre des chances avantageuses; elle conservait l'espoir de soulever

les grandes puissances, en irritant leurs jalousies. Seule, elle se voyait assez de force pour anéantir la marine de France et de ses alliés; ce but atteint, elle restait souveraine des mers, héritière exclusive des trésors de l'Inde; elle opérait la spoliation et le froissement perpétuel des nations européennes.

V. Malte devenait le prétexte de la guerre; les 1803.
prétentions de l'empereur Alexandre sur cette île fournissaient au gouvernement anglais une raison apparente d'en rester le maître; ce prétexte n'existait plus; une convention entre les grandes puissances de l'Europe, consentie par le roi d'Angleterre, le 8 juin 1802, déférait au pape, pour cette fois seulement, la nomination du grand-maître, sur la présentation des prieurés de l'ordre; en conséquence, Pie VII nomma grand-maître de Malte le bailly de Thomasy. Ce prince, ayant accepté sa nomination, chargea le commandeur de Bussi de prendre possession de l'île, en son nom. Alors le ministère anglais, après plusieurs tergiversations, envoya à Paris son *ultimatum*, dans lequel il voulait garder Malte pendant dix ans, afin d'avoir le temps de fortifier l'île de Lampedosa. On répondit à cette note : « L'île de Lampedosa n'appartenant pas à la France, le premier consul n'a aucune observation à faire à son sujet. L'indépendance de l'ordre et de l'île de Malte est le résultat d'un article formel du traité d'Amiens. Le gouvernement français ne saurait prendre aucune

nouvelle détermination à cet égard, saus le concours du roi d'Espagne et de la république batave, parties contractantes dans ce traité, et sans l'aveu des cours de Vienne, de Pétersbourg et de Berlin. » Sur cette réponse, le lord Witworth, ambassadeur britannique en France, demanda des passe-ports et retourna à Londres.

Toutes les puissances de l'Europe étaient en paix avec la France. Les nations française et anglaise allaient combattre avec leurs seules forces; chacune, comptant sur sa supériorité, méprisait sa rivale. La Russie offrait sa médiation; la France paraissait l'accepter; l'Angleterre s'y refusa.

Sa marine se composait, en 1803, de cent vingt-sept vaisseaux de ligne et de cent quarante-quatre frégates; avec cette force colossale, d'après l'opinion commune des deux chambres du parlement, si on poussait la guerre avec vigueur, elle ne devait pas durer long-temps.

A peine la guerre était déclarée, que l'Angleterre se dédommageait de ses grandes dépenses, en saisissant tous les vaisseaux ennemis ou neutres; mais, en même temps, les Français se rendaient maîtres de l'électorat de Hanovre, et faisaient prisonnière une armée britannique, cantonnée dans cette province. Le maréchal Mortier, chargé de cette expédition, marchant avec une rapidité extrême, fermait au commerce anglais les ambouchures de l'Elbe et du Weser. Le duc de Cambridge commandait dans les états de

son père, en Allemagne; il borna ses efforts à une proclamation, dans laquelle il exhortait les Hanovriens à se lever en masse contre les Français; il prit la fuite à l'approche du général Mortier. Son armée consistait en vingt-cinq mille hommes d'infanterie, six mille de cavalerie, et sept cents d'artillerie : elle fut contrainte de mettre bas les armes.

VI. On avait commencé la guerre en Angleterre avec une espèce d'ivresse. Les armateurs britanniques se rendaient maîtres de tous les navires marchands, épars sur les mers. Pour grossir cette proie, la cour de Londres ne tarda pas à déclarer la guerre à la Hollande et à l'Espagne. Le commerce maritime de France, de Hollande et d'Espagne fut entièrement ruiné. Jusqu'alors des profits immenses semblaient justifier les espérances fondées par les armateurs anglais sur les chances de la guerre. On se flattait, d'un côté, de s'emparer aisément de toutes les colonies françaises et bataves, et, de l'autre, de retenir captives dans les ports les escadres ennemies, de ravager et de bombarder toutes les côtes de France, d'Espagne et de Hollande. Chacun assurait à Londres que les résultats de ces mesures devaient forcer en peu de temps le premier consul de France à signer un nouveau traité de paix, aux conditions dictées par le cabinet de Saint-James.

Les choses ne tournaient pas de cette manière.

Les Français, maîtres de l'électorat de Hanovre, ne permettaient plus aux Anglais de verser leurs marchandises en Allemagne, par les embouchures du Weser et de l'Elbe. La France, riche par son sol et par ses alliés, formait pour ainsi dire, avec eux, un continent fermé à la marine britannique. Telle est la nature des guerres maritimes, qu'elles produisent tout-à-coup sur les plages continentales un effet désastreux, et qu'après ce premier malheur elles ont moins d'inconvéniens pour les pays riches par leur sol et par leur industrie. Au moment où les Français et les Hollandais cessèrent d'aventurer des fonds sur mer, le compte de leurs pertes se trouva réglé, arrêté; s'il en devait résulter des faillites, elles furent à l'instant décidées; sous ce rapport, la fortune des Anglais se trouva en sens inverse de celle de leurs ennemis. Dans les trois premiers mois des hostilités, des banqueroutes nombreuses se manifestaient en France et en Hollande. Ce fléau diminua peu à peu; il passa en Angleterre, et s'y étendit d'une manière effrayante. Il n'y avait plus de gains à faire sur les Bataves et sur les Français; les uns et les autres couvraient les mers de leurs corsaires; ces corsaires reprenaient sur le commeree anglais une partie de ce que les armateurs anglais avaient enlevé au commerce de France et de Hollande.

Dans le même temps, les côtes de France, voisines d'Angleterre, se couvraient d'une armée composée de deux cent mille combattans. Des

vaisseaux se construisaient dans tous les ports français. On se proposa de tenter une descente en Angleterre, et de combattre l'ennemi dans ses propres foyers. Il était impossible de lutter en bataille rangée contre les flottes britanniques avec une marine faible et dispersée sur des parages lointains. Les embouchures des rivières se remplirent de barques canonnières, de bateaux plats, de prames, de peniches et d'autres vaisseaux de transport, pour le passage de cette grande armée. Ces légères embarcations s'élevèrent au nombre de dix mille. On en construisit jusques sur la Seine, au-dessus et au-dessous de Paris. Dans chacun de ces bâtimens pouvaient être placés quarante ou cinquante hommes.

On parut d'abord mépriser en Angleterre ce nouveau genre d'attaque; il en fut fait des caricatures ridicules. La flottille de Boulogne inspira bientôt d'autres pensées. Des vents également variables et impétueux permettent difficilement aux vaisseaux de ligne de rester sur la Manche pendant la saison brumeuse; on craignit que les Français, profitant d'un instant favorable, abordassent en Angleterre pendant une nuit d'hiver. A une extrême sécurité la peur succédait avec tout ce qu'elle a de ridicule et de terrible; le drapeau rouge devait être déployé avec une invitation de ne faire aucun quartier aux Français, attendu que le nombre des prisonniers, venant à s'augmenter, ils pourraient compromettre la

sûreté de l'état. On établit des signaux, au moyen desquels cinquante mille hommes pussent être assemblés en peu de temps sur le même point. Tous les chevaux, toutes les voitures furent à la disposition du gouvernement; des levées en masse furent ordonnées. Ces volontaires devaient être armés d'une pique et d'un sabre. Cent mille matelots furent votés pour l'année 1804; les ateliers étaient déserts; les magasins remplis de marchandises manquaient de débouchés. C'était déjà un coup fatal porté au commerce anglais par la flottille de Boulogne. On avait hérissé de canons les côtes les plus menacées par les Français; des écluses même furent construites pour inonder le comté d'Essex. Des mesures aussi recherchées devaient rassurer les esprits; cependant, le roi n'osait aller au spectacle, dans la crainte qu'un cri d'alarme ne vînt annoncer la descente et ne troublât ses plaisirs. Enfin, ces appréhensions acquérant un nouveau degré d'intensité, le gouvernement anglais ordonna de brûler les forêts, les voitures, les villages, de détruire le chemins, de démanteler les villes, de tuer les bestiaux, si on ne pouvait pas les conduire dans l'intérieur du pays, à la première nouvelle de l'invasion des Français. Les plus riches habitans de Douvres, regardant l'invasion comme exécutée, se refugiaient à Cantorbéry. On proposait d'élever des fortifications autour de Londres.

VII. « Tout obéit à la force, nous dit Saluste. 1804.
Par une tendance irrésistible, l'autorité publique, échappant aux mains faibles et malhabiles, passe dans les mains habiles et fortes. » On reconnaissait cette vérité dans les opérations du gouvernement, après la révolution de 1799. Aucune agitation ne se manifestait dans les colléges électoraux. Les impositions se payaient exactement depuis la chute des assignats, et couvraient les dépenses publiques. On formait un cadastre général, afin de rendre invariable la répartition des impôts directs. Chaque commune devait avoir, dans une carte particulière, le plan de son territoire, ses divisions et les rapports des propriétés entre elles. Les dépenses publiques, d'après le budget de 1802, s'étaient élevées à cinq cent cinquante millions; la recette avait surpassé la dépense. On se flattait d'obtenir le même résultat les années suivantes. Cette bonification permettait d'encourager les arts, d'entretenir l'émulation dans les fabriques et dans les ateliers. Les lois de la conscription tenaient l'armée au grand complet. L'ordre de la légion d'honneur, institué en 1802, prenait une haute consistance; il devenait l'objet de l'ambition des guerriers. Chacun brûlait de se venger sur l'Angleterre des maux qu'elle avait faits à la France.

Trois nouveaux ponts s'élevaient dans Paris; des quais, des fontaines, des monumens publics, des rues alignées avec magnificence frappaient

les regards des étrangers. Les chefs-d'œuvre des arts, arrivant d'Italie, donnaient un nouvel éclat à ceux qui embellissaient la capitale de la France. Les travaux, commencés dans les provinces pour élever des digues au bord des rivières, pour creuser des canaux, pour ouvrir de nouvelles routes, pour reparer les anciennes, étaient suivis avec ardeur.

Le Code civil s'achevait; on s'occupait du Code criminel et du Code de commerce. La navigation intérieure venait d'être soumise à un régime tutélaire et conservateur; un droit fut consacré à son entretien sous la surveillance des préfets. Le droit de pêche dans les rivières navigables redevint une propriété publique, sous la garde de l'administration forestière. Nous étions maîtres de l'électorat de Hanovre; notre cavalerie s'était remontée aux dépens de la cavalerie anglaise. En vain les torches de la guerre s'allumaient sur les côtes de la Manche; malgré le bruit des armes, on s'occupait des travaux de la paix; les guerriers paraissaient peu s'inquiéter de ces hostilités nouvelles; ils les considéraient comme une source de triomphes.

Dans un moment où l'espoir d'un avenir heureux, offrant une diversion aux sentimens pénibles dont les Français étaient affectés depuis un grand nombre d'années, leur inspirait des idées plus consolantes, deux évènemens inattendus vinrent jeter sur la personne de Bonaparte une teinte profonde

de cruauté et de basse jalousie. La générosité et la grandeur, non moins que la légèreté et l'imprévoyance, formèrent de tout temps le caractère des Français : Bonaparte jalousait les grands talens du duc d'Enghien, et des généraux Moreau et Pichegru ; l'inconcevable trahison, sous laquelle ils succombèrent cette année, frappa de stupeur la France entière. Elle aurait nui aux intérêts du premier consul, si l'art avec lequel il liait à sa fortune toutes les magistratures ne lui avait assuré les plus zélés et les plus puissans enthousiastes de tous les projets dont il concevait l'idée.

Le duc d'Enghien vivait d'une manière très-retirée en Allemagne, à quelques lieues du Rhin, dans le château d'Eteimheim, ancienne résidence du cardinal de Rohan, auprès de Strasbourg; Bonaparte résolut de le faire arrêter dans cet asile en violant le territoire d'une puissance amie. Le comte de Collincourt couvrit un nom illustre d'une tache ineffaçable en se chargeant de cette criminelle entreprise; s'étant fait ouvrir la porte d'Allemagne à Strasbourg, il se porta, avec le commandant de la cinquième division militaire et un corps nombreux de gendarmerie, à la droite du Rhin. Les gendarmes investirent le château d'Eteimheim pendant la nuit du 17 au 18 mars; le prince se disposait à partir pour la chasse avec deux de ses amis, lorsque les gendarmes, pénétrant dans son appartement et l'enlevant, l'entraînèrent à Strasbourg; il fut transporté, avec

une diligence extrême, dans le château de Vincennes. Une commission militaire convoquée par ordre du maréchal Murat, gouverneur de Paris, et présidée par le général Hullin, l'attendait dans cette prison. A peine arrivé, on l'amena devant le conseil de guerre; c'était au milieu de la nuit, le 20 mars. On l'accusait d'avoir offert ses services au gouvernement anglais; d'avoir procuré à des agens de ce gouvernement les moyens de pratiquer des intelligences en France; d'être le chef d'un rassemblement d'émigrés formé sur les frontières, dans les pays de Fribourg et de Bade; et complice d'une conspiration tramée par les Anglais contre les jours du premier consul. Le prince demandait en vain le temps nécessaire pour répondre à ces accusations; condamné sur-le-champ, il fut fusillé dans les fossés du château. Le duc d'Enghien, né à Chantilly le 2 août 1777, était âgé de trente-deux ans.

Un grand nombre d'individus avaient été incarcérés prévenus de conspiration contre les jours du premier consul; leur procès s'instruisait avec solennité devant le tribunal spécial de Paris. Plusieurs de ces individus, durant la révolution, avaient manifesté des opinions absolument différentes et tenu une conduite absolument contraire; ils s'étonnaient de se trouver réunis dans la même accusation; le public partageait leur surprise. Plusieurs ouvrages, imprimés dans ces derniers temps, ont jeté du jour sur cette singulière énigme

dont la solution paraissait difficile. C'était une conspiration imaginée par les agens de la police de Paris (1). Leurs affidés en Angleterre avaient engagé un assez grand nombre d'émigrés et d'anciens chefs de chouans à débarquer sur les côtes de France, et à venir à Paris; ils leur firent entendre que le moment arrivait de ramener la maison de Bourbon sur le trône, et que, dans la disposition générale des esprits, ils trouveraient de grandes facilités à se saisir de la personne du premier consul et à le conduire à Londres. Le projet de Bonaparte et de Fouché était d'attirer en France non-seulement ces hommes intrépides, mais le général Pichegru et plusieurs des princes du sang; on eût exterminé d'un seul coup des ennemis dangereux. Une idée non moins séduisante se présentait à leurs esprits; le général Moreau était, depuis plusieurs années, l'objet de la jalousie et de la haîne de Bonaparte : ayant long-temps fait la guerre avec Pichegru, il était probable que ce général, malgré l'attention avec laquelle il devait se cacher dans Paris pour mûrir et exécuter ses projets, chercherait à se rapprocher de son ancien compagnon d'armes. Les agens de la police n'avaient pas perdu un seul instant de vue le général Pichegru, depuis le moment où il prit terre en France; toutes ses démarches étaient examinées; la moindre correspondance

---

(1) Campagnes de Bonaparte en 1812, 13 et 14.

entre les deux généraux suffisait pour impliquer Moreau dans la conspiration en qualité de fauteur ou de complice. Moreau fut traduit devant les juges criminels; mais les accusations alléguées contre lui pouvaient se trouver anéanties par la fermeté de Pichegru et par ses révélations dans les débats publics; on prévint cet inconvénient en étranglant Pichegru dans sa prison.

Le procureur-général, portant la parole dans cette affaire, s'exprimait en ces termes: « Vous avez devant les yeux le rapport du grand-juge; des Français ont été vomis sur notre territoire par le gouvernement anglais; quel est le but de la conspiration? les accusés vous en ont instruit: c'était le rétablissement de la maison de Bourbon sur le trône, et la mort du premier consul. On peut diviser les accusés en six classes: les hommes envoyés d'Angleterre, Georges Cadoudal est à leur tête; les individus réunis à Paris pour détruire le gouvernement, Pichegru, Moreau, Lajolais sont de ce nombre; les complices venus d'Angleterre; d'autres complices venus des départemens; les agens chargés de loger et de nourrir les conspirateurs dans les routes; enfin, leurs logeurs dans Paris. »

D'après la marche de la procédure, les nombreux accusés se trouvaient évidemment répartis d'une manière différente: des individus venus d'Angleterre se proposaient, disait-on, d'attenter aux jours de Bonaparte; d'autres, comme le gé-

néral Pichegru, étaient prévenus de correspondance avec les émigrés, dans le dessein de ramener Louis XVIII sur le trône de ses pères, en sanctionnant, par une charte solennelle, les demandes faites par la nation entière au commencement de la révolution; des troisièmes, comme Moreau, étaient accusés d'avoir eu connaissance des projets de Pichegru et de Cadoudal, et de ne les avoir pas manifestés au gouvernement; enfin des quatrièmes devaient être considérés comme des recéleurs de conspiration.

Tous, à l'exception d'un petit nombre, furent condamnés à la peine de mort. On trouva le général Pichegru étranglé dans sa prison, durant la nuit du 6 au 7 avril. Les uns prétendirent qu'il s'était donné la mort à lui-même; d'autres accusèrent Bonaparte ou Fouché de cet assassinat. « Il fut commis, disait-on, par des Mamelucks venus d'Egypte à la suite du premier consul, et fusillés, peu de jours après, afin d'enterrer ce secret dans leur tombeau. » Cette mort enlevait à Moreau les moyens de prouver que d'anciennes liaisons militaires devaient seules être attribuées à deux entrevues avec Pichegru, dont on lui faisait un crime, en dénaturant leur but. Cependant, la gloire dont ce général s'était couvert à la tête des armées et son caractère de modération l'emportant dans l'esprit de ses juges sur les assertions de ses ennemis, ils le condamnèrent à deux années de prison. Cette peine fut commuée en un bannissement dans les Etats-Unis d'Amérique.

Bonaparte fit grâce de la vie à plusieurs condamnés; ils furent enfermés: Bouvet, de Lauzier et Armand Gaillard, au château de Bouillon; Frédéric de Lajollais, à Bellegarde; Louis Roussillon et Charles d'Ozier, à Lourdes; François Rochette, au château d'If; François de Rivière, au château de Joux; Armand et Jules de Polignac, au château de Ham. Les autres périrent en place de Grève, le 25 juin.

VIII. Pendant l'instruction de ce procès, le tribun Curée avait déposé, le 3 avril, sur le bureau du tribunat, une motion tendant à revêtir Bonaparte de la dignité impériale, et de déclarer l'empire français héréditaire dans sa famille. Une commission, chargée d'examiner cette motion, fit son rapport quelques jours après. Le vœu de Curée obtint la majorité des suffrages. On l'envoya au sénat; ce corps l'adopta dans une séance extraordinaire, tenue le 18 mai, sous la présidence du consul Cambacérès. L'acte renfermait seize articles. Le premier déférait le titre d'*Empereur des Français* au premier consul, et ordonnait que la justice se rendrait en son nom par des officiers institués par lui; le second traitait de l'hérédité dans la descendance légitime du nouvel empereur, à l'exception des filles; le troisième, des prérogatives de la famille impériale; le quatrième, des régences; le cinquième, des grandes dignités de l'empire; le sixième, des grands officiers; le septième, des ser-

mens. Les autres déterminaient les attributions du sénat, du conseil d'état, du corps législatif, du tribunat, des collèges électoraux, de la cour impériale et de l'ordre judiciaire. Le dernier contenait le vœu de soumettre le sénatus-consulte à l'acceptation des citoyens français.

Il fut présenté le même jour à Bonaparte, dans Saint-Cloud, par le sénat en corps. Le premier consul prit sur-le-champ le titre d'*Empereur*, sans attendre le résultat des votes. Il ne pouvait, en effet, lui être contraire (1).

Louis XVIII résidait alors dans Varsovie; il protesta contre cet acte, le 6 juin, en ces termes : « Prenant le titre d'*Empereur*, et voulant rendre ce titre héréditaire dans sa famille, Bonaparte met le sceau à son usurpation. Cet acte ne saurait, sans doute, infirmer mes droits. Mais, comptable de ma conduite à tous les souverains, dont les droits ne sont pas moins lésés que les miens ; comptable à la France, à ma famille, et à mon propre honneur, je croirais trahir la cause commune en gardant le silence dans cette occasion. Je déclare donc que, loin de reconnaître le titre impérial déféré à Bonaparte par un corps qui n'a pas même d'existence légitime en France, je proteste contre ce titre et contre tous les actes subséquens auxquels il pouvait donner lieu. »

---

(1) Ce résultat fut proclamé par un sénatus-consulte du 6 novembre.

IX. Bonaparte, en possession d'un trône sur lequel il ne devait pas espérer de s'asseoir, songeait à rendre sa personne plus vénérable à ses nouveaux sujets, en recevant l'onction royale des mains du pape Pie VII. Ainsi Pépin, occupant le trône du dernier monarque de la race mérovingienne, avait eu recours au pape Etienne.

D'après les antiques usages de la cour romaine, le seul monarque auquel le pape conférait l'onction royale, était l'empereur d'Allemagne. Ce prince venait recevoir dans la patriarcale de Saint-Pierre ce témoignage de la bienveillance pontificale. Quelles raisons purent déterminer Pie VII à s'écarter de cette règle et à entreprendre un voyage de cinq cents lieues dans une saison rigoureuse pour couronner un soldat dont la fortune n'était pas affermie ? Il est difficile de répondre à cette question. Suivant les uns, des liaisons étroites existaient entre le pontife et le guerrier avant le temps où l'un porta dans ses mains les clefs de Saint-Pierre, et l'autre le sceptre des Césars; ils attribuaient à ces liaisons la détermination prise par les habitans de Rome d'ériger cette ville en république, et l'élévation du cardinal Chiaromonte sur le trône de l'église. Selon les autres, cette condescendance inusitée de la part du pape fut la condition sous laquelle le premier consul de France l'avait mis en possession des états laissés à l'église romaine par le traité de Tolentino.

Pie VII ayant manifesté, dans un consistoire,

son projet de passer en France, sortit de Rome le 3 novembre, accompagné de quatre cardinaux, de deux archevêques, de deux prélats inférieurs, de quatre chambellans, de deux chapelains, de deux maîtres des cérémonies, de deux capitaines des gardes, d'un intendant des voyages, de deux secrétaires, d'un médecin, d'un chirurgien, et suivi par trente-sept domestiques. Il arriva le 25 à Fontainebleau, où Bonaparte s'était rendu pour le recevoir. S'étant reposé quelques jours dans cette maison de plaisance, il vint à Paris, et fut logé au palais des Tuileries, dans l'aile du côté du Pont-Royal, connue sous le nom de pavillon de Flore. La cérémonie du couronnement était fixée au dimanche 3 décembre.

Elle fut célébrée dans l'église cathédrale de Paris, décorée avec la plus somptueuse magnificence. Bonaparte, voulant que le pape officiât à cette occasion avec toute la pompe du pontificat, avait fait présent à la cathédrale de Paris d'un assortiment de vases sacrés de vermeil enrichis de diamans, d'ornemens magnifiques, dans le nombre employés à Saint-Pierre de Rome aux principales cérémonies religieuses, d'aubes de dentelles d'une grande beauté, d'une croix processionnelle, de chandeliers, d'encensoirs et d'autres meubles précieux qui forment aujourd'hui le trésor de cette église, dépouillée par les Jacobins des richesses qu'elle tenait des rois de France.

Charlemagne, ayant associé à l'empire son fils

Louis-le-Débonnaire, lui ordonna de prendre la couronne sur l'autel et de se couronner lui-même; Bonaparte renouvela cet exemple; deux couronnes étaient préparées, une pour l'empereur, l'autre pour l'impératrice. Le pape ayant terminé les prières du sacre insérées dans le pontifical romain, Bonaparte, prenant la couronne sur l'autel, la plaça sur sa tête; il couronna ensuite son épouse de ses mains. L'empereur et le pape revinrent aux Tuileries chacun avec un cortège particulier.

Pie VII fit en France un séjour assez long; il ne quitta Paris que le 4 avril 1805, au moment où Bonaparte sortait de cette capitale pour aller prendre possession de la couronne d'Italie. Ce long séjour pouvait être attribué à la rigueur de la saison; on le regarda cependant comme une conséquence d'une négociation entre le nouvel empereur des Français et le souverain pontife. Bonaparte, ayant déterminé la république d'Italie à s'ériger en royaume et à lui offrir cette couronne, portait ses vues sur celle de Rome. Il pouvait méditer dès-lors le projet exécuté dans la suite, lorsqu'ayant fait enlever le pape dans le Vatican, il fut conduit prisonnier au château de Fontainebleau.

1805. X. La république d'Italie avait été fondée au milieu des commotions politiques. Faible, incertaine, exposée à devenir la proie de l'Autriche, elle ne pouvait se soutenir sans la protection de la France. Cette considération l'avait déterminée

à donner au premier consul la qualité de son président et de son chef. La promptitude avec laquelle les principales puissances de l'Europe s'empressaient à reconnaître le titre impérial dans la personne de Bonaparte devait faire une vive impression sur les principaux magistrats de la république italienne. La consulte d'état émit, au mois de mars, le vœu de déférer à l'empereur des Français la couronne héréditaire d'Italie, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture. Bonaparte, acceptant cette couronne, décréta, par une proclamation, que lui seul pourrait la posséder conjointement avec celle de France, et que ses successeurs seraient tenus de résider constamment en Italie. La même proclamation fixait au 23 mai la cérémonie du sacre et du couronnement dans la cathédrale de Milan. Les préparatifs du voyage au-delà des Alpes se faisaient avec rapidité.

Les Anglais ruinaient le commerce des Espagnols, en les accusant de ne pas observer une neutralité exacte. Toutes les villes maritimes faisaient entendre leurs plaintes à la cour de Madrid. Déterminée à mettre un terme à cette vexation, elle venait d'envoyer à Paris le prince de Masserano en qualité d'ambassadeur plénipotentiaire. Il était chargé de féliciter Bonaparte sur son avènement à l'empire, de proposer la réunion des flottes espagnoles aux flottes françaises pour combattre les Anglais, et de présenter au nouvel empereur l'ordre de la toison d'or. Louis XVIII, instruit de

cette promotion, renvoya à Madrid la décoration de cet ordre; il écrivait à Charles IV : « Monsieur mon frère et cher cousin, je vous renvoie avec regret les marques de l'ordre de la toison d'or dont S. M. votre père, de glorieuse mémoire, m'avait décoré; il ne saurait rien y avoir de commun entre moi et un homme qui s'est couvert du sang d'un Bourbon, du duc d'Enghien. La religion peut m'ordonner de pardonner à un assassin; mais cet assassin, devenu le tyran de mon peuple, doit toujours être mon ennemi. Dans le siècle présent, il est plus glorieux de mériter un sceptre que de le porter; la Providence, par des motifs incompréhensibles, peut me condamner à finir mes jours en exil, la postérité et mes contemporains ne diront jamais que dans les temps de l'adversité je me suis montré indigne d'occuper le trône de mes ancêtres. »

Bonaparte était à Milan dans les premiers jours de mai; il fut couronné le 26 dans l'église catéthédrale. On fit usage dans cette occasion de la couronne de fer, employée autrefois au couronnement des rois de Lombardie; le chapitre de Monza conservait cette couronne dans son trésor, d'où elle n'était pas sortie depuis le couronnement de Charles-Quint; on vint la chercher en pompe. Cette couronne, connue sous le nom de couronne de fer, est d'or, à pointes à la manière antique; un petit cercle de fer placé dans sa partie intérieure, lui avait donné le nom sous lequel on la

désigne ordinairement. Après la cérémonie, le nouveau roi se rendit en pompe à l'église de Saint-Ambroise, où fut chanté le *Te Deum*. Il suivait en cela le cérémonial usité à l'intronisation des anciens rois lombards. Les jours suivans furent employés aux changemens dans l'administration publique, nécessités par la nouvelle forme du gouvernement. Une députation solennelle, composée du doge de Gênes et d'un grand nombre de sénateurs, vint, le 4 juin, proposer la réunion de la république ligurienne à l'empire français. Cette réunion existait de fait depuis long-temps; les Génois, ne jouissant que d'une apparence de liberté, sans commerce, sans forces, en proie aux puissances barbaresques et aux armateurs britanniques, ne pouvaient plus se protéger eux-mêmes. Un grand nombre de matelots génois gémissaient dans les fers des Algériens et des Tunisiens; l'incorporation de la république à la France les rendit à la liberté et à leur patrie.

La domination de Bonaparte, en Italie, comprenait la Lombardie, le Piémont, la Ligurie, les duchés de Modène et de Parme, la principauté de Lucques, cédée, par ce monarque, à sa sœur Elisa et à son mari Bacchiochi, et les trois légations. Il lui manquait l'état romain pour rétablir l'empire de Charlemagne; c'était l'objet d'une négociation très-difficile, dans laquelle Bonaparte éprouva, pour la première fois, que sa volonté n'était pas une puissance à laquelle chacun fût obligé de se soumettre.

A peine parlait-on à Paris de la guerre avec l'Angleterre, ou du moins l'enchérissement des denrées coloniales était le seul fâcheux effet qu'on en éprouvait dans cette capitale. Nous recevions durant les premiers mois des hostilités, par la voie d'Espagne, ces denrées, devenues en France d'un usage indispensable; elle fut bientôt fermée au commerce de France. Le 5 octobre 1804, à la hauteur de Sainte-Marie, une escradre britannique rencontra quatre frégates espagnoles et quelques navires marchands; cette flotte venait de Rio de la Plata; elle apportait dans le port de Cadix les trésors de l'Amérique, et une grande quantité de marchandises. Trois frégates furent prises par les Anglais; la quatrième périt dans les eaux; tout le convoi fut enlevé. Au mois d'octobre, l'amiral Nelson se rendit maître d'une goëlette espagnole; elle venait de Mahon où elle avait conduit cent hommes d'artillerie. L'escadre de Nelson brûla un bâtiment castillan dans le port de Palamos. L'Espagne ne pouvait rester insensible à ces outrages; un manifeste fut publié à Madrid, au mois de décembre; on y lisait: « La guerre s'étant allumée entre la France et l'Angleterre, le roi avait préféré un subside pécuniaire au contingent de troupes et de vaisseaux stipulé en faveur de la France, en vertu du traité d'alliance de 1796. Le cabinet de Saint-James adopta cet arrangement; le roi comptait donc sur une neutralité consentie par les deux puissances belli-

gérantes. Une fâcheuse expérience le détrompa bientôt. Les vaisseaux marchands étaient enlevés par les armateurs britanniques. Le gouvernement de Londres feignait d'accueillir les réclamations des négocians espagnols, et ne leur rendait aucune justice. Bientôt il supposa dans les ports castillans des armemens secrets qui n'existaient pas; il demanda ensuite, comme condition de neutralité, la prohibition de vendre dans les ports d'Espagne les prises faites par les Français; on se soumit à cette demande. Malgré cette condescendance, l'ambassadeur d'Angleterre à Madrid quitta cette résidence, et les hostilités furent commencées par des frégates reçues comme amies dans les ports espagnols, et au milieu des négociations pour le maintien de la paix. »

Ce manifeste fut suivi d'un embargo sur les propiétés britanniques en Espagne, et d'un ordre d'user de représailles. La cause des hostilités était connue à Londres comme à Madrid; mais les Anglais faisaient la guerre sans la déclarer; et, quand cette duplicité décida Charles IV à publier son manifeste, Georges III accusa les Espagnols d'avoir commencé les hostilités, comme si faire la guerre n'était pas la déclarer. Georges III, dans son discours aux deux chambres, le 15 janvier 1805, rejetait les motifs d'agression sur le traité de Saint-Ildephonse, dont les articles laissaient l'Espagne entre les mains du gouvernement français, comme un instrument d'ambition qu'il pou-

vait employer à son gré pour détruire l'existence nationale de la Grande-Bretagne.

Cet évènement pouvait changer les faces de la guerre. L'Espagne possédait soixante vaisseaux de ligne et un grand nombre de frégates. Ces forces, jointes à celles des Français et dirigées avec intelligence, menaçaient l'Angleterre d'une invasion inévitable. Voulant prévenir cette réunion, les Anglais multipliaient leurs efforts pour détruire la flottille de Boulogne. Pendant le mois d'octobre 1804, une flotte anglaise formidable couvrait les eaux de la Manche; elle devait protéger les attaques d'une grande quantité de brûlots et de plusieurs machines infernales dirigées par le lord Keith. La petitesse de ces embarcations leur permettait de couper la triple ligne d'embossage formée par les prames françaises. Les brûlots étaient de trois sortes; la première se composait de sloops et de cutters; la seconde, de bâtimens semblables à des coffres de la longueur de vingt pieds sur trois de largeur; leur peu d'élévation au-dessus de l'eau et l'obscurité de la nuit les rendaient difficiles à apercevoir; la marée les poussait rapidement vers les navires français. La troisième espèce consistait en des barils remplis d'artifices, posés verticalement à l'aide d'une mécanique, et qui s'enflammaient au moindre choc éprouvé par le brûlot. Les machines infernales offraient aux deux côtes française et anglaise chargées de spectateurs un feu d'artifice admirable, avec une terrible déto-

nation. La mer était en feu ; mais ni la mer, ni le feu ne répondirent aux noires idées de ceux auxquels on dut ce genre d'attaque, renouvelé durant plusieurs nuits. Les brûlots dirigés vers la ligne française y étaient portés par les vents et les courans. Les bâtimens leur ouvraient un passage. Presque tous éclatèrent en dedans de la ligne, et et très-près du rivage; la flottille française n'en reçut presque aucun dommage.

Malgré ce mauvais succès, les flottes anglaises continuaient de bloquer tous les ports de France, d'Espagne et de Hollande. Cette surveillance ne rassurait pas les habitans des provinces maritimes britanniques contre les mouvemens continuels de la flottille de Boulogne; elle n'empêchait pas même les vaisseaux de ligne français de sortir des ports. Une escadre ayant mis à la voile de Rochefort dans les derniers jours de 1804, l'alarme penétra jusque dans les deux chambres; on fut instruit de son arrivée sur les côtes d'Amérique. Cette escadre, s'étant réunie à une escadre espagnole, formait une flotte de seize vaisseaux de ligne; elle mouillait devant le port royal de la Martinique, le 19 février. L'île de la Dominique fut prise par les Français et les Espagnols; ils ravitaillèrent toutes leurs colonies dans ces parages et revinrent dans les ports d'Europe après avoir rempli l'objet de leur expédition.

Une escadre plus considérable sortait de Toulon, sous la conduite de l'amiral de Villeneuve.

On y comptait quatorze vaisseaux de ligne ; elle se réunit dans la baie de Gibraltar à une escadre espagnole de six vaisseaux aux ordres de l'amiral Gravina. Six vaisseaux anglais bloquaient le port de Cadix ; l'amiral Orde les commandait. Apercevant la flotte combinée, il rompit ses câbles et prit chasse pour se réunir à l'escadre de l'amiral Calder, forte de quatorze vaisseaux. Les idées les plus disparates circulaient dans Londres sur les opérations de la flotte combinée. Suivant l'opinion la plus générale, on la croyait destinée à se porter sur les parages d'Amérique, à se réunir à l'escadre de Rochefort, à s'emparer de la Jamaïque, et à ruiner toutes les possessions anglaises dans les Antilles. Selon d'autres, l'expédition française cachait un but plus important. En attirant l'attention et les forces des Anglais sur les plages américaines, et en les obligeant de dégarnir les côtes d'Europe, Bonaparte se proposait d'opérer la jonction de la flotte de Brest à la flotte batave et d'exécuter sans peine une invasion en Angleterre.

L'escadre de Villeneuve et celle de Calder se rencontrèrent à la hauteur de la Corogne, le 22 juillet. On se battit par une brume si épaisse, qu'il était impossible de distinguer les signaux. Les flottes par intervalles se perdaient de vue. Les vaisseaux espagnols *le Saint-Raphaël* de quatre-vingt-quatre canons, et *le Firme* de soixante-quatorze, démâtés au commencement du combat,

tombèrent au pouvoir de Anglais. Les Anglais perdirent *le Windsor-Castle* de soixante-quatorze. *Le Malta* faisait eau de toute part et ne pouvait plus tenir la mer. Deux autres vaisseaux, également maltraités, tombaient sous le vent; Calder abandonna le combat. L'état de faiblesse où se trouvait la flotte combinée ne lui permit pas de poursuivre ses ennemis; elle entra pour se radouber dans le port de la Corogne, et revint ensuite à Cadix.

Deux autres escadres sortaient de Brest et de Lorient; le commerce anglais faisait des pertes immenses en Amérique, en Asie et en Europe. La flottille de Boulogne recevait chaque jour de nouvelles forces et plus de confiance; l'amiral Verhuel et le capitaine Hamel s'étaient mesurés contre des forces supérieures avec une adresse et une intrépidité dont les Anglais témoignèrent eux-mêmes leur surprise. Le cabinet de Saint-James s'était enfin convaincu de l'impossibilité de combattre long-temps avec avantage contre la France et ses alliés. Pitt, rentré au ministère, se trouvait chargé du poids de l'état; Addington s'était vu obligé de donner sa démission; lord Melville éprouvait la honte d'une enquête criminelle. Accusé d'avoir détourné à son profit les fonds de la marine, il fut contraint de résigner tous ses emplois et d'attendre d'un jugement incertain le rétablissement d'une réputation flétrie ou la peine due à son crime. Dans ces circonstances, Pitt crut

devoir chercher son salut et celui de sa patrie dans une guerre continentale.

XI. L'Autriche et tout le nord de l'Allemagne étaient désolés par une extrême disette de vivres. Frédéric Guillaume, roi de Prusse, refusait obstinément de reprendre les armes. Pitt eut recours aux cabinets de Vienne et de Pétersbourg; on devait prévoir une guerre continentale au moment où, dans la séance du 18 février, le ministère, présentant le budget de l'année, obtint cent millions de francs pour être employés sur le continent; soixante-quinze millions lui furent accordés, pour le même objet, dans la séance du 12 juillet, jour de la clôture du parlement. Si les temps étaient changés, les hommes ne l'étaient pas; la puissance de l'or créa les plus nombreuses armées. Le fléau de la guerre menaçait la Grande-Bretagne; il ravagea l'Allemagne et l'Italie.

Pitt avait compté particulièrement sur la Russie; inaccessible aux représailles par sa situation, cette puissance peut commencer des hostilités par caprice ou par intérêt, les continuer ou les abandonner à son gré, sans crainte d'être poursuivie dans ses déserts. L'Autriche, plus voisine de la France, l'Autriche à peine échappée aux calamités de deux guerres malheureuses, pouvait-elle se jeter imprudemment dans de nouveaux embarras? Cependant le ministère britannique regardait comme insuffisans les secours de la Russie sans l'adhésion

de l'Autriche; il fallait donc éblouir, gagner, entraîner cette puissance: on y réussit.

J'ai vu des observateurs persuadés que, malgré les subsides abondans offerts par l'Angleterre, Pitt ne parvint à mettre les armes dans les mains des empereurs d'Allemagne et de Russie qu'en faisant naître dans leur âme des sentimens liés aux illusions de la vanité humaine. L'ambition démesurée de Bonaparte était généralement connue; maître de la plus belle partie de l'Italie, il entretenait dans la péninsule une armée avec laquelle il lui était aisé de l'envahir toute entière en peu de temps; alors il pouvait se faire proclamer empereur d'occident, et vouloir exercer une prééminence sur tous les trônes de l'Europe. Les empereurs de Russie et d'Autriche, menacés de déchoir du haut rang dont ils jouissaient, regardèrent leur dignité comme essentiellement intéressée à rompre les mesures d'un soldat placé, par la fortune, au rang des monarques, et qui voulait humilier ses collègues.

Bonaparte était revenu à Paris dans les premiers jours d'août. Un mouvement général se manifestait dans la monarchie autrichienne. Ses troupes se portaient à marches forcées sur l'Adige, dans le Tyrol et sur les rives de l'Inn; on rappelait les semestriers sous leurs drapeaux; on fortifiait les gorges vers les montagnes vénitiennes. L'archiduc Charles entrait, à la mi-septembre, dans Mantoue, et prenait le commandement de

l'armée autrichienne; c'était, disait-on, pour se mettre en mesure de ne pas craindre l'armée française commandée par le maréchal Masséna. Bonaparte, appelé à la couronne d'Italie, avait rassemblé cette armée sous prétexte de mêler, dans cette occasion brillante, les pompes militaires aux solennités religieuses et politiques. Ce motif ne pouvait faire long-temps illusion; tout annonçait une guerre imminente.

Une note est remise à la diète de Ratisbonne; le gouvernement français y protestait qu'il regarderait comme une déclaration de guerre toute augmentation de troupes dans les armées de l'empereur, ou toute marche ultérieure de ces armées vers les frontières d'Italie ou de Bavière. Les préparatifs de la cour de Vienne n'étaient pas achevés; son ambassadeur à Paris parlait de concorde et en donnait des assurances. Cependant les armemens autrichiens redoublaient; enfin, les ministres autrichiens, cessant de feindre, répondirent aux représentations de l'ambassadeur de France à Vienne par des accusations; ils annoncèrent que François II ouvrait ses états à deux armées russes, et bientôt après ils avouèrent le concert dans lequel ils entraient avec la Russie en faveur de l'Angleterre.

Le camp de Boulogne fut levé; les troupes qui le formaient, celles des côtes de Hollande et celles de Hanovre se rendaient rapidement sur les bords du Rhin. Hamelen, seule place

forte de l'électorat de Hanovre, conserva une garnison française; elle fut approvisionnée pour six mois. Une armée de quatre-vingt mille conscrits, réunie à quelques troupes restées en France, devait se porter sur les côtes menacées par les Anglais.

Bonaparte sortit de Paris le 22 septembre; il était le 24 à Strasbourg, où l'appelaient les vœux impatiens de la Bavière et de la Souabe. L'armée autrichienne avait envahi ces deux provinces; l'électeur de Bavière fuyait loin de sa capitale; le maréchal Bernadotte entrait dans Wurtzbourg. Le 25 septembre, l'armée bavaroise, forte de vingt-six mille hommes, se réunissait à sa division. Les Autrichiens, maîtres de la Bavière, ayant passé l'Iller, s'emparaient des débouchés de la Forêt-Noire si souvent abreuvée du sang des Français et des Allemands. Bonaparte ne se proposait pas de marcher sur Vienne par cette route; toute l'armée française avait franchi le Rhin, le 1er octobre, à Mayence, à Spire, à Durlack et à Strasbourg; elle se portait en Bavière. Les évènemens se passaient avec rapidité. Le général Vandamme, à la tête de la seconde division du corps commandé par le maréchal Soult, s'empara, le 6, du pont de Donawert, défendu par le régiment de Colloredo; le 7, le maréchal Murat se rendit maître du pont du Lech; le 8, Soult et Murat se portèrent sur Augsbourg. On trouva, auprès de Wertingen, une division

autrichienne; elle fut faite prisonnière après un combat opiniâtre. Bonaparte entrait dans Augsbourg le 10; la ville d'Ulm ouvrit ses portes aux Français après une faible résistance; la garnison, faite prisonnière de guerre, fut envoyée en France. Toutes ces attaques avaient été accompagnées de combats dans lesquels la fortune favorisait constamment les drapeaux français. Le maréchal Murat, arrivé à Nortlingue, entourait une division autrichienne de trente mille hommes, commandée par le général Werneck; elle fut faite prisonnière de guerre. Une autre colonne, aux ordres du prince de Rohan, forte de huit à neuf mille hommes, cherchait à se replier sur l'armée du prince Charles, en Italie; elle fut interceptée et forcée à mettre bas les armes. Le prince Charles lui-même, malgré ses grands talens, se voyait forcé de reculer devant les Français. Masséna passa l'Adige, le 18 octobre, après une action dans laquelle les Autrichiens perdirent trois mille hommes. Les succès des Français au bord du Danube forçaient le prince Charles d'envoyer des renforts en Allemagne par les gorges du Tyrol; le reste de son armée était menacé d'un entier anéantissement. Masséna, ayant entouré un corps de six mille hommes, le réduisit à poser les armes, et occupa Montebello; alors le prince Charles fut contraint d'effectuer sa retraite dans les montagnes.

XII. Après avoir ramené l'électeur de Bavière dans sa capitale, Bonaparte marchait rapidement sur Vienne; les Français entrèrent successivement dans les villes de Lambach, de Wels, de Lintz. Les Autrichiens, auxquels l'avant-garde des Russes s'était réunie, se retiraient à leur approche; on peut considérer l'Ens comme la dernière ligne pour défendre les approches de Vienne. Les hauteurs de Saint-Hippolyte, à dix lieues de cette capitale, offraient une faible barrière contre une armée constamment triomphante. On croyait cependant que l'ennemi se retrancherait sur ces hauteurs comme dans un dernier asile; la vélocité avec laquelle marchaient les Français ne leur en donna pas le temps.

Aux inquiétudes répandues dans Vienne avant l'ouverture de la campagne, succédaient le trouble et la consternation; la cour ne cachait plus les désastres de l'armée de Souabe et la retraite de l'archiduc Charles. Le roi des Deux-Siciles, regardant comme certain le triomphe des Anglais, des Autrichiens et des Russes, venait imprudemment d'adhérer à la coalition. Cette conduite le livrait sans défense à la merci des Français. Si la diversion opérée par l'armée du prince Charles avait réussi, elle lui eût présenté un point de défense; la fortune en avait ordonné autrement. Les Autrichiens, après la journée de Montebello, avaient été battus une seconde fois auprès de

Vicence; Masséna les poursuivait sans relâche: cette armée se dissipa.

Dès-lors, François II n'osant plus résider dans Vienne, chaque jour on enlevait dans le palais les meubles les plus précieux, et on les embarquait sur le Danube. Les mouvemens dans les hôtels des princes et des ministres annonçaient l'arrivée prochaine des Français. Le maréchal Davoust s'approchait par la grande route de Saint-Polten; le maréchal Murat s'établissait sur les hauteurs de Saint-Hippolyte. Les Russes effectuaient leur retraite à Krems, en passant le Danube. Poursuivies par le maréchal Mortier, les troupes autrichiennes avaient évacué Vienne; les milices bourgeoises y faisaient le service. Murat traversa cette capitale, le 13 novembre, à dix heures du matin. Des officiers autrichiens, chargés de brûler le pont du Danube, n'y avaient pas réussi. Toute l'armée française passa le fleuve; elle entra dans la Moravie.

Dans cet intervalle, une divison du corps, commandée par le maréchal Davoust, était entrée dans Presbourg, sans éprouver la moindre résistance. Le général Baraguay-d'Hilliers pénétrait en Bohême; le maréchal Ney s'emparait d'Inspruck et du Tyrol.

Bonaparte avait son quartier-général dans Znaim, le 17 novembre. Les Russes continuaient de reculer pour se réunir au corps de bataille et

à l'arrière-garde de leur armée. Ces deux divisions, attendues incessamment, parurent dans la Moravie aux derniers jours de novembre. Les armées se trouvaient en présence le 1er décembre. Bonaparte fit sur-le-champ ses dispositions pour combattre ses ennemis, le lendemain, à la naissance du jour. On comptait environ cent mille hommes : la gauche fut confiée au maréchal Lannes, la droite au maréchal Soult, le centre au maréchal Bernadotte ; le maréchal Murat commandait la cavalerie ; dix bataillons de la garde et dix bataillons de grenadiers formaient la réserve, dans laquelle se trouvaient quarante pièces de canon servies par les canonniers de la garde.

La bataille commença avant le lever du soleil. On comptait dans l'armée ennemie cent cinq mille hommes : quatre-vingt mille Russes et vingt-cinq mille Autrichiens. Après une heure de combat, la gauche de l'armée austro-russe se trouvait coupée ; la droite reculait vers Austerlitz, quartier-général des empereurs de Russie et d'Allemagne. La garde impériale de Russie s'avance pour rétablir le désordre ; combattue par la garde impériale française, elle fut en peu de temps presque entièrement détruite. A une heure après midi, la victoire se décidait en faveur des Français. Les ennemis avaient perdu plus de dix-huit mille hommes. Des corps entiers, jetant leurs armes, fuyaient éperdus. L'empereur de Russie fut sur le point d'être fait prisonnier.

Cent vingt pièces de canon et presque tous les bagages des ennemis restèrent au pouvoir des Français. Des lacs glacés, sur lesquels s'était réfugiée une colonne russe avec son artillerie, ne pouvant porter un poids aussi considérable, la glace se brisa; tous périrent en jetant des cris épouvantables.

Cette bataille fut connue sous le nom de bataille d'Austerlitz; les soldats lui donnaient celui de bataille des trois empereurs, parce que les armées étaient commandées par les empereurs de France, d'Allemagne et de Russie. Trois jours après le combat, un armistice fut conclu, à condition que les Russes évacueraient sur-le-champ, par journées d'étape, l'Allemagne et les deux Gallicies. Cette retraite s'effectua sur trois colonnes : la première, commandée par l'empereur Alexandre et son frère, le grand duc Constantin, prit le chemin de Cracovie; la seconde se dirigea sur Lemberg; la troisième passa par Cizrnau, Watrell et Hussiatin. La moitié de l'armée russe n'existait plus; le reste se retirait sans artillerie et sans bagages. Les pertes de l'empereur d'Allemagne étaient encore plus grandes. Les Français avaient fait soixante mille prisonniers autrichiens, depuis leur entrée en Allemagne jusqu'à la bataille d'Austerlitz. Les munitions de tout genre, enfermées dans les places appartenant à François II, en Italie, en Autriche, en Moravie, se trouvaient au pouvoir de Bonaparte. Le maréchal Bernadotte occupait la

Bohême; le maréchal Mortier, la Moravie; le maréchal Davoust, Presbourg et une partie de la Hongrie; le maréchal Ney, la Carinthie; le maréchal Marmont, la Styrie; le maréchal Masséna, la Carniole; le maréchal Augereau restait en réserve en Souabe; le maréchal Soult commandait dans Vienne. Il était difficile aux ministres autrichiens de rassembler une nouvelle armée; l'archiduc Charles refusait d'en prendre le commandement. La plus grande partie de l'armée française d'Italie marchait vers Naples, sous le commandement du maréchal Saint-Cyr. Des mouvemens se manifestaient en Hongrie. Depuis plusieurs siècles, ce royaume supportait avec impatience la domination de la maison d'Autriche. La présence des Français pouvait déterminer les quatre ordres, dont se compose la diète de Hongrie, à proclamer leur indépendance. Cet évènement eût porté un coup mortel à la puissance autrichienne.

Toutes ces considérations ne permettaient pas à François II de continuer la guerre. La paix fut signée dans Presbourg, le 26 décembre (1). L'Autriche renonçait, par ce traité, aux états vénitiens dont elle était en possession depuis la paix de Lunéville. La ville de Venise, les lagunes, les possessions vénitiennes de terre ferme, l'Istrie, la

---

(1) Par Maurice de Talleyrand, ministre de France, et par le prince de Lichtenstein, ministre d'Autriche.

Dalmatie vénitienne, les bouches du Cattaro et les îles vénitiennes de l'Adriatique devaient être remises entre les mains des commissaires français. François II reconnaissait Bonaparte en qualité de roi d'Italie, à condition que les deux couronnes de France et d'Italie seraient séparées à perpétuité, à l'époque de la paix générale; il reconnaissait aussi le titre royal pris par les ducs de Bavière et de Wurtemberg. Le margraviat de Burgaw, Lischtau, Passaw, Brixen, Trente, le Voralberg, Konigzegg, Rothenfeld, Tesnang, Argen, Constance et Lindau étaient cédés à la Bavière. Les cinq villes du Danube, Thingen, Munderkingen, Mengen, Reidlingen et Sulgaw; le Hohenberg, la préfecture d'Altorf et une partie du Brisgaw allaient faire partie du royaume de Wurtemberg. On ne faisait aucune stipulation en faveur du roi des Deux-Siciles; ce prince était abandonné à sa fortune.

XIII. Jusqu'au mois d'octobre, les opérations maritimes avaient tourné à l'avantage des Français. La flotte combinée de France et d'Espagne rencontra celle de l'amiral Nelson, à la hauteur de Trafalgar, le 19 octobre. Les Français et les Espagnols étaient commandés par Villeneuve et Gravina. On se battit par un temps affreux. L'amiral Nelson fut tué; six vaisseaux anglais coulèrent à fond, trois échouèrent à la côte, trois autres pé-

rirent dans une tempête de trente-six heures, élevée après le combat. Le vice-amiral Collingword fut contraint de renvoyer en Angleterre une escadre entière, hors d'état de tenir la mer; mais la flotte combinée éprouva une destruction presque totale. L'amiral espagnol mourut des suites de ses blessures. Le vaisseau monté par l'amiral français, ne pouvant plus manœuvrer, fut forcé d'amener son pavillon. La perte des Anglais n'était guères inférieure à celle des Français et des Espagnols; le résultat en fut cependant très-différent à l'égard des trois nations belligérantes; cette différence tenait à l'état de leur marine. On ne possédait ni en France ni en Espagne cette surabondance de vaisseaux et de matelots avec laquelle les pertes navales se réparaient facilement en Angleterre. La France se trouva hors d'état de disputer aux Anglais l'empire des mers, héritage commun de toutes les puissances dont les domaines bordent l'Océan.

Peu de jours après le combat de Trafalgar, une escadre anglo-russe de douze vaisseaux paraissait à la vue de Naples. Une fête militaire célébra le triomphe dans lequel l'amiral Nelson avait trouvé son tombeau. Quarante mille Napolitains ſurent mis sous les ordres du général Lascy, auquel l'empereur Alexandre venait de confier le commandement d'une petite armée anglo-russe, rassemblée auprès de Capoue; cette armée se préparait

à marcher en avant. On avait négocié à la cour de Rome son passage sur les terres de l'église. La bataille d'Austerlitz anéantit cette vaine expédition. La plus grande partie de l'armée du maréchal Masséna se portait vers le royaume de Naples à grandes journées.

1806. Bonaparte, ayant terminé sa campagne d'Autriche en moins de trois mois, était revenu à Paris, après avoir supprimé les nomenclatures des mois républicains, et rétabli le calendrier grégorien ; ce changement eut lieu le 1er janvier; il ne fut plus question de nivose. On se flattait de jouir enfin des douceurs de la paix. L'empereur des Français, roi d'Italie, environné des palmes de la victoire, exerçait sur l'Europe une influence dont aucun monarque français, depuis Charlemagne, n'avait partagé les avantages brillans et dangereux. Si quelque prudence dans ses conseils eût accompagné la valeur de ses troupes dans les combats, le moment se serait éloigné où la maison de Bourbon devait remonter sur le trône de Henri IV. Les puissances de l'Europe, voyant leurs ressources et leur population diminuer en même temps par les suites d'une guerre interminable, abandonnant une lutte sanglante, songeaient, de concert, à réparer dans leurs états les malheurs de la guerre. Non-seulement François II renonçait à l'alliance de l'Angleterre, mais l'empereur de Russie offrait de faire avec la France une paix solide,

et de contribuer par sa médiation à rétablir la bonne intelligence entre les Français et les Anglais.

Il ne s'élevait aucune voix en faveur du roi des Deux-Siciles. Cependant le sort de ce monarque ne pouvait être indifférent aux principales puissances de l'Europe, surtout à l'empereur d'Autriche et au roi d'Espagne. Mais, dans un moment où une campagne étonnante plaçait le nom de Bonaparte parmi les guerriers les plus illustres de l'univers, l'un et l'autre, retenus par la force des circonstances, attendaient un moment favorable pour s'entremettre en faveur de ce monarque, qui, ayant déjà perdu ses états de Terre-Ferme dans les guerres précédentes, les avait recouvrés pour les perdre de nouveau. Dans cette vue le roi d'Espagne, paraissant oublier les intérêts de sa maison, et s'occuper exclusivement de ceux du nouveau monarque de France et d'Italie, favorisait son projet de chasser les Anglais de tous les ports de la péninsule. Le roi d'Etrurie était mort en 1803. Sa veuve, déclarée régente pendant la minorité de son fils, tenait les rênes de ses états d'une main faible. Sous ce prétexte, un corps de troupes françaises ayant reçu ordre d'occuper la Toscane, Charles IV le fit soutenir par une division de six mille Espagnols.

Les mêmes considérations déterminaient l'empereur de Russie à ordonner à ses troupes de sor-

tir de Naples et de s'embarquer à l'approche des Français. Témoins de cette défection, les Anglais remontent sur leurs vaisseaux; toute l'armée du général Lascy se dissipe. Les Français, commandés par Joseph Bonaparte, sont reçus dans Naples sans résistance; toutes les provinces se soumettent à eux; le roi et sa famille sont forcés de se réfugier en Sicile.

Bonaparte, vainqueur des deux premières puissances de l'Europe, sentait, depuis la bataille de Trafalgar, l'impossibilité de lutter avec succès contre la marine britannique; son âme hautaine se soulevait à l'aspect de cette infériorité : elle formait un contraste frappant avec ses triomphes perpétuels sur le continent. Renonçant tout-à-coup à son premier dessein de subjuguer les îles britanniques par la force des armes, il enfanta un système de prohibition générale des marchandises anglaises. Cette prohibition devint le sujet de toutes les guerres entreprises dans la suite, sans en calculer les chances. Elles devaient l'entraîner à sa perte.

C'était blesser l'Angleterre à l'endroit le plus sensible. Sa prospérité repose sur les reviremens du commerce. En admettant un moyen d'arrêter ces reviremens, les Anglais, menacés d'une subversion totale dans les fortunes, auraient forcé leur gouvernement de faire la paix aux conditions voulues par Bonaparte. Mais ce projet spécieux, au

premier aspect, était d'une exécution absolument impossible. Comment tenir fermées toutes les côtes de l'Europe? Les denrées et les marchandises ne vont-elles pas, malgré toutes les entraves, où le besoin les appelle? D'ailleurs, à défaut de l'Europe, l'Amérique n'offrait-elle pas un débouché inaccessible à la puissance de l'empereur des Français? S'il gênait par terre le commerce britannique, les Anglais sur mer ne gênaient-ils pas à leur tour celui des Hollandais, des Français et des Espagnols? Leurs vaisseaux, emportant sur toutes les plages américaines les objets manufacturés dans la Grande-Bretagne, se trouvaient en mesure de se procurer les denrées coloniales dont on ne pouvait se passer en Europe. L'effet de cette prohibition continentale devoit donc être, en dernière analyse, le surenchérissement des denrées, et d'ajouter cette calamité aux autres calamités de la guerre.

Après le traité de Presbourg, la Prusse, le Danemarck, l'Espagne, le Portugal et plusieurs autres puissances maritimes embrassaient le système de prohibition continentale imaginé par Bonaparte. Un ton de supériorité affecté par les Anglais dans toutes les occasions, causait un mécontentement général; on éprouvait le plaisir secret de rabaisser la fierté britannique. Pitt venait de terminer sa vie orageuse; Addington, Fox, Greenville et Windhan composaient le ministère.

On discutait dans le conseil de Saint-James les moyens de pousser la guerre avec vigueur. Windhan venait de proposer un plan. Fox, regardé à Londres comme un des principaux partisans de la paix, adoptant les propositions de son collègue, prononça un discours dans lequel il disait : « Je pense que toutes les ressources de la Grande-Bretagne doivent être déployées. Si nos forces sont inférieures à celles des Français, l'honneur national ne nous impose pas moins la loi de protéger les princes opprimés par la France, et les gouvernemens, qui se voient hors d'état de se défendre, sont forcés de subir le joug de Bonaparte. Je désire la paix ; mais je ne signerai jamais un traité défavorable aux intérêts de ma patrie. Nos relations avec le continent importent au bonheur du monde. »

Ce propos ambitieux tendait à humilier les autres peuples. Ils purent vouloir prouver que le bonheur de l'Europe ne dépendait pas absolument de la prospérité britannique. Peut-être aussi, par une mesure comminatoire et non réelle, se proposaient-ils seulement d'engager le ministère de Londres à concourir de bonne foi à la paix générale, sans laquelle les anciennes liaisons commerciales ne pouvaient être solidement rétablies depuis le rocher de Gibraltar jusqu'aux rives de la Néva.

On s'aperçut bientôt que Bonaparte, en feignant d'atténuer la grandeur colossale de l'Angle-

terre, marchait à grands pas vers la monarchie universelle de l'Europe. L'Europe parut sortir d'une profonde léthargie. L'Autriche, écrasée par la dernière campagne, ne pouvait rompre la paix; mais la Russie, alléguant la nécessité de réparer les pertes faites par ses armées à la bataille d'Austerlitz, levait des troupes dans toutes les provinces de son vaste empire. Plusieurs camps se formaient en Pologne. La Suède montrait un front menaçant. Le roi de Prusse, feignant de redouter les préparatifs des Russes et des Suédois, augmentait ses armées déjà très-nombreuses. La cour de Madrid, menacée d'un envahissement de la part des Français, observait, du moins en apparence, ses engagemens avec Bonaparte. Celle de Lisbonne cherchait, trouvait les moyens de les éluder. L'Europe n'était ni en paix ni en guerre. Malgré les assurances pacifiques, le bruit des armes se faisait entendre de toute part. Cet état d'incertitude ne pouvait durer long-temps.

Malgré ces dispositions incertaines, durant les six premiers mois de 1806, tous les évènemens publics semblaient obéir à la fortune de l'empereur des Français. Par un simple décret de son sénat, Joseph Bonaparte, créé roi des Deux-Siciles, avait pris possession du trône de Naples sans éprouver la moindre contradiction. Par une simple convention, il cédait au roi de Prusse l'électorat de Hanovre; ce prince donnait, en échange de cette

province, le margraviat d'Anspach au roi de Bavière, et à la France les duchés de Clèves et de Berg et la principauté de Neuchâtel. Ces souverainetés furent accordées sous la mouvance de l'empire français : la première, au maréchal Murat ; la seconde, au maréchal Berthier, connu dans la suite sous le nom de prince de Neuchâtel. La Dalmatie était occupée par une armée française. Cette province est séparée des bouches du Cattaro par la république de Raguse. On s'empara de cette république par droit de bienséance. La bataille d'Austerlitz avait déterminé le sultan Selim-Han à reconnaître Bonaparte en qualité d'empereur et de roi. Le roi de Prusse fermait aux Anglais les ports de Memmel, de Kœnisberg, de Dantzick, d'Elbing et de Stettin. La confédération du Rhin se formait sous la protection de l'empereur de France. Cette association politique à laquelle l'électeur de Saxe, ayant pris le titre de roi, adhéra dans la suite, se composait des états de Bavière, de Wurtemberg, de Ratisbonne, de Bade, de Hesse, de Wurtzbourg, de Hesse-Darmstadt, de Nassau-Usingen, de Nassau-Weilbourg, de Clèves et Berg, de Hohenzollern-Hechingen, d'Hohenzollern-Sigmarengen, de Salmsalm, de Salm-Kyrbourg, d'Ysembourg-Birstein, d'Aremberg, de Lichtenstein et de Leyen. Elle détruisait entièrement l'ancienne constitution germanique. François II cessa de prendre le titre d'empereur d'Al-

lemagne; il le changea contre celui d'empereur d'Autriche. Enfin Louis Bonaparte fut proclamé roi de Hollande. Le nouveau royaume ne pouvait s'agrandir qu'aux dépens des provinces septentrionales d'Allemagne. Cet événement inattendu ralluma la guerre.

XIV. Le général Sarrasin, dans son *Histoire de la guerre d'Espagne*, prétend que, prévoyant l'issue de la guerre de Prusse, il disait au duc de Nassau-Weilbourg, en présence du prince Louis de Wurtemberg, oncle de l'empereur Alexandre : « Si le roi de Prusse ne se hâte de se soumettre aux volontés de Bonaparte, il sera attaqué et battu, les Russes arrivant trop tard à son secours. » Frédéric-Guillaume n'avait pas besoin des observations du général Sarrasin pour se convaincre de cette vérité. Son projet n'était pas de faire la guerre à la France sans le concours des forces russes; mais Bonaparte ne leur donna pas le temps d'arriver dans le Brandebourg; son armée n'avait pas quitté l'Allemagne; elle se composait, au mois de septembre, de huit divisions, sous les ordres du prince de Neuchâtel, et des maréchaux Augereau, Ney, Bernadotte, Mortier, Davoust, Soult et Lefèvre. La première occupait les deux rives du Mein et celles de la Lahn; la seconde, le margraviat d'Anspach; la troisième, la partie occidentale du cercle de Franconie; la quatrième, la Basse-

Souabe ; la cinquième, la Haute-Souabe ; la sixième, la Basse-Bavière et le Haut-Palatinat ; la septième campait aux environs d'Augsbourg ; la huitième, composée de cavalerie, devait être attachée aux divers corps suivant les circonstances. On comptait, dans cette armée, cent cinquante mille combattans. Elle reçut ordre de marcher en avant, au moment où Bonaparte fut instruit des premiers mouvemens russes en Pologne. Les régimens à pied de la garde impériale étaient sortis de Paris dans les premiers jours de septembre. Bonaparte arriva bientôt en Allemagne. Les armées françaises et prussiennes n'étaient séparées, le 3 octobre, que par le Mein et la Rednitz. Le quartier-général de Bonaparte se trouvait dans Bamberg. Le roi de Prusse se proposait de commencer les hostilités en débouchant sur Francfort par sa droite, sur Wurtzbourg par son centre, et sur Bamberg par la gauche. La rapidité des mouvemens de l'armée française ne lui permit pas d'exécuter ce plan. Des engagemens de peu de conséquence eurent lieu à Schleitz et à Saalfeld. Le quartier-général impérial fut porté, le 12 au soir, à Gérau. Le 13, Bonaparte arrivait à Jena, sur un plateau occupé par l'avant-garde française ; il aperçut l'armée ennemie ; elle paraissait manœuvrer pour livrer bataille. Les Prussiens défendaient une excellente position sur la route de Jena à Weimar. Les Français semblaient ne pouvoir déboucher dans la plaine, n'étant pas

maîtres de ce passage. C'était une entreprise difficile, sans avoir de l'artillerie sur le plateau de Jena, où il ne paraissait pas possible d'en transporter. Cet obstacle fut vaincu pendant la nuit. Les deux armées, à-peu-près d'égale force, étaient en présence au coucher du soleil. Elles passèrent la nuit au bivouac.

Avant la naissance du jour, le 14, les Prussiens et les Français prenaient les armes. La gauche de l'armée française, appuyée sur un village et des bois, était commandée par le maréchal Augereau. La garde impériale la séparait du centre, occupé par le corps du maréchal Lannes. Le corps du maréchal Soult formait la droite. Ney, dont tout le corps n'était pas encore arrivé, restait en réserve. Un brouillard épais obscurcissait le jour. La bataille commença par l'attaque du village de Holtsledt. Plusieurs bataillons français enlevèrent ce village en peu de momens. Les Prussiens s'ébranlaient pour les en déposter. Leurs évolutions étaient exécutées avec précision et rapidité. Le maréchal Lannes reçut ordre de marcher par échelons à la défense du village. Le maréchal Soult avait attaqué un bois à droite. L'ennemi ayant fait un mouvement sur notre gauche, le maréchal Augereau fut chargé de le repousser. En moins d'une demi-heure, l'action devint générale. Trois cent mille hommes, soutenus par huit cents pièces de canon, semaient partout la mort, mais non l'épouvante.

Les deux armées manœuvraient comme dans une parade. La victoire, incertaine, planait sur les combattans.

Soult, ayant enlevé le bois attaqué par sa division depuis deux heures, se portait en avant. Une division de cavalerie française, restée en arrière, se plaçait dans la ligne. Toutes les troupes, sous les ordres du maréchal Ney, arrivant sur le champ de bataille, prenaient une position. Le jour commençait à baisser. Bonaparte fait avancer sa réserve. La première ligne, se trouvant soutenue, enfonce l'ennemi. Il fit d'abord sa retraite avec ordre; mais, se trouvant poursuivi par la garde impériale à cheval, les dragons et les cuirassiers, la cavalerie et l'infanterie prussienne, ne pouvant soutenir ce choc, fuyaient dans un affreux désordre du côté de Weimar. On fit prisonniers près de quarante mille Prussiens. Tel fut le résultat de la bataille de Jena, qui lava l'affront de Rosbac. Erfurth ouvrit ses portes aux Français deux jours après. Le roi de Prusse demandait un armistice de six semaines; Bonaparte répondit que, dans sa position, la prudence ne lui permettait pas de donner à son ennemi le temps de rallier ses troupes. La plupart des généraux prussiens étaient tués, blessés ou pris. Les Français entrèrent successivement dans Weimar, dans Naumbourg, dans Weissenfeld, dans Nord-Hausen, dans Halberstad, dans Wittemberg, enfin dans Berlin et dans Spandau.

La seule forteresse de Magdebourg restait au roi de Prusse, du Rhin à l'Oder; elle se rendit le 8 novembre.

Tous les états du roi de Prusse, en Allemagne, étaient alors au pouvoir des Français. Le roi de Prusse, réfugié dans Memel, voyait ses états de Pologne au moment de lui échapper. Bonaparte s'avançait à la rencontre des Russes; la mauvaise saison les retenait sur les bords du Niémen; à peine, durant les derniers mois de 1806 et janvier 1807, quelques corps peu nombreux parcouraient les provinces polonaises entre le Niémen et la Vistule.

Non-seulement la Prusse polonaise se soumet- 1807.
tait à Bonaparte, il se rendait maître d'une partie de la Pologne russe; les Français, malgré la rigueur de la saison, pénétraient en Lithuanie; la noblesse polonaise, dans plusieurs cantons, prenait les armes en faveur des Français. On se flattait de voir le royaume de Pologne reprendre sa place dans la carte de l'Europe. Ces considérations déterminaient l'empereur Alexandre à livrer une bataille générale. Les armées étaient en présence le 7 février auprès de la petite ville de Preussich-Eylau.

A un quart de lieue de cette ville, un plateau défend le débouché de la plaine; trois régimens russes en avaient la garde. Le maréchal Soult le fit attaquer; cette position, disputée durant toute la jour-

née, ne fut enlevée par les Français qu'à dix heures du soir. Le lendemain 8, l'ennemi commença l'attaque par une vive canonnade dirigée contre la droite de l'armée française, disposée comme elle l'avait été à la bataille de Jena. L'empereur Alexandre avait confié son aile droite au général Benigsen; le feld-maréchal Kaminskoy commandait le centre; la gauche obéissait au général Buxowden. Bonaparte se porta sur le plateau défendu la veille par les Russes avec la dernière obstination. On combattait à demi-portée de canon; il faisait d'affreux ravages dans les deux armées. Le combat s'était engagé à sept heures par un temps brumeux; une neige épaisse commença à tomber à huit heures; elle obscurcit l'horizon. Durant cette obscurité, le point de direction de l'armée française fut perdu; les colonnes, s'appuyant trop à gauche, flottaient incertaines. La commotion opérée dans l'atmosphère par une épouvantable canonnade, ayant dissipé les nuages en assez peu de temps, Murat et le maréchal Bessières se précipitent sur le centre de l'armée ennemie, il fut rompu sans pouvoir se rallier: cette charge décida du succès de la journée. La perte des Russes fut évaluée à vingt-cinq mille hommes tués, blessés ou prisonniers; ils se retirèrent en désordre au-delà de la Pregel. Le 9, au lever du soleil, l'avant-garde française poursuivait l'ennemi sur tous les points; la route de Kœnisberg était

couverte de morts, de blessés, de canons, de caissons, de bagages.

Après la bataille d'Eylau, un froid excessif forçait les armées ennemies à rester dans leurs cantonnemens, et donnait le temps aux Russes de recruter leur armée. L'empereur Alexandre, voulant la commander lui-même, était arrivé à Memel le 2 avril. L'armée russe se mit en mouvement le 5 juin. Plusieurs combats se succédèrent, à Spanden, à Lomintten, à Deppen, à Heilsberg; tous furent défavorables à l'empereur Alexandre. La ville de Dantzick s'était rendue aux Français. Ces évènemens n'arrêtaient pas la marche des Russes; ils se trouvèrent en face de l'armée française le 14 juin auprès de Friedland.

Le 12, à cinq heures du matin, Bonaparte avait porté son quartier-général à Eylau. Ce n'était plus ces champs couverts de neige et de glace; les campagnes de Pologne offraient aux yeux toutes les richesses de la nature. Il marcha sur Friedland le 13; les armées étaient en présence le 14. Le maréchal Ney combattait à la droite de l'armée, le maréchal Lannes au centre, le maréchal Mortier à la gauche; le général de Grouchy, à la tête de la cavalerie, soutenait la gauche; le général Victor commandait la réserve et la garde impériale; la division de dragons du général Latour-Maubourg était placée en réserve derrière la droite; une seconde division de dragons et un corps de

cuirassiers saxons, aux ordres du général Lahoussaye, occupait le même poste, derrière le centre. Le feld-maréchal Kaminskoy avait quitté l'armée après la bataille d'Eylau; les Russes étaient commandés par le général Benigzen. Ils s'étaient battus à Eylau pendant une journée entière; ils ne disputèrent pas la victoire aussi long-temps auprès de Friedland. Un officier russe, fait prisonnier et conduit à Tilsitt, écrivant à sa mère à Biesstock, attribuait cette défaite à la négligence du général; il s'exprimait ainsi: « Nous sommes venus à Friedland en escarmouchant perpétuellement. Les Français nous ont anéantis; le combat est honteux pour nous; le matin la fortune se déclarait en notre faveur; une seule faute, celle de n'avoir pas assez fortifié notre gauche, causa notre perte. Tout ce qui ne put pas passer sur le pont de Friedland fut obligé de se jeter dans l'Alle. »

Les Russes avaient commencé les hostilités le 5; on évaluait leurs pertes, pendant dix jours, à soixante mille hommes. Ils avaient perdu une partie de leur artillerie, de leurs munitions, et tous leurs magasins sur une ligne de quarante lieues. L'empereur de Russie et le roi de Prusse, réunis dans Tilsitt, se trouvaient sans armée. La guerre s'était allumée entre les Ottomans et les Russes. Cette circonstance augmentait les inquiétudes de la cour de Pétersbourg; la paix fut signée à Tilsitt le 8 juillet. Le roi de Prusse abandonnait

à Bonaparte toutes les provinces dont il était en possession au commencement de la guerre, entre l'Elbe et le Rhin; il consentait que Bonaparte en disposât à sa volonté. La plus grande partie de ces pays devait être érigée en royaume, en faveur de Jérôme Bonaparte, sous le titre de royaume de Westphalie; il renonçait à perpétuité aux différens cantons de Pologne qui, postérieurement au 1[er] janvier 1772, avaient passé sous la domination de la Prusse, à l'exception de l'Emerlan et des pays situés à l'est de la Vieille-Prusse, à l'est de la Poméranie, et de la Nouvelle-Marche, au nord du cercle de Culm, d'une ligne allant de la Vistule à Schneidemuht, par Waldau en suivant les limites du cercle de Bromberg, et de la chaussée allant de Schneidemuht à Driesen, lesquels, avec la ville et citadelle de Gaudetz, et les villages de Neudorf, Garschken et Swietkorzi, continueraient de faire partie de la Prusse polonaise. Les provinces de Pologne, auxquelles le roi de Prusse renonçait, devaient être érigées en grand-duché, en faveur du roi de Saxe, sous le nom de duché de Varsovie. Le roi de Prusse cédait au roi de Saxe, duc de Varsovie, le cercle de Corbus, dans la Basse-Lusace.

Dantzick, avec un territoire de deux lieues de rayon autour de son enceinte, était rétablie dans son indépendance; elle devait se gouverner par ses propres lois, sous la protection des rois de

Prusse et de Saxe. L'empereur de Russie cédait au roi de Hollande la seigneurie de Jever, dans l'Ost-Frise. Toutes les puissances contractantes reconnaissaient Joseph Bonaparte roi de Naples, Louis Bonaparte roi de Hollande, Jérome Bonaparte roi de Westphalie; ils reconnaissaient aussi la confédération du Rhin, l'état actuel de possession de chacun des souverains dont elle se composait, et les titres donnés à plusieurs d'entre eux, par l'acte de confédération ou par des traités d'accession subséquens. Le traité de paix était déclaré commun à l'empereur ottoman, aux rois de Naples, de Hollande et de Westphalie, et aux souverains confédérés du Rhin, alliés de Bonaparte.

Jusqu'au jour de la paix définitive, entre la France et l'Angleterre, tous les pays de la domination du roi de Prusse devaient être fermés à la navigation et au commerce des Anglais; aucune expédition ne pouvait être faite des ports prussiens pour les colonies britanniques.

XV. Selim III ne régnait plus à Constantinople; les janissaires l'avaient précipité du trône. Assemblés tumultueusement dans l'Hypodrome, le vendredi 29 mars, ils firent notifier au padischah que son règne ayant été constamment malheureux, le vœu de la nation l'excluait de la couronne; cet arrêt fut exécuté sur-le-champ.

On relégua Selim au vieux sérail; son neveu prit les rênes de l'empire sous le nom de Mustapha IV. Ce changement n'avait eu aucune influence sur les évènemens de la guerre avec les Russes jusqu'au traité de Tilsitt. En exécution des articles de ce traité, des plénipotentiaires furent nommés par les Turcs et par les Russes; ils signèrent la paix dans Bucharest. Les troupes des deux nations devaient abandonner en même temps la Valachie et la Moldavie; ces conditions ne s'exécutèrent pas ponctuellement. De nouveaux sujets de discorde ne tardèrent pas à s'élever entre les deux peuples; l'anarchie dévorait l'empire du croissant.

Une nouvelle révolution éclata dans Constantinople le 28 juillet de l'année suivante. Mustapha Bairaktar, pacha de Ruszuch, mécontent des ministres du nouvel empereur, s'étant rendu maître de Constantinople, fit étrangler le commandant des Dardanelles et l'aga des janissaires, destitua le muphti et tous les membres du divan, créa une nouvelle régence et fit proclamer, par le nouveau muphti, Selim III padischah des Ottomans. Mustapha IV se trouvait dans sa maison de plaisance de Bescitach; accourant promptement à Constantinople, il fait fermer les portes du sérail; elles sont bientôt forcées par les soldats du pacha de Ruszuch: ils trouvent à l'entrée le corps sanglant de Selim récemment assassiné; à cette vue, les insurgés étranglent Mustapha IV.

Mahmoud, âgé de quinze ans, neveu de Selim III, est proclamé empereur; Mustapha Bairaktar s'empare de toute l'autorité. Ce nouveau grand-visir se proposait d'introduire la tactique européenne parmi les troupes ottomanes. Déjà plusieurs corps s'accoutumaient à une nouvelle évolution; les janissaires, se croyant menacés, à Constantinople, du sort éprouvé par les strelits à Moscou, lorsque Pierre Ier eut créé une petite armée instruite par le célèbre Lefort, se soulèvent et forcent le grand-visir à se donner la mort. On conserva Mahmoud sur le trône parce qu'il ne se trouvait dans le sérail aucun autre prince de la maison ottomane. Le nouveau grand-visir Mehemed Aga, abandonnant les institutions de son prédécesseur, se hâtait de contenter les janissaires. Cinq mille maisons avaient été brûlées pendant le tumulte; si les Anglais avaient profité de ce moment pour forcer l'entrée des Dardanelles, ils seraient entrés dans Constantinople presque sans résistance.

La plupart des nations de l'Europe, cédant à l'ascendant de l'empereur des Français, fermaient leurs ports aux marchandises anglaises; cette conduite, perpétuée durant quelques années sans ruiner entièrement l'Angleterre, aurait porté un coup funeste à sa prépondérance en Europe, surtout si les autres nations étaient parvenues à se procurer, par la voie de Suez, les marchandises et les denrées de l'Inde et de l'Arabie, et

si les États-Unis de l'Amérique, augmentant leur marine, avaient partagé, avec les armateurs britanniques, le commerce du café, du sucre, du cacao, et des autres productions américaines.

En vain le cabinet de Saint-James, cachant son inquiétude sous un voile offensif, déclarait bloquées, par la marine anglaise, toutes les côtes de l'Europe, depuis l'Archipel jusqu'au fond de la mer Baltique. Ce chimérique blocus ne rassurait pas les manufacturiers de Birmingham. On voulait lui imprimer un caractère de réalité, en forçant l'entrée du détroit des Dardanelles, avec l'espoir de trouver, dans Constantinople, les richesses de l'Asie et de l'Europe, et de les enlever pour punir le ministère ottoman de sa partialité envers le gouvernement français. Cette expédition tourna à la honte des Anglais; après un long et inutile siège, auquel trois escadres furent employées, et ayant perdu plusieurs vaisseaux, le lord Duckvort fut heureux de sauver sa flotte par la fuite; désastre d'autant plus fâcheux, qu'il excitait des railleries de la part des Anglais accoutumés à fronder les entreprises du gouvernement quand elles n'étaient pas heureuses.

On ne pouvait se venger de cet affront sur les Ottomans, sur les Russes, sur les Prussiens, encore moins sur les Suédois dont les forces s'étaient réunies à celles des coalisés durant la dernière guerre. Les efforts des armes britanni-

ques tombèrent sur les Danois ; ce peuple, sous l'égide d'une exacte neutralité, se croyait à l'abri de toute agression. Les Anglais accusèrent son gouvernement de vouloir vendre ou donner sa flotte à Bonaparte ; sous ce prétexte, vingt mille Anglais débarquent dans les environs de Copenhague. Cette ville est bombardée par mer et par terre ; des fusées à la Congrève embrasent la moitié de ses bâtimens ; la ville, sur le point d'être réduite à un monceau de cendres, fut forcée de capituler. Les Anglais s'emparèrent de la flotte et la conduisirent dans les rades britanniques ; cette action, une des plus noires dont l'histoire ait conservé le souvenir, ne devait pas augmenter le nombre des amis de l'Angleterre ; elle favorisait les desseins gigantesques de Bonaparte.

De retour à Paris après avoir signé le traité de Tilsitt, voulant environner sa cour de cet éclat auquel on était accoutumé dans les temps antérieurs, il rétablissait la noblesse supprimée durant les premières années de la révolution. Un décret créait des princes, des ducs, des comtes, des barons, des chevaliers ; un second décret réglait la manière dont ces titres passeraient des pères aux enfans ; un troisième déterminait les ornemens des armoiries, le mode des majorats, les dignités anoblissantes. Tous les sénateurs, tous les ministres, tous les archevêques étaient déclarés comtes ; tous les évêques devenaient barons, et, par une

singularité qui peint le caractère de cet homme extraordinaire, les dignités auparavant unies aux sièges épiscopaux s'attachaient à la personne des prélats ; en créant des majorats, ils pouvaient faire de leurs neveux des comtes ou des barons.

En même temps, des améliorations étaient ordonnées dans toutes les parties de l'empire français ; une superbe colonne s'élevait dans la place Vendôme ; de nouveaux chefs-d'œuvre embellissaient la galerie des tableaux et le Muséum du Louvre ; mais la principale attention de Bonaparte se tournait vers les moyens de généraliser son système prohibitif des marchandises anglaises dont il attendait les plus heureux résultats. Ce fut le sujet d'un voyage en Italie, au mois de décembre, pour se mettre en possession de la Toscane. Bonaparte, promettant au roi d'Espagne, Charles IV, de réunir le Portugal à la monarchie castillane, avait obtenu de lui la cession de cette belle province.

La reine d'Etrurie et son fils, contraints d'abandonner Florence, s'étaient retirés au château d'Aranjuès. Les seuls états romains conservaient leur indépendance en Italie. Toute la péninsule reconnaissait les lois de Bonaparte ; il négociait avec le pape la cession de Civita-Vecchia, seul port par lequel la ville de Rome tirait ses subsistances d'Afrique ou de Sicile. Pie VII, cédant aux circonstances, avait reçu dans sa capitale une

garnison française, aux ordres du général Miollis; dès ce moment, le pape ne fut plus le maître chez lui.

1808. Il restait au souverain pontife ses armes spirituelles. Le Cardinal du Belloy, archevêque de Paris, étant mort au mois de juin, à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, Bonaparte ayant nommé à ce grand siège le cardinal Mauri, le Pape lui refusa des bulles. Mauri était connu par ses vues intéressées, son caractère versatile et ses mœurs peu décentes; ne pouvant se mettre en possession de cette nouvelle dignité, il donna l'exemple singulier d'un évêque exerçant, dans son diocèse, les fonctions pastorales, en qualité de vicaire-général de son église cathédrale.

Bonaparte, maître de l'Italie, se croyant assuré d'expulser les vaisseaux marchands anglais de la mer du nord et de la Baltique, se voyait bravé par la cour de Lisbonne; elle feignait cependant de se conformer à ses volontés. C'était une vaine formule. Sous pavillon portugais, les Anglais continuaient de faire presque tout le commerce de la Lusitanie en Europe et au Brésil. Cette duplicité, à laquelle le prince régent de Portugal se trouvait forcé par la connection des intérêts entre les Portugais et les Anglais, fut la première cause de la guerre d'Espagne. Guerre fatale, injuste, impolitique. Les puissances amies ou ennemies la virent avec plaisir s'allumer et se propager; ils la regar-

dèrent comme un gouffre capable d'engloutir ces redoutables armées avec lesquelles Bonaparte se flattait de réduire l'Europe entière sous son obéissance, et de ressusciter l'empire romain.

Pendant l'année 1808 les dépenses publiques de l'Angleterre s'étaient élevées à la somme de cent cinq millions sterling (deux milliards cent millions). Celles de France, y compris la Belgique, montèrent à sept cent trente millions.

Fin du Tome V.